

**Michel Beaud**

Professeur d'économie, Université Paris VII-Denis Diderot

**(1985)**

# Le grand écart

**Tome II**

*La politique économique  
de la gauche*

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
Courriel : [mabergeron@videotron.ca](mailto:mabergeron@videotron.ca)

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.  
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

MICHEL BEAUD

*La politique économique de la gauche, Tome II, Le grand écart.*  
Paris : Les Éditions Syros, 1985, 238 pp. Collection : Alternatives économiques, dirigée par Denis Clerc.

[Autorisation conjointe de l'auteur, Michel Beaud, et de son éditeur, Syros-La Découverte, accordée aux Classiques des Sciences sociales de diffuser ce livre.]

[Autorisation formelle accordée le 1<sup>er</sup> août 2007 par l'auteur et son éditeur, Les Éditions La Découverte et de son directeur, M. François Gèze, de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels :

Michel BEAUD : [m.beaud@wanadoo.fr](mailto:m.beaud@wanadoo.fr)  
M. François Gèze : [f.geze@editionsladecouverte.com](mailto:f.geze@editionsladecouverte.com)  
La Découverte : <http://www.editionsladecouverte.fr/>

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, New Roman 12 points.  
Pour les citations : Times, New Roman 10 points.  
Pour les notes de bas de page : Times, New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 9 septembre, 2007 à Chicoutimi, Québec.



Je voudrais remercier chaleureusement le directeur de la maison d'éditions. [La Découverte](#), M. François Gèze, de nous avoir donné sa



permission de publier, dans *Les Classiques des sciences sociales*, ce livre de M. Michel BEAUD, économiste, professeur à l'Université de Paris VII-Denis Diderot, de même que tous les livres de Michel Beaud, qu'ils soient ou non épuisés.

Merci à Monsieur BEAUD pour sa confiance en nous et son précieux soutien à notre initiative de diffusion de notre patrimoine intellectuel en sciences sociales, en nous autorisant, conjointement avec son éditeur, à diffuser ses publications.



Courriels :

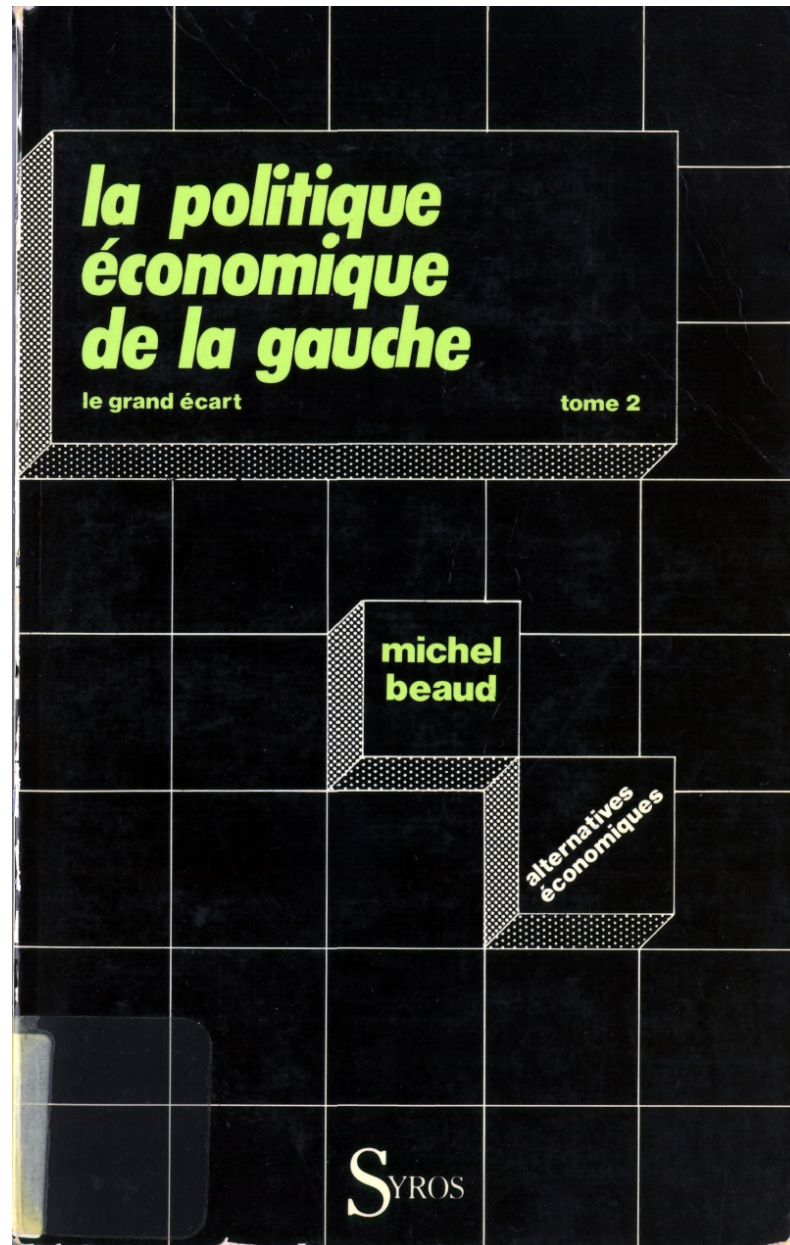
Michel BEAUD : [m.beaud@wanadoo.fr](mailto:m.beaud@wanadoo.fr)

M. François Gèze : [f.geze@editionsladecouverte.com](mailto:f.geze@editionsladecouverte.com)

La Découverte : <http://www.editionsladecouverte.fr/>

Jean-Marie Tremblay,  
Sociologue,  
Fondateur, Les Classiques des sciences sociales.

**Michel Beaud**  
(1985)



Maquette de couverture : Maxence Scherf

# Table des matières

[Table des tableaux](#)

[Table des schémas](#)

[Table des encadrés](#)

[Remerciements](#)

I. [SOCIALISME ?](#)

II. [UN ÉVIDENT CHANGEMENT DE CAP](#)

III. [UN PROGRAMME ANTICAPITALISTE](#)

1. [Un anticapitalisme primaire](#)

2. [Le grand air de la rupture](#)

[Propos d'étape 1](#)

IV. [LE PLAN : DE LA « RÉGULATION GLOBALE » AUX PROGRAMMES PRIORITAIRES](#)

1. [Régulation globale ?](#)

2. [Planification démocratique ?](#)

3. [Des choix sans stratégie](#)

4. [Des engagements précis](#)

5. [Des moyens nouveaux](#)

V. [NATIONALISATIONS : UN « FER DE LANCE » À FINALITÉS VARIABLES](#)

1. [Une prudente détermination](#)

2. [Une exceptionnelle ampleur](#)

3. [Nationaliser... Pourquoi ?](#)

4. [Une brusque métamorphose](#)

[Propos d'étape 2](#)

## VI. DE L'ANTICAPITALISME À L'ÉCONOMIE MIXTE

1. Socialisme, capitalisme et étatisme
2. Capitalisme ou étatisme ?
3. Le basculement

## VII. UNE AUTRE POLITIQUE ?

1. Critiques de la rigueur
2. Illusions « yaquistes »
3. Le point d'achoppement

## VIII. ENTRE CAPITALISME ET ÉTATISME

1. Une coexistence ancienne
2. Le drapeau du socialisme
3. Étatisme : la tentation contenue
4. Le squeeze
5. Vive le capitalisme

*Propos d'étape 3*

## IX. LE PORTE-À-FAUX SOCIAL

1. D'indéniables succès
2. La rigueur contre « l'esprit de 1981 »
3. Chômage : sauve qui peut
4. Les trois enfermements

## X. PERSPECTIVES AMBIGUËS

1. Un bilan mitigé
2. L'autogestion à la trappe
3. Avancées démocratiques
4. La contractualisation en pointillé
5. Quelle modernisation ?
6. Modernisation industrielle

*Propos d'étape 4*

# Table des tableaux

[Retour à la table des matières](#)

- I. [Les 12 programmes prioritaires d'exécution du XI<sup>e</sup> Plan et les engagements de financement budgétaire.](#)
- II. [Coût financier des nationalisations de 1982.](#)
- III. [Importance des nationalisations de 1982.](#)
- IV. [Place des groupes publics dans l'industrie avant et après nationalisation.](#)
- V. [Banques nationalisées en 1982.](#)
- VI. [Ampleur des nationalisations des banques privées.](#)
- VII. [Évaluation des charges nouvelles des entreprises non financières.](#)
- VIII. [Flux d'aides à l'industrie.](#)
- IX. [Activité de la Bourse de Paris.](#)
- X. [Importations, exportations, déficit commercial, \(1979-1983\)](#)
- XI. [Évolution de la dette extérieure de la France, \(1980-1983\).](#)
- XII. [Importations, exportations, déficit commercial, par trimestre \(1982-1983\).](#)
- XIII. [Variation du pouvoir d'achat du revenu disponible pour les ménages-types de retraités.](#)
- XIV. [Vous arrive-t-il de penser qu'en 1983 vous risquez d'être au chômage ?](#)
- XV. [Emploi total et emploi salarié.](#)
- XVI. [Coût de l'indemnisation du chômage total et de la pré-retraite.](#)



## Table des schémas

[Retour à la table des matières](#)

- I. [Le calendrier de préparation du XI<sup>e</sup> Plan.](#)
- II. [Classes sociales et circulation de la valeur en France aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.](#)
- III. [Les classes sociales en France au début des années 1980.](#)
- IV. [Variation \(en %\) du pouvoir d'achat du revenu disponible pour les ménages-types de salariés et pour les fonctionnaires.](#)
- V. [Évolution des demandes d'emploi en fin de mois entre 1980 et 1983.](#)
- VI. [Chômage et indemnisation en juillet 1983.](#)

## Table des encadrés

- I. [Jacques Delors explique](#)
- II. [La rupture avec le capitalisme dans les motions du congrès de Metz du PS](#)
- III. [Ont concouru à la préparation du IX<sup>e</sup> Plan](#)
- IV. [Les trois grands efforts prioritaires du IX<sup>e</sup> Plan](#)
- V. [Chronologie des nationalisations](#)
- VI. [La lettre de mission aux administrateurs généraux](#)
- VII. [La panoplie des aides aux entreprises](#)
- VIII. [Les aménagements de l'indemnisation du chômage](#)
- IX. [L'économie sociale](#)
  1. [telle qu'elle se présente](#)
  2. [et telle qu'on peut l'analyser](#)

## Quatrième de couverture

Nationalisations, planification, nouveaux droits des travailleurs, économie sociale. Il s'agissait de « rompre avec le capitalisme ». On se retrouve en économie mixte », et on se rabat sur la « modernisation ». Par-delà les erreurs de conception ou de décision, n'y a-t-il pas une logique profonde ? La gauche française au pouvoir n'a-t-elle pas été enfermée dans un « squeeze » à plusieurs dimensions : entre capitalisme et étatismes, entre national et mondial, avec en pleine crise, à gérer, un compromis social négocié au plus juste.

Au lieu de se rétablir sur un projet réaliste et cohérent, la gauche, pendant plus de trois ans, a fait le grand écart...

Michel Beaud, né en 1935, est professeur au département d'économie politique de l'Université de Paris VIII. Rapporteur de l'intergroupe Emploi du IX<sup>e</sup> Plan, il est également auteur de nombreux ouvrages économiques, notamment « L'histoire du capitalisme (1500-1980) ».

Rendre l'économie, cette « science lugubre », attrayante ? Difficile, sans doute. Mais la rendre compréhensible, alors là pas de problème : la revue Alternatives Économiques en fournit la preuve tous les deux mois.

Les ouvrages de cette collection poursuivent le même objectif : analyser la réalité économique et sociale contemporaine, proposer des pistes de réflexions originales, comprendre sans perdre son esprit critique.

*Du même auteur*

*Le commerce extérieur du Maroc*, Ed. Médicis, 1960.

*La croissance économique de l'Allemagne de l'Ouest*, Cujas, 1966.

*Vincennes, an III – Le Ministère contre l'Université*, J. Martineau, 1971.

*Une multinationale française : Pechiney-Ugine-Kuhlmann*, en collaboration avec J. David et P. Danjou, Seuil, 1975.

*Lire le capitalisme : sur le capitalisme actuel et sa crise*, en collaboration avec B. Bellon et P. François, Anthropos M8, 1976.

*Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France*, en collaboration avec P. Allard, B. Bellon, A.-M. Lévy et S. Liénart, Seuil, 1978.

*La France et le tiers monde*, textes d'un colloque tenu à l'Université de Paris VIII, édités avec G. de Bernis et J. Masini, P.U.G., 1979.

*Histoire du capitalisme (1500-1980)*, Seuil, 1981.

*Le socialisme à l'épreuve de l'histoire (1800-1981)*, Seuil, 1982.

*La politique économique de la gauche, tome I, Le mirage de la croissance*, Syros, 1983.

*À ceux pour qui  
les mots  
motions  
et programmes  
comptent,  
et engagent*

*Dans la même collection*

*Série « Synthèse »*

*Déchiffrer l'économie*, Denis Clerc (5<sup>e</sup> édition remise à jour). *Le mirage de la croissance* (la politique économique de la gauche, t. I), Michel Beaud.

*Série « Analyse »*

*La crise*, D. Clerc, A. Lipietz et J. Satre-Buisson (3<sup>e</sup> édition). *La faim ? Pourquoi ?...* François de Ravignan (2<sup>e</sup> édition).

*Les trous du commerce extérieur*, Jacky Chatelain.

*L'aide alimentaire*, association Solagral.

*L'agriculture industrielle en crise*, Yves Chavagne. *L'inflation*, Denis Clerc.

*Comprendre l'économie soviétique*, Christine Durand et Philippe Frémeaux.

*« L'important  
ce n'est pas de vivre  
moins encore de « réussir »,  
c'est de rester humain. »*

D'après **1984**

## REMERCIEMENTS

[Retour à la table des matières](#)

Les remerciements formulés au début du premier tome de ce livre, *Le mirage de la croissance*, et que je ne répèterai pas ici, valent très largement pour ce tome-ci.

Mais je voudrais remercier ceux qui, à travers les entretiens qu'ils m'ont accordés, les discussions ou les échanges que nous avons pu avoir, m'ont aidé à préciser l'analyse ou à en améliorer l'éclairage. Tous ne peuvent être cités, mais je voudrais remercier particulièrement Philippe Bauchard, Jérôme Clément, Gilbert Dupin, Françoise Euvrard, Louis Gallois, Jean-Paul de Gaudemar, Paul Hermelin, Marie-Thérèse Join-Lambert, Daniel Lebègue, Thierry Le Roy, Jean-Hervé Lorenzi, Jean-Louis Moynet, Hubert Prévot, Jacques Rigaudiat, Michel Rolant, Christian Sautter, François Simon, Bernard Soulage, François-Xavier Stasse, Alain Vernholes... Certains d'entre eux m'ont exprimé soit leur scepticisme, soit leur désaccord sur tel ou tel aspect de ma démarche, mais tous m'ont aidé à prendre du recul ou à préciser mes interprétations.

Mes remerciements vont aussi à René Passet, Michel Richonnier et Jacques Robin : la réflexion commune menée au cours de cette année a certainement contribué à améliorer ce travail. Ils vont aussi aux collègues français ou étrangers, avec lesquels j'ai été amené à débattre de certains de ces thèmes cette année, et parmi eux : Samir Amin, Michel Boyer, Michaël Harington, Alain Lipietz, Charles-Albert Michalet, Ricardo Parboni, Nicolas Wahl, Emmanuel Wallerstein.

Mes remerciements vont enfin à Denis Clerc et à Jean-Charles Hourcade qui ont relu le manuscrit et à tous ceux qui ont contribué à la préparation et à la fabrication de ce livre.

Michel Beaud

## CHAPITRE 1

---

### Socialisme ?

[Retour à la table des matières](#)

« L'idée appelée socialisme est morte et les intellectuels français qui ont essayé de rendre le collectivisme respectable se cachent. C'est un très grand événement pour la civilisation occidentale (...) La part de la culture française qui est inspirée par le socialisme est, et restera une nullité mondiale. Mais la France a commencé à s'éloigner de ce tas d'ordures d'idéologie insipide pour prendre la place qui est la sienne, celle d'une société fière et accomplie » <sup>1</sup>.

Sans doute l'éditorialiste anonyme du Wall Street Journal s'est-il réjoui un peu vite : la mort du socialisme ? Annoncée dès 1854, elle est régulièrement proclamée depuis. La nullité, le vide de cette idéologie ? Il ne faut pas beaucoup de culture historique pour savoir combien le mouvement socialiste a contribué aux transformations, au développement de la société française ; et il ne faut pas beaucoup de connaissance de la réalité mondiale pour mesurer l'intérêt porté dans de très nombreux pays, par des intellectuels, responsables et militants du mouvement social, à tout ce qui vient enrichir et fait avancer le seul socialisme qui mérite ce nom : le socialisme de la démocratie et des libertés individuelles...

Cette caricature, ne retenons que ce qui en fait la substance et la force : la haine viscérale de certains milieux d'affaires pour le socialisme et leur acharnement à le bannir.

Sauf en ses formes d'expression pathologiques, la droite française reste plus mesurée. Le RPR s'efforce de monter en épingle les excès ou les échecs de la

---

<sup>1</sup> Éditorial du *Wall Street Journal* du 31 octobre 1983, cité in *Libération* du 2 novembre 1983.



« coalition socialo-communiste ». Quant à Valéry Giscard d'Estaing, il a lancé cette formule : « Le socialisme, ça ne marche pas. » Mais à dénoncer le marxisme, comme s'il était devenu idéologie d'État, ou le socialisme, comme s'il était accompli, la droite commet les mêmes erreurs qu'a trop souvent commises la gauche : schématiser, simplifier à l'excès, jouer sur des ficelles trop grosses, au risque de ne pas accrocher de larges secteurs de l'opinion publique, aujourd'hui mieux formés, mieux informés, plus réfléchis.

En témoigne l'évolution des réponses à cette question : « Entre la gauche, d'une part, et le RPR et l'UDF, de l'autre, à qui feriez-vous le plus confiance pour conduire les affaires du pays ? » <sup>1</sup>.

	Nov. 82	Fév. 83	Juin 83	Déc. 83
« À la gauche »	40	35	26	26
« Au RPR et à l'UDF »	40	43	43	39
« Il n'y aurait pas de différence » et « ne sait pas »	20	22	31	35

Car ces chiffres, s'ils expriment l'importante perte d'adhésion et de confiance de la gauche en 1983, font aussi ressortir ce fait : la droite n'est finalement pas gagnante de cette désaffection, alors que s'élargit considérablement la mouvance des sceptiques, indécis, hésitants, désenchantés et déçus.

Et pourtant, les mécontentements catégoriels ont, depuis 1981, largement fleuri – par saisons ou par brèves éclosions – dans le paysage social français : grand patronat traditionnel, petites et moyennes entreprises, propriétaires d'immeubles locatifs, cadres s'exprimant à travers la CGC, agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, transporteurs routiers, pompistes, artisans et commerçants, étudiants en médecine, pharmaciens, professions libérales... Les catégories sociales, qui ne sont pas portées majoritairement à se satisfaire d'un gouvernement de gauche, ont la plupart exprimé, au moins une fois, par des manifestations plus ou moins éclatantes, leur mécontentement et leurs revendications.

À partir de 1983, manifestent aussi des catégories, des couches et des groupes qui, dans l'ensemble, avaient aspiré et contribué à la victoire de la gauche : mineurs du Nord, de Lorraine ou de Carmaux, sidérurgistes,

<sup>1</sup> Sondages et enquêtes SOFRES, cités in Jacques Fontaine, « Ce que les Français attendent de l'opposition », *L'Expansion*, 20 janvier 1984, p. 46.

travailleurs de secteurs ou d'entreprises en difficulté, fonctionnaires, postiers, enseignants... Après un état de grâce plus ou moins prolongé, s'était établi un désarroi de plus en plus morose, qui débouche à la fois sur le désenchantement, une résignation aigrie et parfois le mécontentement – contenu et modéré pour les moins touchés, profond, parfois violent pour ceux qui ont le sentiment d'avoir été trompés : et c'est le recul de la gauche aux élections municipales et cantonales, son affaissement aux élections européennes de juin 1984, la percée de l'extrême droite, le succès massif des grands rassemblements pour l'école privée, habilement axés sur la défense des libertés.

Ce désenchantement, ces mécontentements, trouvent largement leurs racines dans l'incompréhension.

Incompréhension : il y a d'abord le décalage entre ce qui avait été promis et ce qui est fait. La gauche avait promis croissance, emplois, pouvoir d'achat – sans parler de « changer la vie ». Elle a, ou semble avoir apporté la rigueur, l'austérité, la limitation des hausses de salaires, le freinage du pouvoir d'achat, la croissance ralentie et, depuis la fin 1983, une nouvelle progression du chômage.

Incompréhension : il y a aussi le décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait. Le 9 juin 1982, le Président de la République annonce solennellement que « nous suivons la même politique » : quelques jours plus tard, c'est le premier plan de rigueur. Le 16 février 1983, le Premier ministre affirme « qu'il n'y a aucun plan d'austérité » : et pourtant le deuxième plan de rigueur est annoncé et mis en œuvre dans la deuxième quinzaine de mars, sitôt passées les élections municipales.

Incompréhension : il y a, dans la même veine, cet interminable décalage entre le fait, qu'à l'évidence, la politique économique a changé et les affirmations réitérées selon lesquelles c'est la même politique qui est menée. Car autant il serait sain d'exprimer clairement ce qui reste constant et ce qui a été modifié dans la politique menée, autant cette vague rengaine de la « même politique », qui sans doute permet de mettre quelques gouttes d'huile dans les engrenages grinçants des appareils de la gauche « unie », dessert fondamentalement la gauche et érode sa crédibilité.

Incompréhension : il y a, enfin, la suspicion permanente jetée, du sein même de la gauche, sur la politique menée par le gouvernement de gauche. Il fut un temps où chaque « premier ministrable » laissait entendre qu'il avait « sa » politique économique de rechange ; depuis que le Président de la République s'est engagé, cette surenchère s'est calmée. Mais une autre s'est aiguisée avec le durcissement des difficultés et le rejet des solutions nationalistes dirigistes et protectionnistes : le CERES et le PC s'efforcent d'accréditer l'idée qu'il existe une solution miracle : trésor caché des 110 000

familles, dévaluation offensive ou protectionnisme hexagonal. Mais les propositions restent vagues, le débat flou, les perspectives incertaines.

D'où, là encore, l'incompréhension.

Or l'adéquation du discours à l'action menée, la crédibilité des explications données, la sincérité, la transparence sont la substance d'une démocratie de qualité.

Avec le flou, les habiletés verbales, les ambiguïtés entretenues, la démocratie se trouble, la défiance et le scepticisme s'installent, et le pouvoir dérive entre démagogie et isolement : deux occurrences où la gauche ne peut que perdre son âme.

Ce livre veut aider à comprendre.

D'abord, comprendre le décalage entre les espérances, les projets de 1978-81 et ce qui est fait par le gouvernement composé des hommes qui s'en réclamaient.

Et puis, comprendre quel est l'espace, la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement de gauche d'un pays capitaliste d'Europe, dans le grand chambardement de l'actuelle crise mondiale.

Comprendre aussi ce qui tient à la « logique » des systèmes économiques (capitalisme, étatisme ...), à la pression des intérêts sociaux, ou à des défauts de conception ou de réalisation.

Comprendre enfin, ce que peut signifier, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, la fidélité, l'attachement à l'idéal socialiste dans un vieux pays d'Europe à la fois figé sur ses situations acquises, et taraudé, traversé, travaillé par les mille changements dont la mutation mondiale de ce millénaire finissant est porteuse.

## CHAPITRE II

---

### Un évident changement de cap

[Retour à la table des matières](#)

Nul ne pourra jamais dire quel rôle a joué, dans la victoire de la gauche de mai 1981, le désir, l'attente d'une autre politique économique.

De Chirac, il restait une tentative avortée de relance et l'annonce, imprudente, du « bout du tunnel ». Irritant par la suffisance de son discours, Barre parlait beaucoup d'austérité : en fait, il conduisait une traversée résignée de la crise, avec un peu de freinage sur le pouvoir d'achat, un peu de modernisation et de restructuration industrielles, quelques essais pour rogner la protection sociale, et finalement, pas mal d'inflation.

La gauche annonçait une « autre politique » : une politique de relance économique, de transformations structurelles et de modernisation. L'avait-elle rêvé, avait-elle fini par faire de l'autosuggestion, ou s'était-elle laissée glisser sur la pente de la propagande électorale, elle annonçait – baguette magique des contes de fées de notre enfance – l'amorce d'un « cercle vertueux de la croissance retrouvée »<sup>1</sup> qui réconciliait les analyses socialistes et keynésiennes, faisant soudain oublier les analyses de la crise comme crise structurelle profonde : provoquée par des mesures de justice sociale (relèvement des bas salaires, des retraites, des prestations familiales et sociales), l'augmentation de la consommation populaire allait relancer la croissance économique ; et cette croissance restaurée allait permettre à la fois de faire fléchir l'inflation, de réduire les déficits publics et parapublics, de restaurer et de consolider les équilibres extérieurs ; en même temps elle allait être la base de nouvelles avancées sociales et permettre une politique

---

<sup>1</sup> Sur l'analyse de l'échec de la relance de 1981-82, voir Michel Beaud, *La politique économique de la gauche*, T. 1, Le mirage de la croissance, p. 39 s. [Ce volume se trouve également sur le site Les Classiques des Sciences sociales, *mb*]

ambitieuse de recherche, de modernisation industrielle et de développement des nouvelles activités en relation avec les nouvelles technologies.

Ainsi la croissance retrouvée devait être la clé de voûte de cette « autre politique ».

Mais la tentative de relance de l'économie française a buté sur la contrainte extérieure : il y a d'abord une dépendance structurelle pour l'énergie, l'équipement et différents biens de consommation ainsi que de nombreux éléments et pièces nécessaires à des productions réalisées en France ; ensuite, n'a pas été réalisée la mobilisation – des consommateurs et des chefs d'entreprise, des travailleurs et des ingénieurs, des décideurs des administrations et des collectivités territoriales – qui eut été nécessaire pour faire reculer cette dépendance ou en atténuer les effets ; enfin, la tentative française de relance s'est opérée à la fois à contretemps par rapport aux politiques menées dans les autres grands pays capitalistes et dans un contexte international de taux d'intérêt élevés et de dollar cher et en hausse.

Le déficit commercial s'est creusé sous la poussée des importations ; les réserves de change se sont effritées ; la dette extérieure brute s'est alourdie <sup>1</sup>.

Il fallait choisir.

En schématisant, quatre options s'offraient :

– continuer envers et contre tout dans la voie de la relance avec la perspective que les deux nœuds coulants de l'inflation et de l'endettement extérieur viendraient mettre un terme, pour longtemps, à la présence – attendue depuis un quart de siècle – de la gauche au pouvoir ;

– s'engager dans la voie du protectionnisme hexagonal, du contrôle généralisé et durable (prix, changes, échanges) et donc du dirigisme, de l'étatisme et du renfermement nationaliste – solution anachronique, porteuse de sclérose et de déclin ;

– jouer la sortie du Système monétaire européen et la dévaluation compétitive – ce qui eût pu être une bonne carte dans l'été 1981, mais comportait, en 1983, le double risque d'une crise majeure, et peut-être mortelle, de l'Europe et d'une chute excessive, et donc terriblement coûteuse, du franc ;

---

<sup>1</sup> Dette extérieure brute au 31 décembre, en milliards de francs : 188 pour 1981, 295 pour 1982, 450 pour 1983.

– ou bien enfin, chercher par une rigueur accrue à maîtriser les maux et les faiblesses de notre économie – avec le risque de renforcer le désarroi du peuple de gauche et de durcir les oppositions dans la majorité.

### ENCADRÉ I

*Jacques Delors explique*

[Retour à la table des encadrés](#)

Présentant devant l'Assemblée Nationale le projet de loi devant autoriser le gouvernement à prendre certaines des mesures du « plan de rigueur », Jacques Delors expose l'architecture de sa politique.

Il souligne d'abord « la continuité des objectifs et de l'effort, à partir des dispositions prises en juin 1982, en vue de lutter contre les déséquilibres qui ont, de tout temps, menacé notre économie » : l'inflation et notre insuffisante compétitivité.

Il insiste : l'inflation, l'insuffisance de compétitivité : ce sont là les deux « maladies congénitales » qu'il s'agit de guérir.

Face à « la coexistence entre une France inflationniste et une Allemagne vertueuse », le choix d'une sortie du système monétaire européen n'a pas été fait. « Tout d'abord, parce que nous croyons que la France dominera mieux la crise, en s'appuyant sur une Communauté européenne dynamique. Ensuite, parce que nous savons d'expérience que le flottement de la monnaie n'est pas une solution en soi, qu'il peut même conduire à une perte telle de la valeur de notre monnaie, que tout redressement s'avère alors impossible, en raison du poids des importations incompressibles ».

Et Jacques Delors tape sur le clou : a La racine du mal (est ...) dans notre complicité permanente avec l'inflation. Dans la compétitivité insuffisante de notre appareil de production. Nous nous sommes donc attaqués au mal inflationniste (...) Car l'inflation recrée des inégalités, en dépit du jeu de certaines indexations, accroît au total les coûts des entreprises, même si, pendant longtemps, celles-ci ont pu trouver dans la hausse des prix un moyen d'alléger le poids de leurs dettes. Il faut donc déclarer la guerre à l'inflation et à ses différentes causes, des

comportements traditionnels axés sur le nominalisme des revenus et des prix jusqu'aux causes structurelles : les rentes de situation, l'absence de concurrence, les lourdeurs de l'appareil de distribution. La tâche est bien engagée, son avancée se heurte à bien des résistances, à bien des corporatismes ».

Parallèlement, Il faut stopper l'engrenage des déséquilibres et de l'endettement extérieur : là, « l'exigence est simple : nous devons moins dépenser en devises. Comment ? En diminuant nos séjours à l'étranger, en réduisant la demande globale et donc la part qui va aux importations, en épargnant davantage, en nous mobilisant pour acheter français et pour exporter ».

Compte tenu de la a mondialisation de l'économie » et de l'imbrication de nos entreprises « dans un réseau de relations complexes et solidaires » nous devons, aujourd'hui, donner ce nécessaire « coup de collier ». Au-delà « les trois piliers du redressement sont (...) l'investissement, la recherche, et la formation ».

Finalement ni la perspective de la croissance, ni la préoccupation de l'emploi ne sont abandonnées : « Ce plan de rigueur, comme certains l'appellent, vise (...) à nous redonner des marges de manœuvres dans un monde en crise et aux contraintes pesantes, pour produire plus et mieux, pour créer des emplois, pour approfondir l'effort de justice sociale. » Mais elles sont remises à plus tard.

*Notes Bleues* du ministère de l'Économie et des Finances, n° 120, semaine du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 1983.

Et bien sûr, nombre de cocktails, de dosages, de combinaisons pouvaient s'imaginer.

Un premier dispositif avait, au printemps 1982, donné un coup d'arrêt – provisoire espéraient plus d'un – à la tentative de relance : avec notamment le blocage, pour quatre mois, des salaires et des prix. La pression inflationniste avait pu être contenue, mais les déséquilibres extérieurs restaient trop lourds.

Ayant consulté, pesé, hésité, le Président de la République trancha.

Huit jours après le 2<sup>e</sup> tour des élections municipales, qui confirment le recul de la gauche, le 21 mars 1983, le franc est dévalué dans le cadre du système monétaire européen – pour la troisième fois depuis mai 1981.

Le 22 mars, Pierre Mauroy est appelé à constituer un nouveau gouvernement ; à un moment où le changement de politique économique se confirme, son maintien permet de symboliser, notamment pour les appareils du PC et de la CGT, une certaine continuité : celle d'une inspiration, et, en tout cas, d'un discours, sociaux et parfois populistes. Michel Jobert ayant déjà démissionné, et Jean-Pierre Chevènement ayant refusé d'être relégué dans un ministère technique, des proches du Président sont placés aux postes clés : Édith Cresson au Commerce extérieur, Laurent Fabius à l'Industrie et à la Recherche, Pierre Bérégovoy restant aux Affaires sociales. Jacques Delors, dont les options ont été retenues, reste à l'Économie pour les mettre en œuvre.

Le 23 mars, le Président de la République appelle les Français à « redoubler d'énergie et de ténacité pour le redressement national » en vue de « vaincre sur trois fronts : le chômage, l'inflation, le déficit du commerce extérieur ».

Les mesures d'austérité sont annoncées le 25. Elles sont plus contraignantes et apparaissent plus sévères que celles du printemps 1982 ; elles visent à la fois à réduire les déficits extérieurs, à limiter les déficits publics et à freiner la consommation :

- réduction des allocations de devises pour les voyages de tourisme ;
- économies pour la Sécurité sociale ; réduction des dépenses et relèvement des tarifs pour EDF-GDF, la SNCF et la RATP ; économies sur les dépenses de l'État ;
- prélèvement de 1 % sur les revenus imposables de 1982, pour la Sécurité sociale ; emprunt obligatoire sur les revenus moyens et élevés ;
- diverses mesures d'encouragement à l'épargne.

Il s'agit bien, quoi qu'aient pu en dire les habiles, les temporisateurs, les conciliateurs – semeurs de doute et de malentendus – d'une nouvelle politique économique, profondément différente de celle prônée par la gauche avant sa victoire et qui fut tentée en 1981. Il n'est plus question de relancer par la consommation populaire. C'est au contraire sur la base de sa limitation, à travers la reprise – souhaitée, espérée – des exportations et de l'investissement, qu'est désormais envisagé le retour à la croissance.

Cette nouvelle politique économique est aussitôt l'objet de feux croisés au sein même de la gauche.



Didier Motchane a d'emblée rejeté une politique qui, pour lui, ne pouvait être que du « barrisme » : « Il n'y a pas de troisième voie entre le barrisme et la politique de redressement du projet socialiste. <sup>1</sup> »

Quant à Jean-Pierre Chevènement, il préconise une « dévaluation compétitive », faisant plus que compenser les effets du différentiel d'inflation et « assez forte pour renverser les anticipations des exportateurs et des détenteurs de capitaux » ; une telle dévaluation devrait s'accompagner pendant quelques mois d'une « politique des importations », manière pudique de nommer quelques mesures protectionnistes. <sup>2</sup>

Ces idées sont, depuis l'échec de la tentative de relance keynésienne et sociale, prônée par quelques économistes de la gauche, malheureux de ne pas avoir été suffisamment entendus ou écoutés. Et d'abord, Alain Lipietz qui n'hésita pas, dès la fin 1982, à lâcher « le gros mot » : « protectionnisme ! » tout en mettant en cause « la politique du franc surévalué » <sup>3</sup>. Serge-Christophe Kohn, ensuite, qui préconise « un moyen très simple » : la politique du franc glissant : « faire glisser le franc par rapport aux autres monnaies de la différence constatée » (pour l'évolution des prix français par rapport aux prix des autres pays). <sup>4</sup>

Plus prudents dans leurs formulations, les économistes du PC, prônent, avec une belle constance, la croissance, notamment de la production industrielle, sur fond de « reconquête du marché intérieur », affirmée comme priorité par rapport à la recherche de positions sur le marché mondial : car « l'exportation capitaliste engendre des frais considérables » <sup>5</sup>. Face au plan de rigueur de 1983, P. Herzog critique à la fois la politique d'investissement, le soutien aux exportations et le choix fait de restaurer les équilibres extérieurs « par le biais d'une baisse de la consommation ». <sup>6</sup>

Ainsi, le débat s'est focalisé sur la manière de traiter la contrainte extérieure. Or il ne s'agit à nos yeux que du « révélateur », et non, bien loin de là, du fond du problème.

---

<sup>1</sup> Interview à *Libération*, 17 mars 1983.

<sup>2</sup> Interview de Jean-Pierre Chevènement à *En jeu*, cité in *Libération* du 31 août 1983. Ces thèmes se retrouvent évidemment dans les positions du CERES pour le congrès du PS de Bourg-en-Bresse. Sur les positions du CERES, voir aussi Jacques Mandrin, *Le socialisme et la France*, Le Sycomore, 1983.

<sup>3</sup> « Le maillon manquant », *Tel*, 4 novembre 1982. Alain Lipietz a développé ses idées dans « Un socialisme français aux couleurs du libéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1984, et dans *L'audace ou l'enlisement*, La Découverte, 1984.

<sup>4</sup> Le dévergondage fiscal », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 1983, S.-C. Kolm a développé sa thèse dans *Sortir de la crise*, Hachette, 1983.

<sup>5</sup> Philippe Herzog, « Gérer autrement, un enjeu national », *Le Monde*, 6 octobre 1982. Voir aussi : *L'économie à bras le corps*, Ed. Sociales -Messidor, 1982.

<sup>6</sup> *Le Monde*, 11 mai 1983.

Car la contrainte extérieure n'explique pas tout. L'élément-clé, l'élément fondamental nous paraît celui-ci : la gauche française s'était unie sur une stratégie anticapitaliste en 1972 ; cette vision anticapitaliste avait nourri les espoirs, les projets, les programmes tout au long des années soixante dix ; certaines mesures anticapitalistes ont été prises en 1981 « et mises en œuvre. Mais très vite la gauche a dû compter, ou « faire avec » le capitalisme – et avec le capitalisme en crise.

Ainsi un changement de politique économique en a caché un autre.

Ce qui est visible, ce qui maintenant est éclatant, c'est le passage d'une politique de relance par la consommation populaire (1981) à une politique de maîtrise des grands équilibres – prix, comptes extérieurs, finances publiques – dans la perspective de restaurer la compétitivité, de moderniser et de ne revenir à la croissance que sous les éventuelles impulsions des exportations et de l'investissement (1982-83).

Mais ce qui est fondamental, c'est l'abandon d'une stratégie conçue, ou rêvée par la gauche dans les années soixante-dix : stratégie anticapitaliste, principalement antimonopoliste pour le PC, plus audacieuse et plus ambitieuse dans les textes du PS puisqu'il s'agissait de « rompre avec le capitalisme ». Pour sortir de la crise, disait joliment le CERES, il faut « rompre avec le capitalisme en crise » : tout était simple, limpide, comme dans les chansons.

Or la gauche au pouvoir découvre, après tant d'autres, qu'elle ne peut se passer du capitalisme : emplois et productions des entreprises, fournisseurs et débouchés du marché mondial ; elle a besoin du capitalisme. La seule alternative globale eût été d'étatiser l'ensemble de l'économie nationale : or le système étatiste généralisé, personne n'en voulait ; personne ne le voulait : car c'eut été tomber de Charybde en Scylla.

Très vite le gouvernement de gauche dut prendre en compte la réalité, capitaliste ; prendre en charge le capitalisme en crise, c'est-à-dire en mutation – secteurs qui s'effondrent et activités nouvelles qui surgissent – avec ses contraintes, ses problèmes, ses difficultés ; et faire finalement ce que la gauche avait dans l'opposition dit qu'elle ne ferait jamais : gérer la crise capitaliste.

Là réside le tournant essentiel de 1981-1983. Tournant durable. Après le remplacement de Pierre Mauroy par Laurent Fabius comme chef de gouvernement, en juillet 1984, la maître-mot de la politique économique est : modernisation.

## CHAPITRE III

---

### Un programme anticapitaliste

[Retour à la table des matières](#)

La mémoire courte : ce peut être aussi le fait de la gauche.

Qui, à gauche, ose rappeler, ou assumer, la logique profonde de la perspective ouverte par la signature, le 27 juin 1972, du Programme commun de gouvernement ? Et qui ose se référer aux positions idéologiques des années soixante-dix ? Quitte à se dire : « Mais comment a-t-on bien pu écrire ça ? », ou au contraire : « Mais comment, ayant adopté ces options, a-t-on pu en arriver à faire ce que l'on fait aujourd'hui ? »

Car fondamentalement les choix faits en 1972, les discours développés entre 1972 et 1981 avaient une cohérence : celle d'une stratégie anticapitaliste.

« En présentant un programme commun de gouvernement, le Parti socialiste et le Parti communiste français ont conscience d'accomplir un acte politique de grande importance. Ils affirment ensemble leur volonté de mettre fin aux injustices et aux incohérences du régime actuel <sup>1</sup> ».

Mettre fin aux injustices et aux incohérences d'un système économique et social, il y a deux manières de le faire. La première est de s'attaquer à ces injustices et ces incohérences pour les réduire, les faire reculer : ce qu'a fait le mouvement ouvrier, le mouvement socialiste – et en l'assumant totalement la social-démocratie – dans les pays capitalistes depuis plus d'un siècle. La seconde est de chercher à détruire le système lui-même pour le remplacer par un autre présumé meilleur.

---

<sup>1</sup> Préambule du *Programme commun de gouvernement*, Flammarion, 1972, p. 11 ou Éditions Sociales, 1972, p. 49.

Ces deux attitudes étaient évidemment mêlées dans les positions défendues par la gauche de 1972 à 1981 : mais, avec la dénonciation du capitalisme comme le mal absolu par le PC, avec le thème de la rupture avec le capitalisme développé par le PS, la seconde avait tendance à l'emporter.

## Un anticapitaliste primaire

[Retour à la table des matières](#)

Pour le PC, les choses sont simples : d'une simplicité que seule permet la dichotomie du blanc et du noir, du bien et du mal : « En vérité, cette société <sup>1</sup> est une société injuste et absurde, qui voit s'accumuler à un pôle les profits insolents de quelques-uns et à l'autre pôle les difficultés les plus diverses pour la grande masse des Français. »

À cette société s'oppose la perspective du socialisme. Or, pour construire le socialisme, « il faut nécessairement abolir la propriété capitaliste, transférer à la société les grands moyens de production et d'échange, assurer l'exercice du pouvoir politique par la classe ouvrière et ses alliés, la prise en mains par tous les travailleurs, par l'ensemble du peuple de la gestion de leurs affaires à tous les niveaux. Il n'y a pas de socialisme sans cela ». <sup>2</sup> Et encore : « La société socialiste a pour fondements essentiels la propriété collective de l'ensemble des grands moyens de production et d'échange, et l'exercice du pouvoir politique par la classe ouvrière en alliance avec les autres couches de la population laborieuse. » <sup>3</sup> Et encore : la réalisation du socialisme implique que « les grands moyens de production et d'échange (deviennent) dans leur ensemble propriété de la société elle-même. » <sup>4</sup>

Même si le PC répète que son objectif est « un socialisme aux couleurs de la France » <sup>5</sup>, sa conception du socialisme reste fondamentalement calquée sur celle de l'URSS et donc héritée de Staline : « le pouvoir des Soviets a socialisé les moyens de production, en a fait la propriété du peuple entier, a aboli par là le système d'exploitation et créé des formes d'économie socialiste » <sup>6</sup>. Et selon le *Manuel d'Économie Politique* de l'URSS, la base économique du socialisme, comme celle du communisme, est la « propriété sociale des moyens de

---

<sup>1</sup> La société française, dominée par les monopoles (note de l'auteur). La citation est extraite du même ouvrage.

<sup>2</sup> *Changer de cap*, Éditions Sociales, 1971, p. 13.

<sup>3</sup> Introduction de G. Marchais au *Programme commun de gouvernement*. Éditions Sociales, 1972, p. 38.

<sup>4</sup> *Le socialisme pour la France*, 22<sup>e</sup> congrès du PCF, Éditions Sociales, 1976, p. 189.

<sup>5</sup> *Le socialisme pour la France*, *op. cit.*, p. 197-198.

<sup>6</sup> J. Staline, *Les problèmes économiques du socialisme en URSS*, 1951-1952, Norman Béthune, S.D. p. 8.

production qui déterminera le développement harmonieux de l'économie nationale »<sup>1</sup>.

Cette manière de voir est maintenant partie intégrante de l'idéologie soviétique : « La période de transition du capitalisme au socialisme (...) débute par l'instauration du pouvoir des masses laborieuses, avec en tête la classe ouvrière et la nationalisation socialiste des principaux moyens de production »<sup>2</sup>. « La propriété sociale socialiste des moyens de production, limite d'abord, puis supprime entièrement toute possibilité d'exploitation de l'homme par l'homme »<sup>3</sup>.

C'est bien de cette conception réductrice du socialisme – le socialisme ramené à l'appropriation sociale des moyens de production – que participe la vision du PC. Or, cette conception a une logique : la conquête, la maîtrise de l'appareil d'État ; car celui-ci permet d'abord de réaliser la socialisation des moyens de production, et ensuite de les mettre au service des besoins de la société ; encore faut-il que ces besoins soient « bien » définis, que la production soit « bien » mise en œuvre, bref, que le pays soit « bien » dirigé : derrière la formule vague de « l'exercice du pouvoir politique par la classe ouvrière », il y a une stratégie maintenant bien rodée, l'exercice du pouvoir par « le parti de la classe ouvrière », par le parti communiste.

Longtemps, dans le mouvement communiste international, cette stratégie était en quelque sorte validée par la référence à la dictature du prolétariat, « direction politique de la société par la classe ouvrière ». « Sans dictature du prolétariat, l'affranchissement économique et politique des travailleurs est impossible, de même que le passage du mode de production capitaliste au mode de production socialiste (...). C'est aux partis communistes (ouvriers) qu'appartient, dans les pays de dictature du prolétariat, la direction de tout le processus de la construction méthodique d'une économie socialiste. Armés de la théorie marxiste léniniste, de la connaissance des lois du développement économique de la société, ces partis organisent les masses populaires et les orientent vers la solution des problèmes posés par l'édification socialiste »<sup>4</sup>. De la dictature du prolétariat on glisse à la direction exercée au nom de la classe ouvrière par les partis communistes...

Certes le PC a renoncé à la référence à la « dictature du prolétariat ». Mais il en conserve la substance avec la certitude mille fois réaffirmée qu'étant le parti de la classe ouvrière, il est le garant et doit être le guide du passage au socialisme « Nous, communistes, sommes des rassembleurs (...) et il n'y a pas

---

<sup>1</sup> Manuel d'économie politique, 1<sup>ère</sup> édition 1954, 2<sup>e</sup> édition 1955, traduction française, Éditions Sociales, 1956, p. 606.

<sup>2</sup> *Économie politique du socialisme*, Éditions du Progrès, Moscou, 1967, p. 7.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 4.

<sup>4</sup> *Manuel d'économie politique de l'URSS*, *op. cit.*, p. 349 et 351.

de politique de progrès social et national qui soit possible en France sans le Parti communiste »<sup>1</sup>. Le « meilleur artisan du succès du programme commun, ne peut être que le Parti communiste, situé à l'avant-garde de l'action pour faire grandir le mouvement démocratique de notre peuple » : car « il est le parti révolutionnaire de la classe ouvrière » ; et sa doctrine, ses méthodes de lutte et d'organisation font de lui « l'instrument indispensable des grandes transformations politiques et sociales qu'appelle notre temps »<sup>2</sup>.

Lors de la période de rupture de l'union et de combat politique contre le PS de 1977-78, les choses ont pu être dites carrément : le PC devient alors « la seule force qui agit pour l'union et le changement »<sup>3</sup>. En effet, « six ans d'expérience montrent que le Parti socialiste n'a pas vraiment changé à Épinay. Sous une phraséologie gauchisante et unitaire (...) il est resté un parti social démocrate dont l'objectif n'était pas un réel changement démocratique »<sup>4</sup> ; seul véritablement apte « à répondre aux intérêts et aux aspirations les plus hautes de la classe ouvrière, du peuple et de la nation », « le Parti communiste est bien et sera toujours mieux le parti dont les travailleurs et la France ont besoin »<sup>5</sup>.

Bref, la cohérence de la position du PC peut se résumer ainsi : le capitalisme est mauvais ; le socialisme bon ; le passage au socialisme implique la socialisation des moyens de production, mais il ne peut réussir que s'il est réalisé sous la direction du Parti communiste. À la limite, comme dans nombre de pays appartenant à l'ensemble soviétique, le socialisme s'identifie... à la direction du pays par le Parti.

Mécaniste et réductrice, cette manière de voir a un avantage évident : celui de désigner un adversaire immédiat, le capitalisme, ou ses formes extrêmes : le grand capital, les monopoles, tout en faisant apparaître comme prochaine la réalisation du socialisme... à condition bien sûr que le PC, le parti de la classe ouvrière, puisse exercer son rôle dirigeant. Une telle visée ne peut être maintenue que si l'on s'interdit de constater et d'analyser ce qui, depuis un siècle, a été entrepris et accompli au nom du socialisme ; que si l'on ferme les yeux sur cette réalité nouvelle qui s'est puissamment développée partout où l'on a voulu développer le socialisme à la place du capitalisme, et que l'on peut nommer d'un mot : l'étatisme<sup>6</sup> ; que si, finalement on ignore résolument les

---

<sup>1</sup> *Changer de cap, op. cit.*, p. 24 et 25.

<sup>2</sup> Préface de G. Marchais au *Programme commun de gouvernement*, Éditions Sociales, p. 45-46.

<sup>3</sup> Introduction de G. Marchais au *Programme commun de gouvernement actualisé* (par le PCF), Éditions Sociales, 1977, p. 10.

<sup>4</sup> *Rapport* de Georges Marchais au comité central des 26, 27 et 28 avril 1978, p. 21-22.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 44.

<sup>6</sup> On reviendra sur l'étatisme dans un chapitre ultérieur. Pour une présentation plus complète de ces questions, nous renvoyons à notre livre *Le socialisme à l'épreuve de l'histoire, 1800-1981*, Seuil, 1982.

problèmes de fond – notamment celui de la production – qu'ont rencontré tous ceux qui ont voulu « construire le socialisme ».

## Le grand air de la rupture

[Retour à la table des matières](#)

Le Parti socialiste aussi préconise l'appropriation sociale des moyens de production, s'en prend aux monopoles et souligne l'importance du rôle que lui-même a à jouer pour mener à bien l'œuvre à accomplir...

Cependant, pour lui, non seulement il n'y a pas de « modèle » du socialisme, mais encore il n'y a nulle part de socialisme accompli : « il y a un procès qu'on ne peut pas faire aux socialistes français : c'est d'avoir confondu leur horizon avec l'Union soviétique ou avec le « socialisme » des pays de l'Est »<sup>1</sup>. Et l'avancée vers le socialisme ne peut être que démocratique : « tout au long de cette entreprise à laquelle nous, socialistes, appelons le peuple français, c'est lui qui sera juge. C'est de lui que le socialisme tirera sa victoire. Nous n'en voulons pas d'autre »<sup>2</sup>.

Enfin, le Parti socialiste s'inscrit plus que tout autre dans la tradition du socialisme français avec notamment l'extrême diversité des écoles de pensée, qui éclate dans la pluralité des courants et le foisonnement des chapelles, des attitudes et des « sensibilités ». Cette multiplicité d'approches, d'analyses et de perspectives a été dans certains cas voilée, enrobée par souci de « coller » à la position dominante du parti ou du courant ; elle a dans d'autres cas été exacerbée par la dynamique de la lutte politico-idéologique entre les courants ou leurs chefs de files. Ainsi, entre 1972 et 1974 le « battage idéologique » du CERES sur l'autogestion ; puis après l'entrée de Rocard et de diverses composantes se réclamant aussi de l'autogestion, la mise en avant de thèmes plus radicaux : rupture avec le capitalisme, front de classe, combinaison dans le processus transformateur du « mouvement d'en haut » et du « mouvement d'en bas » ; ce fut aussi le tir de barrage systématique et durable contre la formule employée par Rocard au sujet de la « régulation globale par le marché », sans parler des tirs de harcèlement contre la « deuxième gauche », la « fausse gauche », la « petite gauche », ou la « gauche américaine »<sup>3</sup> – et maintenant de la « gauche transsexuelle »<sup>4</sup> – toutes expressions qui impliquent l'existence, dans le large champ des forces se réclamant de la gauche, d'une

---

<sup>1</sup> *Projet socialiste*, Club socialiste du livre, 1980, p. 64 et 71.

<sup>2</sup> *Changer la vie*, programme de gouvernement du PS, Flammarion, 1972, p. 33.

<sup>3</sup> « On sait que, depuis « Socialisme ou Social-Médiocratie », le CERES renvoie dos à dos « la fausse gauche » (Mollet, Savary) et « la vraie droite » (Mauroy, Defferre) ». M. Charzat, J.-P. Chevènement, G. Toutain, *Le CERES, un combat pour le socialisme*, Calmann Lévy, 1975, p. 86.

<sup>4</sup> Didier Motchane, *Enjeu*, cité in *Libération* du 23 février 1984.

gauche, à la fois première, la vraie, la grande et la seule qui refuse la dépendance américaine...

C'est dans ce cadre qu'on été dégagés et mis en avant deux thèmes « anticapitalistes » majeurs : l'autogestion et la rupture avec le capitalisme.

*L'autogestion* exprime, à côté de la tradition étatiste et centralisatrice, une des grandes traditions du socialisme.

La Convention des institutions républicaines s'en empare très vite ; car l'autogestion représente la « finalité » de l'action qu'elle préconise sur les structures économiques : « L'autogestion est notre perspective parce qu'elle suppose la pleine responsabilité du travailleur, donc sa pleine éducation et sa pleine information dans un système où il sera libéré de l'oppression économique. Évidemment l'autogestion est une affaire de longue haleine et ne se décrète pas. Elle sera le fruit d'une politique qui devra mettre en place un formidable dispositif. Mais il est bon d'affirmer tout de suite la tendance et de faire comprendre et admettre que le citoyen de l'économie a autant, prendre et admettre que le citoyen de l'économie a autant, sinon plus, de raisons d'être que le citoyen de la politique. » <sup>1</sup>

La motion fondatrice du « nouveau » Parti socialiste ne fait pas référence à l'autogestion, mais le programme du PS, adopté en 1972, la met en avant. « Le Parti socialiste qui ne sépare pas le concept de la démocratie économique du concept de la démocratie politique fait sienne la revendication des travailleurs pour décider de leur travail, de son produit, de leur vie sous tous ses aspects. Il estime que l'autogestion est la finalité de la société socialiste dans la mesure où cette finalité signifie la disparition des classes antagonistes, l'abolition du salariat, l'instauration plénière de la démocratie » <sup>2</sup>.

Et lorsque dans le Programme commun du gouvernement était évoquée la possibilité que soit adoptée dans certaines entreprises du secteur public et nationalisé de « nouvelles formes » de gestion et de direction, il était précisé que celles-ci s'inscrivaient, pour le PS, « dans la perspective de l'autogestion » et, pour le PC « dans le développement permanent de la gestion démocratique » <sup>3</sup>.

Avec l'entrée au PS, lors des Assises du socialisme, à la fin de 1974, de militants du PSU, de la CFDT et de différents mouvements de terrain (cadre de vie, environnement, consommation ...), le thème de l'autogestion va trouver au sein même du PS de nouveaux protagonistes. Une convention du Parti lui est consacrée en juin 1975 au cours de laquelle sont discutées et adoptées les

---

<sup>1</sup> F. Mitterrand, *Le socialisme du possible*, Seuil, 1970, p. 24-25.

<sup>2</sup> *Changer la vie, op. cit.*, p. 15.

<sup>3</sup> *Programme commun de gouvernement*, Flammarion, p. 293.



*Quinze thèses sur l'autogestion* : « Rompant avec une vision trop « économiste » du socialisme, il [le projet autogestionnaire] ne se limite pas à la sphère de la production. Il s'attaque aux immenses problèmes socioculturels qui ont surgi au cours des dernières décennies. Il repose sur l'existence de lieux de pouvoir aussi décentralisés que possible (...) Il favorise toutes les formes d'intervention directes des travailleurs et des citoyens. Il donne une autre dimension à la vie démocratique, en associant étroitement l'élection et le contrôle (...) ». <sup>1</sup>

Devant reposer « sur les trois piliers fondamentaux de toute politique socialiste, c'est-à-dire, la *socialisation* des principaux moyens de production, la *planification* démocratique et la *transformation* de l'État », il doit aussi modifier les « conceptions que l'on pouvait avoir (...) de la socialisation, de la planification et des institutions politiques et administratives » <sup>2</sup>.

Au-delà, l'affirmation de la perspective autogestionnaire fut omniprésente dans les textes du Parti socialiste. Mais l'autogestion est de plus en plus devenue un thème laissé en pâture aux militants ou aux cadres « de terrain », tandis que les « dirigeants nationaux » ne prenaient pas réellement en charge les implications du choix autogestionnaire : bien peu a été accompli, au sein du PS, pour promouvoir de nouvelles relations dirigeants/militants, qui tiennent compte de la logique autogestionnaire ; au contraire, à partir de 1977, avec le « combat des chefs » et la cristallisation des efforts pour la maîtrise de l'appareil, ce sont les vieilles pratiques d'appareil, hiérarchiques et centralisatrices, qui se sont renforcées.

Dans la même période, et sous la pression idéologique du CERES <sup>3</sup> et de quelques doctrinaires marxisants, la « *rupture avec le capitalisme* » s'impose : là encore, ce n'est pas un thème nouveau, puisque toute la pensée socialiste du XIX<sup>e</sup> siècle s'est nourrie de l'idée que le socialisme s'édifierait sur les décombres du capitalisme ; et depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'abondants débats ont porté sur le problème du passage, de la transition du capitalisme au socialisme.

Dès 1970, François Mitterrand et ses amis de la Convention des institutions républicaines avaient opté pour « une stratégie globale de rupture » avec la société capitaliste tout en précisant aussitôt que cette rupture devait « se faire

---

<sup>1</sup> *Quinze thèses sur l'autogestion*, supplément au n° 45 du *Poing et la Rose*, 15 novembre 1975, p. 11.

<sup>2</sup> *Idem*.

<sup>3</sup> Dans la perspective du CERES, la mise en avant du thème de la rupture devait prémunir contre le risque d'un retournement social-démocrate : « La social-démocratie, c'est le socialisme qui ne fait pas la révolution et qui doit composer avec le capitalisme, à peine de disparaître ». J.-P. Chevènement, préface à *Le CERES, op. cit.*, p. 17.

selon un mouvement exactement adapté à nos moyens »<sup>1</sup>. Et l'appel au peuple de France, adopté à l'unanimité au congrès d'Épinay, en 1971, affirmait : « La classe ouvrière prend de plus en plus conscience qu'elle ne se libérera que par une rupture totale avec ce système exploiteur qui ne peut lui-même maintenir sa domination que par un recours de plus en plus fréquent à la répression »<sup>2</sup>.

Pourtant, les premiers textes du « nouveau » Parti socialiste restent prudents : la motion d'Épinay de 1971 parle de « construction du socialisme »<sup>3</sup> ; le programme du PS de 1972 présente la « transition socialiste »<sup>4</sup> ; la motion du congrès de Grenoble de 1973 évoque le « programme de transformation socialiste » du PS<sup>5</sup>. Et c'est au congrès de Pau de 1975 – alors que le CERES, réputé « courant de gauche », est rejeté dans la minorité – que le Parti socialiste affirme sa « stratégie de rupture avec le capitalisme »<sup>6</sup>.

Dès lors, la « rupture avec le capitalisme » est de tous les textes du PS et dans la plupart des écrits socialistes. C'est dire qu'elle a été mise à toutes les sauces. En témoignent les motions présentées au congrès de Metz en 1979 (voir [encadré II](#)).

Sur ce choix stratégique, la motion du CERES souligne que deux positions extrêmes, deux « lignes » s'affrontent : certains pensent « que notre pays est désormais trop intégré dans l'univers capitaliste pour pouvoir s'engager dans la voie du socialisme » ; et finalement, ils sont favorables au « choix d'une gestion « sociale » de l'économie de marché capitaliste ». D'autres « pensent au contraire que, plus que jamais, la rupture est nécessaire avec le système en place » ; en effet, « le capitalisme est aujourd'hui engagé dans une crise dont il ne sortira que par une série de « restructurations » dont la France et l'Europe, que ce soit au niveau de l'emploi, du statut des travailleurs, des possibilités d'un développement autonome, feront inéluctablement les frais. Cela ils le refusent ».

Tel est bien le fond du problème dans lequel la gauche au pouvoir se débat, sans le reconnaître, sans le dire, peut-être sans le savoir.

Car la gauche annonce, promet le socialisme, comme un messie dont on ne sait ni quand il viendra, ni par quels chemins, ni quelle figure il aura. Ce socialisme, en tout cas, c'est la négation du capitalisme. Car le capitalisme est cause de tous les maux : le capitalisme est le Mal sur la terre.

---

<sup>1</sup> F. Mitterrand, *Le socialisme du possible*, op. cit., p. 17.

<sup>2</sup> P. Guidoni, *Histoire du nouveau parti socialiste*. Tema action, 1973, p. 388.

<sup>3</sup> *Le Parti*, supplément à *Combat socialiste*, s.d. p. 23 et P. Guidoni, op. cit., p. 389.

<sup>4</sup> *Changer la vie*, op. cit., p. 64.

<sup>5</sup> *Le Parti*, op. cit., p. 26.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 29.

Cette position permet de nourrir discours, motions, libelles tant que la gauche est dans l'opposition. Mais au pouvoir, c'est autre chose : le capitalisme apparaît bien vite comme étant non seulement exploiteur, source de chômage et de mal-vivre, mais aussi créateur de marchandises – pour la consommation, l'investissement, l'exportation –, générateur d'emplois et de revenus, facteur d'efficacité, de compétitivité, d'adaptabilité...

Et face au capitalisme, la gauche au pouvoir n'a en fait à proposer qu'un élargissement de l'étatisme – que certains, à gauche, refusent. Et dont beaucoup voient les risques et les dangers.

Tel est le « squeeze » fondamental dans lequel, après bien d'autres, la gauche française est prise depuis 1981. Tel est le « squeeze » que nous allons chercher à mieux cerner, à mieux analyser.

## ENCADRÉ II

*La rupture avec le capitalisme dans  
les motions du congrès de Metz du PS*

[Retour à la table des encadrés](#)

La motion A (Mitterrand) évoque la rupture, mais sans s'attarder : « Notre objectif n'est pas de moderniser le capitalisme ou de le tempérer mais de le remplacer par le socialisme. C'est pourquoi nous parlerons ici de rupture, en évoquant successivement les cinq conditions qu'elle suppose : un plan démocratique, un secteur public élargi, de nouveaux droits aux travailleurs, une décentralisation poussée à son terme, des mesures immédiates. »<sup>1</sup>

La motion B (Mauroy) estime que « l'évolution de la situation économique impose au parti socialiste qu'il approfondisse sa réflexion sur sa stratégie de rupture avec le capitalisme et le contenu de la période de transition » ; elle met en garde contre deux « fausses routes » : le mythe du grand soir et l'économie<sup>2</sup>.

Mais c'est entre les rocardiens et le CERES que les oppositions se durcissent.

---

<sup>1</sup> *Le poing et la rose*, février 1979, n° 79, p. 5.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 11

La motion C (Rocard) s'interroge : « La rupture... avec quoi ? Comment ? » et pour justifier la réflexion, elle souligne les efforts destructeurs du « décalage entre la pratique et le discours – souvenons-nous de ce noir hiver du socialisme où les slogans de congrès – rupture, classe ouvrière, révolution – avaient pour écho dans le monde réel : torture, guerre d'Algérie, répression ! ». « Il n'y aura pas de rupture avec le capitalisme sans une transformation profonde des rapports sociaux, des structures de pouvoir et du modèle de développement et de consommation qu'il véhicule. Il n'y aura pas de transformation des rapports sociaux sans une rupture avec les rapports hiérarchiques et autoritaires, sans rupture non plus avec le patriarcat qui est sans aucun doute un des modèles les plus profondément enracinés (...) Il faut rompre avec la concentration du pouvoir, partout aux mains d'un petit groupe de responsables.

« Enfin, la rupture passe par une lutte continue contre les différentes formes d'exploitation, de domination et d'aliénation, non seulement dans le domaine de la production mais aussi dans celui, de la consommation.

« Qui peut imaginer sérieusement qu'un projet aussi vaste puisse être l'affaire de cent jours, de trois mois ? Pour n'être pas seulement le changement de quelques hommes ou de quelques lois, la rupture devra être faite d'un enchaînement de ruptures, portant sur tous les mécanismes qui assurent le fonctionnement du capitalisme. Ces transformations évolueront à des rythmes différents, il y aura nécessairement des seuils et des paliers.

« Enfin, souvenons-nous toujours que la rupture avec le capitalisme ne commencera pas avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, mais qu'elle est déjà inscrite dans les luttes, dans l'action que mènent les socialistes dans les entreprises, sur le terrain du cadre de vie, dans les municipalités, les régions, les associations où ils ont des responsabilités. Le socialisme se définit à travers des objectifs et par une démarche : c'est autant à la pratique qu'au discours que se jugent les volontés »<sup>1</sup>

La motion E (CERES) répond vigoureusement : « Le PS ne doit pas venir au pouvoir pour gérer le capitalisme (...) La stratégie de la rupture démocratique est fondée sur la création, d'emblée, d'un rapport de forces significatif, permettant d'amorcer la transition au socialisme, processus contradictoire qui s'étendra, lui, sur une très longue période. La rupture implique la conquête du pouvoir d'État, et au-delà, des transformations

<sup>1</sup> Ibid., p. 15.

de structures et un mouvement populaire permettant de créer de nouveaux rapports de forces entre les classes. Cette distinction entre d'une part le moment de la rupture et son contenu nécessaire et, d'autre part, le processus de transition et ses étapes, est fondamentale pour la réalisation du projet socialiste. Qui ne voit en effet que, sous prétexte de rupture « lente », voire se dissolvant dans une succession de « ruptures » (au pluriel), le parti d'Épinay abandonnerait son signe distinctif pour retomber dans les errements gestionnaires du passé ? La rupture ne saurait donc être réduite à un phénomène de « mentalités ». Elle doit s'enraciner dans la transformation des structures matérielles de la Société <sup>1</sup>.

## *Propos d'étape 1*

### [Retour à la table des matières](#)

*Le lecteur l'a compris, ce livre se veut une réflexion à plusieurs niveaux : il s'agit d'abord de présenter la politique économique menée par la gauche au pouvoir en France depuis mai 1981 ; d'en apprécier les réalisations, d'en cerner les échecs et d'en analyser les causes. Plus avant, il s'agit de réfléchir sur le décalage entre les intentions – telles qu'elles s'exprimaient dans les discours, les écrits de la gauche avant mai 1981 et ce qu'elle a engagé ou accompli depuis. Et puis, sur ces bases, il s'agit de continuer la réflexion sur les systèmes économiques et sociaux et leur transformation : capitalisme, socialisme, étatisme ; et plus profondément encore, sur cette ambition prométhéenne de changer le monde, la vie, la société, qu'ont porté ou que portent à travers les siècles d'abord les libéraux et les démocrates, et ensuite, voulant avancer plus dans la voie ouverte, les socialistes.*

*Le premier volume avait permis de voir plus clairement comment la gauche s'était laissé prendre, puis égarer par le « mirage de la croissance » ; comment ce mirage, ou pour parler comme François Mitterrand, l'attente du « miracle », rendait plus difficile, en 1982 et 1983, la juste appréciation des réalités, et plus lentes, hésitantes et parfois tâtonnantes les nécessaires adaptations.*

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 26.

*Et parce qu'il est évident que le retour à quelques points de croissance faciliterait bien des choses, on peut craindre que – les responsables politiques étant eux aussi enclins à prendre leurs désirs pour des réalités – ce mirage ne ressurgisse des sables arides de l'austérité.*

*Mais plus fondamentalement, ce qui cimente la gauche, et au sens large le mouvement socialiste, c'est la mise en cause du capitalisme : mise en cause absolue d'un système considéré comme intrinsèquement mauvais chez certains ; mise en cause des défauts ou des effets négatifs de ce système chez d'autres. Ainsi en France : le PC dénonce avec opiniâtreté le régime des monopoles ; le PS, où prédomine la critique des injustices, des inégalités et des incohérences du système, avait peu à peu armé ses textes du thème de la « rupture avec le capitalisme ».*

*Dans cette perspective, trois grandes mesures transformatrices devaient être porteuses de rupture :*

- la planification démocratique ;*
- les nationalisations ;*
- les nouveaux droits des travailleurs.*

*Toutes trois furent engagées dès 1981 et mises en œuvre.*

*Mais parallèlement, la gauche au pouvoir a peu à peu adouci son attitude à l'égard de l'entreprise privée, du marché, des entrepreneurs et des entrepreneurs. En mai 1984, le Président de la République a présenté l'économie mixte comme un « Projet politique ». Et depuis la constitution du gouvernement Fabius, la modernisation semble être devenue l'enjeu suprême.*

*Il y a eu revirement, et un revirement bien plus important, plus fondamental que celui concernant la tentative avortée de relance keynésienne et sociale.*

*L'examen de la planification et des nationalisations – deux piliers essentiels de ce que devait être la nouvelle politique (anticapitaliste) socialiste – va permettre d'en prendre la mesure.*

## CHAPITRE IV

---

### **Le plan : de la « régulation globale » aux programmes prioritaires**

[Retour à la table des matières](#)

Briser le pouvoir des monopoles. Rompre avec le capitalisme. Le plan devait en être, avec les nationalisations et les nouveaux droits des travailleurs, un des instruments majeurs.

Un plan démocratique qui, par mille canaux, devait exprimer, par-delà la demande solvable, les besoins profonds de notre société et effectuer les choix pour l'avenir de notre économie. Un plan capable non seulement de définir les lignes de force, mais d'assurer la « régulation globale » de notre économie et donc, chaque fois que nécessaire, de plier le marché à ses fins.

Projet ? Ambition ? Illusion ? C'était en tout cas l'intention affichée, encore à la veille de mai 1981.

### **Régulation globale ?**

« L'économie de marché continuera à présider au destin de l'économie française. Le monde occidental vit de cette façon, il ne s'agit pas de s'en extraire (...) Notre planification ne visera pas à réglementer dans le détail, mais à donner de grandes orientations, après les concertations nécessaires ». Nul n'a moufté, dans les rangs du PS, après cette déclaration de François Mitterrand <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Déclaration devant l'Association des cadres dirigeants de l'industrie, citée in *Le Monde*, 28 avril 1976.

Mais lorsque Michel Rocard déclare quelques mois plus tard : « Le système de régulation restera le marché (...). On ne biaise pas avec le marché, sa logique est globale et – fut-elle publique – une entreprise qui produit dans une économie ouverte est obligée d'en respecter les contraintes »<sup>1</sup> ce furent d'intenses salves.

Elles vinrent d'abord des tenants des positions les plus rigides. Et d'abord le CERES : on ne biaise pas avec le marché ? « En effet, on le brise ou on le plie (...). Devrions-nous, faute d'envisager la fin (instantanée) du capitalisme, nous résigner à un capitalisme sans fin et assurer le patronat français que le système de régulation restera le marché ? »<sup>2</sup>. Et puis P. Joxe : « La planification socialiste accepte-t-elle le marché comme mode de régulation globale ? Évidemment non »<sup>3</sup> et de mettre en avant « la longue lutte et les nombreuses victoires des socialistes contre le principe et les effets de la régulation par le marché »<sup>4</sup>.

Dans la dynamique des rivalités politiques internes, aux tirs de harcèlement sur la position énoncée par M. Rocard succède un pilonnage systématique. Peu à peu les positions réfléchies, la prise en charge des contradictions de la période sont balayées. La surenchère idéologique l'emporte. Au congrès de Metz (1979), c'est l'hallali ; le CERES (motion E) fustige une fois encore la « mythique régulation globale par le marché »<sup>5</sup> ; la motion A (Mitterrand) explique le rôle du plan, comme moyen de « rompre avec la toute puissance du marché et sa logique du profit »<sup>6</sup> et souligne : « ce ne sera donc pas le marché qui assurera la régulation globale de l'économie »<sup>7</sup> ; la motion B (Mauroy), plus prudente dans la formulation, dit en substance la même chose : « Les socialistes affirment le principe de la prééminence du plan sur le marché »<sup>8</sup> les rocardiens (motion C tentent encore d'argumenter « Le plan permet de rompre avec la logique du profit, ce qui est différent de la logique du marché »<sup>9</sup> mais leurs positions sont submergées.

Le texte du *Projet socialiste*, adopté par l'ensemble du Parti socialiste, consacre la défaite de M. Rocard : « La régulation globale par le marché est la loi de fonctionnement de l'économie capitaliste ; c'est par excellence la technique capitaliste d'organisation du rationnement des ressources rares, en

---

<sup>1</sup> Colloque de *L'Expansion*, Les socialistes face aux patrons (12 octobre 1976) ; voir *L'Expansion*, novembre 1976, p. 192.

<sup>2</sup> *Repères* (revue du CERES), novembre 1976, p. 3.

<sup>3</sup> *Nouvelle revue socialiste*, n° 22, 1977, p. 25.

<sup>4</sup> *Idem*.

<sup>5</sup> *Le poing et la rose*, février 1979, p. 26.

<sup>6</sup> *Idem* p. 5

<sup>7</sup> *Idem* p. 6

<sup>8</sup> *Idem* p. 11

<sup>9</sup> *Idem* p. 17



faveur des détenteurs du pouvoir et du capital (...) Le plan est aux yeux des socialistes le régulateur global de l'économie » <sup>1</sup>.

« On a gagné » doivent chanter ensemble les tenants des positions « pures et dures » et ennemis jurés de M. Rocard... Pas pour longtemps.

Mai 1981. Le marché est là, et bien là. Marché des capitaux avec la conjonction des décisions des prudents, des craintifs, des spéculateurs et des adversaires, les sorties des capitaux et l'affaiblissement du franc ; marché des capitaux encore, avec les hauts taux d'intérêt aux États-Unis, l'escalade du dollar et la glissade du franc ; marché des marchandises, avec le fait que beaucoup de Français, et parmi eux certains dont le gouvernement vient de relever le pouvoir d'achat, achètent des produits étrangers et contribuent à l'aggravation du déficit commercial ; marché du travail où s'enflent les demandes d'emplois tandis que s'étiolent les offres, et dont le rétablissement dépend en partie de l'amélioration de la compétitivité de la France sur les marchés internationaux...

Et finalement, paradoxe qui laissera indifférents ceux pour qui les mots n'engagent pas, le marché est présent, déterminant... dès les premières pages du IX<sup>e</sup> Plan : avec la compétitivité affaiblie de l'industrie française, avec l'effort pour réduire la dépendance énergétique, avec la nécessité de revenir à l'équilibre des échanges extérieurs ; car « la persistance d'un déficit extérieur important compromettrait, à terme, l'indépendance de notre pays et l'empêcherait d'atteindre ses objectifs intérieurs et extérieurs » <sup>2</sup>. Et cela d'autant plus que « le maintien de l'ouverture de ses frontières est, pour la France, une donnée fondamentale de son action internationale » <sup>3</sup>.

Ce qui me paraît remarquable, dans cet épisode, est ceci. La fameuse phrase de M. Rocard sur la « régulation globale par le marché » aurait pu être le point de départ d'une réflexion collective, au sein du PS, sur le terrain déjà largement exploré et défriché des relations entre plan et marché ; sur la signification et la portée d'une planification nationale, dans une société singulièrement complexe comme la société française actuelle, avec une économie très largement internationalisée et dans le cadre des très profonds bouleversements de la crise actuelle. Cette réflexion aurait évidemment fait ressortir des divergences ; mais elle aurait pu amener à penser d'une manière plus approfondie et plus réaliste la manière dont le plan pouvait, dans la période actuelle, permettre d'impulser, d'orienter, de peser ou de faire.

Au lieu de cela, ce fut l'entraînement du combat des chefs et de la surenchère politique et idéologique : et d'une position extrême exprimée par un

---

<sup>1</sup> *Projet socialiste*, Club socialiste du livre, 1980, p. 187 et 188.

<sup>2</sup> *Rapport du IX<sup>e</sup> Plan*.

<sup>3</sup> *Idem*.

responsable du parti (la régulation globale par le marché) l'on aboutit à l'extrême opposé pris en charge par l'ensemble du PS (la régulation globale par le plan).

La leçon ? Il n'y a pas de vie démocratique sans discipline, sans ascèse intellectuelle, morale et politique.

Et aucun parti, aucune organisation, aucun mouvement ne pourra prétendre faire progresser la démocratie, s'il ne se soumet lui-même à cette discipline, à cette ascèse.

## Planification démocratique ?

[Retour à la table des matières](#)

« Je me souviens d'un texte de la CFDT, datant de 1977, sur la planification. À travers la discussion des diverses catégories sociales, à partir de l'entreprise, on opérait, petit à petit, des synthèses successives de l'expression des besoins de chaque unité isolée. En remontant progressivement vers le sommet, on aboutissait sans coup férir au plan de la Nation » <sup>1</sup>

La plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats adoptée par la CFDT en 1977, proposait en effet une procédure qui n'est pas sans rappeler les grandes utopies du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup> : dans chacune des deux phases de préparation du plan (élaboration des grandes options, puis élaboration du plan lui-même), un très large mouvement de discussions et de délibérations devait se développer à partir :

- des comités locaux, conseils économiques et sociaux régionaux, conseil économique « social national » ;
- des conseils d'ateliers, d'établissements et d'entreprises, des entreprises nationalisées ; des comités d'entreprises et de groupes des entreprises privées ; et les comités de branches nationaux ;
- des conseils municipaux, conseils généraux, conseils régionaux et du Parlement <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Interview de Hubert Prévot, *CFDT Aujourd'hui*, janvier-février 1984, p. 31. Nommé commissaire général au Plan le 1<sup>er</sup> juillet 1981, Herbert Prévot a été remplacé à ce poste par Henri Guillaume le 3 mai 1984.

<sup>2</sup> Ainsi le projet d'un système d'associations de Charles Noiret, ou la vision d'un idéal de société remontant de la commune au gouvernement du monde, de Victor Considérant.

<sup>3</sup> *Plate-forme CFDT : plan et nationalisation*, CFDT-réflexion, 1978, p. 69-70.

Cinq ans plus tôt, le programme du Parti socialiste disait à peu près la même chose : « La préparation du Plan sera à la fois décentralisée et démultipliée (...) ; les collectivités locales (comités de quartiers, communes, communautés de communes urbaines ou rurales ou canton, départements et régions) seront appelés à élaborer à leur niveau respectif leur planification dont les éléments seront intégrés après une série d'arbitrages entre les parties intéressées, dans le Plan national. Celui-ci sera préparé parallèlement par des commissions nationales dans lesquelles la représentation des intérêts corporatifs sera minorée au profit de celle des syndicats et des consommateurs <sup>1</sup> »

Le texte du programme commun n'était guère moins utopique : « La planification démocratique s'établira avec la plus large participation des travailleurs et de la population. Son élaboration sera décentralisée au niveau des organisations des travailleurs, des entreprises, en premier lieu dans le secteur public et nationalisé, des collectivités régionales et locales et des organisations d'utilisateurs » <sup>2</sup>.

Mise en place à la fin de 1981, la Commission de réforme de planification, dans son rapport présenté au printemps 1982, amorce le retour aux réalités de la société française : « Les partenaires et les interlocuteurs de la phase de concertation ne peuvent plus être seulement les élus, les partenaires sociaux ou des représentants d'intérêts mais aussi, et dans toute la mesure du possible, les décideurs eux-mêmes (régions, grandes entreprises publiques, certaines entreprises privées, etc.) avec les modalités appropriées à chacune de ces situations » <sup>3</sup>.

La loi portant réforme de la planification, du 29 juillet 1982, réduit encore un peu la perspective. Elle crée une Commission nationale de planification (CNP) « chargée de conduire les consultations nécessaires à l'élaboration du Plan et de participer au suivi de son exécution » <sup>4</sup>. Principaux acteurs de la réflexion décentralisée, les régions doivent « faire connaître en temps utile (...) les priorités du développement de [leurs] activités productrices et sont tenues informées de l'élaboration de la seconde loi de plan <sup>5</sup>. Car, après préparation par le gouvernement d'un « document d'orientation », deux lois de plans successives sont préparées par les travaux de la Commission nationale de

---

<sup>1</sup> *Changer la vie*, programme de gouvernement du PS, *op. cit.*, p. 75-76.

<sup>2</sup> *Programme commun du gouvernement*, Flammarion, p. 297.

<sup>3</sup> *Rapport de la Commission de réforme de la planification*, Documentation française 1982, p. 27.

<sup>4</sup> Loi portant réforme de la planification, Journal officiel, n° 175 du 30 juillet 1982, article 6, p. 2441.

<sup>5</sup> *Idem*, articles 7 et 9, p. 2441 et 42.

planification, soumises pour avis au Conseil économique et social et votées par le Parlement :

1. « *La première loi de plan* définit pour une durée de cinq ans les choix stratégiques et les objectifs ainsi que les grandes actions proposées pour parvenir aux résultats attendus. Elle comporte l'approbation d'un rapport préparé par le Gouvernement sur la base des travaux et consultations auxquels a procédé la commission [nationale de planification]. Ce rapport indique les domaines dans lesquels il est recommandé que s'engagent des négociations entre partenaires sociaux et économiques en fonction des objectifs du Plan. En outre, il mentionne les domaines où, et les États avec lesquels, il serait souhaitable d'engager des négociations en vue de la conclusion d'accords ou de programmes de coopération en tenant compte de l'action des communautés européennes ».

2. « *La seconde loi de plan* définit les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la première loi de plan. Elle prévoit l'évolution de certaines dépenses ou recettes publiques et indique les moyens indispensables au financement d'actions nouvelles et tout spécialement les redéploiements nécessaires. Elle définit, pour la durée du plan, des programmes prioritaires d'exécution auxquels correspondent notamment des autorisations de programme. Elle fixe les orientations de certaines, interventions publiques, notamment en matière de prélèvements et de transferts sociaux. Elle indique l'objet et la portée des contrats de plan que l'État se propose de souscrire avec les régions (...) Elle précise les conditions d'intervention économique des communes, des départements et des régions (...) Elle peut être modifiée, après deux années d'exécution du plan, par une loi de plan rectificative préparée et adoptée dans les mêmes conditions »<sup>1</sup>.

Institutionnellement la planification démocratique d'après mai 1981 ressemble de très près à la planification d'avant.

Après avoir eu, jusqu'au printemps 1983, avec Michel Rocard, « son » ministre, le Plan a été avec Jean Le Garrec coiffé par un secrétaire d'État auprès du Premier ministre. La première formule qui innovait, la seconde qui rapproche de la situation antérieure, peuvent, chacune à sa manière, marquer le souci de rehausser l'éclat de l'institution.

Le commissariat général du plan – structure relativement légère – et la Commission nationale de planification (CNP) – qui réunit des représentants des régions et des principaux partenaires économiques et sociaux – sont les organes centraux de la préparation du Plan. Ils sont éclairés par les documents élaborés par l'INSEE, la Direction de la prévision (du ministère de l'Économie

---

<sup>1</sup> Loi portant réforme de la planification, *Journal officiel* du 30 juillet 1982, p. 2441.

et des Finances) et autres grands services de l'État, et par les travaux des commissions spécialisées de la CNP, des « groupes long terme » et des groupes de stratégie industrielle <sup>1</sup>.

Le gouvernement en présentant un document d'orientation et en arrêtant les deux projets de lois successifs joue un rôle déterminant. Les régions et le Conseil économique et social sont consultés.

Le Parlement vote.

Ensuite dans le cadre des régions sont élaborés les plans régionaux.

Au total, on est loin des utopies décentralisées d'inspiration autogestionnaire des années 70. Et si le plan est démocratique, c'est principalement :

- qu'il est préparé et voté par les organes légitimes de la démocratie française ;
- que sont associés à sa préparation les partenaires sociaux ;
- que le rôle des régions a été élargi, ce qui, dans la dynamique de la décentralisation et des élections régionales, pouvait constituer la novation majeure.

Ainsi, s'il y a un progrès dans le caractère démocratique du plan, cela ne peut résulter que de :

- la régionalisation et la démocratisation au niveau régional ;
- l'amélioration de la « qualité » de la concertation et de l'écoute des partenaires économiques et sociaux.

Encore faut-il se demander si cette amélioration d'écoute a réellement eu lieu.

Institutionnellement, une fois de plus, le mieux a été l'ennemi du bien ; malgré le répit qu'a laissé le « plan intérimaire » de 1982-83, la préparation du plan s'est trouvée enserrée dans un calendrier extrêmement tendu (voir [schéma I](#)). Et les partenaires sociaux ont pu se plaindre des mauvaises conditions du travail : délais trop courts et travaux trop bousculés.

---

<sup>1</sup> Voir encadré.

Politiquement, le pouvoir a certainement été plus attentif, plus ouvert aux positions des organisations syndicales, sans négliger celles des organisations patronales ; des lieux de rencontre et de discussions multiples ont été créés autour de la Commission nationale de planification et au sein du Commissariat général du Plan : et si aucune de ces discussions n'a rien réglé par elle-même, leur diversité et leurs degrés inégaux d'aboutissement ont pu faire apparaître l'inégal degré de mûrissement, au sein de la société française, de différents problèmes.

Enfin, même si le contenu et le rôle du plan est très loin des ambitions que dessinait pour lui la gauche dans l'opposition, même si le IX<sup>e</sup> Plan a une portée limitée et finalement modeste, l'espèce de déliquescence de la « planification française post-gaullienne » a été stoppée.

## Des choix sans stratégie

[Retour à la table des matières](#)

Dès l'automne 1982, les choix gouvernementaux se dégagent :

1. « La France refuse le protectionnisme » <sup>1</sup>
2. « La modernisation de notre appareil productif doit être entreprise sans délai et avec vigueur » <sup>2</sup>.

Ces deux choix sont liés : en effet « c'est de la qualité de son appareil productif et de la compétence de ses travailleurs que dépendent aujourd'hui, pour une grande part la marge de manœuvre, et le rayonnement de la France dans le monde » <sup>3</sup> ; ce qui implique un effort de « développement éducatif, culturel et scientifique » et le renforcement « de la présence de la science et de la technique dans [la] culture de notre pays » <sup>4</sup>.

Dans ce cadre, la priorité de l'emploi est bien réaffirmée, mais en des formules plus contournées : « La lutte contre le chômage est au cœur des défis du IX<sup>e</sup> Plan (...) les risques d'une montée du chômage sont non négligeables... ) ; il convient donc de relever le défi du chômage » <sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Document d'orientation pour la préparation du IX<sup>e</sup> Plan*, préparé par le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire au nom du gouvernement, ronéotypé, 5 octobre 1982, p. 22.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 11.

<sup>3</sup> *Ibid*, p. 22.

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 45

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 16

Certes ces choix restent soumis aux rapports de forces internes à la majorité et peuvent être encore modifiés ou infléchis... La priorité de l'emploi sera affirmée avec de moins en moins de force au cours des mois <sup>1</sup>. Et le Président de la République a encore eu, au printemps 83, à arbitrer entre ceux qui voulaient maintenir le cap choisi un an plus tôt, quitte à aggraver la rigueur, et ceux qui préconisaient une « autre politique » avec forte dévaluation par rapport au deutsche mark, sortie du Système monétaire européen et acceptation plus ou moins marquée d'un certain protectionnisme.

Mais les choix initiaux furent finalement confirmés. On les retrouve donc dans l'introduction du texte du IX<sup>e</sup> Plan (1984-1988) qui s'ouvre sur ces mots : « Un monde meurt, un autre naît » <sup>2</sup> :

1. « Le maintien de *l'ouverture de ses frontières* est, pour la France, une donnée fondamentale de son action internationale <sup>3</sup> »

2. « La tâche centrale est (...) la *modernisation* de notre pays : elle se fonde sur l'investissement industriel, la recherche et la formation » <sup>4</sup>.

En quelques mots l'essentiel est dit.

### ENCADRÉ III

*Ont concouru à la préparation du IX<sup>e</sup> Plan*

[Retour à la table des encadrés](#)

*Les groupes de stratégie industrielle* mis en place par le commissariat général du Plan, le ministère de la Recherche et de l'industrie et les ministères concernés. Ils sont composés sur une base tripartite (8 chefs d'entreprise, 8 représentants syndicaux et 8 fonctionnaires).

Ces groupes ont pour but de relier les difficultés que traverse notre appareil productif en période de crise, non seulement à l'évolution des marchés et des technologies utilisées, mais aussi aux problèmes du travail et aux types de relations qui peuvent se nouer entre les partenaires concernés dans les entreprises et les secteurs d'activité. Quatre GSI

---

<sup>1</sup> Voir *infra*, les analyses consacrées à l'emploi.

<sup>2</sup> *Rapport* du IX<sup>e</sup> Plan.

<sup>3</sup> *Idem*, c'est nous qui soulignons (M.B.).

<sup>4</sup> *Ibid*, c'est nous qui soulignons (M.B.).

traitent des problèmes généraux qui conditionnent l'avenir de l'industrie française :

- l'adaptation de l'industrie française aux nouvelles perspectives en matière d'énergie (GSI n° 1) ;
- l'organisation du travail industriel : conditions de travail, productivité, qualité et durée d'utilisation des équipements, etc. (GSI n° 2) ;
- la pénétration de l'automatisation et de l'informatisation, en rapport avec la compétitivité, l'emploi et les conditions de travail (GSI n° 3) ;
- l'innovation, la recherche industrielle et leurs moyens de diffusion sur l'ensemble du tissu industriel (recherche, ingénierie, conseil, design, marketing) (GSI n° 4) ;

Sept autres GSI traitent plus particulièrement de la situation actuelle et des perspectives de développement de certains secteurs d'activité :

- chimie (GSI n° 5) ;
- industries agro-alimentaires (GSI n° 6) ;
- filière bois (GSI n° 7) ;
- filière construction, point d'ancrage d'une stratégie commune de l'État, des entreprises et des régions (GSI n° 8) ;
- industries de biens de consommation (textile, habillement, électroménager électronique grand public, cuir) (GSI n° 9) ;
- industrie des transports terrestres (GSI n° 10) ;
- biens d'équipements mécaniques (GSI n° 11).

*Les groupes long terme*, au nombre de six :

- développement culturel ;
- agriculture ;
- énergie ;
- protection sociale ;
- stratégie internationale de la France
- changements des modes de vie.

La Commission nationale de planification (CNP) : organe de caractère consultatif, elle est chargée de conduire les consultations nécessaires à l'élaboration de chaque plan et à participer au suivi de son exécution. Sa composition a été fixée par le décret n° 82.744 du 26 août 1982.

Outre le ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire, président de la commission, le commissaire au Plan et le délégué à l'aménagement du territoire, rapporteurs, la Commission nationale de planification comprend 80 personnes : les 26 présidents de conseils régionaux ; 25 représentants des organisations syndicales ou



professionnelles les plus représentatives au niveau national, dont 8 représentants des organisations syndicales patronales, 9 représentants des organisations syndicales de salariés, 4 représentants des organisations agricoles ; 3 représentants du commerce et de l'artisanat et 1 représentant des professions libérales ; 8 dirigeants des établissements et entreprises du secteur public, industriel et bancaire ; 7 représentants des mouvements associatifs et culturels nationalement représentatifs, dont 1 représentant des associations familiales ; 4 représentants du secteur coopératif et mutualiste ; 8 personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence particulière dans le domaine de la planification, auxquelles s'ajoutent le président de la Commission spéciale du Plan du Conseil économique et social ainsi qu'un membre de cette commission, désigné en son sein.

La CNP a constitué huit commissions de travail :

- commission n° 1 : conditions scientifiques, techniques et culturelles du développement ;
- commission n° 2 : développement des activités productives ;
- commission n° 3 : financement de l'économie : choix et méthodes ;
- commission n° 4 : emplois, revenus, solidarité ;
- commission n° 5 : développement décentralisé et équilibre du territoire ;
- commission n° 6 : relations économiques, financières et culturelles internationales ;
- commission n° 7 : développement social, culturel et éducatif ;
- commission n° 8 : Intergroupe emploi ;
- un intergroupe DOM/TOM a de plus été créé.

L'ensemble des rapports et travaux de ces commissions, groupes et intergroupes sont publiés à la Documentation française.

**Source :** *La lettre du IX<sup>e</sup> Plan*, n° 1, p. 3 et 4.

Le refus de l'enfermement protectionniste, le choix de rétablir l'équilibre des échanges extérieurs découlent de la volonté de sauvegarder la crédibilité internationale de la France et de maintenir ou de renforcer sa capacité d'action dans le monde : « Le rejet de l'isolement, l'ancrage européen, la solidarité à l'égard du tiers-monde ne trouvent pas seulement leur explication dans un intérêt national bien compris, mais expriment la conscience des devoirs d'une nation développée dans le monde d'aujourd'hui. C'est parce que la France assume ses responsabilités qu'elle peut exercer toute sa capacité de proposition.

*« L'application de ce principe ne conduit pas toutefois à se départir de la vigilance nécessaire imposée par la situation de crise économique qui conduit*

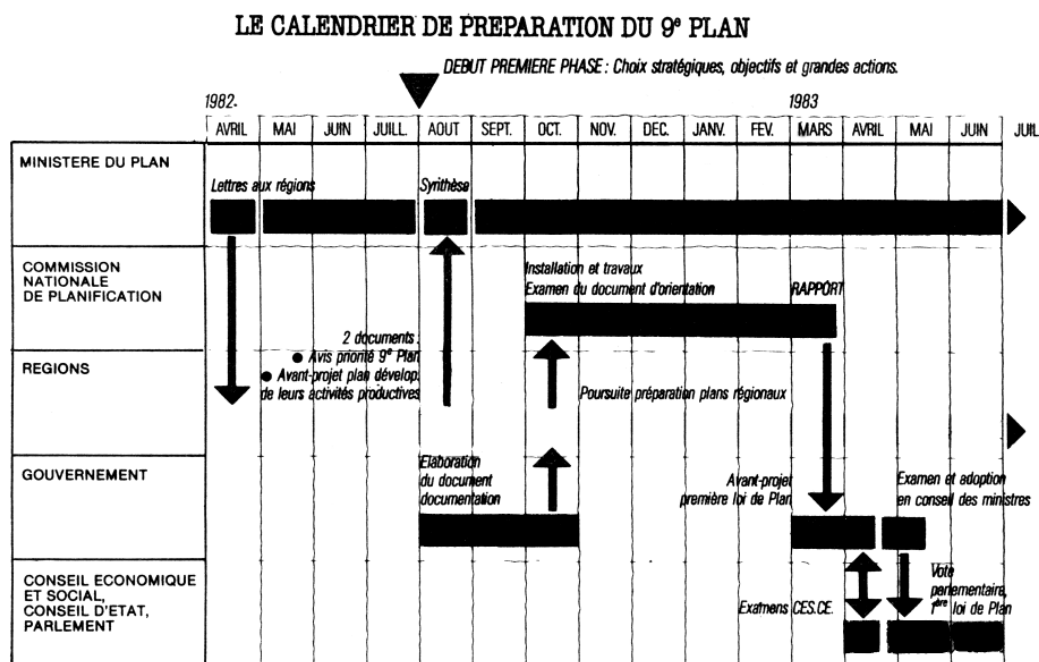
*certaines à fausser les règles du jeu international. La France se donnera les moyens de participer à la moralisation de la concurrence internationale et de riposter de manière offensive aux pratiques qui conduisent de fait à rendre certains marchés des pays développés largement imperméables aux productions étrangères.*

*En dernier ressort, l'indépendance repose sur une économie forte et autonome. C'est pourquoi le retour rapide à l'équilibre des échanges extérieurs est une condition impérative. Pas plus qu'un ménage ou une entreprise, la France ne peut dépenser durablement plus que ses propres revenus (...).*

*La persistance d'un déficit extérieur important compromettrait, à terme, l'indépendance de notre pays et l'empêcherait d'atteindre ses objectifs intérieurs et extérieurs »<sup>1</sup>.*

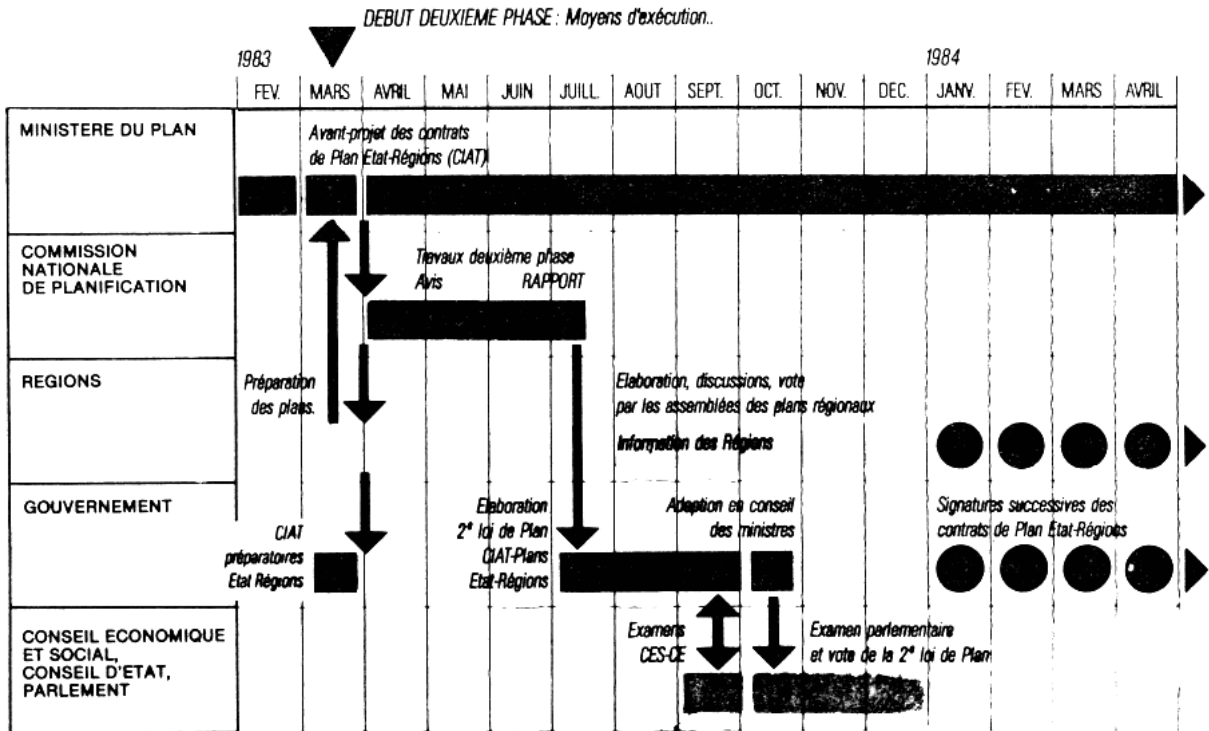
### Schéma – I

[Retour à la table des schémas](#)



<sup>1</sup> Ibid, significatif à cet égard est le logo choisi pour le IX<sup>e</sup> Plan : l'hexagone, grossi, pris dans la sphère terrestre.

Schéma – I (suite)



Ce choix, en pleine crise mondiale, c'est-à-dire au sein du puissant maelstrom qui à l'échelle du monde fait basculer les rapports de force, redistribue les activités, bouleverse les spécialisations et les situations acquises, laisse percer une floraison de novations (nouvelles techniques, nouveaux matériaux, nouveaux produits, nouvelles activités, nouvelles entreprises, nouveaux pays ...), ce choix donc conduit à ne pas fixer d'objectifs chiffrés, à ne pas établir un tableau chiffré d'ensemble à l'année finale du plan, 1988.

Le Plan s'exprime en langage militaire.

*L'enjeu ? Résister et conquérir : résister dans un monde dangereux et en mutation ; conquérir un nouveau développement. La stratégie ? Moderniser la France. Avec des objectifs, dont beaucoup ne tranchent guère par rapport aux énoncés habituels « l'autorité de la France dans le monde, l'avenir de la jeunesse, l'équilibre du territoire), même si quelques-uns ont une connotation « de gauche » : vivre mieux (qui fait écho, à travers le Programme commun, au programme du PCF de 1971), la réduction des inégalités et la solidarité, et, pour l'emploi, une politique globale (qui s'oppose aux politiques dualistes traditionnelles) <sup>1</sup>. Avec aussi des conditions (que ne renierait aucun ministre de l'Économie et des Finances) : le redressement des échanges extérieurs et la rigueur dans l'emploi des ressources. Avec enfin des armes : la responsabilité et la décentralisation ; la modernisation de l'industrie et la mutation de l'appareil productif ; la formation, la recherche et l'innovation ; le renouveau culturel <sup>2</sup>.*

Langage militaire donc ; prise en charge des principaux aspects de la réalité sociale française ; texte, largement acceptable par les divers partenaires sociaux ; mais on ne peut pas dire qu'il en ressorte une stratégie dont le caractère vigoureux et rigoureux soit susceptible de susciter, sans parler d'enthousiasme, quelque ardente obligation...

Certes il y a quelques belles lignes d'appel à l'effort, et qui débouchent sur l'espoir :

*« Le 9<sup>e</sup> Plan est le plan de l'effort.*

*C'est le Plan de l'effort, car la France n'affrontera avec succès les mutations technologiques, économiques et sociales que si les entreprises investissent et innover, la recherche progresse et se diffuse, les Français travaillent mieux et sont mieux formés.*

---

<sup>1</sup> Voir *infra*, les analyses sur l'emploi.

<sup>2</sup> Sauf les commentaires, cet alinéa est composé des titres des parties, des chapitres et de sections du rapport au IX<sup>e</sup> Plan.

*C'est le plan de l'effort, car il nécessite des choix économiques et financiers rigoureux : une épargne plus abondante, des équilibres économiques sauvegardés, la lutte contre l'inflation poursuivie.*

*Cet effort n'est pas seulement celui de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux, mais celui de tous les Français, dans leurs activités quotidiennes, réunis autour du grand projet de modernisation du pays.*

*Maîtriser les technologies nouvelles, assurer l'indépendance de la France, promouvoir la responsabilité des Français, lutter contre le chômage, conquérir de nouveaux espaces de liberté, c'est aussi renforcer la démocratie. Notre histoire est faite de ces moments où, face aux défis, nous avons su mobiliser les énergies, les solidarités, les intelligences pour y répondre. Quelle jeunesse serait insensible à cet enjeu ? La lucidité face aux difficultés, le courage pour dégager les priorités sont les conditions du succès.*

*Le 9<sup>e</sup> Plan est le plan de l'espoir »<sup>1</sup>*

Mais les formulations, les propositions qui ont pu être énoncées, ne sont pas à la dimension des problèmes et des contradictions qu'auront à surmonter l'économie et la société françaises, travaillées par une crise qui les dépasse et confrontées au risque du déclin.

Par exemple, ne devait-on pas attendre du IX<sup>e</sup> Plan – premier plan que la gauche a la possibilité de marquer de son empreinte depuis un quart de siècle – une réflexion sur les logiques économiques à l'œuvre : logique des choix sociaux (État, collectivités territoriales, régimes de protection sociale) et logique de l'efficacité productive (entreprises publiques et entreprises privées) ; logique des choix nationaux qui interfèrent avec et sont limités par la logique de la concurrence internationale et de l'insertion dans le marché mondial ; et plus largement possibilité de mettre en œuvre un programme d'inspiration socialiste sur la base d'une économie à dominante capitaliste et fortement insérée dans le système marchand mondial.

Plus concrètement, ne devait-on pas attendre d'un plan qui monte en épingle l'objectif de la modernisation des propositions plus concrètes, des analyses plus poussées sur les secteurs dont les difficultés étaient patentées ou prévisibles : charbonnages, sidérurgie, chantiers navals, machine-outil et mécanique, chimie de base, automobile... ? Ne pouvait-on pas attendre plus d'acuité dans la prise en compte des effets de la modernisation et des restructurations sur la situation générale de l'emploi et sur les situations spécifiques des régions les plus touchées ? Et ne fallait-il pas explorer plus hardiment les scénarios de l'effort à accomplir, soit en direction des secteurs et

---

<sup>1</sup> *Rapport du IX<sup>e</sup> Plan, op. cit.*

des régions « sinistrées », soit en direction de ceux – et d'abord les jeunes – que le chômage massif déstabilise, marginalise ou écrase ?

Enfin, quand se produit une nouvelle vague de mutations technologiques majeures, n'était-ce pas à un plan, pris en charge par une gauche qui, depuis des décennies, parle de transformer la société et de changer la vie, qu'il revenait d'ouvrir des perspectives, d'indiquer des choix cruciaux, de dégager des alternatives. Car, qu'il s'agisse de démocratie, de capacité d'autonomie ou de dépendance, de solidarité, de liberté ou d'assujettissement, de temps libre et de possibilité de l'utiliser pour plus d'épanouissement, les enjeux sont immenses.

Le IX<sup>e</sup> Plan a bien dégagé ses objectifs : modernisation et compétitivité. Que ces objectifs soient plus ceux d'une économie nationale cherchant à surnager dans le tourbillon de la crise mondiale, que ceux des réformateurs sociaux visant à construire une société juste et solidaire, c'est évident. Mais, après tout ce qui avait été dit, écrit, publié par la gauche depuis 10 ans, n'était-il pas possible de resituer ces choix par rapport au projet de transformation sociale, de cerner mieux les contradictions, et de dégager une cohérence d'action, une stratégie industrielle et technologique ?

Cela aurait sans doute pu faire la force et l'intérêt du texte du IX<sup>e</sup> Plan.

## Des engagements précis

### [Retour à la table des matières](#)

En l'absence d'une stratégie qui ait bien localisé les obstacles et contradictions et qui ait dégagé les voies et moyens pour les surmonter ; en l'absence de vues d'ensemble chiffrées des évolutions prévisibles ou concevables, on comprend que des parlementaires de la majorité se soient inquiétés, lors du vote de la première loi de plan, du flou des perspectives et de l'insuffisance des engagements gouvernementaux. Il fallut bien en débattre et, pour éviter d'en découdre, le gouvernement fut amené à formuler des objectifs relatifs <sup>1</sup> :

- « parvenir, en fin de période, à un taux de croissance supérieur d'un point à celui observé en moyenne pondérée chez nos partenaires de l'OCDE » ;

---

<sup>1</sup> Cela se fit sous la forme d'une lettre rectificative annexée au projet de loi sur le IX<sup>e</sup> Plan.

- « permettre à la France de continuer à obtenir, en termes d'emplois, les meilleurs résultats de la CEE » ; « assurer sur l'ensemble de la période, l'absorption complète des nouvelles générations sur le marché du travail » ;
- « l'écart entre la progression des prix en France et la moyenne de celle constatée chez nos principaux partenaires devra s'annuler le plus rapidement possible » ;
- « retrouver en fin de période le taux *d'investissement productif* constaté en 1973 par rapport au PIB, en particulier par une reprise de l'investissement industriel » ;
- « rétablir dans les deux ans les équilibres extérieurs et obtenir en fin de période (du Plan) une relation structurelle entre la croissance du PIB et celle des importations comparable à celle de nos principaux partenaires » <sup>1</sup>.

Un plan à géométrie variable : l'idée n'était pas absurde dans la période actuelle. Mais d'une part on aurait pu attendre la conception et la construction d'une véritable stratégie dans cette perspective ; et d'autre part, affirmer en période de crise qu'on fera aussi bien ou mieux que les autres signifie, pour reprendre la jolie formule québécoise, « moins pire »...

À ces objectifs relatifs, s'ajoutent quatre autres objectifs fixés par ailleurs et que reprendra la seconde loi de Plan :

- l'engagement de porter les ressources consacrées au développement du tiers-monde à 0,7 % du PNB en 1988 ;
- la réalisation de l'autonomie énergétique de la France à 50 % de ses besoins ;
- l'ensemble des engagements votés dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche ;
- l'ensemble des engagements de la loi de programmation militaire <sup>2</sup>.

Enfin douze programmes prioritaires d'exécution (PPE), parties intégrantes de la seconde loi de Plan, traduisent l'engagement de l'État de garantir une enveloppe financière à moyen terme en y affectant d'une manière prioritaire les ressources nécessaires.

---

<sup>1</sup> *Lettre du IX<sup>e</sup> Plan*, n° 4 juin-juillet 1983, p. 2.

<sup>2</sup> *Rapport* annexé à la deuxième loi du IX<sup>e</sup> Plan, *Journal officiel* du 30 décembre 1983, p. 8.

Trois efforts majeurs sont engagés pour la durée du Plan <sup>1</sup> :

- en faveur du système d'éducation et de formation (91 milliards) ;
- pour la modernisation des activités industrielles énergétiques et commerciales <sup>2</sup> (85 milliards) ;
- en faveur de la recherche et de l'innovation (64 milliards).

S'ils sont réellement effectués, l'économie française sortira mieux adaptée et mieux armée de l'épreuve actuelle.

**Tableau 1 – Les douze programmes prioritaires d'exécution et les engagements de financement budgétaire**

[Retour à la table des tableaux](#)

Millions de francs	1984	Enveloppe 9 <sup>e</sup> Plan
1. Moderniser l'industrie grâce aux nouvelles technologies et à un effort d'épargne	3 176	19 880
2. Poursuivre la rénovation du système d'éducation et de formation des jeunes	6 534	91 237
3. Favoriser la recherche et l'innovation	10 683	64 305
4. Développer les industries de communication	3 594	21 191
5. Réduire la dépendance énergétique	2 767	15 462
6. Agir pour l'emploi	5 356	36 278
7. Vendre mieux en France et à l'étranger	4 776	28 190
8. Assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité	226	1 309
9. Réussir la décentralisation	3 296	21 043
10. Mieux vivre dans la ville	2 576	15 086
11. Moderniser et mieux gérer le système de santé	5 107	28 698
12. Améliorer la justice et la sécurité	1 275	7 861
<b>TOTAL</b>	<b>59 366</b>	<b>350 540</b>

Y compris le budget de la recherche civile.

Source : *Rapport* annexé à la deuxième loi de plan, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1</sup> Voir encadré.

<sup>2</sup> Nous regroupons ici quatre PPE, portant dans le tableau les n<sup>os</sup> 1, 4, 5 et 7.



D'autres domaines doivent bénéficier de moyens renforcés <sup>1</sup> :

- l'emploi, avec d'une part des moyens d'incitation à la réduction et à l'aménagement du temps de travail et d'autre part le développement du service public de l'emploi et de ses moyens d'intervention ;
- la santé, avec notamment un gros effort pour réorienter le système de soins (développement de la prévention et des services de soins sans hospitalisation ; modernisation et recentrage de l'hôpital sur ses fonctions techniques) ;
- la décentralisation, avec, s'ajoutant aux moyens qui seront affectés à travers les contrats de plan de régions, des moyens destinés aux zones qui connaissent les difficultés de développement, de modernisation ou de conversion les plus marquées ;
- la ville, avec un triple effort pour la réhabilitation des logements existants, des cités et des quartiers, pour la maîtrise de l'urbanisation et pour l'amélioration des déplacements urbains.

## Des moyens nouveaux

[Retour à la table des matières](#)

Enfin, avec les contrats de plan passés d'une part avec les régions et d'autre part avec les entreprises nationales, l'État dispose de moyens d'exécution qui peuvent allier la souplesse à l'efficacité.

Dans le cas des entreprises, ces contrats seront négociés en tenant compte à la fois des réalités de chaque entreprise et des grandes priorités dégagées par le plan :

- *« Une contribution au rétablissement de l'équilibre de nos échanges extérieurs. Des actions importantes sont déjà engagées. Elles seront renforcées notamment dans deux directions : d'une part, l'ouverture des réseaux d'exportation aux PME-PMI ; d'autre part, pour les cadres, l'incitation à créer leur propre entreprise, dans des conditions limitant le risque professionnel encouru ; ceci permettra de renforcer l'offre française (notamment dans des domaines proches des activités des groupes mais dont ils ne souhaitent pas assurer eux-mêmes le développement).*

---

<sup>1</sup> Voir *Rapport* annexé à la deuxième loi de Plan, *op. cit.*, 1<sup>ère</sup> partie.

- *L'accroissement de l'effort de recherche et développement et des liaisons avec la recherche publique dans le cadre défini par la loi d'orientation et de programmation, et en cohérence avec les objectifs de politique industrielle.*
- *Une politique de l'emploi, fondée sur la compétitivité, la création de nouvelles activités et l'aménagement du temps de travail Dans ce dernier domaine, le succès suppose que l'ensemble des données sociales mais aussi techniques et financières soit pris en considération dans une négociation articulée et décentralisée qui tienne compte des nécessaires progrès de productivité à réaliser ; le secteur public peut, sur ce point, jouer un rôle important pour la réalisation de l'une des priorités du Plan.*
- *Le développement de la formation, notamment tournée vers l'utilisation des nouvelles techniques, une meilleure insertion professionnelle des jeunes et l'accroissement de l'effort en direction des catégories salariées les moins qualifiées.*
- *Un rôle d'entraînement sur le reste du système productif et notamment sur les PME-PMI par l'information et l'assistance technique aux sous-traitants, par l'accès des PMI à certains services de l'entreprise et, d'une manière plus générale, par la mise au point de contrats visant à une meilleure stabilité, la recherche de conditions de prix et de règlements satisfaisants, compatibles avec les règles d'une concurrence normale et d'une bonne gestion des entreprises nationales »<sup>1</sup>.*

Qu'elle concerne les régions ou les grandes entreprises, cette politique de contrats de plan nous paraît s'insérer dans une ligne d'action transformatrice qui se développe d'une manière originale depuis 1981 : le développement des relations contractuelles. Nous y reviendrons donc.

Comme, au total, elle en a rabattu, la gauche, avec la planification démocratique !

#### ENCADRÉ IV

##### *Les trois grands efforts prioritaires du IX<sup>e</sup> Plan*

[Retour à la table des encadrés](#)

##### 1. En faveur du système d'éducation et de formation (PPE 2)

- Une rénovation profonde du système éducatif visant à la fois à réduire les situations d'échecs et à promouvoir les formations technologiques :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 152.

- rénovation de tous les collèges d'ici la fin du Plan ;
- rénovation du premier cycle de l'enseignement supérieur ;
- rénovation et développement des enseignements techniques et professionnels ;
- programme important de formation des différents types de formateurs.

- Programmes spécifiques de qualification et d'insertion professionnelles, et amélioration des conditions d'insertion sociale et des conditions de vie des jeunes.

## 2. Pour la modernisation des activités industrielles énergétiques et commerciales

- Moderniser l'industrie grâce aux nouvelles technologies et à un effort d'épargne (PPE 1) :

- encourager la diffusion des nouvelles technologies dans les industries manufacturières, le BTP, l'artisanat ;
- favoriser l'émergence d'une offre compétitive pour les biens d'équipements avancés ;
- maîtriser les techniques nouvelles dans le secteur agro-alimentaire.

- Développer les industries de communication (PPE 4) avec un soutien à l'industrie des programmes, à la production audio-visuelle et à la diffusion Internationale des productions nationales.

- Réduire la dépendance énergétique (PPE 5) :
  - en rationalisant l'utilisation de l'énergie dans l'agro-alimentaire, l'industrie, l'habitat, les transports ;
  - en encourageant les énergies renouvelables (principalement dans l'habitat) ;
  - en soutenant la recherche développement et les productions industrielles nécessaires.

- Mieux vendre en France et à l'étranger (PPE 7) :
  - en mobilisant les hommes et en soutenant l'information des entreprises ;
  - en favorisant l'adaptation de l'offre ;
  - en adaptant les Instruments de l'exportation et en renforçant les points d'appui du commerce extérieur.

## 3. En faveur de la recherche et de l'innovation (PPE 3)

- Accroître l'effort de recherche développement et favoriser l'innovation, et d'abord dans les entreprises : la dépense nationale de

recherche développement, qui doit atteindre 2,5 % du PIB dès 1985, doit être exécutée pour trois cinquièmes dans les entreprises.

- Promouvoir la culture et l'information scientifiques et techniques.
- Favoriser l'innovation par la formation, des cadres d'abord, mais aussi des personnels des entreprises et des exploitants et salariés agricoles.

**Source :** *Rapport* annexé à la deuxième loi de Plan, *op. cit.*, 1<sup>ère</sup> partie.

Avait-elle visé trop haut, avant mai 1981 ? Quand elle voyait le plan s'élaborer par innombrables remontées à partir des entreprises, des communes et des quartiers ? Certainement oui. Quand, prise par la spirale de la surenchère idéologique, elle mettait en avant la « régulation globale par le plan ». Certainement oui.

Mais pour autant, fallait-il viser aussi bas et aussi plat après mai 1981. Fallait-il gommer les difficultés et les contradictions ? Fallait-il aplatir la perspective transformatrice ? Fallait-il s'engoncer dans les prudences, s'enfoncer dans les ouates de la prose administrative ?

La gauche avait beaucoup parlé et publié sur le plan et la planification. De Gaulle ne l'avait pas fait : mais au moins, lui, tenta-t-il de lui donner un contenu et une dynamique : celle d'une « ardente obligation ». La gauche, elle, la réduit à une espèce de garde-fou – qu'elle ne respectera même pas – pour les décisions budgétaires de la période couverte : 1984-1988.

## CHAPITRE V

---

### **Nationalisations : un « fer de lance » à finalités variables**

[Retour à la table des matières](#)

Jeudi 10 septembre 1981. Le *Quotidien de Paris* titre en pleine page : **La France est entrée hier en socialisme**. Sous ce titre grandiloquent, il présente les « mesures "historiques" du Conseil des ministres » : impôts sur la fortune et les gros revenus d'une part ; nationalisations industrielles et bancaires d'autre part.

Les nationalisations constituaient un élément central et crucial du programme de la gauche : par leur nature même, leur étendue et leur impact.

À droite une très intense campagne fut menée pour susciter un mouvement d'opinion contraire ; mais les quelques capitaines d'industries et banquiers de choc qui s'y attelèrent ne recueillirent qu'une adhésion, sans mobilisation, des cercles déjà convaincus. À gauche, et notamment entre le PC et le PS en 1977, mais aussi au sein du PS, de vives discussions avaient eu lieu sur le champ, la forme, les modalités. Au total beaucoup pensaient que le Président de la République, le gouvernement n'oseraient pas, sur ce terrain, aller jusqu'au bout.

Ils osèrent.

Avec prudence et détermination.

Ils auraient pu nationaliser, en force, « à la hussarde » : à coups d'ordonnances, pendant l'été. Cela aurait eu l'avantage d'assurer plus vite la maîtrise de ces groupes industriels et bancaires, qui devaient être des pièces

maîtresses dans la stratégie industrielle et économique de la gauche. Mais cela aurait risqué de multiplier maladroites et erreurs et de nourrir réactions et ripostes.

Ils auraient pu chercher à nationaliser à moindre coût en « tirant » sur le niveau ou les modalités de l'indemnisation. Mais cela aurait probablement entraîné la multiplication des mécontentements, des recours et des contentieux – nationaux ou internationaux.

La voie choisie – cohérente avec le slogan de la « force tranquille » – fut celle des procédures législatives normales, avec indemnités chèrement payées et donc dans le respect de la constitutionnalité nationale et des usages internationaux. L'inconvénient fut l'étirement des délais qui retarda la mise en œuvre de la politique industrielle. L'avantage fut une opération de nationalisation réussie : c'est-à-dire malgré son ampleur et ses effets tant nationaux qu'internationaux, largement acceptée par l'opinion publique et finalement aussi par les milieux concernés, en France comme à l'étranger.

## Une prudente détermination

[Retour à la table des matières](#)

Les « procédures législatives » furent considérablement allongées (voir encadré V), d'abord par l'attitude de l'opposition tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, et ensuite par la décision du Conseil constitutionnel : déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 23 septembre 1981, le premier projet de lois de nationalisation ne fut adopté que le 18 décembre ; saisi, le Conseil constitutionnel a censuré certaines modalités de nationalisations contenues dans le texte voté :

- l'exclusion du champ des nationalisations des banques à caractère coopératif ou mutualiste ;
- la possibilité reconnue aux administrateurs généraux ou aux conseils d'administration de céder des participations dans des filiales à l'étranger ;
- des règles de détermination de la valeur d'indemnisation pour les actionnaires <sup>1</sup> ;

Pour assurer la cohérence de la démarche, le gouvernement choisit de déposer un nouveau projet de loi et de le soumettre à nouveau aux votes

---

<sup>1</sup> J. Blanc et C. Brulé, *Les nationalisations françaises en 1982, Notes et études documentaires*, n<sup>os</sup> 4721.22, 20 juin 1983, Documentation française, p. 84-85.

successifs des deux chambres. Ce n'est donc qu'au 13 février 1982 – neuf mois après l'élection de François Mitterrand – que fut définitivement promulguée la nationalisation de :

- *5 groupes industriels* : la Compagnie générale d'électricité – CGE, la Compagnie Saint-Gobain, Pechiney-Ugine-Kuhlman – PUK, Rhône Poulenc, Thomson-Brandt.
- *2 compagnies financières* : la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie financière de Suez ;
- *39 banques*, qui ne seront en fait que 36, trois banques coopératives ou mutualistes pouvant finalement conserver leur statut après le vote d'une loi sur les sociétés coopératives de banque du 17 mai 1982 <sup>1</sup>.

Parallèlement, les deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor ont été nationalisés dès novembre 1981, lors du vote de la loi rectificative de Finances, par augmentation de leur capital et transformation des prêts antérieurs du FDES (Fonds de développement économique et social) en actions : ce qui a porté la part de l'État à 95 % de leur capital.

Des négociations ont été engagées :

- avec M. Marcel Dassault, qui, ayant déjà été nationalisé en 1936, réussit à assurer l'avenir de ses entreprises et de ses enfants, s'offrant le luxe de « faire don » à l'État de 26 % du capital de la société aéronautique Marcel Dassault ; l'État n'ayant plus qu'à racheter en bourse les 5 % qui lui manquaient pour s'assurer la majorité ;

- avec Matra, dont il fallut démêler le secteur « médias » de la branche « armements » ; le premier restant, à travers la société multimédias, aux actionnaires privés ; la seconde seule devant être nationalisée : l'indemnisation fixée lors du protocole d'accord du 18 octobre 1981 à 1 250 F par action fit l'objet, après décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982, d'un recours d'une association d'actionnaires et fut finalement portée à 1 800 F dans un nouveau protocole d'accord du 18 mars 1982 ;

- avec des groupes étrangers : Hoechst (RFA), pour porter la participation de l'État français dans Roussel Uclaf à 49, puis 50 % ; Honeywell Information System – HIS (USA) – qui, bénéficiant dans la négociation des clauses de l'accord passé en 1975, préféra ramener sa participation en-dessous de 20 % ; ITT à qui l'État racheta ses deux filiales de télécommunications, la Compagnie

---

<sup>1</sup> Loi de nationalisation du 11 février 1982, *Journal officiel* du 13 février 1982, et *Regards sur l'Actualité*, n° 79, mars 1982, Documentation française, p. 57-60.

générale de construction téléphonique (CGCT) et le Laboratoire central de télécommunications (LCT).

## ENCADRÉ V

### *Chronologie des nationalisations*

[Retour à la table des encadrés](#)

#### 1981

*9 juillet 1981* : Pierre Mauroy confirme devant l'Assemblée nationale que les nationalisations annoncées seront effectuées

#### Démarche générale

*Juillet-septembre* : préparation du premier projet de loi par le gouvernement.

*23 septembre* : dépôt du projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale.

#### Cas particuliers

*8 octobre* : accord entre l'État et Marcel Dassault : participation publique majoritaire dans la *Société aéronautique Marcel Dassault* (l'intéressé « faisant don » de 25 % du capital à l'État).

*12 octobre* : premier protocole d'accord avec Matra (les actionnaires privés de Matra) deviendront actionnaires de Multi-Médias qui reprendra le secteur médias » du groupe, et seront indemnisés pour la nationalisation de Matra réduit à sa branche « armements ».

*13-16 octobre* : discussion et adoption du projet de loi en première lecture par l'Assemblée nationale.

*27 octobre* : transmission au Sénat.

*24 novembre* : rejet du projet de loi par le Sénat.

*27 novembre* : nationalisation des deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor par le vote de la loi de finance rectificative.

*1-16 décembre* : deuxième lecture : adoption par l'Assemblée nationale. Rejet par le Sénat.

*18 décembre* : troisième lecture : adoption par l'Assemblée nationale, saisine du Conseil constitutionnel.

#### 1982

*16 janvier* : décision du Conseil constitutionnel rejetant un certain nombre de dispositions.

*17-20 janvier* : préparation du deuxième projet de loi par le gouvernement.

*25-28 janvier* : discussion et adoption par l'Assemblée nationale.

*29 janvier-4 février* : discussion et rejet par le



Sénat.

4 février : deuxième lecture, adoption par l'Assemblée nationale.

5 février : rejet par le Sénat ; troisième lecture : adoption par l'Assemblée nationale ; saisine du Conseil constitutionnel.

11 février : décision positive du Conseil constitutionnel.

### *Chronologie des nationalisations*

#### **Démarche générale**

#### **Cas particuliers**

**1982**

13 février promulgation au Journal Officiel de la loi du 11 février 1982 portant nationalisation de :

- 5 groupes industriels
- 2 compagnies financières
- 39 banques (moins 3 banques coopératives ou mutualistes)

17 février nomination des administrateurs généraux de ces groupes, compagnies et banques.

Décret Instituant la Caisse nationale de l'industrie (CNI) et la Caisse nationale des banques (CNB)

22 février : accord avec Hoechst pour amener la participation de l'État dans Roussel Uclaf à 49% puis 50%.

13 avril-14 mai : l'État rachète les actions de Matra (branche « armements »).

21 avril : contrôle public sur CII Honeywell Bull porté à 80% (la part d'Honeywell Information System étant ramené de 47% à 19.99%).

Avril-juillet : constitution des conseils d'administration.

Juillet-août : nomination des présidents « sur proposition » de ces conseils d'administration.

14 octobre : rachat par l'État à ITT de ses deux filiales françaises de télécommunications. CGCT et LTT.

27 octobre : projet de loi sur les transferts de propriétés d'entreprises entre le secteur public et le secteur privé.

Fin 1982-1<sup>er</sup> sem. 83 : échange des actions des entreprises et banques nationalisées contre des obligations de la CNI ou de la CNB.

**1983**

17 janvier : dépôt d'un projet de loi par le gouvernement sur la démocratisation du secteur public.

30 juin : adoption définitive de la loi de démocratisation.

*1<sup>er</sup> juillet* : saisine du Conseil constitutionnel qui déclarera trois dispositions non conformes à la constitution.  
*26 juillet* : promulgation de la loi de démocratisation du secteur public.  
*1<sup>er</sup> semestre 1984* : mise en place des nouveaux conseils d'administration (avec représentants élus des salariés) : « renomination » des présidents  
**Source** : J. Blanc et C. Brulé, *Les nationalisations françaises en 1982*. Notes et *Études documentaires*, n° 4721-22. 20 juin 1983. Documentation française et articles de presse.

## Une exceptionnelle ampleur

[Retour à la table des matières](#)

Au total, sont donc concernés par ce mouvement de nationalisation :

- 12 groupes ou compagnies industriels
- 2 compagnies financières
- 36 banques.

Le coût total de l'opération se monte à 47 milliards de francs, pour l'essentiel à la charge de l'État. Le remboursement de la dette obligataire s'opérera sur 15 ans, donc en 15 tranches d'environ 3 milliards de F. ; à quoi s'ajoute le service annuel des intérêts de cette dette : 3 milliards de F. pour un semestre de 1982, près de 7 milliards de F. pour l'année 1983. Au total une dizaine de milliards, les premières années, redistribués chaque année aux anciens actionnaires des groupes et banques nationalisés...

**Tableau II – Coût financier des nationalisations de 1982**[Retour à la table des tableaux](#)

Dette obligataire (remboursée par tranches sur 15 ans)	Milliards de F.
– Sociétés industrielles	18,5
– Banques cotées	10,9
– Banques non cotées	7,6
– Compagnies financières	10,2
	<b>47,2</b>
– À déduire, actions déjà détenues par des organismes du secteur public	3 à 4
<b>Total dette obligataire</b>	<b>43,2 à 44,2</b>
Autres opérations	
– Matra	1,4
– Filiales d'ITT	0,2
– Roussel Uclaf	0,8
– CII-Honeywell Bull <sup>1</sup>	1,0
<b>Total autres opérations</b>	<b>3,4</b>
<b>Total général</b>	<b>46,6 à 47,6</b>

1. Achat par la Compagnie des machines Bull.

Source : J. Blanc et C. Brulé, *op. cit.* p. 77-79.

C'est qu'il s'agit du plus fort « train » de nationalisations jamais réalisé en France.

Pour l'industrie, plus de 700 000 salariés concernés <sup>1</sup> un flux de chiffre d'affaires, en 1981, de 275 milliards de francs : à quoi correspondaient d'un côté 9 milliards de perte (principalement dans la sidérurgie) et de l'autre 2 milliards seulement de bénéfices.

Le poids du secteur public dans l'industrie en est considérablement accru : cet accroissement est particulièrement sensible dans l'ensemble des activités industrielles hors énergie ; cela est normal puisque le secteur énergétique, qui avait été largement concerné par les nationalisations de 1945-46, n'est pratiquement pas affecté cette fois-ci.

<sup>1</sup> Rappelons, pour garder la mesure des choses, que General Motors a plus de 400 000 salariés. Ford, IBM, Dupont de Nemours plus de 200 000 ; General Electric, US Steel, M, Daimler Benz, Siemens, Volkswagen, Unilever, Philips, BAT Industries, Toyota, plus de 100 000... Cf. MIR. DGI, *Le secteur public industriel en 1982, 1983*, p. 255-56.

**Tableau III – Importance des nationalisations de 1982**
[Retour à la table des tableaux](#)

	<b>Chiffre d'affaires hors taxes en 1981 milliards de F.</b>	<b>Résultats nets 1981 milliards de F.</b>	<b>Effectifs 1981 milliers</b>
<b>Groupes industriels</b>			
Pechiney-Ugine-Kuhlmann(PUK)	41,0	– 1,78	86
Rhône-Poulenc	30,2	– 0,33	89
Saint-Gobain	43,5	0,45	136
CGE	56,7	0,58	180
Thomson/Brandt	43,6	– 0,17	129
<b>Autres sociétés</b>			
Usinor	17,6	– 3,92	32
Sacilor	10,9	– 2,79	10
Dassault-Bréguet	12,4	0,29	16
Matra	4,5	0,26	5
Roussel-Uclaf	6,6	0,14	17
CII-Honeywell-Bull	7,3	0,45	21
	<b>Total du bilan en 1981 milliards de F.</b>	<b>Bénéfices nets 1981 milliards de F.</b>	<b>Effectifs 1981 milliers</b>
Cie Fin. de Paris et des Pays Bas	288,0	1,35	
Cie Fin. de Suez	327,9	0,96	
Crédit du Nord	46,2	0,08	10
CCF	71,0	0,10	7
CIC	60,0	0,12	5

**Sources :** J. Blanc et C. Brulé, *op. cit.*, p. 110– 115.

**Tableau IV – Place des groupes publics dans l'industrie avant et après nationalisation (sur la base de la configuration des groupes et des chiffres de 1980)**

[Retour à la table des tableaux](#)

Grandeur de référence	Activités industrielles énergie comprise (en % de l'industrie nationale)		Activités industrielles hors énergie	
	Avant nationalisation	Après	Avant nationalisation	Après
Ventes réalisées	17,2	29,4	8,9	24,3
Effectifs	11,0	22,2	6,4	18,3
Investissements	43,5	51,9	12,1	25,9

Source : J. Blanc et, C. Brulé, *op. cit.*, p. 122-127.

L'impact sectoriel des nationalisations de 1982 peut être ainsi résumé (voir [tableau VIII](#)) :

1. Une large majorité de secteurs sont peu concernés par les nationalisations de 1982 :

- soit qu'ils étaient déjà, pour l'essentiel, nationalisés (charbon, électricité, gaz) ;
- soit que, ayant déjà été en partie nationalisés, la situation a été maintenue (production de gaz naturel et de pétrole, construction automobile) ;
- soit que ces secteurs restent, pour l'essentiel, à l'écart des nationalisations : près de la moitié des secteurs.

2. Les nationalisations de 1982 transforment profondément une quinzaine de secteurs :

- les entreprises publiques deviennent prédominantes pour la construction aéronautique d'une part, les mines de fer, la sidérurgie et les métaux non ferreux d'autre part ;
- le poids des entreprises publiques devient important pour la chimie de base, le verre et l'électronique
- le secteur public se renforce dans la pharmacie ;

- enfin, le secteur public prend des positions appréciables pour l'électroménager, l'équipement industriel, le matériel électrique et le matériel de bureau.

Ainsi, les principaux secteurs concernés par les nationalisations de 1982 sont :

1. *Des secteurs de base*, traditionnels ou plus récents :

- sidérurgie, métallurgie (Usinor, Sacilor et Ugine Aciers du groupe PUK) ;
- chimie de base <sup>1</sup> (Rhône Poulenc, PUK)
- matériaux pour le bâtiment et la construction (Saint-Gobain) ;
- construction électromécanique (CGE, Thomson).

2. *Des secteurs de consommation* :

- pharmacie (Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc)
- électroménager, électronique grand public (Thomson).

3. *Des activités importantes dans la phase actuelle de mutation technologique* :

- métallurgie et matériaux spéciaux, y compris nucléaire (PUK, Saint-Gobain) ;
- électronique, informatique (CII Honeywell Bull, CGE, Thomson, Saint-Gobain) ;
- télécommunications (CGE, LCT, CGCT, Thomson, Matra) ;
- aéronautique (Dassault-Bréguet) ;
- le bâtiment et les travaux publics (avec des entreprises de CGE et de Saint-Gobain).

Finalement, les nationalisations industrielles peuvent être regroupées autour de deux grandes logiques : d'une part, elles étendent le contrôle public dans des secteurs de base, plus ou moins profondément mis en cause dans la crise actuelle (fer et sidérurgie, métaux non ferreux, chimie de base) ; d'autre part, elles concernent des secteurs modernes où les mutations en cours sont importantes et dont le développement sera décisif pour les prochaines décennies (construction aéronautique, électronique, informatique, télécommunications, chimie fine, pharmacie, et biotechnologies).

---

<sup>1</sup> Dans ce secteur existait, avant 1981, une entreprise publique, EMC, Entreprise Minière et Chimique, plus les activités de Charbonnage de France.

Sauvegarder et consolider les bases héritées du passé renforcer et promouvoir les activités d'avenir. La gauche française de 1982 reste, là, dans la lignée du Conseil national de la Résistance et de De Gaulle, et, au-delà, des saint-simoniens et de Colbert.

**Tableau V – Banques nationalisées en 1982**

[Retour à la table des tableaux](#)

<b>Banques nationalisées</b>	<b>Montant des dépôts <sup>1</sup> au 2 janvier 1981 en milliards de F.</b>
Crédit du Nord	22,450
Crédit commercial de France	18,456
Crédit industriel et commercial	14,878
Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel	11,883
Banque de Paris et des Pays-Bas	10,474
Société nancéienne de crédit industriel Varin-Bernier	7,927
Banque Worms	7,279
Banque Scalbert-Dupont	6,989
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine	6,712
Crédit industriel de l'Ouest	6,642
Société marseillaise de crédit	6,000
Banque de l'Indochine et de Suez	5,779
Banque de l'Union européenne	4,102
Société générale alsacienne de Banque	3,826
Banque Vernes et commerciale de Paris	3,707
Crédit chimique	3,393
Banque Rothschild	3,386
Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie	3,258
Banque Hervet	2,982
Banque de Bretagne	2,614
Banque corporative du bâtiment et des travaux publics	2,401
Crédit industriel de Normandie	2,320
Banque régionale de l'Ouest	2,268
Banque de La Hélin	2,218
Union de banques à Paris	2,215
Société bordelaise de crédit industriel et commercial	2,158
Société centrale de banque	1,559
Société séquanaise de banque	1,488
Banque régionale de l'Ain	1,421
Banque Chaix	1,279
Banque Tarneaud	1,200
Banque industrielle et mobilière privée	1,193
Sofinco-La Hélin	1,070
Monod française de Banque	1,046
Banque Odier Bungener Courvoisier	1,040
Banque Laydernier	1,020

1. Dépôts au nom de résidents en francs et devises, dans les banques inscrites sur la liste du Conseil national du crédit.

**Source :** *Regards sur l'actualité*, n° 79, spécial « Nationalisations », La Documentation Française, mars 1982, p. 42 et *Les nationalisations en 1982*, *op. cit.*, p. 23.

Pour le secteur bancaire, la nationalisation concerne les 36 banques privées françaises inscrites sur la liste du Conseil national du crédit, ayant plus de 1 000 milliards de francs de dépôts au 2 janvier 1981 : l'essentiel, si on considère à part le secteur coopératif et mutualiste <sup>1</sup>, des banques privées françaises.

La transformation est d'importance, puisqu'elle touche près de 30 % des dépôts bancaires français <sup>2</sup> : avant les nationalisations de 1982, les banques nationales représentaient environ 62 % des dépôts ; avec les nouvelles banques nationalisées, ce pourcentage passe à 92 % environ. Restent hors du secteur public environ 8 % des dépôts que représentent pour moitié les banques étrangères et pour moitié les petites banques privées et les banques du secteur coopératif et mutualiste.

Cependant, si on resitue dans le cadre de l'ensemble du système financier français, le mouvement de nationalisation de 1982 apparaît comme ne touchant que le dixième des dépôts reçus et entre le septième et le huitième des crédits accordés.

Donc les nationalisations des banques opérées en 1982 sont très importantes, puisque l'essentiel de ce qui restait des banques privées françaises est nationalisé. Mais elles ne bouleversent pas – loin de là – le système financier français, puisque la part du secteur public passe, pour les dépôts de 64 % à 74 % et pour les crédits accordés de 56 % à 69 %.

Enfin sont nationalisées deux *compagnies financières*, celle de Suez et celle de Paris et des Pays-Bas ; elles constituaient des places cruciales du capitalisme français <sup>3</sup> : et en ce sens, leur nationalisation constitue la mesure la plus nettement « anticapitaliste ».

Paribas avait d'importantes activités bancaires (Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Compagnie bancaire et son réseau bancaire à l'étranger <sup>4</sup>) des activités financières et dans les assurances ; elle avait aussi de

---

<sup>1</sup> Sur le problème posé par trois banques de ce secteur, voir *supra*.

<sup>2</sup> Dépôts dans les « banques inscrites ». Cf. *Les nationalisations de 1982*, *op. cit.*, p. 57.

<sup>3</sup> Voir Allard, Beaud, Bellon, Lévy, Liénard, *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France*, Seuil, 1978.

<sup>4</sup> En octobre 1981, le président de Paribas, P. Moussa, avait, pour limiter les effets de la nationalisation à venir, répondu aux attentes des partenaires étrangers du groupe : en deux jours, Paribas perdit le contrôle de ses deux filiales clés, suisse et belge, (cf. *L'Expansion* du 20 novembre 1981). Après de longues négociations – et après avoir « rassuré » les



nombreuses participations industrielles ou commerciales dont certaines majoritaires (notamment la Chapelle-Darblay), et avait tenté de prendre le contrôle, de Schneider SA, holding du groupe Schneider, en février 1981.

**Tableau VI – Ampleur des nationalisations des banques privées dans le cadre du système financier français (chiffre du 2 janvier 1981), en pourcentage**

[Retour à la table des tableaux](#)

	DÉPÔTS		CRÉDITS	
	Avant <sup>1</sup>	Après <sup>1</sup>	Avant <sup>1</sup>	Après <sup>1</sup>
<b>1. Secteur public dont</b>	<b>63,7</b>	<b>73,8</b>	<b>55,7</b>	<b>68,9</b>
État, secteur public et semi-public <sup>2</sup>	43,0	43,0	35,5	35,5
Banques nationales <sup>3</sup>	20,7	20,7	20,2	20,2
Banques nationalisées en 1982	–	10,1	–	13,2
<b>2. Secteur privé</b>				
Banques mutualistes <sup>4</sup>	22,2	22,2	18,3	18,3
Banques privées <sup>5</sup>	10,8	0,7	14,4	1,2
Banques étrangères	2,7	2,7	5,3	5,3
Divers <sup>6</sup>	0,6	0,6	6,3	6,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. Avant et après les nationalisations de 1982.
2. Trésor, CCP, Caisses d'épargne, CDC, Crédit foncier, Crédit national, Banque de France, BFCE, etc.
3. Y compris banques contrôlées directement ou indirectement par des banques nationales ou par des entreprises nationalisées.
4. Y compris banques inscrites contrôlées par des organismes mutualistes ou coopératifs.
5. Y compris banques contrôlées directement ou indirectement par des banques ou des groupes industriels.
6. Établissements financiers, SDR, etc.

Source : d'après *Les nationalisations de 1982, op. cit.*, p. 55 et 56.

Suez avait aussi une importante dimension bancaire (Indosuez, Crédit industriel et commercial, Monod française de banque et ses implantations à l'étranger), des activités financières, ainsi que dans les assurances et le financement spécialisé (Compagnie La Hénin); elle avait aussi des participations industrielles, et notamment des relations croisées avec Saint-Gobain Pont à Mousson.

---

partenaires étrangers de Paribas, le président du groupe nationalisé, J.-Y. Haberer a réussi à reconquérir la majorité dans la filiale suisse (cf. *Le Monde* du 11 mai 1984).

Mais ces deux compagnies financières étaient aussi au centre de deux réseaux particulièrement forts et denses de relations personnelles structurantes ; elles constituaient le lieu – à la fois aboutissement et moyen d'action – d'alliances de familles et de groupes. Et cela, évidemment, ne pouvait qu'échapper à la nationalisation, pour probablement se déplacer, s'adapter, se reconstituer et peut-être se développer sous une autre forme.

Près de 50 milliards de francs d'indemnisation à verser. Plusieurs centaines de milliers de salariés concernés. Les deux principales compagnies financières, les banques privées, des entreprises essentielles tant pour les secteurs de base que pour les industries de l'avenir. Même Si les assurances privées et nombre d'établissements financiers ont été laissés à l'écart, les nationalisations de 1982 correspondent pour l'essentiel à l'engagement du Programme commun de gouvernement de 1972 de franchir, « dès le début de la législature, un seuil minimum de nationalisations »<sup>1</sup>.

## Nationaliser... pourquoi ?

[Retour à la table des matières](#)

« Pour briser la domination du grand capital et mettre en œuvre une politique économique et sociale nouvelle »<sup>2</sup>, « pour limiter et circonscrire les bases monopolistes »<sup>3</sup> répondait le Programme Commun.

Et c'était effectivement bien là une vue commune du PC et du PS. Dès 1965, J. Duclos voyait dans les nationalisations un moyen « dans la lutte contre la domination des monopoles capitalistes »<sup>4</sup>. En décembre 1968, le manifeste de Champigny désignait clairement l'adversaire principal : les monopoles, l'énorme pouvoir concentré « entre les mains d'un petit groupe de monopolistes », l'État dont la politique « s'identifie aux intérêts généraux des monopoles », la « concentration monopoliste », le « régime des monopoles »<sup>5</sup>. Comme leurs méfaits s'étendent à de très larges secteurs de la société française, « les conditions mûrissent rapidement pour une action commerciale de toutes les couches atteintes ou menacées par les monopoles »<sup>6</sup> ; et une « politique sociale avancée » impliquera que soient prises les mesures permettant de « limiter progressivement et systématiquement l'emprise des monopoles sur

---

<sup>1</sup> Voir *Programme commun de gouvernement*, éd. Flammarion, 1972, p. 294.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 294.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 295.

<sup>4</sup> Cité in *Regards sur l'actualité*, mars 1982, p. 17.

<sup>5</sup> *Pour une démocratie avancée, pour une France socialiste*, Manifeste du Comité central du PCF, 5 et 6 décembre 1968, p. 27.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 27.

l'économie nationale (...). La première de ces mesures doit donc être la nationalisation des grandes banques et des branches d'industrie »<sup>1</sup>.

Cette inspiration se retrouve dans le programme du PC de 1971 : pour que les « principaux leviers économiques (...) soient retirés des mains d'une petite poignée de grands financiers », il faut d'abord réaliser la « nationalisation des secteurs-clés de l'économie ». « Ces nationalisations (...) atteindront les féodalités financières à la source de leur puissance et réduiront considérablement l'influence du capital monopolistique sur la vie du pays »<sup>2</sup>.

Le nouveau PS va abonder dans le même sens : « lorsque la propriété devient si importante, si dominatrice que ceux qui la possèdent détiennent par là un énorme pouvoir, il y a danger (...) C'est la raison pour laquelle le parti socialiste propose d'arracher aux monopoles l'instrument de leur pouvoir en transférant les grands moyens de production du secteur privé au secteur public »<sup>3</sup>. Et le projet socialiste n'hésitait pas – peut-être entraîné par un certain lyrisme – à aller plus loin : « Libérer les travailleurs de l'exploitation qu'ils subissent, libérer les consommateurs des normes et des prix que la loi du profit impose, libérer la puissance publique du diktat du grand capital, libérer enfin le marché du poids des entreprises qui exercent un monopole dans un secteur clef (...) Les nationalisations ont pour objet de répondre à ces exigences »<sup>4</sup>.

Ces différentes formulations reflètent l'intention commune, la volonté commune de la gauche de nationaliser : intention et volonté qui s'enracinent dans l'option fondamentale de la pensée socialiste pour l'appropriation collective des moyens de production. Mais immédiatement, cette option fondamentale se divise en deux : pour l'essentiel de la pensée socialiste du XIX<sup>e</sup> siècle et pour plusieurs courants encore vivaces aujourd'hui, il s'agit de l'appropriation par les travailleurs de « leurs » moyens de production ; pour quelques courants étatistes du XIX<sup>e</sup> siècle et pour de très larges secteurs du mouvement ouvrier aujourd'hui – même s'ils ne l'explicitent pas toujours – il s'agit de l'appropriation par l'État, avec, sous des formes qui peuvent varier, un rôle élargi dévolu aux organisations du monde du travail. Et pour tous, mais avec des degrés différents, il s'agit de disposer des outils d'une politique industrielle moderne.

Ainsi, dès l'origine, le projet commun de nationalisation est écartelé :

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>2</sup> *Changer le cap*, Ed. Sociales, 1971, p. 16.

<sup>3</sup> *Changer la vie*, Flammarion, 1972, p. 14.

<sup>4</sup> *Projet socialiste*, Club socialiste du livre, 1980, p. 13.

– entre les *conceptions étatiques* – rarement exprimées en tant que telles, car l'étatisme a mauvaise presse depuis 1968, mais qui sont au cœur des choix effectués, puisque l'État, le gouvernement auront à la fois la responsabilité et la maîtrise des groupes nationalisés – et les *conceptions autogestionnaires* – de plus en plus largement affirmées à gauche après 1968, puisque même le PC reprendra la formule, et particulièrement défendues par la CFDT <sup>1</sup> ;

– entre les positions du PC et de la CGT – pour qui tout ce qui renforce le pouvoir des organisations de la classe ouvrière (le PC et la CGT) est bon pour le socialisme, donc bon tout court – et les « réalistes » du PS qui s'en remettent à un gouvernement de gauche pour faire mieux ou autre chose que la droite, tout en ayant le souci de juguler la stratégie communiste des bastions ;

– entre les *modernistes*, d'une certaine manière néo-saint-simoniens – qui se préoccupent surtout de « l'organisation et la stratégie du secteur industriel » <sup>2</sup> et ceux que préoccupe surtout l'émergence de *nouveaux rapports sociaux* – et pour qui le gouvernement de gauche, à son arrivée au pouvoir devra « commencer par l'essentiel : définir collectivement un nouveau mode de vie autre que celui basé sur la production de marchandises en vue du profit. Définir et expérimenter de nouveaux rapports de travail basés sur le maximum de démocratie directe à la base, et le contrôle réel des délégués aux différents niveaux » <sup>3</sup>.

L'opposition, la contestation permettaient le foisonnement des conceptions, des projets et des rêves.

L'exercice du pouvoir est un efficace décanteur.

---

<sup>1</sup> La CFDT a réaffirmé son choix, pour les mesures structurelles, d'un « contenu porteur de transformations allant dans le sens du socialisme autogestionnaire » ce qui « conduit à penser que le contenu et les objectifs fixés aux nationalisations importent au moins autant que leur nombre », avec notamment le choix d'un nouveau type de développement, les droits et pouvoirs étendus ou nouveaux des travailleurs, la décentralisation réelle des pouvoirs. *Plate-Forme CFDT. Plan et nationalisations*. Montholon Services 1978, p. 11 et 90.

<sup>2</sup> Alain Boubilil, *Le socialisme industriel*, PUF, 1977, p. 4.

<sup>3</sup> Jacques Gallus, Philippe Brachet, *Les nationalisations*, Ed. du CERF, 1973, p. 82. Ce qui n'empêche évidemment pas de garder en tête l'autre préoccupation : ainsi Jacques Gallus verra dans la nationalisation « un des moyens privilégiés d'une nouvelle politique industrielle ». (Jacques Gallus, Bernard Soulage, *Les variables d'Austerlitz*, Flammarion, 1979, p. 174).

## Une brusque métamorphose

[Retour à la table des matières](#)

Certes au congrès de Valence, en octobre 1981, le PS est encore tout feu tout flamme : il voit dans les nationalisations qui vont être réalisées « la première pierre de la construction du socialisme en France »<sup>1</sup>. Humour noir, humour rose ? Humour involontaire en tout cas : comment ne pas penser aux précédentes avancées du socialisme en France, en 1946 ou en 1936, en 1924 ou en 1884... Et comment ne pas penser aux innombrables discours d'inauguration des premières pierres pour des bâtiments qui jamais ne virent le jour...

Pourtant, le Président de la République avait, dans le prolongement de ses déclarations de la campagne électorale, bien cadré les choses : « Plus d'un siècle et demi après le développement du capitalisme en France, les phénomènes d'accumulation et de concentration du capital, de la multinationalisation du capital dans le monde, me conduisent à considérer comme juste et nécessaire qu'un certain nombre d'entreprises devenues des monopoles ou tendant au monopole et fabriquant des produits nécessaires à la nation soient nationalisées, fassent corps avec la nation ; qu'elles ne disposent pas d'un pouvoir économique, et donc politique, qui leur permette de se prévaloir sur les décisions de l'intérêt général, et pas davantage, ayant aboli toute concurrence nationale au-dessous d'elles, d'être maîtresses du marché. Voilà une première déclaration. La deuxième est que – si je pense que ces nationalisations nous donneront les outils du siècle prochain et des vingt dernières années de celui-ci – si cela ne se faisait pas, loin d'être nationalisées, ces entreprises seraient rapidement internationalisées. Je refuse une division internationale du travail et de la production décidée loin de chez nous, obéissant à des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Nous ne sommes pas un pion sur l'échiquier des plus puissants que nous. Il faut que ce soit clair : les nationalisations sont, pour nous, une arme de défense de la production française<sup>2</sup>. »

À la fois mesures anti-monopolistes et arme de défense (économique) nationale. Le ministre de l'Industrie de l'époque avance d'un pas dans la précision : « L'enjeu est (...) de créer les conditions permettant de construire un outil industriel novateur capable de prendre l'offensive dans deux directions : le progrès technologique, facteur de progrès social, et le face à face avec les multinationales. Objectif ambitieux dont il est clair que seule la nation peut

---

<sup>1</sup> *Le poing et la rose*, novembre 1981, p. 14.

<sup>2</sup> Conférence de presse de François Mitterrand du 26 septembre 1981, cité in *Regards sur l'actualité*, mars 1982, p. 24.

l'accomplir. La nationalisation, c'est ainsi tout le contraire d'une France repliée sur elle-même, tournant le dos à l'histoire ou tentant d'en inverser le cours par des incantations. C'est prendre l'offensive »<sup>1</sup>. Outil majeur d'une politique industrielle nationale.

Le Premier ministre est encore plus explicite : « La politique de nationalisation a une finalité : donner à la France un surcroît de dynamisme industriel qui, jusqu'à présent, lui a fait défaut. Elle va, ce faisant, constituer le fer de lance de la grande politique industrielle que nous allons mettre en place<sup>2</sup>. » L'exposé des motifs du projet de loi de nationalisation parle de « forger un outil nouveau au service d'un grand projet de redressement économiques »<sup>3</sup>. Finalement se dégagent trois motivations majeures :

- « dynamisme de l'industrie »
- « maîtriser le crédit » ;
- « affirmer la démocratie »<sup>4</sup>.

Dès la loi votée, les administrateurs généraux des banques et des groupes industriels nationalisés sont nommés. Aussitôt, le ministre de l'économie écrit aux premiers et le ministre de l'Industrie aux seconds. Tous deux insistent sur le fait que l'administrateur général est « seul responsable » de l'entité qu'il dirige. Tous deux insistent sur l'exigence d'efficacité et de résultats. Et la lettre du ministre de l'Industrie insiste plus particulièrement sur la politique industrielle, dont la stratégie des entreprises nationalisées sera « une composante importante » ; avec trois objectifs principaux :

- la création d'emplois
- la modernisation de l'industrie par l'investissement
- le rayonnement de l'industrie française indissociable de son ouverture sur l'extérieur (voir [encadré](#)).

## ENCADRÉ VI

*La lettre de mission  
aux administrateurs généraux*<sup>1</sup>

[Retour à la table des encadrés](#)

---

<sup>1</sup> Article de P. Dreyfus, *Le Monde*, 14 octobre 1981.

<sup>2</sup> Discours de Pierre Mauroy devant les députés, cité dans *Le Matin*, 14 octobre 1981.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 25 septembre 1981.

<sup>4</sup> Rapport de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale (Assemblée nationale n° 456 du 6 octobre 1981).

*Vous êtes immédiatement, et jusqu'à la désignation du conseil d'administration, le seul responsable de votre groupe. Lorsque le conseil d'administration aura été désigné, vous serez, avec son concours, pleinement responsable de la gestion de l'entreprise. Votre autonomie sera entière et vous mettra en mesure de prendre les initiatives nécessaires au bon développement de votre groupe. Votre capacité d'entreprendre s'inscrira dans le respect des grandes orientations fixées par l'État.*

*Vous rechercherez d'abord l'efficacité économique par une amélioration continue de la compétitivité ; toute carence d'efficacité affecterait, en effet, l'ensemble de l'économie française. Les critères habituels de gestion des entreprises industrielles s'appliqueront intégralement à votre groupe : les différentes activités devront dégager un résultat d'exploitation suffisant pour assurer le développement de l'entreprise et la rentabilité des capitaux investis devra être normale. En outre, cette exigence de rentabilité s'inscrira dans des objectifs de développement à moyen et long terme grâce, notamment, à la formation du personnel, aux investissements ou à la recherche-développement.*

*La stratégie de votre entreprise s'insérera dans la politique industrielle du pays, dont elle sera une des composantes importantes. La nationalisation est, en effet, le moyen de donner une impulsion nouvelle à l'ensemble de nos activités productrices.*

Elle contribuera donc à la réalisation des *trois objectifs principaux* de politique industrielle du gouvernement, qui sont :

- *La création d'emplois*, en veillant à accroître le niveau de qualification, mais avec le souci d'organiser les relations du groupe avec les autres entreprises et les sous-traitants, afin de préserver leur identité et leurs capacités ;
- *La modernisation de l'industrie par l'investissement ;*
- *Le rayonnement durable de l'industrie française*, tant sur le marché international que sur le marché intérieur, par l'*innovation* et les progrès de la *compétitivité*.

L'importance de la dimension internationale dans les activités de votre groupe est liée à *l'ouverture, nécessaire et souhaitable, de l'industrie française sur l'extérieur*. Vous veillerez donc à préserver et développer cette dimension internationale comme condition essentielle de la compétitivité et du progrès technique. Dans ce domaine également,

les critères habituels de gestion et de concurrence des entreprises industrielles s'appliqueront intégralement à votre groupe dans ses activités hors de France.

Vous développerez des actions ayant valeur d'exemple en *matière sociale*, la nationalisation étant l'occasion de créer de nouvelles relations sociales. Le contenu, l'intérêt, les conditions et la sécurité du travail seront votre préoccupation constante de chef d'entreprise publique (...). L'effort de *formation professionnelle* sera accru pour permettre l'adaptation aux évolutions inévitables des technologies, que les hommes au travail doivent pouvoir maîtriser.

Vous aurez, bien naturellement, à mettre en œuvre de façon exemplaire toutes les dispositions légales qui permettent un progrès social et à développer une efficace *concertation avec les organisations représentatives du personnel* ; *l'entrée très prochaine de représentants du personnel au conseil d'administration de votre groupe créera de bonnes conditions pour que votre effort, tout de suite engagé, soit durablement prolongé. Vous allez maintenant élaborer un plan d'entreprise* dans l'esprit des recommandations qui précèdent ; vous aurez à me le présenter, afin d'établir une *convention pluri-annuelle* entre l'État et votre groupe...

1. Lettre du ministre de l'Industrie, février 1982.

**Source :** *Le nouvel économiste* du 8 mars 1982.

S'adressant aux membres du personnel des entreprises nationalisées, le ministre de l'Industrie, Pierre Dreyfus, souligne aussi la mission industrielle : « Votre entreprise doit devenir l'un des éléments essentiels de la relance de notre économie, du rétablissement de notre vie industrielle (...). C'est par le dynamisme de son développement, sans attendre de l'État le moindre privilège, en affrontant les risques de la concurrence qu'elle assurera le mieux son indépendance et permettra la réalisation d'un progrès social exemplaire ».

Ministre de la Recherche et de l'Industrie, Jean-Pierre Chevènement exaltera en termes forts le rôle, la responsabilité du secteur public : il doit être non seulement « un élément offensif dans la stratégie anti-crise », mais « le fer de lance de la mutation technologique de la France » ; il doit « donner l'élan » « pour sortir la France de l'ornière » et être un agent actif « de la relance de l'investissement productif ». « Nous devons construire des groupes dynamiques dans une France prospère et non des groupes prospères sur les décombres d'un pays désindustrialisé ». Pour cela, les groupes bénéficieront de l'autonomie de gestion, ce qui « ne signifie pas absence de critères de gestion. La France est et restera en économie ouverte. En dehors de ce choix, il n'y aurait que repli



stérile. Les entreprises nationales doivent gagner de l'argent. L'État n'est pas un collectionneur d'ardoises (...). La mauvaise gestion d'une entreprise publique doit être sanctionnée (...). Ce n'est pas faire preuve d'humanité que de tolérer des gaspillages ». Enfin les entreprises nationales doivent se lancer « dans la bataille de l'exportation et du commerce extérieur. C'est en gagnant cette bataille que nous gagnerons la guerre de l'emploi » <sup>1</sup>.

Ces grands axes, les présidents des entreprises nationalisées les avaient d'ores et déjà bien compris. En témoigne la corrosive interview accordée par Alain Gomez, patron de Thomson, à Bernard Lalanne quelques mois plus tôt : avec son style vigoureux, mais dont il maîtrise les outrances et les prudences, l'ancien fondateur du CERES ne coupe pas les cheveux en quatre : « En simplifiant, nous travaillons pour qu'il y ait plus à la sortie qu'à l'entrée : appelez ça profit, plus value, baisse de prix pour les consommateurs, augmentation du pouvoir d'achat pour les salariés... Nous sommes là pour créer de la plus value, c'est notre noblesse. L'affectation de cette plus value, elle, appartient à l'actionnaire. S'il souhaite toucher des dividendes (...). Mon boulot à moi, c'est de faire sortir de la plus-value, cela implique des ordres, et des ordres de service (...) Être « de gauche » c'est avoir une certaine idée de la répartition de la richesse nationale. Cela n'a rien à voir avec les techniques à mettre en œuvre pour produire cette richesse » <sup>2</sup>.

De la première pierre du socialisme aux objectifs de politique industrielle et à la nécessité de produire de la plus value : là encore, quelle évolution, quelle métamorphose en quelques mois.

Le Président de la République le dira avec quelque retentissement pour le 3<sup>e</sup> anniversaire de son élection : c'est bien de mettre en place une « économie mixte » qu'il s'agit <sup>3</sup>. Le Premier ministre Pierre Mauroy l'avait déjà souligné : avec la décentralisation, avec l'avancée sociale, la troisième réalisation consisterait à instaurer « une société d'économie mixte avec un secteur privé et un secteur public ; c'est ce que nous avons fait avec les nationalisations » <sup>4</sup>. Et tous les ministres de l'Industrie, depuis P. Dreyfus, ont souligné l'importance du secteur privé et de la nécessaire « solidarité entre le secteur public et le secteur privé. Ils ne peuvent progresser qu'ensemble. La France doit marcher sur deux jambes. Le modèle français que nous sommes en train de construire repose à la fois sur une impulsion publique vigoureuse et sur le développement

---

<sup>1</sup> Discours de J.-P. Chevènement, ministre de la Recherche et de l'industrie devant les présidents des entreprises nationales industrielles et des organismes publics de recherche, 31 août 1982.

<sup>2</sup> *L'Expansion*, 21 mai 1982.

<sup>3</sup> Interview à *Libération*, 10 mai 1984.

<sup>4</sup> Club de la presse d'Europe 1 du 5 septembre 1982, *Le Monde*, 7 septembre 1982.

des initiatives décentralisées, notamment celles des entreprises du secteur privé »<sup>1</sup>.

C'est clair. C'est compréhensible.

Mais pour en arriver à élargir le secteur public d'une économie française qui était déjà mixte, fallait-il raviver les grands espoirs du socialisme et surenchérir à propos de la « rupture avec le socialisme » ? Car tout de même, il a été brutal le dérapage qui conduit de la « rupture avec le capitalisme » (*Projet socialiste*, 1980) à « l'économie mixte » qui s'impose en 1982.

Un dérapage difficile à suivre pour beaucoup d'électeurs, de sympathisants et de militants. Un dérapage dont on peut se demander s'il a été ou non contrôlé. Un dérapage qui a sans doute répondu aux deux nécessités :

- celle d'en rabattre sur les « déclarations verbales » et les illusions lyriques qui avaient fleuri dans la gauche, et surtout au PS de 1972 à 1981 ;
- celle – les nécessités du pouvoir faisant loi – de regarder enfin en face la réalité économique et sociale et donc de constater l'extrême étroitesse des marges de choix pour un gouvernement de gauche.

Car dès lors que nous ne savons pas ce qu'est une manière socialiste de produire, nous n'avons le choix, pour les grandes industries modernes qu'entre deux voies : capitaliste et étatiste. Dès lors que l'économie française est prise dans la tempête de la crise internationale, l'urgence apparaît vite de consolider, de reconstituer ou de renforcer le « socle industriel national ». Et dès lors qu'on se méfie des risques de bureaucratisation, sclérose, d'inefficacité des entreprises étatisées, il reste à leur imposer les règles des entreprises privées : rentabilité, avec le critère du profit et le stimulant de la concurrence internationale...

C'est ainsi que des nationalisations, préconisées au nom de la rupture avec le capitalisme et de la lutte contre les monopoles, étant devenues principalement les outils d'une politique industrielle nationale, ont été soumises à des règles de fonctionnement qui diffèrent bien peu de la logique capitaliste avec laquelle on avait prétendu rompre...

Et finalement, c'est bien là le sens profond des nationalisations de 1981 : face à l'affaiblissement industriel des précédentes années, face à l'accentuation de la dépendance extérieure, face à la menace d'un déclin que les transformations de la crise mondiale risque de précipiter, la gauche a renoué

---

<sup>1</sup> J.-P. Chevènement, discours cité du 31 août 1982.

avec les traditions colbertistes, saint-simoniennes et gaulliennes : elle a doté la France d'un ensemble industriel, bancaire et financier national, qui doit constituer un atout majeur dans la politique de modernisation et de développement industriel et technologique dont la nécessité éclatait.

Pour un socialiste soucieux de cohérence et de réalisme, ce n'est évidemment pas l'abandon d'objectifs illusoires ou de slogans outrés qui inquiète ; c'est que la focalisation sur l'objectif de modernisation s'est opérée d'une manière telle que sont tombées dans les oubliettes les préoccupations de solidarité, des transformations sociales, d'avancées démocratiques, qui sont la substance – et l'honneur – de la gauche.

## *Propos d'étape 2*

[Retour à la table des matières](#)

*Avant 1981, la « rupture avec le capitalisme » ; depuis 1982, l'économie mixte, avec l'éloge de l'entreprise et de ceux qui entreprennent. Avant 1981, la régulation globale par le plan ; depuis 1982, les vertus du marché et les exigences de la compétitivité. Avant 1981, les nationalisations devaient permettre d'impulser une nouvelle logique économique ; depuis 1982, elles ont pour mission d'en remonter aux entreprises privées. Avant 1981, vivre mieux, changer la vie ; après 1982, produire mieux pour exporter plus. Avant 1981, la relance, le relèvement du pouvoir d'achat ; après 1982, le coup de frein sur les salaires et l'austérité.*

*En quelques semestres, un véritable basculement avec, chez ceux qui avaient fait confiance ou espéré, une gamme mêlée de réactions : déception, incompréhension, désaffection, colère...*

*Il faudrait sans doute faire la part de l'électoralisme et de cette perversion de la démocratie qu'est la tentation démagogique. Mais ce ne fut pas – au moins pour la génération des trente-quarante ans – sous la forme du calcul froid et de la volonté systématique de tromper. Ce fut – et il n'est pas sûr que ce soit moins grave – une sorte d'auto-intoxication collective d'une génération de militants, de techniciens, d'intellectuels, de statocrates, grandie dans les lustres de la croissance facile, éblouie par 1968, révoltée, indignée, heurtée par l'exploitation et les méfaits du taylorisme, par les gaspillages et les injustices, par les excès de l'urbanisme, les menaces nucléaires, les pollutions.*

*Tel fut le terreau où fleurirent les idées de l'après 1968 – qui aujourd'hui apparaissent comme les illusions de l'avant 1981.*

*Il faudrait aussi faire la part de la période : dans la seconde moitié des années soixante, la crise commence à sourdre, souterraine, encore incertaine <sup>1</sup> ; elle éclate, en chapelet, dans les années soixante-dix, révélant combien était minée la prospérité antérieure : crise en dollar, crise pétrolière, crise industrielle, crise du système monétaire international, inflation,*

---

<sup>1</sup> Sur notre analyse de la crise en cours, voir notre *Histoire du capitalisme*, op. cit., p. 289.

*chômage, endettement, dépendance alimentaire. Et dans le début des années quatre-vingt, elle se durcit : balayé le rêve, dissipées les brumes de l'incertitude. Le paysage soudain se révèle, dur, âpre, hostile <sup>1</sup>.*

*Ce n'est pas l'horizon rose d'un socialisme fraternel ; ce ne sont pas les verts champêtres de la convivialité ; ce n'est pas le rituel marathon d'un compromis social à ravauder. C'est un paysage de guerre : guerres économiques, industrielles, technologiques, monétaires ; guerres qui touchent à l'agriculture et à l'alimentation comme aux loisirs, aux informations, aux connaissances, aux cultures et donc à l'essence même des peuples et des nations ; guerres confuses où s'emmêlent les affrontements des États, des nations, des classes, des races, des cultures et des religions ; guerres sociales et nationales, technologiques, idéologiques, économiques, sur fond de ventes d'armes, de conflits localisés et de l'insoutenable terreur du déferlement nucléaire.*

*Dans ce contexte se dessine, pour la société française, l'alternative, jusqu-là ignorée, entre le déclin et l'effort. Un déclin déjà amorcé : car la pente est raide ; le rocher d'un appareil industriel vieilli se révèle friable, et la caillasse sèche et compacte des intérêts catégoriels instable ; et alors que d'autres formations sociales ont trouvé des voies de renouveau industriel et technologique, la société française est tentée de s'asseoir et de surseoir. Car l'effort nécessaire apparaît non seulement important, exigeant, mais aussi incertain, risqué : faut-il s'avancer sur tous les fronts ou privilégier quelques axes ? Faut-il avancer seul ou nouer des alliances ?*

*Généreuse ou partageuse, ambitieuse ou maternante, la gauche avait rêvé d'une croissance mieux maîtrisée, mieux orientée, plus conviviale. Mais ce n'est pas la croissance, c'est la crise, la crise dans une phase durcie, qu'elle doit prendre en charge.*

*Dans ses rêves, ses promesses, ses projets, éclos dans l'opposition, au grand air de la croissance, la gauche avait pu explorer toutes les dimensions du possible. Au pouvoir, à l'action, dans ses réalisations, elle se trouve empêtrée dans le boyau obscur, étroit et incertain de la crise à assumer : un boyau enserré de contraintes contraires, parsemé d'obstacles et d'embûches, véritable labyrinthe où chaque choix peut déboucher sur du mieux ou du pire, ou ramener au point de départ.*

---

<sup>1</sup> Cette crise, à gauche, beaucoup l'avaient analysée comme crise structurelle profonde, notamment, Y. Fitt, A. Farhi, J.-P. Vigier, *La crise de l'impérialisme et la troisième guerre mondiale*, Maspero, 1976 ; R. Boyer, J. Mistral, *Accumulation, inflation, crise*, PUF, 1978 ; A. Granou, Y. Baron, B. Billaudot, *Croissance et crise*, Maspero, 1979 ; J.-H. Lorenzi, O. Pastré, J. Toledano, *La crise du XX<sup>e</sup> siècle*, Economica, 1980 ; D. Clerc, A. Lipietz, J. Satre-Buisson, *La crise*, Syros, 1983... Mais elle n'a pas été intégrée dans la stratégie des responsables politiques de la gauche.

## CHAPITRE VI

---

### De l'anticapitalisme à l'économie mixte

[Retour à la table des matières](#)

Chacun maintenant le reconnaît : la gauche a d'abord été prise au piège de la dépendance extérieure.

Un surcroît de consommation suscite une progression proportionnellement plus marquée des importations. Et une reprise de l'activité, à travers les achats d'énergie, de machines, de pièces ou de composants et de biens de consommation, pèse aussi en premier sur les importations.

Dès lors qu'il y a nécessité inéluctable d'importer, les solutions traditionnelles, protectionnisme ou dévaluationnisme, se révèlent inefficaces et coûteuses<sup>1</sup>. En outre un protectionnisme officiel et affiché ne pourrait, à l'extérieur, que donner lieu à des ripostes et, à l'intérieur, encourager l'attentisme et renforcer les rigidités. Dès lors les deux seules issues sont, d'un côté l'amointrissement de la dépendance extérieure et, de l'autre, l'amélioration de l'insertion dans le marché mondial.

L'atténuation de la dépendance extérieure passe par une meilleure maîtrise de nos besoins en énergie et en produits de base ; par le « remaillage » de notre tissu industriel ; par la reconstitution ou la mise en place de productions clés en matière de biens d'équipement, de produits de consommation élaborés, avec notamment l'enjeu crucial des nouvelles technologies.

---

<sup>1</sup> Voir *infra*.

L'amélioration de l'insertion dans le marché mondial passe à la fois par une élévation de la productivité, de l'efficacité au niveau de l'ensemble du système productif national, par le renforcement d'une spécialisation fondée sur le développement et la modernisation de certaines activités productives et par l'accentuation des capacités de vente à l'étranger.

Loin d'être exclusives, ces deux issues sont complémentaires : mais l'une et l'autre impliquent des efforts en matière d'investissement, de recherche, de formation – fondements de la modernisation et du développement des activités porteuses. Donc d'une part l'une et l'autre passent par un effort préalable – et qui peut prendre plusieurs années avant de porter ses fruits. Et d'autre part cet effort passe soit à travers l'entreprise privée – petite ou grande, nationale ou multinationale – soit à travers l'entreprise publique – qu'elle soit plutôt en charge d'un service public ou d'un monopole national ou plutôt insérée dans une logique concurrentielle.

*Dans les deux cas, la gauche au pouvoir est prise entre la logique du profit et celle de la volonté d'État, entre marché et dirigisme, et, plus largement, entre capitalisme et étatsisme.*

Rien de bien terrible là-dedans, jugeront beaucoup. Rien certes, si ce n'est ceci : c'est que de tradition, de fondation pourrait-on dire, la gauche s'oppose au capitalisme et annonce, promet, non pas l'étatsisme, mais... le socialisme.

## **Socialisme, capitalisme et étatsisme**

[Retour à la table des matières](#)

Les socialistes, la gauche, annoncent le socialisme : une société radicalement différente, solidaire, fraternelle, conviviale, assurant l'épanouissement de « tout l'homme et tous les hommes »<sup>1</sup>, et où « le libre développement de chacun » serait « la condition du libre développement de tous »<sup>2</sup> ; cette perspective a nourri d'espoir les luttes anticapitalistes et animé le mouvement ouvrier, et plus largement le mouvement socialiste dans ses différentes composantes.

Vision entière, vision réveillée par 1968 et vivace tout au long des années soixante-dix ; vision ambitieuse, utopique au sens fort : « Le socialisme, c'est la fin du règne de la marchandise, c'est-à-dire la suppression du marché, l'appropriation sociale de tous les moyens de production, l'autogestion de

---

<sup>1</sup> Pour reprendre l'expression de François Perroux, parlant dans les années soixante du développement tel qu'on pouvait l'espérer.

<sup>2</sup> Pour reprendre la formule de Marx et Engels, in *Le manifeste du parti communiste*, 1848.

toutes les organisations, la décentralisation des institutions politiques, la suppression de la division du travail » <sup>1</sup>.

Mais dans le bouquet des croyances et des rêves que nourrissaient les socialistes de XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire a montré combien était simpliste l'espoir qu'une fois les entreprises arrachées à leurs propriétaires privés, les travailleurs sauraient tout « naturellement » trouver une autre logique de production ; qu'ils sauraient se coordonner, coopérer pour mettre les moyens de production qu'ils auraient sous leur contrôle au service des besoins de toute la population et notamment des plus nécessiteux ; qu'ils sauraient à travers leur « libre association » assurer la satisfaction des besoins sociaux essentiels. En un mot qu'ils sauraient inventer une manière socialiste de produire.

Or partout où le capitalisme a été rejeté, partout où, au nom du socialisme, les moyens de production ont été collectivisés, c'est l'État qui a pris en main l'organisation de la production, de la distribution, de l'investissement <sup>2</sup>. Il y a bien eu les coopératives, les soviets, les commissions ouvrières ; mais nulle part un système d'autogestion généralisée n'a été inventé ni ne s'est imposé. L'État, avec un degré plus ou moins important de décentralisation, a pris en charge les principaux choix, les principales décisions : niveau et points d'application du prélèvement en vue de l'accumulation, lignes prioritaires d'accumulation et de développement, mode de répartition des biens de consommation.

Et derrière l'État : la statocratie ; une couche sociale qui se constitue autour de l'appareil d'État (et du parti qui en est souvent comme le « système nerveux ») et s'organise, se transforme en classe dirigeante.

Ainsi, dans la période actuelle, même si l'on continue à parler de socialisme, de société socialiste, deux grandes formes sociales, deux logiques sont prédominantes, coexistant dans le monde et parfois dans un même pays : le capitalisme et l'étatisme.

La *société capitaliste* est structurée, animée, mise en mouvement par la logique de la production capitaliste : production de marchandises – donc valeurs d'échange et valeurs d'usage – mais de marchandises porteuses d'une « valeur en plus », d'une plus-value qui se concrétise notamment dans les profits. Elle est fondamentalement caractérisée par la salarisation (vente de la force de travail) et la séparation entre les travailleurs et leurs moyens de production. La valeur en plus, la plus-value dégagée l'est dans le processus même de la production ; et elle vient nourrir une logique d'accumulation et de

---

<sup>1</sup> Jacques Attali, « La mort des mots », *Nouvel Observateur*, 25 septembre 1978.

<sup>2</sup> Sur l'analyse de ce phénomène, voir Michel Beaud, *Le socialisme à l'épreuve de l'histoire*, *op. cit.*, chap. 6 et 7.



reproduction élargie, donc l'élargissement de la sphère de la marchandise, de croissance, de recherche de nouveaux marchés ; elle nourrit donc aussi une logique de saturation, de blocages et de crise.

Les thuriféraires du capitalisme n'en voient que les aspects positifs : la forte croissance des productions qui a permis de fortes améliorations du niveau de vie ; les rapides novations scientifiques et techniques, le développement des marchés et des échanges... Ses adversaires le réduisent souvent à ses seuls aspects néfastes : exploitation des travailleurs, avec parfois des conditions de travail intolérables, gaspillage des ressources, gâchis et crise...

Mais on ne peut pas comprendre les transformations et la capacité d'adaptation des sociétés capitalistes si l'on ne prend pas en compte les deux visages du système : exploitation / destruction / pollution d'un côté, production massive de marchandise / création / novation de l'autre. La question, ici, n'est pas de chercher à dégager un point de vue « équilibré » ; il est de proposer une « grille de lecture » qui permette de rendre compte du complexe, et par exemple :

- de comprendre comment les classes ouvrières de nombreux pays capitalistes, après avoir combattu ce système, ont fini par accepter le compromis – fordiste ou social-démocrate – qui le consolidait ;
- de mesurer combien l'idée forte du PS, « rupture avec le capitalisme », relevait d'une conception manichéenne qui ne voyait que l'aspect « maléfique » du système.

Cette double dimension du capitalisme, que Marx avait plusieurs fois constatée, nous était fortement apparue au terme de notre effort pour saisir la trajectoire du capitalisme dans l'histoire <sup>1</sup> : avec la remarquable créativité de ce système qui en quelques siècles fait passer des métiers mécaniques mus par l'eau courante ou la vapeur aux robots industriels capables de réaliser une suite d'opérations complexes, de l'imprimerie à la télétransmission, de la découverte de l'Amérique à l'exploration de l'espace. Avec aussi sa terrible capacité destructrice : destruction du mode de vie rural traditionnel et prolétarianisation des paysans pauvres, en Angleterre d'abord ; utilisation gaspilleuse de ressources non renouvelables, charbon, pétrole, minerais ; dégradation de l'environnement et des cycles biologiques terrestres, notamment à travers la pollution de l'air et de l'eau ; risques de dommages qui pèseront pendant des générations avec le nucléaire ; utilisation sans frein de la force de travail – musculaire ou nerveuse – épuisement, usure précoce des hommes, accidents...

---

<sup>1</sup> M. Beaud, *Histoire du capitalisme*, op. cit.

Donc à la fois, création et destruction : des ressources, des hommes, des paysages. Et création/destruction, aussi, des sociétés. Aux XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles, les fabriques qui ruinent les artisans ; au XIX<sup>e</sup> siècle, le développement des usines, des villes, de l'industrie qui fait reculer l'agriculture et le mode de vie rurale ; et depuis le début du siècle, le taylorisme et le fordisme qui arrachent aux travailleurs de la production leur savoir et leur capacité d'initiative ; et aujourd'hui, l'informatique, la robotique qui déstabilisent des secteurs entiers. Et aujourd'hui encore, le développement de la production pour l'exportation et l'afflux vers les villes qui déstructurent la production vivrière dans trop de pays du tiers-monde ; et dans le grand affrontement qui s'intensifie à l'échelle du monde, le développement de certaines industries dans le tiers-monde met en péril des entreprises des pays capitalistes développés ; et la modernisation, la mise en œuvre des nouvelles technologies dans ces pays met en porte-à-faux l'effort d'industrialisation accompli dans des pays du sud, pays où les petits producteurs prolétariés se comptent par millions et où s'opère une nouvelle vague d'industrialisation capitaliste et étatiste.

Mais le capitalisme, s'il s'étend en détruisant les autres modes et formes de production, peut aussi se les soumettre et les intégrer dans sa dynamique de production et de vente. Soumission « formelle », où un fabriquant fait travailler pour lui des artisans qui continuent à produire avec des techniques traditionnelles (comme dans l'Angleterre aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, et comme dans certains pays du tiers-monde aujourd'hui). Soumission « indirecte », où des petits producteurs « indépendants » travaillent en fait comme « sous-traitants », comme « quasi-salariés » pour une entreprise ou un groupe (agriculteurs modernisés, par exemple, pris dans l'engrenage de l'endettement, de l'achat obligé de moyens de production, et de l'écoulement dépendant des productions réalisées)<sup>1</sup>. Et désormais ces formes de production dominées ne se reproduisent plus sous leur forme spécifique, mais sous des formes hybrides où interfère la prédominance de la logique capitaliste.

Enfin, depuis cinq siècles, le capitalisme s'est essentiellement développé à partir de bases nationales, et en s'appuyant, sous des formes diverses, sur l'appareil d'État, et pendant la même période la production capitaliste s'est développée tantôt en s'opposant à la production étatique, tantôt en s'appuyant sur elle : manufactures royales ouvrant la voie à la prospérité des manufactures privées ; prise en charge par l'État des infrastructures (ports, canaux, plus tard chemins de fer, aéroports) ; secteurs non rentables ou en difficulté laissés à l'État...

---

<sup>1</sup> Voir K. Marx, *Chapitre inédit du capital* (1863-66) UGE 10/18, p. 191, ainsi que les travaux menés par Claude Faure et Kostas Vergopoulos au département d'économie politique de l'université de Paris VIII depuis 1970.

Avec quelque systématisme, Marx voyait le capitalisme œuvrer à sa propre perte par l'accumulation croissante de la richesse à un pôle et de la misère à l'autre. Or, le capitalisme a fait preuve d'une étonnante faculté d'adaptation et de diversification : diversification des techniques, des modes d'organisation de la production, des produits et des besoins eux-mêmes ; diversification des classes et couches sociales dans les sociétés où domine le capitalisme, à quoi s'ajoute son jeu, à l'échelle internationale, sur l'extrême diversité des situations nationales et locales.

Marx, avec beaucoup de socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle, voyait dans le capitalisme la dernière société de classes : « À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses oppositions de classes, surgit une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous »<sup>1</sup> ; mais partout où le capitalisme a été réduit ou aboli depuis 1917, c'est la logique étatique qui s'est développée et non la « libre association des travailleurs ».

Si la *production étatique* fonctionne depuis plusieurs décennies comme production dominante dans les pays se réclamant du socialisme, elle n'a encore fonctionné à l'échelle mondiale qu'en position seconde, si ce n'est subsidiaire. C'est dire qu'elle n'a sans doute pas développé toutes ses potentialités, et qu'il est aussi difficile de déceler dans la réalité sociale actuelle la spécificité globale de la production étatique, qu'il l'était au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle de saisir les caractéristiques du capitalisme. Essayons donc de la cerner.

À un certain niveau, la production étatique apparaît sous deux formes distinctes :

– soit la production, sous direction étatique, de marchandises individualisables, et qui viennent concourir sur des marchés avec des produits analogues provenant d'autres modes de production (c'est le cas des productions des entreprises publiques, avec, par exemple, les automobiles ou les camions produits par le groupe public Renault) ;

– soit la production, dans le cadre étatique, de biens collectifs, de services publics ou collectifs, qui se situent hors marché, soit qu'il y ait libre accès et gratuité, soit qu'existent des procédures extra-marchandes de réglementation de l'accès ou d'affectation : défense nationale, police, santé publique, éducation nationale, service public d'information, etc.

Mais en fait la distinction n'est pas aussi claire qu'il pourrait à première vue le paraître. D'abord aucun domaine n'est « par nature » du ressort étatique : que ce soit pour la santé, l'enseignement, l'information, coexistent effectivement

---

<sup>1</sup> K. Marx et F. Engels, *Le manifeste du Parti communiste*, 1848.

des formes publiques, des formes capitalistes et des formes marchandes simples ; mais on pourrait dire la même chose pour le maintien de l'ordre, l'armée ou la conquête spatiale. Ensuite un service public (transport, santé, éducation) peut très bien être assuré alors que sont maintenues des formes marchandes : ainsi, en France, les PTT, la SNCF assurent le service public, tout en faisant payer leurs prestations.

C'est donc à un autre niveau qu'il faut chercher la spécificité de la production étatique. Sur ce point, où notre réflexion est en cours, nous avancerons l'hypothèse suivante : Il y a production étatique dès lors qu'une collectivité nationale, normalement à travers son appareil d'État, décide de contrôler et si nécessaire de prendre en charge une activité donnée (défense nationale ou sécurité publique, santé ou éducation, mais aussi production de telle forme d'énergie ou de tel produit industriel, infrastructure de transport ou forme spécifique de transport, etc.) de manière à lui assurer une certaine autonomie dans le cadre national (autonomie tant à l'égard du reste du monde qu'en regard des règles ou critères de rentabilité) et/ou un certain niveau de développement, de qualité, de continuité.

Par rapport à ce choix fondamental, les formes peuvent varier : prise en charge par l'appareil d'État, entreprise nationale contrôlée à 100 % ou entreprise à majorité de contrôle public ; service collectif non payant, service collectif ou public faisant l'objet de contributions forfaitaires (redevance télé) ou de paiements pour chaque prestation (billets de chemin de fer) ; la prise en charge publique peut être totale (défense nationale) ou quasi-totale (enseignement et santé publique) ou ne porter que sur les déficits enregistrés ou potentiels (charbonnages, sidérurgie, SNCF ...)

Mais dès lors que ce choix fondamental est effectué, un basculement important intervient dans la logique de la production : la rentabilité devient un mobile, et même un élément de référence secondaire, puisque le développement, la continuité et la qualité sont devenus primordiaux ; en même temps cette « activité privilégiée » échappe, plus ou moins complètement, à la pression et en tous cas au verdict de la concurrence – ce qui peut conduire soit à l'enfermement routinier, soit à de nouvelles dynamiques de créativité ; enfin, les travailleurs de ces activités, dans la mesure où ils ont à concrétiser le choix national de développement, de continuité et de qualité, sont amenés à négocier et souvent à obtenir des avantages spécifiques, notamment en matière de sécurité d'emploi, de condition et de charge de travail : leur condition se différencie du salariat pour s'inscrire de plus en plus dans la logique de ce que

l'on pourrait appeler le « statariat », c'est-à-dire, non seulement de l'emploi garanti, mais de la prise en charge par l'État des besoins de chacun <sup>1</sup>.

Ainsi, par-delà la diversité des formes, *la logique de la production étatique* nous paraît résider essentiellement dans la *décision de la collectivité nationale* (à travers son appareil d'État central, régional ou local) *de prendre en charge en totalité ou en partie une activité de manière à assurer son développement, sa continuité et/ou sa qualité* ; elle fait passer en second rang le critère de la rentabilité et permet aux travailleurs concernés d'obtenir un statut « statarial », à la fois employés ou ouvriers de l'État rémunérés par l'État, au service de l'État et pris en charge par lui.

Mais la production étatique se développe actuellement dans un contexte où prédomine la production capitaliste : une production capitaliste entraînée par l'activité de très grands groupes œuvrant à l'échelle de la planète et dont la logique de croissance, d'expansion marchande, de compétitivité et de crise se développe dans le monde entier. Dès lors la production étatique nationale risque de plus en plus d'être mise en cause ou en porte-à-faux sous sa pression. Mais à l'inverse, la production étatique nationale peut apparaître comme le seul moyen de sauvegarder des activités – jusque-là marchandes ou capitalistes – nationales prises, et risquant d'être balayées, dans la tempête de la compétition internationale et de la crise mondiale.

## Capitalisme ou étatsisme ?

[Retour à la table des matières](#)

Le deuxième « squeeze », le squeeze fondamental, dans lequel, après tant d'autres, est prise la gauche française, réside bien là.

Elle évoque le socialisme, annonce une société socialiste, une société radicalement, absolument différente de l'actuelle société capitaliste. Communisme, négation absolue du capitalisme ; condamnation absolue du capitalisme, avec une espérance absolue mise dans l'avènement du socialisme. Noir et blanc, mal et bien, enfer et paradis, capitalisme et socialisme... Héritée de l'histoire, la dichotomie demeure.

Que l'on ait pu au XIX<sup>e</sup> siècle, que l'on puisse aujourd'hui, dans certaines zones du monde, adhérer à cette vision manichéenne face à un capitalisme sans frein et sans mesure, à l'exploitation usante, épuisante, de travailleurs sans

---

<sup>1</sup> Alain de Toledo, qui prépare une thèse d'État sur « le mode de production étatique comme hypothèse » a mis en lumière ce point au cours d'un séminaire du CERCA à l'Université de Paris VIII, en utilisant la formule, ambiguë à nos yeux, de « fonctionnariat ».

moyens ni recours, à la misère dégradante des sans-travail, des vieux et des malades, cela se conçoit. Mais faut-il, par facilité ou par fidélité à la tradition du mouvement ouvrier, continuer à s'en tenir à cet anticapitalisme-là, primaire en ce sens qu'il s'est constitué contre les formes premières, brutales, inexorables du capitalisme ? Fallait-il, pouvait-on encore écrire, en janvier 1980 : « De jour en jour la société capitaliste a fait payer plus chèrement sa crise aux travailleurs. Docile aux riches et aux puissants, elle réserve aux faibles ses coups. Profits et privilèges sont sa philosophie. Inflation, chômage, inégalités, dirigisme, soumission aux intérêts du capitalisme étranger colorent le fond du tableau (...) »<sup>1</sup>. En ne voulant voir que les aspects négatifs du système qu'elle combat, sans savoir comment le remplacer, la gauche se mettait elle-même en porte-à-faux.

Un véritable projet socialiste est affaibli par une dénonciation de pacotille du capitalisme ; il passe par une analyse sans complaisance mais sans œillère. Or une telle analyse ne peut que prendre en compte l'efficacité, l'adaptabilité, la créativité de ce système même si, en même temps, il est astreignant, générateur de gaspillage et destructeur ; une telle analyse ne peut que reconnaître l'ampleur des conquêtes, des acquis, des protections obtenus par le mouvement ouvrier au sein du système, et l'importance de l'augmentation, sur longue période, du pouvoir d'achat et de la consommation du monde du travail ; elle ne peut ignorer qu'exploitation dans le cadre de la production de masse et consommation de masse sont les deux faces d'une même pièce.

Vouloir développer la consommation de masse (ce qu'implique le « vivre mieux » du PC et du programme commun) et faire reculer la production de masse capitaliste n'a de sens que si l'on remplace cette dernière par une autre production de masse : le système étatique en offre la possibilité sans qu'il soit sûr, ni que l'efficacité reste aussi grande ni qu'il s'agisse d'un réel progrès pour les travailleurs concernés.

Car la collectivité nationale peut effectivement décider de contrôler ou de prendre en charge telles activités dont le déclin peut tourner en déconfiture (la sidérurgie, par exemple, après les charbonnages) ou dont la maîtrise nationale doit être assurée face au mouvement de multinationalisation. Et l'essentiel des nationalisations de 1982 s'expliquent ainsi.

Mais la réalité des pays de l'Est montre les limites, les inconvénients et les faiblesses d'un système étatique généralisé : rigidités, pesanteurs, manque d'efficacité, difficultés d'adaptation. Et la plupart des responsables de la gauche en ont bien conscience ; la substitution au capitalisme du système étatique, en France aujourd'hui, se traduirait par une perte croissante d'efficacité, une chute sensible de productivité et donc finalement une forte baisse du pouvoir d'achat.

---

<sup>1</sup> *Projet socialiste, op. cit.*, p. 7-8.

Ainsi la gauche française est prise à un piège qu'elle a elle-même armé en continuant à parler du socialisme de la même manière que l'avaient fait les « grands ancêtres » du XIX<sup>e</sup> siècle : ayant promis le socialisme, elle est aux prises avec les réalités d'une société moderne, complexe, en crise, avec l'obligation de se servir de deux grandes logiques économiques : la logique capitaliste, qu'elle combat, et la logique étatique, dont elle connaît les dangers et les limites et que plusieurs de ses composantes condamnent et rejettent.

Prise dans ce piège, la gauche s'est débattue, s'est retournée en tous sens, a donné le sentiment d'inconstance et d'incohérence. Alors que, si elle avait analysé et expliqué, elle aurait pu se faire entendre et peut-être comprendre.

## **Le basculement**

[Retour à la table des matières](#)

À diverses reprises, Pierre Mauroy, Premier ministre, a eu ce regret, à tonalité d'excuse : « Nous gérons un système qui n'est pas le nôtre ». Et lui particulièrement devait le ressentir : socialiste enraciné dans la vie des milieux ouvriers, populaires du Nord, il portait et savait exprimer avec lyrisme et chaleur l'aspiration au socialisme ; Premier ministre aux prises avec les logiques froides de l'étatisme et du capitalisme, il ressentait l'importance du décalage.

Mais il n'y a en fait problème que pour les courants non étatistes de la gauche non communiste.

Car pour les communistes, quoi qu'ils en disent, le système soviétique demeure le, modèle ; l'étatisation est une avancée vers les socialismes, voire le socialisme lui-même. Et pour les courants étatistes du PS, le renforcement, l'extension du rôle de l'État est, soit un moindre mal, soit un bien.

Seuls les courants « non communistes, non étatistes » de la gauche française sont pris dans ce dilemme : critiques à l'égard du capitalisme, ils sont réticents ou hostiles par rapport à l'étatisme, tout en n'ayant qu'une vague idée de ce que peut être le socialisme... Cela est vrai de manière évidemment différente, aussi bien pour les démocrates ou réformateurs sociaux, pour les tenants de la social-démocratie, que pour les autogestionnaires. Ces fractures se révèlent très vite au cours des premiers semestres du septennat de François Mitterrand.

Avant mai 1981, toute la gauche française s'était rassemblée sur un discours de dénonciation du capitalisme et du libéralisme, et sur un programme de transformations structurelles anticapitalistes et de progrès social et démocratique.

Après mai 1981, l'échec du retour à la croissance empêche le développement de l'ensemble des mesures de progrès social et l'augmentation du pouvoir d'achat. Face à cela, le clivage de la gauche se révèle : d'un côté, les courants étatistes (PC et CERES notamment) prônent un renforcement de la démarche nationale-étatique ; de l'autre, le Président de la République, appuyé par les différentes sensibilités « non-étatistes », choisit de soumettre aux contraintes de l'efficacité une très large partie du secteur public et d'appuyer l'entreprise privée.

D'où le basculement, spectaculaire, et pour beaucoup déconcertant, de l'anticapitalisme d'avant mai 1981 à l'éloge de l'efficacité et de l'entreprise.

Est-il nécessaire de le rappeler : le *projet socialiste* de 1980 prônait la « rupture avec le capitalisme ». La motion adoptée au congrès du PS de Valence en octobre 1981 évoquait encore la « rupture avec l'ordre actuel », « rupture par étapes, démocratique (...) et unitaire »<sup>1</sup>. Celle adoptée au congrès de Bourg en octobre 1983 invite les Français à une « transformation progressive et démocratique de la société »<sup>2</sup>.

Et trois ans après son élection, le Président de la République constate : « En réalité, nous avons mis en place une société d'économie mixte où cohabitent, par définition, secteur privé et secteur public »<sup>3</sup>.

De même, face au patronat : dans les premiers mois, après mai 1981, la gauche suspecte, accuse, vitupère. Les patrons privés, en bloc, sont chargés de tous les maux – fuite des capitaux, grève de l'investissement, refus d'embauche, sans parler de la rituelle dénonciation des cadeaux au patronat par le PC et la CGT. Quelques mois plus tard, le paysage se métamorphose : plus de vilains patrons ; c'est l'éloge de l'entreprise et des entrepreneurs : l'entreprise qui exporte, innove, crée des emplois, des richesses ; parallèlement les avantages, aides et exonérations diverses sont multipliés : fidèle à lui-même, le PC, après être sorti du gouvernement, va trouver de nouveaux aliments pour ses campagnes contre les « cadeaux au patronat ».

De même sur la question de l'insertion de l'économie française dans le marché mondial : le *projet socialiste* de 1980 impliquait que soit remis

---

<sup>1</sup> *Le poing et la rose*, novembre 1981, n° 96, p. 4.

<sup>2</sup> *Le poing et la rose*, décembre 1983, n° 105, p. 4.

<sup>3</sup> Interview publié dans *Libération* du 10 mai 1984.



« profondément en cause l'ordre économique international actuel dominé par l'impérialisme ». Mais toute la politique menée depuis 1982, tout comme le texte du IX<sup>e</sup> Plan, met en avant la recherche d'une meilleure compétitivité, la promotion des exportations, la nécessité de faire « bonne figure » par rapport aux grandes économies modernes... Et la motion adoptée au congrès du PS à Bourg invite à « améliorer l'insertion de la France dans le marché mondial » <sup>1</sup>.

Dans le même temps, on l'a vu, le tranchant anticapitaliste des réformes structurelles se révèle bien émoussé sans même avoir servi. N'y avait-il pas déjà quelque dérision à confier le ministère du Plan à celui qui, au sein du PS, avait été le tenant, combattu et battu, de la régulation globale par le marché ? En tous cas, le rêve d'une planification qui s'élabore des ateliers, des villages et des quartiers a éclaté en silence, comme une bulle de savon trop soufflée. Et il n'est guère resté qu'un texte d'orientation avec quelques lignes affirmées prioritaires pour les budgets à venir et devant servir de référence pour les contrats de plan à passer avec les entreprises nationales ou les régions...

Pour les nationalisations, les choses ont été moins simples, et moins rapides.

L'acte même de nationalisation a évidemment eu une dimension anticapitaliste : le capitalisme privé français a été amoindri par les nationalisations des deux groupes financiers, des grandes banques privées et d'entreprises industrielles ; l'emprise en France de trois grands groupes étrangers a été rendue au contrôle national ; et les conditions d'une plus grande autonomie nationale par rapport au capital étranger ont été mises en place dans plusieurs secteurs importants.

Mais au-delà, les nationalisations n'ont guère permis d'avancer dans la voie d'une autre logique de production, d'un autre mode de développement. Nous en avons fait le diagnostic dès le début de 1982 <sup>2</sup> : la marge de manœuvre ne pouvait qu'être très étroite.

En effet, d'une part le nouveau secteur nationalisé doit, non seulement tenir son rang, mais encore chercher à le renforcer et à l'améliorer, dans le « système hiérarchisé » national / mondial pour cela, il doit être efficient, dynamique, adaptable ce qui impose des impératifs de productivité, d'innovation, de mise en cause des situations acquises. Ce qui veut dire, compte tenu des attitudes sociales actuelles, qu'il doit recourir très largement aux mêmes méthodes productives que les grandes entreprises capitalistes. Et dès lors, quel peut-être le changement pour les travailleurs, en France d'abord, mais aussi dans les filiales de ces groupes à l'étranger, notamment dans le tiers-monde ?

---

<sup>1</sup> *Le poing et la rose*, décembre 1983, n° 105, p. 9.

<sup>2</sup> « Quelle logique au service de quelle politique ? », *Projet*, mars 1982.

D'autre part, dans la perspective d'une politique de sortie de crise, le nouveau secteur nationalisé doit contribuer à réanimer, revivifier et revigorer l'ensemble du tissu industriel français : ce qui veut dire en clair renforcement, modernisation, progression tant de groupes industriels privés et de grandes entreprises que de PMI et de PME ; ce qui peut constituer aussi, par de nombreux aspects, un nouveau souffle pour de larges secteurs du capitalisme français, et des conséquences souvent brutales pour les travailleurs concernés.

Enfin, les dirigeants des groupes publics sont nommés par l'État ; celui-ci pèse fortement sur les orientations du plan et sur les grands choix technologiques et industriels, et détient des clés essentielles du développement : crédits publics, donc grande masse de dépenses et d'aides, crédit et moyens de financement, etc. L'État joue alors, à l'évidence, un rôle renforcé. Et même si les dirigeants des groupes sont attentifs aux grandes lignes d'évolution de l'industrie mondiale et du marché mondial, ils le sont au moins autant, sinon plus, aux directives et aux attentes (explicitées ou supposées) du chef de l'État et de son gouvernement.

Les dirigeants de l'État ont vu le risque de cette dérive étatiste et ont imposé aux nouvelles entreprises nationales deux contraintes empruntées à la logique capitaliste : la discipline du marché et l'indicateur du profit. Et le Président de la République a tenu à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire de son élection à remettre les pendules à l'heure, en réaffirmant le choix de « l'économie mixte » <sup>1</sup>.

Une société d'économie mixte ? Cela n'a rien de choquant en soi. Ce qui est grave, c'est de passer en quelques semestres de la « rupture avec le capitalisme » à « l'économie mixte ». Encore expliquerait-on que les choses sont plus complexes et difficiles qu'on ne le pensait et qu'il a fallu mettre de l'eau dans son vin : beaucoup de Français pourraient le comprendre et l'admettre. Mais affirmer qu'avec l'économie mixte on fait exactement ce qu'on voulait faire quand on prônait la rupture avec le capitalisme : cela ne peut que nourrir l'incompréhension, le doute, la désaffection.

---

<sup>1</sup> Interview publié dans *Libération* du 10 mai 1984.

## CHAPITRE VII

---

### Une autre politique ?

[Retour à la table des matières](#)

En parole, un projet : le socialisme. Dans les faits, dans les décisions concrètes : capitalisme ou étatismes. Les socialistes, la gauche ont besoin de l'un et de l'autre alors même qu'ils les critiquent, les combattent ou les rejettent.

Faute d'avoir analysé et pris en charge cette contradiction, la gauche s'y est empêtrée : elle a commencé par combattre et dénoncer le capitalisme pour en appeler ensuite aux entreprises privées, aux entrepreneurs et aux entrepreneurs ; elle a étendu la sphère des responsabilités d'État, tout en montrant les dangers et en mettant en place garde-fous et contre-feux ; et finalement, après avoir brandi la bannière du socialisme, elle se retrouve avec la notion flasque de « l'économie mixte » qui relève plus d'un constat triste que de la dynamique d'une avancée.

Là réside le basculement essentiel, décisif : en 1980, un discours et des perspectives anticapitalistes et autogestionnaires ; en 1983 et 1984, la recherche d'une nouvelle dynamique sur la base d'un capitalisme rénové et d'un étatismes élargi.

On pourrait s'attendre à ce que ce revirement fondamental suscitât au sein de la gauche, au sein du PS, un débat, une réflexion sur les erreurs de visée, les difficultés, les implications du nouveau cours. Rien de tel. Tout se passe comme si rien n'avait été dit, projeté, promis avant 1981 ; et comme si l'action en cours allait parfaitement de soi...

Plus sa participation au gouvernement lui pèse, plus le PC insiste pour en revenir aux engagements de mai 1981 : mais il s'agit principalement des

engagements concernant l'emploi et le pouvoir d'achat et les critiques sont ciblées sur la politique de rigueur.

Et c'est là, sur la rigueur, sur l'austérité que se concentrent mises en causes et discussions.

## Critiques de la rigueur

[Retour à la table des matières](#)

Car, depuis le printemps 1982, et, plus nettement, après le printemps 1983, les critiques se développent, au sein de la gauche, notamment du CERES et du PC, contre le choix de la rigueur, pour le retour à la croissance. Elles se durcissent au printemps 1984, notamment après l'annonce des mesures sévères qui doivent toucher la sidérurgie dans les prochaines années, et elles constituent le principal point d'achoppement qui justifie l'interruption de la participation du PC au gouvernement en juillet 1984 et son abstention lors du vote sur la confiance au nouveau gouvernement Fabius.

Alors même que quatre ministres communistes participaient au gouvernement, Georges Marchais, secrétaire général du PC, déclarait : « Cette politique, qu'on n'hésite pas à appeler d'austérité, je dis qu'elle n'est pas du tout conforme aux engagements (... elle) n'est pas de nature à régler les problèmes »<sup>1</sup>. « Nous disons non à cette mauvaise rigueur qui frappe à la mauvaise porte, qui laisse se multiplier les gâchis du capital et qui entrave la relance »<sup>2</sup>.

Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, membre du comité central du PC : « La rigueur actuelle devient de plus en plus une austérité dangereuse pour les travailleurs »<sup>3</sup>.

Jean-Pierre Chevènement, leader du CERES, ancien ministre de l'Industrie : « Je ne suis pas d'accord avec la conception de la politique économique (...) Il faut mettre la rigueur au service de la croissance »<sup>4</sup>. Et l'accusation se développe : les « choix de politique économique opérés en mars

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 6-7 mai 1984.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 8 mai 1984.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 6-7 mai 1984.

<sup>4</sup> *Libération*, 30 avril-1<sup>er</sup> mai 1984.

1983 (...) créent potentiellement les conditions de la rupture »<sup>1</sup> – rupture de la gauche, bien sûr, non rupture avec le capitalisme...

Quant à Didier Motchane, animateur du CERES, il fustige « la gauche transsexuelle (...) qui est en train de passer sous nos yeux du libéralisme honteux au libéralisme satisfait »<sup>2</sup>.

Certes, il faut faire la part des ambitions et des tempéraments ; il faut tenir compte de la tentation de « capitaliser » les mécontentements – pour le PC au sein de la gauche et pour le CERES au sein du PS ; il faut reconnaître que la position du PC n'a rien de confortable et que l'austérité ne peut exercer aucune séduction sur une gauche traditionnellement revendicatrice et volontiers généreuse et partageuse.

Et pourtant on peut imaginer – on peut rêver – que les responsables de la gauche, que le gouvernement de la gauche unie ait fait sien et tenu aux Français le discours suivant : « L'austérité n'est pas, aujourd'hui, un simple instrument de politique conjoncturelle visant à surmonter des difficultés économiques transitoires, pour permettre la reprise et le rétablissement des vieux mécanismes économiques et sociaux (...). Pour nous, l'austérité, c'est le moyen de nous attaquer à la racine d'un système qui est entré dans une crise structurelle, de fond, et non simplement conjoncturelle, et pour poser les bases de son dépassement. Car ce système se caractérise par le gaspillage, l'exaltation des particularismes et des individualismes les plus effrénés, un encouragement déraisonnable à la consommation. L'austérité comporte une nouvelle échelle de valeurs, elle signifie la rigueur, l'efficacité, le sérieux, la justice »<sup>3</sup>.

Toute la réflexion d'Enrico Berlinguer serait à citer : « Loin donc d'être une concession aux groupes dominants ou aux exigences du capitalisme, l'austérité peut devenir un choix conscient contre ceux-ci et avoir un haut contenu de classe ; elle peut et doit être un des moyens par lesquels le mouvement ouvrier devient porteur d'un mode différent de la vie sociale et mène la lutte pour ses idéaux anciens et toujours valables. Dans les conditions actuelles, en effet, il est impensable d'engager une lutte réelle et efficace pour une société meilleure sans partir de la nécessité première et inévitable de l'austérité (...) L'austérité peut être réalisée – selon les contenus qu'on lui donne et les forces qui régissent la réalisation – ou bien comme un facteur de dégression économique,

---

<sup>1</sup> *Idem* ; en juillet 84 le PC met fin à sa participation gouvernementale en continuant à rester dans la majorité. J.-P. Chevènement entre dans le gouvernement Fabius comme ministre de l'Éducation nationale.

<sup>2</sup> Éditorial *d'En jeu*, février 1984.

<sup>3</sup> Enrico Berlinguer, « Brandir le drapeau de l'austérité ? », discours de clôture de la conférence organisée par le Parti communiste italien, sur « l'intervention de la culture dans le projet de renouvellement de la société italienne » (Rome, 14-15 janvier 1977), traduction française publiée in *Faire*, mars 1977, p. 3.

de régression politique, de perpétuation d'injustices sociales, ou bien comme l'occasion d'un développement économique d'un type nouveau, d'assainissement et de transformation sociale, de défense et d'expansion de la démocratie. En un mot : l'austérité peut devenir un facteur décisif de libération de l'homme et de toutes ses énergies.

Depuis longtemps déjà le PCI a indiqué les raisons historiques qui rendent nécessaire la politique de l'austérité, et ce, pas seulement en Italie... »<sup>1</sup>

Pas seulement en Italie.

Mais qui, en France, aurait pu, même sur ces bases, proposer au mouvement ouvrier de « brandir le drapeau de l'austérité ? » La gauche française au pouvoir, elle, s'est d'abord efforcée de retrouver le chemin de la croissance...

Et lorsque le retour à la croissance s'est révélé difficile, la gauche française s'est désunie : les uns, réformateurs sociaux, tenants de la social-démocratie et autogestionnaires, acceptent l'austérité comme moyen de restaurer des conditions économiques qui permettent de poursuivre l'action transformatrice ; les autres, communistes, socialistes étatistes, tenants du dirigisme, contestent la nécessité même de l'austérité : il suffirait de restaurer la croissance, de jouer sur la valeur du franc, de mieux se protéger.

Or il n'est pas besoin de gratter beaucoup pour que ces propositions se révèlent de dangereuses illusions, fondées sur de simplistes « y a qu'à... »

## **Illusions « yaquistes »**

[Retour à la table des matières](#)

La première « illusion yaquiste » reste *la croissance dans un seul pays*.

Comme si l'économie française était un mécanisme autonome qu'on peut abstraire de son contexte. Comme si l'expérience de 1981-82 n'avait pas montré l'extrême complexité de l'insertion du tissu économique français dans l'économie mondiale. Comme si les analyses et les simulations économiques ne montraient pas toutes qu'une relance réussie commence nécessairement par provoquer un accroissement du déficit extérieur, dû :

- à l'augmentation des importations d'énergie ;

---

<sup>1</sup> *Idem* p. 4.

- aux importations de biens d'équipement et de demi-produits nécessaires pour l'investissement de la production ;
- aux importations de biens de consommation pour répondre au relèvement du pouvoir d'achat.

Cette contrainte pèse aussi bien sur une relance par la consommation populaire (comme celle qui a été tentée en 1981) que sur une relance par l'investissement productif (prônée depuis 1983). Elle serait seulement allégée dans le cas d'une relance par l'exportation – particulièrement hypothétique dans une période de crise mondiale.

En outre, la croissance ne se décrète pas. Elle n'est jamais née d'une décision politique volontariste. Elle résulte d'une alchimie où jouent ensemble les logiques économiques à l'œuvre et les choix des acteurs économiques et sociaux. A-t-on suffisamment pris en compte la diversité des logiques économiques à l'œuvre dans ce complexe particulièrement hétérogène qu'est l'économie française aujourd'hui ? A-t-on suffisamment repensé, dans la période actuelle, les motivations, et notamment les motivations au travail, à l'effort, à la responsabilité et à l'efficacité ?

Enfin, autant que la croissance, important, vu de gauche, son contenu, son impact, ses finalités. Et elle serait bien desséchée, la gauche, elles seraient bien rabougries, la société, la nation dont l'ambition pourrait se résumer dans un taux de croissance...

La deuxième « illusion yaquistique » réside dans la confiance mise en une *dévaluation offensive*.

Depuis mai 1981, le gouvernement de gauche a été amené, au cours de trois « réajustements » des taux de change au sein du SME (système monétaire européen), à dévaluer trois fois – modérément – le franc par rapport au deutsche mark. Dans la même période, le cours du dollar est passé de 5,50 F en mai 1981 à plus de 9 F : soit une dévalorisation du franc par rapport au dollar de plus de 50 % environ.

Le choix d'une dévaluation forte par rapport au mark, avec sortie du système monétaire européen, aurait sans doute pu être fait dans l'été ou à l'automne 1981 : il aurait pu être « admis » alors par le gouvernement allemand, comme un moyen de rechercher un « bon niveau de change » au sein du SME. En outre, et c'est une lapalissade, la France avait alors une solide réserve de moyens de paiements internationaux et n'avait pas encore un lourd endettement ; et le franc n'avait ni été dévalué trois fois au sein du SME, ni perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar.

Ce choix, aujourd'hui, cristalliserait bien des inconvénients. Inconvénients économiques directs d'abord : le carcan du SME est aussi une protection pour le franc ; s'en affranchir, ce serait soudain se retrouver « sans filet », avec le risque d'un nouvel effondrement par rapport au dollar, qui enchérirait brutalement une large part des importations, aggraverait le déficit extérieur, alourdirait la pression inflationniste et développerait immédiatement de lourds effets pervers, lesquels neutraliseraient l'essentiel des effets bénéfiques, susceptibles de se produire un ou deux ans... après la dévaluation.

En outre, les principaux avantages pour l'économie française sont à attendre de l'amélioration de la compétitivité de nos produits sur le marché allemand<sup>1</sup> : mais, face à une opération non négociée, le gouvernement allemand actuel aurait très certainement recours, pour un nombre limité de produits, à des mesures de sauvegarde... qui, précisément, empêcheraient des industries françaises de tirer parti de l'opération.

À ces observations, déjà suffisantes pour rejeter la panacée d'une dévaluation forte, s'ajoutent deux autres considérations :

– La première se rapporte à ce que l'on peut nommer l'ancrage européen : s'affranchir unilatéralement des règles de la CEE, sortir de la logique de la négociation pour « frapper un grand coup » risquerait d'avoir des effets débordant largement le seul domaine du SME : à un moment de durcissement de la crise, à un moment où l'accumulation des problèmes non résolus affecte la cohérence de l'Europe et où les tensions internes risquent de conduire à une crise majeure, un tel choix pourrait ouvrir un processus de déconstruction, de décomposition de l'Europe. Ce qui est contraire à l'une des options fondamentales du Président de la République.

– La seconde se rapporte au contenu social d'une dévaluation forte. Paradoxalement, celle-ci est souvent présentée comme une alternative à la politique de rigueur mise en place depuis 1982. Mais une dévaluation forte signifie fondamentalement la dévalorisation du travail et des produits français par rapport au travail et aux produits étrangers : elle signifie fondamentalement ou bien « travailler plus, pour exporter plus, pour importer la même quantité », ou bien « consommer moins, pour importer moins en travaillant et en exportant comme avant ». Finalement, une dévaluation forte est une politique d'austérité qui refuse de dire son nom, une politique d'austérité aveugle, qui frappe les plus faibles.

Ainsi, le choix d'une forte dévaluation dans la période actuelle serait :

---

<sup>1</sup> Michèle Debonneuil et Henri Sterdiniak, « Apprécier une dévaluation ». *Économie et statistique* n° 142, mars 1983.



- inefficace ou néfaste, du point de vue économique ;
- terriblement et aveuglément coûteux, du point de vue social ;
- et finalement dangereusement risqué pour l'Europe, et donc pour l'ancrage de la France dans l'Europe, moyen de peser dans le monde.

Reste la troisième « illusion yaquiste », celle du *protectionnisme*.

Elle est souvent associée à la perspective de la reconquête du marché intérieur : alors que cette reconquête pourrait aussi s'opérer à travers une compétitivité et une agressivité accrues de nos entreprises et par des attitudes plus cohérentes et plus responsables des dirigeants des administrations et des entreprises ainsi que de chaque citoyen-consommateur...

Elle est souvent présentée comme une alternative au libéralisme extrême, à un libre-échangeisme angélique qui n'existe nulle part dans le monde... et qu'il serait absurde et suicidaire de préconiser pour la France seule. La seule alternative est entre la continuation de la guerre commerciale, avec toutes les armes « faisant partie du jeu », et un recours systématique, massif et avoué au protectionnisme.

Or, un enfermement protectionniste, dans les frontières de l'hexagone serait, pour l'économie française, un remède pire que le mal : la mise en place d'une « ligne Maginot douanière » serait lourde, rigide, ostensible ; elle pénaliserait inévitablement des importations nécessaires, et donc générerait des activités productives en France même ; elle susciterait des mesures de rétorsion, officielles ou non, et handicaperait donc des entreprises et des secteurs exportateurs français ; elle nécessiterait la multiplication des contrôles, des dérogations, des passe-droits ; et finalement, avec le protectionnisme, se développeraient le repliement sur les situations acquises et le malthusianisme, la bureaucratie et le dirigisme, l'activisme des groupes de pression et l'étatisme. Presque tout le monde en convient ; et pourtant la tentation demeure implicite, voilée : comme si les inspirations de Méline et de Pétain avaient trouvé, avec la gauche nationale et étatiste de cette fin de siècle, un nouveau champ où souffler.

Dès lors, la seule voie, dans le grand affrontement actuel, est de savoir parer, rendre et porter les coups : il suffit pour cela de se mettre à l'école de nos principaux concurrents tant américains que japonais et allemands, sans s'interdire, bien sûr, de faire preuve d'imagination et d'invention.

Mais on ne peut s'empêcher de penser que dans un domaine où il faut être discret et efficace, le « génie français » se manifeste au contraire comme

bavard, déclamatoire, inefficace, maladroit ; comme dit le dicton populaire : « Grand parleur, mais petit faiseur... ».

Croissance restaurée à coup de décisions gouvernementales ou de volonté politique ; panacée d'une dévaluation offensive ; illusion d'un protectionnisme tranquille. Trois simplismes. Trois fausses fenêtres... Mais le harcèlement se poursuit.

Faut-il en conclure que les responsables du PC et des courants socialistes étatistes seraient d'irresponsables illusionnistes ? Pas forcément.

## Le point d'achoppement

[Retour à la table des matières](#)

La politique économique de la gauche, on l'a vu, a changé à deux niveaux :

– à un niveau plus visible, plus apparent d'abord : elle annonçait la croissance et l'amélioration des conditions de vie ; elle débouche sur la rigueur, l'austérité, et des fins de mois plus difficiles pour beaucoup de familles. Ce qui ne peut, évidemment, être très populaire ;

– à un niveau plus profond, plus fondamental ensuite : elle se présentait comme anticapitaliste, antimonopoliste ; elle en arrive assez rapidement à prôner l'économie mixte, l'efficacité, l'esprit d'entreprise et l'entreprise, et les entrepreneurs. Ce qui peut difficilement être contesté en l'absence de réelle alternative.

*Dès lors la contestation de l'austérité ne porte probablement pas principalement sur l'austérité ; elle est avant tout un moyen détourné, masqué, et non entièrement dénué de démagogie, de mettre en cause une démarche qui s'écarte du renforcement de l'étatisme.*

Ce n'est donc pas un hasard si les courants étatistes, nationalistes, dirigistes de la gauche française se retrouvent sur ces thèmes : priorité au marché national, protectionnisme, dévaluation offensive, désengagement de l'Europe. Aucune de ces solutions ne constitue un remède réel dans la période. Mais l'ensemble indique une « autre politique », non dite, non vraiment explicitée, mais qui, pourtant, est dans la tête de plus d'un dirigeant : avec plus de nationalisations, un plan plus directif, au moins pour le secteur public et nationalisé, l'extension des contrôles, contrôle des changes, contrôle des prix, contrôle du commerce extérieur, et direction centralisée du crédit et des investissements...

L'économie administrée : un mélange de Méline et de Lénine, de Pétain et de Staline...

Donc, derrière le débat sur la relance et la croissance, c'est un autre débat, sur la conception du changement social, qui est à l'œuvre : face à la conception que François Mitterrand s'efforce de mettre en œuvre – avec un socialisme démocratique, pluriel, avançant par étapes, conquêtes et réalisations successives dans un contexte qui reste dominé par le capitalisme – ce que le PC et le CERES s'efforcent de mettre en avant, c'est la conception – étatique, nationale, autoritaire, moniste – d'un système étatiste qu'il faut élargir chaque fois que c'est nécessaire ou possible.

Et c'est sans doute parce qu'il l'a bien senti que François Mitterrand a éprouvé le besoin d'exprimer, de réaffirmer en la clarifiant à la lumière de trois ans de pouvoir – sa conception.

François Mitterrand renvoie dos à dos libéralisme et collectivisme : « Je combats la théorie et la pratique du « libéralisme économique », cette duperie. Je refuse le collectivisme, ce piège » ; il critique l'étatisme – de droite comme de gauche – et le dirigisme ; il prône la « société d'économie mixte », c'est-à-dire « la société française telle qu'elle se dessine dans et par la cohabitation de deux secteurs puissants, indépendants l'un de l'autre, complémentaires. Il s'agit d'un projet politique » ; il faut dans chaque domaine trouver le bon équilibre entre le marché et l'État : « En tout cas, il faut un État plus proche des gens et un marché plus accueillant aux créateurs d'entreprises et plus sensible aux aspirations des travailleurs ». « Aujourd'hui, il s'agit d'harmoniser le marché et l'intérêt collectif. L'économie mixte répond à ce besoin. Sa dimension sociale se résume en trois propositions : plus de justice pour plus d'égalité des chances, plus de démocratie pour plus d'initiative, plus de temps libre pour plus d'autonomie individuelle » <sup>1</sup>.

Mais il ne faut pas s'en tenir à l'économie : « Le socialisme à la française c'est quelque chose d'infiniment plus large que l'économie, mixte ou pas (...) La « vraie politique socialiste » (...) est contenue dans les lois créatrices d'espaces de liberté (...) dans des lois de responsabilités, dont la décentralisation (...) reste le prototype, dans l'extension du secteur public (...) dans notre politique du tiers-monde (...) dans les réformes sociales (...) Quant à l'économie, lorsqu'on m'aura expliqué comment on peut distribuer ce qu'on ne produit pas, comment on peut conquérir des marchés, et d'abord le marché intérieur français, avec des industries en retard de vingt ans (...) cela commencera à m'intéresser. La vérité

---

<sup>1</sup> Interview de François Mitterrand, recueillie par Serge July, *Libération*, 10 mai 1984.

est que la politique socialiste se fait à mesure qu'on avance et rejette la théorie du miracle »<sup>1</sup>.

Et finalement, le Président de la République met en avant « cette grande ambition nationale (...): (être ...) un pays qui compte, qui assume son propre destin, et capable de peser sur les choix dont dépend le devenir de la planète » ambition qui s'inscrit dans la dimension européenne car « c'est une dimension nécessaire dans les affaires du monde qui est le nôtre, et bien au-delà des échanges de marchandises. La sécurité, la paix, les inventions de l'esprit, les avancées de la technique, la protection de la nature ont besoin de cette dimension »<sup>2</sup>.

Ce choix d'une France capable de peser dans le monde a sans doute été déterminant dans la révision de la politique économique menée depuis trois ans.

La France aurait pu s'accepter comme nation de second rang, appelée à n'être progressivement qu'une nation de seconde zone : elle aurait alors pu mettre en valeur, dans certains domaines ou certaines réalisations, ses atouts agricoles, industriels, technologiques, culturels ; héritière d'un riche passé, ayant contribué à diffuser dans le monde les idéaux de la liberté, du progrès, de la démocratie et du socialisme, elle aurait pu cultiver le souvenir de ses grandes heures, tout en continuant à témoigner. Et elle aurait pu se faire reconnaître et s'imposer dans le monde dans quelques domaines privilégiés. Ainsi a fait la Suède qui ne s'en porte pas plus mal. Mais pas plus qu'avec De Gaulle, la France n'a fait, avec Mitterrand, ces choix-là.

La France aurait aussi pu se laisser aller au déclin ; s'abandonner aux délices du protectionnisme, du malthusianisme et des corporatismes ; étendre la logique des droits acquis, des monopoles et de l'organisation professionnels et du fonctionariat. Elle aurait pu sombrer, par soubresauts successifs, en s'accrochant à ses industries d'hier, à son agriculture (où les difficultés des plus pauvres servent de bouclier à un secteur dynamique et entreprenant), à la douceur de ses climats et à l'imagerie haute en couleur de son histoire. Ce choix de la tranquillité (encore !), du laisser-aller paisible, et donc du déclin dans un monde en active mutation, reste une tentation permanente pour de nombreux Français. Il n'a, jusqu'ici, jamais prévalu durablement.

La France donc, malgré sa taille moyenne et ses handicaps, reste porteuse d'une ambition : ambition de n'être pas réduite au rang de satellite d'une des

---

<sup>1</sup> Interview de François Mitterrand recueillie par Serge July, *Libération*, 10 mai 1984. Ce n'est donc pas un mirage, « le mirage de la croissance », mais l'attente d'un miracle, qui a égaré la politique économique de la première phase...

<sup>2</sup> *Idem*.

deux superpuissances ; ambition de peser dans le débat mondial, qu'il s'agisse des droits des peuples ou des droits des hommes, d'indépendance nationale ou de paix mondiale, qu'il s'agisse d'alimentation et de santé, de développement ou d'échanges ; qu'il s'agisse de patrimoine culturel ou de nouvelles technologies.

Cette ambition implique l'effort, la constance, l'acharnement dans l'effort : effort pour parvenir à un accord social – et donc à un point de compromis – sur le partage des richesses qui, seul, permettrait de réduire durablement l'inflation ; effort pour reconquérir les nécessaires marges de compétitivité, pour l'industrie, l'agriculture, les technologies, effort pour préparer l'avenir, avec l'investissement, la modernisation, la recherche et la formation. Ces choix ont été faits, comme en témoigne, par exemple, le IX<sup>e</sup> Plan.

Au-delà, cette ambition implique l'ancrage dans l'Europe. Elle passe par l'Europe et par une France active dans son sein.

Nouvelles technologies, informatique ou télétransmissions, moyens aéronautiques et spatiaux, nouveaux matériaux, bio-industries : l'industrie française est présente sur la plupart de ces fronts, en pointe sur quelques créneaux ; mais elle n'est pas capable, seule, de porter l'effort de développer d'une manière compétitive dans le monde l'ensemble des nouveaux produits et donc des nouvelles productions qui vont maintenant foisonner ; elle peut dès lors se recentrer sur certaines filières, quitte à passer les alliances les plus opportunes, ici ou là, avec des partenaires européens, japonais ou américains ; mais si elle veut contribuer à la constitution d'un « système industriel complet » pour cette fin de siècle comme pour le début du XXI<sup>e</sup>, siècle, elle ne peut l'envisager et contribuer à l'élaborer qu'à l'échelle européenne.

De même, en matière de défense : si la France veut conserver une marge d'autonomie significative par rapport aux deux superpuissances, ce ne peut être qu'à travers une autonomie reconquise et élargie de l'Europe. De même, en matière de relations avec le tiers-monde : seule, la France ne peut peser significativement par rapport à l'URSS et aux USA que dans quelques petits pays de son ancienne aire d'influence ; mais si elle veut qu'une politique autonome se développe face aux énormes problèmes de cette fin de siècle (faim et agriculture, eau, santé, éducation, information, développement technique et culturel) et face aux terribles difficultés que vont rencontrer des continents comme l'Afrique ou de grands pays comme le Mexique ou le Brésil, elle ne peut le faire qu'à travers une démarche commune européenne, et d'une Europe élargie, incluant les pays scandinaves dont l'action, en ce domaine, reste en pointe.

L'ancrage européen est nécessaire à la réalisation de l'ambition que le Président de la République a, pour la France, de peser encore dans le monde.

On est bien loin, on le voit, de la perspective qui a habité le PS pendant des années, de « rompre avec le capitalisme ». On est loin de la conception viscérale dans certaines composantes de la gauche d'aller, dans le cadre d'un renfermement hexagonal, vers plus d'État, de dirigisme, de centralisme et d'économie administrée.

Et c'est là que le bât blesse.

Pour l'appareil du PC et du CERES, c'est leur conception qui est ainsi écartée, rejetée : et leurs plaidoyers pour la relance, pour la croissance sont en fait des « leviers idéologiques » pour peser dans le sens qu'ils souhaitent : d'une économie et d'une société plus largement dirigées et organisées par l'État – par un État où eux-mêmes pèseraient plus fortement.

Ainsi, le débat sur l'autre politique économique qui, apparemment, est un débat sur le retour à la croissance, recouvre, en fait, une opposition sur les conceptions mêmes de la politique à mener <sup>1</sup>.

Car le changement de politique économique – dont on parle tant – d'une politique de relance keynésienne et sociale à une politique de rigueur qui s'efforce de sauvegarder l'équité sociale et la solidarité, ce changement a jusqu'ici occulté un autre changement autrement plus important : l'abandon de la perspective anticapitaliste, du projet de rupture avec le capitalisme, pour une économie mixte, où le secteur public a été renforcé, mais où le secteur capitaliste a désormais toute sa place.

Et la contestation (facile à populariser) de la rigueur et de l'austérité est en même temps un moyen indirect, souterrain, de mettre en cause le coup d'arrêt du Président de la République au développement du processus de l'étatisation.

---

<sup>1</sup> Les phrases citées de Didier Motchane sont, à cet égard, éclairantes : « Pas de troisième voie entre le barrisme et le (...) projet socialiste » ; assimilation de la politique actuelle à du « libéralisme » d'abord honteux et maintenant satisfait...

## CHAPITRE VIII

---

### Entre capitalisme et étatismisme

[Retour à la table des matières](#)

Capitalisme et étatismisme. Logique du salariat, de la production de marchandises et du profit, induisant une dynamique d'accumulation qui débouche sur des grippages et des crises ; et logique de production publique, décidée par le pouvoir politique, avec l'élargissement de l'interventionnisme, de l'étatismisme et du « statariat » ;

Ces deux logiques – du capital et de l'État – coexistent en France depuis des siècles : concurrentes – la SNCF contre les transporteurs routiers ; l'EDF, puis, plus particulièrement, les tenants de l'électricité nucléaire contre les pétroliers ; les cliniques privées contre les hôpitaux publics... – elles s'épaulent et se renforcent le plus souvent – les manufactures royales ouvrant la voie à l'innovation et à la production de qualité pour les tapisseries et les meubles, les tissages et les glaces ; l'État mettant en place les infrastructures : routes, canaux et ponts et, quelques siècles plus tard, autoroutes, voies ferrées pour les trains à grande vitesse et aéroports, qui permettent le développement des autres activités, publiques ou privées, d'industrie ou de commerce.

#### Une coexistence ancienne

C'est en fait sur cette double base, du capitalisme et de l'étatismisme, que se sont constituées l'économie et la société françaises modernes. La constitution de l'entité France est à la fois et en même temps dans les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, construction de l'État national *et* création du marché national (avec les politiques mercantilistes de défense monétaire et de protection commerciale) ; elle est affirmation du pouvoir politique et militaire par rapport aux autres

États nationaux *et* constitution d'un potentiel technologique, manufacturier, commercial (manufactures, monopoles et privilèges pour de nouvelles productions, compagnies de commerce) ; et la mise en place du potentiel économique se fait à la fois sur la base de l'accumulation capitaliste *et* de l'accumulation étatique :

- accumulation capitaliste, d'abord sous forme de monnaies, de diamants et de métaux précieux, puis de plus en plus de marchandises, de biens immobiliers, d'outils de production et de manufactures ;
- accumulation étatique, sous forme de routes, de canaux, de ports, de systèmes de défense, mais aussi de flottes et de manufactures royales.

Avec Richelieu d'abord, et plus systématiquement ensuite avec Colbert, on met en place ce que l'on peut appeler le « compromis mercantiliste » : la bourgeoisie marchande et manufacturière obtient – à la fois contre la noblesse, classe dominante de la société post-féodale, et contre le système rigide des corporations – l'appui de la monarchie absolue, sous la principale condition que l'expansion de la production et du commerce contribuât à la richesse et à la puissance du Prince. Pour Montchrestien : « Les marchands sont plus qu'utiles à l'État, et leur souci de profit qui s'exerce dans le travail et l'industrie fait et cause une bonne part du bien public » ; et pour Colbert : « Les compagnies de commerce sont les armées du roi et les manufactures sont ses réserves ».

Et c'est seulement lorsqu'elle se sentira assez puissante que la bourgeoisie française – après les bourgeoisies hollandaise et anglaise – s'emparera des thèmes du libéralisme politique et économique. Mais l'affirmation des idées libérales, notamment avec Turgot, va surtout servir à l'abolition de l'ordre économique ancien, esquissée dès avant la révolution française, avec la liberté du commerce des grains, et la tentative en 1776 de supprimer les maîtrises et les jurandes.

Écartée du pouvoir à la Restauration, la bourgeoisie industrielle et bancaire s'appuiera principalement sur les petites et moyennes bourgeoisies, tant contre l'aristocratie comme en 1830 que contre les poussées du prolétariat industriel. Mais elle ne sera jamais, dans son ensemble, suffisamment dynamique et puissante pour être entièrement acquise aux principes et aux disciplines du libéralisme. De l'État elle attendra ou acceptera protection, contrôles et organisation ; et c'est souvent de l'État que viendront, notamment sous Louis-Philippe et Napoléon III, le soutien ou l'impulsion qui permettent des percées spectaculaires : création de banques dans les années 1830 et 1850-60, développement des chemins de fer sous le Second empire, percement du canal de Suez, grands travaux, urbanisations <sup>1</sup>.

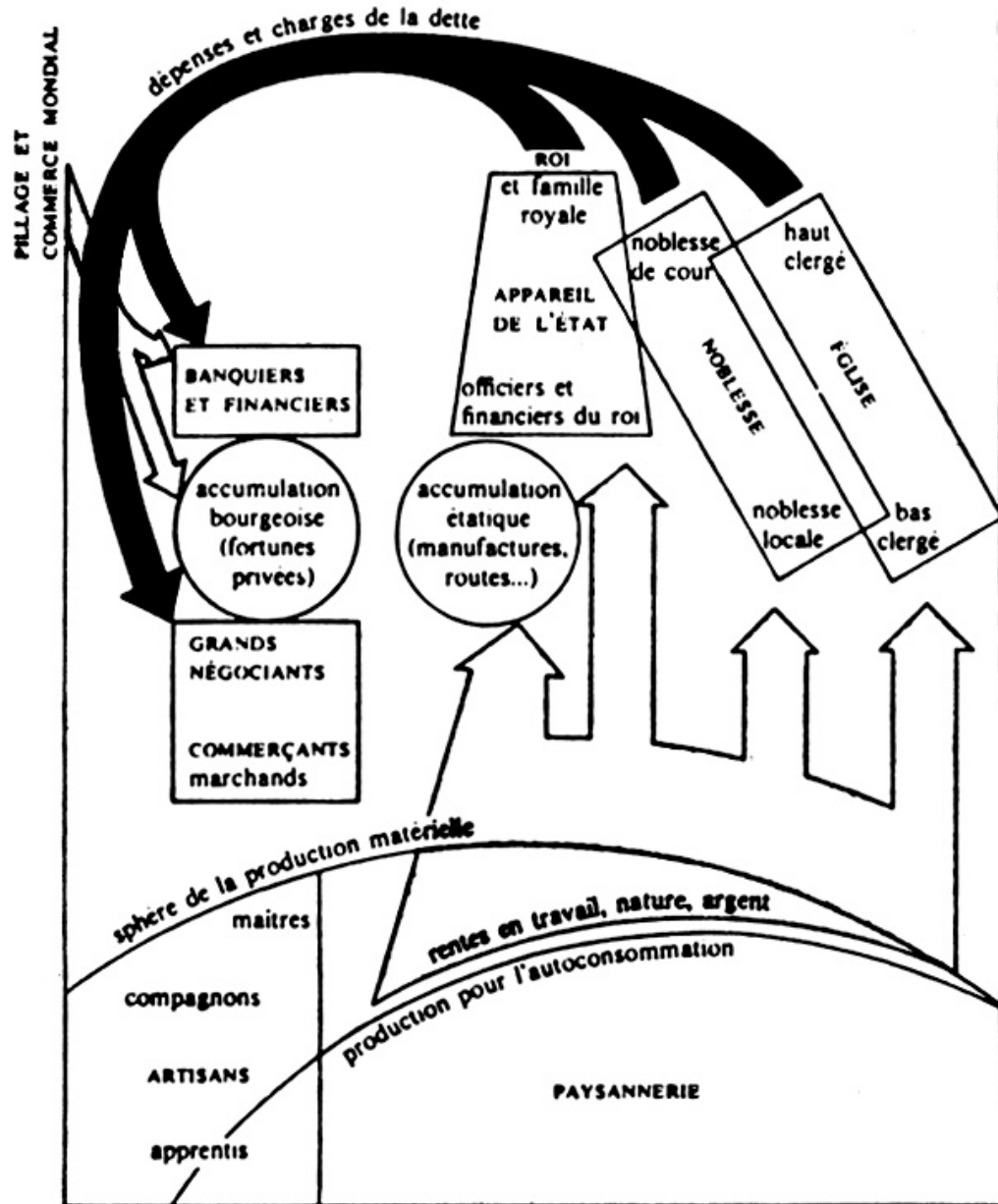
---

<sup>1</sup> Voir Michel Beaud, *Histoire du capitalisme*, p. 47s, 86s, 140s.



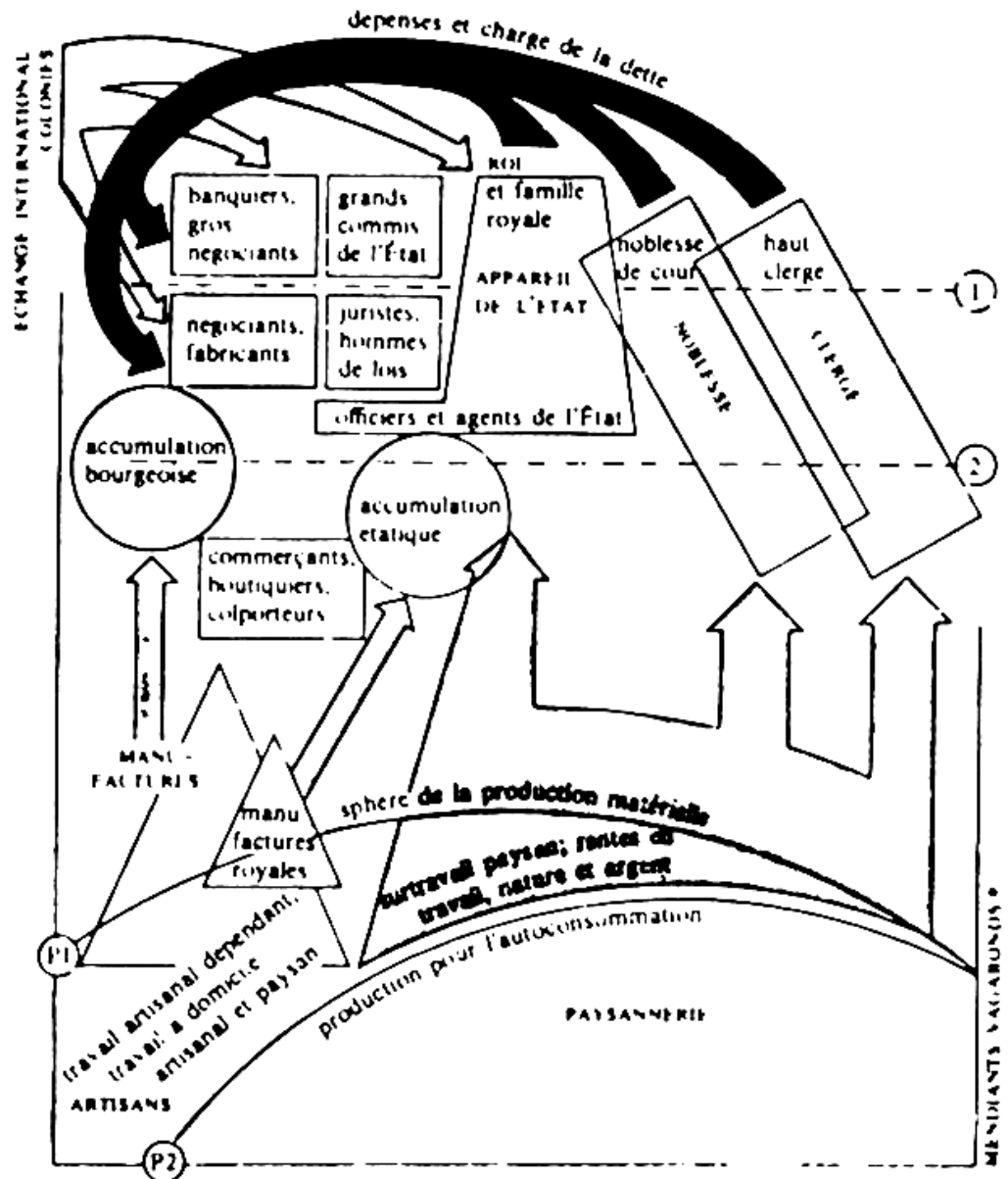
Schéma II – *Classes sociales et circulation de la valeur et des richesses en France au XVI<sup>e</sup> siècle*

[Retour à la table des schémas](#)



Source : M. Beaud, *Histoire du capitalisme*, op. cit., p. 24.

*Classes sociales et extorsion de la valeur en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*



Au-dessus de la ligne 1, les « dix mille familles fort à leur aise » selon Vauban. Au-dessus de la ligne 2, les « cent mille familles aisées » selon Vauban (un dixième de la population).

P1 : sphère de la production matérielle. P2 : sphère de la production pour l'autoconsommation.

\* D'après Vauban, vagabonds et mendiants représentent un dixième de la population.

Cette liaison du capitalisme et de l'étatisme prend une nouvelle dimension au cours des derniers deux-tiers de siècle : avec les deux grandes guerres, les deux périodes de reconstruction et les deux grandes crises <sup>1</sup>. Par phases, l'intervention et le rôle de l'État s'élargissent, parfois au détriment du secteur privé, mais le plus souvent d'une manière qui donne une meilleure assise et un plus grand dynamisme aux activités privées. L'impulsion vient souvent d'hommes de gauche, des syndicats, des partis politiques de la gauche ; mais la droite anticapitaliste et des éléments de la « statocratie » liés à la grande bourgeoisie y contribuent aussi : les thèmes de la reconstruction, de la rationalisation, de la modernisation deviennent vite prédominants.

« Après un demi-siècle d'échecs, les années cinquante marquaient la victoire des modernisateurs » <sup>2</sup>. Car, « ce fut la motivation de la modernisation qui pesa le plus dans la naissance de la plupart des nouvelles institutions de direction économique y compris des entreprises nationalisées et de la planification » <sup>3</sup>. « L'originalité française est qu'un sentiment collectif de déclin national et un désenchantement général à l'égard de l'ordre libéral aient été les sources d'un élan fondamental de renouvellement » <sup>4</sup>.

C'est bien dans cette continuité que s'inscrit la politique d'industrialisation, de développement technologique, de modernisation, affirmée par le gouvernement de gauche dès 1981, et qui est devenue l'élément primordial de la politique économique depuis 1982. Comme le note R.-F. Kuizel, « la lutte pour la modernisation est continue et convulsive. Cette lutte a commencé en France pendant la première guerre mondiale et ne s'est jamais arrêtée. (... Elle) ne s'arrêtera pas en 1985 ou 1986... Elle continuera (...). Le rôle du président Mitterrand comme porte-parole de la modernisation ne m'étonne pas. Il est habituel que les présidents de la V<sup>e</sup> République se chargent des problèmes principaux de la politique intérieure et étrangère. Actuellement c'est la modernisation qui est le problème dominant » <sup>5</sup>.

Ainsi, dans l'opposition, dans la lutte politique pour reconquérir le pouvoir, les socialistes, la gauche parlaient « socialisme », « transformation des rapports de production », « changer la vie » ; la politique industrielle, la modernisation n'étaient pas absentes du discours, mais apparaissaient comme un moyen au service d'ambitieux objectifs transformateurs. Au pouvoir, le développement industriel et technologique, la modernisation, la reconstitution de positions compétitives deviennent très vite des objectifs majeurs : et ils doivent être

---

<sup>1</sup> Voir Richard F. Kuizel, *La Capitalisme et l'État en France*, 1981, trad. fr. Gallimard, 1984.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 460.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 457.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 460. Cette phrase, écrite avant 1981, éclaire singulièrement l'échec de V. Giscard d'Estaing aux élections présidentielles de mai 1981.

<sup>5</sup> Propos recueillis par Michel Kajman, *Le Monde*, 27-28 mai 1984.

poursuivis sur la base des deux logiques économiques constitutives de l'économie française contemporaine : le capitalisme et l'étatisme.

Et le socialisme dans tout ça ?

Continuant à exprimer l'espoir, l'attente, le projet d'une société équitable, solidaire, fraternelle, n'aurait-il été qu'un leurre permettant la mise en place d'une nouvelle équipe politique qui prenne en charge la modernisation de l'économie française dans une période de mutation technologique importante et rapide ?

Une telle interprétation serait, à l'évidence, trop sommaire.

## **Le drapeau du socialisme**

[Retour à la table des matières](#)

Nous repartirons donc d'une hypothèse que nous avons été amené à formuler au terme de notre réflexion sur « le socialisme à l'épreuve de l'histoire », ses réalisations, ses échecs, ses avatars : « ... Au fond, on peut se demander si le socialisme n'a pas été, et n'est pas encore, l'idéologie d'une alliance de classes, d'une alliance englobant d'importantes fractions de la classe ouvrière et du monde du travail, de l'intelligentsia et des différentes couches de la techno-bourgeoisie.

« Plus précisément, et malgré les réactions que cela va provoquer, on doit se poser cette question : de même que la démocratie a été le drapeau qui a permis à la bourgeoisie de rallier autour d'elle de larges fractions du peuple contre les anciennes classes dirigeantes, le socialisme n'est-il pas le drapeau qui permet à la moyenne et à la haute techno-bourgeoisie de rallier autour d'elle contre la bourgeoisie de larges fractions du monde du travail et des classes productrices ? Avec le drapeau de la démocratie, la bourgeoisie montante a réussi à prendre le pouvoir en Angleterre, en France, aux États-Unis d'Amérique... Avec le drapeau du socialisme, des fractions de l'intelligentsia ont réussi à prendre le pouvoir en Russie, en Chine ; et à partir de ces noyaux initiaux se sont constituées des techno-bourgeoisies d'État, nouvelles classes dirigeantes... Avec le drapeau du socialisme, ici et là dans le monde, des techno-bourgeoisies s'efforcent soit de consolider leur pouvoir, soit de le conquérir. » <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Michel Beaud, *Le socialisme à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p 288-289.

Et n'est-ce pas précisément cette alliance, de larges fractions de la technoburoisie (et notamment de la haute technoburoisie d'État) et du monde du travail organisé (salarial des grandes entreprises privées ou publiques et de l'État) qui s'est renforcée dans les années soixante-dix, face à la crise d'abord, puis face à l'incapacité du régime giscardien d'engager les transformations nécessaires, face à l'amorce de déclin qu'entérinait son mélange de laxisme et d'interventionnisme, de compétence verbale et de laisser-aller.

Dans cette alliance, la référence au socialisme était l'ingrédient idéologique indispensable compte tenu de l'histoire économique et sociale de notre pays ; l'amélioration, ou au moins la sauvegarde des conditions de vie et des libertés étaient l'objectif principal, du point de vue des travailleurs et des salariés ; l'adaptation des formes d'organisation du travail, la modernisation, l'effort pour rester dans la course étaient l'objectif principal, du point de vue des fractions progressistes de la technoburoisie engagées dans l'alliance.

Dès lors, les mesures sociales de mai-juin 1981, puis l'effort pour contenir le chômage de 1981-82 ont principalement eu valeur de signe : la technoburoisie d'État – politique, syndicale – marquait son souci de tenir compte des attentes des « masses populaires » dont une large majorité avait soutenu la gauche.

La tentation de relance économique réalisée sur cette base était un coup à double détente : si elle réussissait, elle offrait les moyens de développer à la fois la mise en œuvre du programme social et l'effort de modernisation. Si elle échouait, comme ce fut le cas, elle devenait la composante concrète d'une pédagogie de la rigueur : le progrès social (à venir) passait par la modernisation (pendant les prochaines années), laquelle impliquait pour l'immédiat austérité et rigueur.

Reste donc, pour l'immédiat, la modernisation, l'effort, les sacrifices. Et là l'électorat populaire, l'électorat des salariés qui avaient fait confiance à la gauche en 1981 se divise : une partie lui retire sa confiance pour verser dans l'abstention ou dans l'opposition (y compris d'extrême-droite), ce que traduit l'affaiblissement électoral depuis 1981 ; une autre partie continue à lui faire confiance, rendant possible à un gouvernement de gauche, parce qu'il apparaît comme meilleur garant de l'équité et de la protection sociales, des mesures de rationalisation, restructuration, modernisation qu'un gouvernement de droite aurait eu le plus grand mal à mettre en œuvre.

Ainsi s'éclaire quelque peu cette situation paradoxale où un président et un gouvernement de gauche, s'appuyant sur des forces politiques qui mettent en avant les thèmes du socialisme et de l'anticapitalisme :

1. se montrent très vigilants à l'égard des dangers de l'étatisme et de l'étatisation ;
2. en viennent assez vite à soutenir, encourager et, autant que possible dynamiser les entreprises privées et le secteur capitaliste ;
3. mettent en œuvre des mesures, des « remises en ordre » auxquelles partis de gauche et syndicats se seraient opposés s'ils avaient été réalisés par un gouvernement de droite...

## Étatisme : la tentation contenue

[Retour à la table des matières](#)

À la réflexion ce ne serait pas grave, même avec le projet socialiste en tête, de n'avoir le choix, à court ou moyen terme, qu'entre un capitalisme amendé et un étatisme maîtrisé : à condition, en ayant pris conscience, ayant mesuré les perspectives qu'il ouvre et les limites qu'il impose, d'assumer ce choix – en toute connaissance de cause.

Ce qui est grave, ce qui est dangereux, c'est l'enfermement dans le discours convenu des appareils, le refus d'analyser, et donc les tâtonnements, les incohérences, mais aussi l'incapacité d'expliquer qui en résultent. *Le projet de la gauche s'inscrit, dans l'espace construit des idées, entre capitalisme et socialisme ; l'action de la gauche, elle, est enfermée, coincée ou ballotée, entre capitalisme et étatisme.*

Refus de voir ce décalage, de l'analyser, d'en parler, de l'assumer : d'où les basculements, par exemple sur les nationalisations ou la planification ; d'où aussi chez les hommes au pouvoir, bien des hésitations, des incertitudes, des retournements, avec, inévitables, les incompréhensions, les malentendus qui s'ensuivent, d'où enfin le risque d'une économie brouillonne et bâtarde, où l'on ne sait plus qui fait quoi, qui dirige et est responsable, quels sont les missions et les critères.

Or la crise pèse dans le sens du développement de l'étatisme : car elle implique pour les économies nationales et notamment pour les nations moyennes, de profondes transformations de l'appareil productif et de la production : des technologies hier glorieuses et porteuses, s'enfoncent ; des secteurs industriels se délabrent ou font peau neuve des activités surgissent, croissent, se multiplient, se métamorphosent d'années en années ; de nouvelles technologies explosent, avec des retombées qui concernent tous les secteurs, toutes les activités, toutes les entreprises.

Là, la production étatique est doublement sollicitée d'abord par ceux qui veulent sauver les entreprises, les activités en péril ; car quoi de plus tentant, quand une entreprise, une industrie, une région est prise dans la spirale des difficultés et du déclin, que de se tourner vers l'État : pour qu'il prenne en charge et assure un minimum d'activités – survie, déclin ou renouveau. Mais aussi elle est sollicitée par ceux qui veulent préparer, construire, assurer l'avenir : quand la recherche, l'innovation, le développement industriel qu'imposent les mutations technologiques est lourd et coûteux, n'est-il pas aussi tentant de demander à l'État aide, financement, et finalement prise en charge, au moins temporaire ?

D'autant que la crise est un formidable bouleversement à l'échelle internationale, une extraordinaire compétition entre les puissances, les économies nationales : là encore, la production étatique est rapidement sollicitée dès que les capitalismes nationaux se révèlent insuffisants, menacés ou dépassés. Car la production étatique est une arme efficace contre les – agressions extérieures, la dépendance, l'extension du contrôle étranger ; et elle peut être le lieu d'un effort national soutenu et durable pour redresser, rattraper une situation, ou s'affirmer.

Mais en même temps, l'étatisme généralisé est porteur d'inerties, de rigidité, d'inefficacité, et finalement de blocages. Or la crise est compétition exacerbée, et donc exigeance d'efficacité, de compétitivité, de productivité. D'où les garde-fous empruntés aux mécanismes capitalistes – marché, et profits – imposés aux entreprises nationales. D'où le choix symbolique du coup d'arrêt à la croissance des prélèvements publics, à travers lesquels peut se mesurer le degré de l'étatisation. D'où enfin l'appui pris sur la structure des entreprises privées après une brève période de brouille.

Compte tenu de son extension, de son importance, du champ d'action qu'il ouvre, le secteur public et nationalisé est le lieu premier où peut s'exercer la tentation de l'étatisme. Les dirigeants de l'État, au plus haut niveau, ont voulu en limiter le danger. Comme on l'a vu, dès la lettre de mission adressée aux administrateurs généraux des groupes nationalisés, Pierre Dreyfus, ministre de l'Industrie, met au premier plan la recherche de « l'efficacité économique » : et pour éviter tout risque de malentendu il en précise les trois aspects :

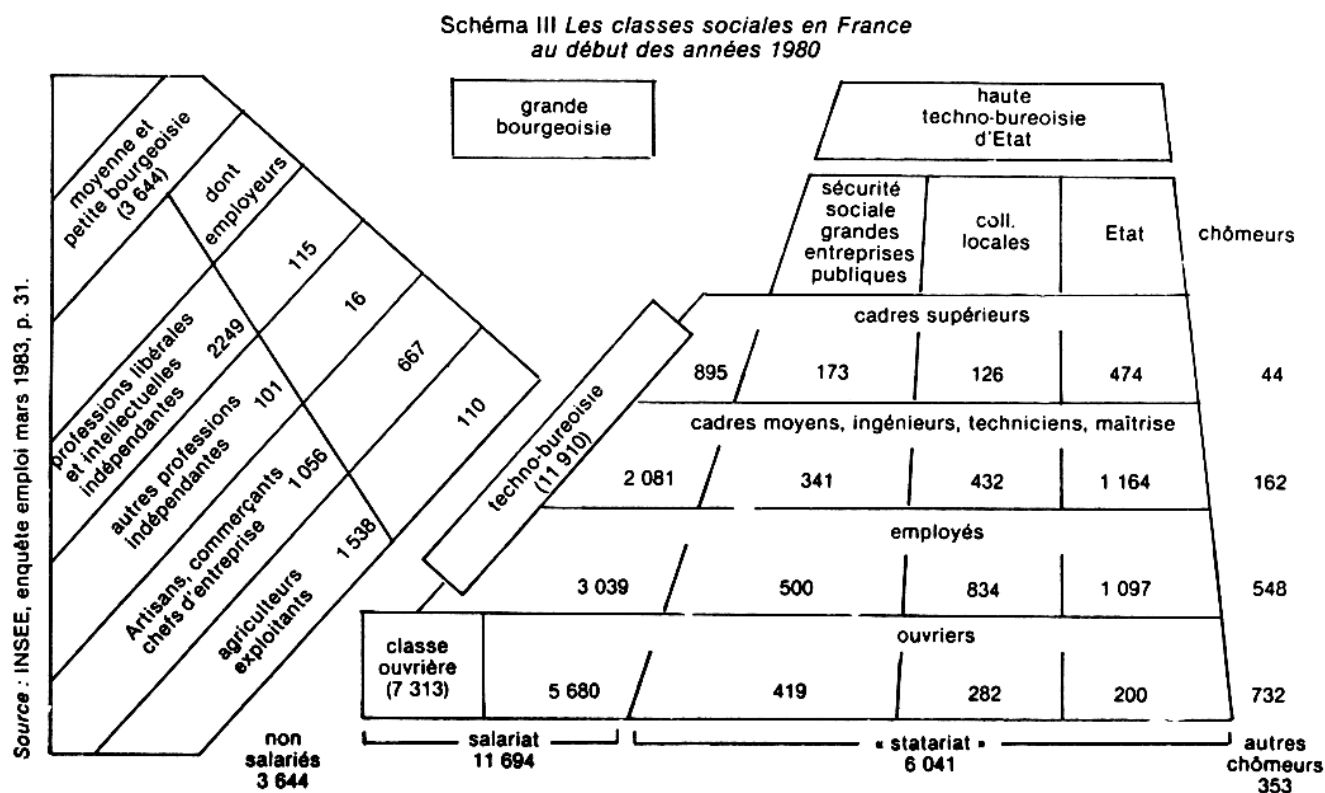
- la compétitivité ;
- la réalisation d'un « résultat d'exploitation suffisant pour assurer le développement de l'entreprise » ainsi que la « rentabilité des capitaux investis » ;

– la prise en charge des « objectifs de développement à moyen et long terme » (formation, investissement, recherche, développement) <sup>1</sup>.

Et si les entreprises nationalisées vont désormais pouvoir développer leur activité « en vue de l'intérêt général de la nation », ce sera « sans attendre de l'État le moindre privilège (et) en affrontant le risque de la concurrence » <sup>2</sup>.

### Schéma III – Les classes sociales en France au début des années 1980

[Retour à la table des schémas](#)



Ministre de la Recherche et de l'Industrie, Jean-Pierre Chevènement tiendra le même langage : « Pour sortir la France de l'ornière il faut donner l'élan. C'est le rôle du secteur public industriel ». Mais cela ne peut se faire que sur la base d'une « totale autonomie de gestion », avec deux critères fortement explicités :

<sup>1</sup> Lettre de mission du 17 février 1982. Voir *supra* encadré VI.

<sup>2</sup> Adresse de M. Pierre Dreyfus aux membres des entreprises nationalisées, du 17 février 1982.



– « la France est et restera en économie ouverte. En dehors de ce choix il n'y aurait que repli stérile » ;

– « les entreprises nationales doivent gagner de l'argent. L'État n'est pas un collectionneur d'ardoises. La mauvaise gestion d'une entreprise publique doit être sanctionnée.

Avec aussi une exigence : « La relance de l'investissement industriel » <sup>1</sup>.

Tel est le choix fondamental fait dès 1982 : les entreprises publiques seront jugées sur les critères mêmes des entreprises privées : compétitivité et rentabilité. Les économistes du PC avaient bien cherché à lancer le débat sur de « nouveaux critères de gestion » <sup>2</sup> : mais en proposant de substituer aux ratios de rentabilité financière un ratio prenant en compte l'ensemble de la valeur ajoutée, rapportée au capital fixe, ils tendaient à privilégier non seulement les industries de main d'œuvre, mais encore les procédés de production les moins capitalistiques, voire les moins modernes, et, à la limite, les entreprises à main d'œuvre non seulement pléthorique mais encore inefficace. Difficile d'avoir un débat sérieux sur de telles bases.

Outre le choix de la compétitivité et de la rentabilité, le gouvernement affirma celui de l'autonomie de gestion. « Votre autonomie sera entière » affirmait P. Dreyfus dans sa lettre aux administrateurs généraux. « Votre autonomie de gestion m'est aussi précieuse qu'à vous-même », confirmait J.-P. Chevènement, dans son discours aux présidents des entreprises nationales ; et il précisait : « je m'attacherai à ce que les entreprises publiques soient dégagées des tutelles tatillonnes » ; ne suffisait-il pas pour cela, dans son esprit, que son ministère soit « l'interlocuteur unique » des dirigeants de ces entreprises ?

Cela ne suffit pas. Et certains dirigeants d'entreprises publiques se plaignirent des diverses interventions et pressions des services du ministère de l'Industrie et de la Recherche. Aussi le Président de la République fut-il amené, au Conseil des ministres du 2 février 1983, à rappeler fermement que « l'exigence d'une politique industrielle cohérente doit se garder d'une bureaucratie tatillonne » et à insister pour que le gouvernement veille « à la pleine autonomie de gestion des entreprises publiques » <sup>3</sup>. Tout indique que J.-P. Chevènement était le premier destinataire du message ; interrogé sur ce point, il réagit avec vivacité : « Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne » ; puis il réaffirma sa manière de voir : « Il ne peut y

---

<sup>1</sup> Discours de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et de l'Industrie, devant les présidents des entreprises nationales du secteur industriel et des organismes publics de recherche, 3 août 1982.

<sup>2</sup> Article de P. Boccara et Ph. Herzog dans *Économie et politique* de juin 1982 et Ph. Herzog, *L'économie à bras de corps*, op. cit.

<sup>3</sup> *Libération*, 3 février 1983.

avoir de tutelle valable – c'est-à-dire non tatillonne – sur les entreprises nationalisées si elle n'est pas exercée par un seul ministre (...) Il faut un interlocuteur unique. Je suis garant autant que quiconque, et même plus que quiconque, de l'autonomie de gestion des entreprises nationales »<sup>1</sup>.

## Le squeeze

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi, en principe, le président de l'entreprise nationale est seul maître à bord... mais, pourrait-on dire : seul maître à bord, après l'État ; car c'est finalement à l'Élysée, à Matignon, rue de Rivoli et rue de Varennes, que sont ceux qui font et défont les présidents des groupes publics ; et s'il n'est pas suffisant de toujours dire oui, il peut être mal vu d'avoir su dire non, surtout avec raison : le non-renouvellement de Raymond Lévy à la tête du groupe sidérurgique Usinor, et de Daniel Guegen à la tête du Crédit commercial de France, au printemps 1984, paraissent à cet égard significatifs<sup>2</sup>.

D'autre part, n'est-il pas tentant, et finalement normal, de demander à une entreprise nationalisée d'être l'instrument de la politique nationale ? Par exemple en reprenant telle entreprise en difficulté ; ou en s'implantant dans telle région en difficulté ; ou en s'engageant dans tel secteur jugé essentiel pour l'avenir ; ou en évitant de licencier à un moment particulièrement crucial. Certes, la logique contractuelle devait permettre de surmonter cette contradiction<sup>3</sup> ; et la doctrine, réaffirmée par Laurent Fabius, alors ministre de l'Industrie et de la Recherche, se résume dans le diptyque : autonomie de gestion/contrat de plan<sup>4</sup>. Mais la réalité réside dans la multiplicité des contacts, des démarches, des suggestions et des pressions de la part des responsables de l'État. Et finalement les entreprises nationalisées, loin de concourir à l'invention d'un autre mode de développement, sont elles-mêmes prises, coincées dans le squeeze entre capitalisme et étatisme.

En témoigne la directive adressée par Laurent Fabius, alors ministre de l'Industrie et de la Recherche, au PDG de Renault, Bernard Hanon – et qui ressemble fort à un sursis avec mise à l'épreuve : « À l'occasion du renouvellement des conseils d'administrations des entreprises nationalisées, le gouvernement a décidé de confirmer votre mandat de président du groupe Renault. Il souhaite, à cette occasion, vous faire part de trois revendications qui

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 4 février 1983.

<sup>2</sup> Voir l'article de François Renard, *Le Monde* du 27 juin 1984.

<sup>3</sup> Voir *infra*.

<sup>4</sup> Allocution de Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche, au colloque ENSAE sur les entreprises publiques, du 28 avril 1983.

sont, à mes yeux, essentielles (...)». La première est de moderniser en profondeur le processus de production « en veillant à renforcer le rôle d'entraînement économique que joue votre groupe, avec une attention particulière pour la difficile question de l'emploi ». La deuxième est de « permettre une participation active des salariés et un fonctionnement exemplaire en matière d'expression et d'exercice du droit syndical ». La troisième est d'« assurer rapidement l'équilibre financier du groupe ».

La journaliste de *Libération* commente : « Il y a de quoi tourner de l'œil, quand on est patron d'une société qui le même jour publie un déficit de 1,58 milliards de F., un endettement de 28 milliards, une perte de part de marché en France de 10 points en un an et de sérieuses difficultés aux États-Unis (...). Bernard Hanon est devant une espèce de quadrature du cercle de l'économie mixte : être social, rentable, exemplaire dans la modernité, bon serviteur de la nation, quand il faut soutenir le machinisme agricole... le tout dans un décor très multinational »<sup>1</sup>.

En témoigne également la lettre adressée par Jacques Delors, ministre de l'Économie et des Finances, aux présidents des banques nationalisées à l'occasion de leur renouvellement (ou pour quelques-uns de leur nomination) au printemps 1984. Il y est affirmé à la fois que « l'autonomie de gestion sera entière » et que « les objectifs doivent être en harmonie avec la politique économique et sociale définie par les pouvoirs publics ». Il s'agit à la fois « d'assurer à votre entreprise une rentabilité qui lui permette de courir des risques, de financer le développement de son activité et de servir une rémunération convenable à ses actionnaires », de contribuer « activement à l'action que (le gouvernement) a entreprise pour réduire durablement l'inflation », de « contribuer à renforcer les formes d'épargne les plus stables et favoriser l'orientation des capitaux vers le secteur productif » et « d'accompagner les mesures de politique économique et sociale à caractère plus conjoncturel ». Là encore, une manière de quadrature du cercle...

Car finalement, les nationalisations, qui devaient être le fer de lance de la rupture avec le capitalisme, se retrouvent au cœur du squeeze entre capitalisme et étatismes. Pour éviter de glisser sur la pente de la perte d'efficacité et des déficits qui se creusent, elles ont été soumises à la double discipline du marché et du profit ; mais elles sont aussi soumises aux attentes, aux volontés et aux décisions des dirigeants de l'État. Instruments privilégiés des politiques nationales (industrielle, économique, de l'emploi, d'aménagement du territoire ...), elles doivent s'affronter à des entreprises multinationales de différents pays et doivent aussi avoir une stratégie multinationale...

---

<sup>1</sup> Jeanne Villeneuve, « Nouveau mandat et mission impossible pour le PDG de Renault », *Libération*, 24 mai 1984.

Entre le marché et l'État, entre les impératifs nationaux et les pressions de la compétition internationale, quelle marge de manœuvre peut-il bien leur rester ?

Il en va de même en matière de prélèvements publics.

De 1965 à 1973, période de croissance encore soutenue, la part des prélèvements publics dans le produit intérieur brut était restée de l'ordre de 35 à 36 %. Sous Giscard d'Estaing, président réputé libéral, et dans une période où la croissance était seulement ralentie, elle s'est fortement accrue : de 35,6 % en 1973 à 39,5 % en 1978 et 42,8 % en 1981<sup>1</sup>. Avec la gauche, réputée interventionniste, et malgré l'extrême ralentissement de la croissance, la progression relative des prélèvements a plutôt été freinée ; mais leur part dans le PIB, en atteignant 45 %, semble toucher un de ces « seuils », impossibles à localiser, à définir ou à analyser, mais dont la réalité psychologique et politique est indéniable.

Dès septembre 1981, Jacques Delors l'avait prévu et, pourrait-on dire, prescrit : partant de 42 % de prélèvements fiscaux et sociaux, « on peut passer par une bosse de 44 %. Mais, ensuite, il faudra revenir à 42 %<sup>2</sup>. Et le Président de la République a arbitré dans le même sens : « Des dispositions, a-t-il déclaré dans un entretien au *Monde* à la fin de 1982, seront prises dès le budget 1984 pour que le pourcentage total des prélèvements fiscaux et sociaux soit au moins stabilisé, avant d'amorcer la décrue ». Laurent Fabius, alors ministre délégué, chargé du budget, commentait : « L'objectif est donc tracé. Il sera respecté, au prix, n'en doutons pas, de grands efforts. »<sup>3</sup> Et en septembre 1983, à l'émission « L'enjeu », François Mitterrand poussait le bouchon plus loin en annonçant, pour 1985, la *réduction* d'un point de la part des prélèvements publics.

En soi, cette décision n'a rien d'excessif ; mais elle devient d'une extrême difficulté dans la mesure où elle s'ajoute à une série d'autres décisions :

- limiter le déficit des budgets publics à 3 % du PIB ;
- revenir à l'équilibre pour les entreprises nationales comme pour la Sécurité sociale ;
- réduire le taux d'inflation à 5 %, et en tous cas réduire le « différentiel d'inflation » par rapport à nos principaux concurrents...

---

<sup>1</sup> *Rapport sur les charges des entreprises françaises*, Documentation française, p. 104 et *Bilan économique et social 1983*, *Le Monde*, p. 48.

<sup>2</sup> Interview à *L'Expansion*, 2 septembre 1981.

<sup>3</sup> Laurent Fabius, « Secouer quelques habitudes », *Le Monde*, 11 décembre 1982.

... Et cela dans une situation de très faible croissance économique. C'est cet ensemble qui donne à l'objectif de réduction de la part des prélèvements publics son caractère quelque peu héroïque et, finalement, toute sa signification : dans cette période de crise, les appareils d'État sauront-ils s'astreindre à la rigueur jusqu'ici principalement réservée aux salariés ?

Au-delà, cette décision de faire refluer l'importance relative des prélèvements publics vient en quelque sorte « verrouiller » le système de limitation de l'expansion étatique ; elle confirme des choix déjà effectués : retour à l'équilibre pour la sécurité sociale et les entreprises nationales ; elle accentue la discipline en matière de dépenses budgétaires et conduit à reposer le problème des effectifs de l'État ; par ricochet, elle renforce le jeu de la logique capitaliste dans le secteur public : avec la nécessité des restructurations et des réductions d'effectifs comme dans la sidérurgie et l'automobile ; avec le relèvement des tarifs, comme pour le téléphone, la forte hausse d'août 1984 venant s'ajouter à celle déjà réalisée en mai.

Il n'y a pas de miracle – ce que les entreprises et les contribuables paieront en moins se traduira, pour l'essentiel par des services réduits ou des coûts accrus pour les usagers et par des suppressions d'emplois. Là encore, le squeeze.

## **Vive le capitalisme !**

[Retour à la table des matières](#)

Avec le recul de seulement trois années, il apparaît bien désuet l'anticapitalisme des programmes, professions de foi et projets d'avant 1981 ; sauf bien sûr pour ceux pour qui l'étatisation généralisée, avouée ou non, constitue la voie. Et il apparaît quelque peu folklorique, le discours anti-patronal en vogue chez les élus socialistes au deuxième semestre 1981.

Certes, nul n'est allé jusqu'à reconnaître, comme, l'a fait à Madrid Felipe Gonzalez, président du gouvernement socialiste : « Le système capitaliste est le meilleur que nous ayons, le moins mauvais, celui qui fonctionne le mieux »<sup>1</sup>. Mais dès la fin 1981, François Mitterrand avait cherché à débloquer le face à face entre la gauche et le patronat, par exemple à l'occasion du forum « l'entreprise... demain » organisé pour le centenaire d'HEC ; devant près de 4 000 dirigeants d'entreprises et cadres supérieurs, le Président de la République plaida la conciliation : « Les chefs d'entreprise et les pouvoirs publics ne doivent pas être des adversaires, ils doivent être des partenaires » ;

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 2 mai 1984.

mais il alla plus loin : la France « a besoin d'entreprises fortes, vivantes et actives » ; et les entreprises doivent faire du profit, « moteur hors duquel il est inconcevable qu'une entreprise puisse survivre » ; finalement « on ne pourra sortir de la crise que par un formidable esprit d'entreprise à l'échelle de la nation » <sup>1</sup>.

Éloge de l'entreprise, des entrepreneurs et des entreprenants ; reconnaissance du profit et de la motivation de gagner de l'argent : les déclarations de dirigeants et d'élus socialistes sur ces thèmes, depuis 1981, nourriront un petit opuscule. Ainsi Jacques Delors, à l'automne 1983, au grand jury RTL-Le Monde : « Il faut respecter la motivation de gagner de l'argent (...) La reconstitution des marges des entreprises est nécessaire ». Et Jean-Pierre Chevènement : « Il faut que les gens soient récompensés selon leur mérite, qu'ils puissent naturellement gagner plus s'ils travaillent plus et s'ils sont créatifs » <sup>2</sup>. Dans le même sens, Laurent Fabius, encore ministre de l'industrie, au colloque « Les socialistes face au risque d'entreprendre » : « Les socialistes sont trop longtemps restés sclérosés. Ils ont continué à percevoir le monde industriel moderne comme celui du XIX<sup>e</sup> siècle. Or le patronat a changé : l'entrepreneur n'est plus un patron assoiffé de profit. C'est un explorateur pour qui le profit devient un moyen plutôt qu'une fin » <sup>3</sup>.

Le patronat a-t-il vraiment changé ? N'y avait-il pas déjà au XIX<sup>e</sup> siècle des capitaines d'industries, des « aventuriers » de l'entreprise ? Et n'y a-t-il pas encore des entreprises où prédomine la logique de la rapacité, de l'exploitation et du profit ? Ce qui est sûr, c'est qu'en quelques semestres le langage des socialistes sur l'entreprise, le patronat et le profit a changé. Et l'on comprend le souhait exprimé par Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, que « les socialistes puissent enfin tenir le même discours devant les patrons et devant les travailleurs » <sup>4</sup>.

Ce n'est pas seulement le discours qui a changé ; les mesures gouvernementales à l'égard des entreprises ont aussi basculé : en grossissant un peu le trait, on est passé de « les patrons paieront » à l'automne 1981, à « soutenons notre industrie ».

Que les mesures sociales décidées en mai-juin 1981 aient constitué un accroissement de charges pour les entreprises, personne ne l'a nié. Pour les uns, notamment au PC, cela constituait un juste, et trop faible, prélèvement sur les profits des entreprises, et un moyen de combattre les « gaspillages » et les

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 10 décembre 1981.

<sup>2</sup> Interview à *Libération*, 23 septembre 1983.

<sup>3</sup> *Libération*, 19 mars 1984.

<sup>4</sup> *Libération*, 19 mars 1984.

« gâchis » capitalistes. À l'inverse, pour les organisations patronales, notamment le CNPF, on assassinait les entreprises, on les étouffait. Un débat assez virulent sur l'incidence réelle des mesures décidées en 1981. Un rapport fut commandé à un groupe d'experts qui déboucha sur un constat plus précis... des divergences d'appréciation.

Pour l'essentiel, l'accord se fit sur l'évaluation des effets :

- des nouvelles mesures fiscales : taxation de certains frais généraux, conjonction de l'augmentation de la TVA (taxe à la valeur ajoutée) et du blocage des prix, actualisations des tarifs de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), etc. ;
- de l'augmentation, sous différentes formes, en 1981 et 1982, des contributions des employeurs à la sécurité sociale ;
- du relèvement exceptionnel au 1<sup>er</sup> novembre 1982 de la contribution des employeurs à l'UNIDEC ;
- de la charge résultant du relèvement du SMIC en 1981 et 1982 ; le CNPF considérant que cette charge continue à s'alourdir en 1983, alors que l'administration considère qu'elle doit commencer à se résorber dans le cadre général d'une réallocation de la masse salariale.

**Tableau VII – Évaluations des charges nouvelles des entreprises non financières (milliards de F.)**

[Retour à la table des tableaux](#)

	1981	1982	1983
<b>I. Mesures pour lesquelles les évaluations concordent</b>			
1. Charges fiscales	3,3	9,1	19,4
2. Sécurité sociale	0,9	6,8	6,6
3. Unedic	–	1,1	7
4. SMIC	0,5	2,9	(v.i.)
<b>Total</b>	<b>4,7</b>	<b>19,9</b>	<b>24</b>

	CNPF	Adm.	CNPF	Adm.	CNPF	Adm.
<b>II. Mesures pour lesquelles il y a divergences d'appréciation</b>						
1. Charges fiscales			0,3		0,9	
4. SMIC	(v.s.)	(v.s.)	(v.s.)	(v.s.)	5,1	0,6
5. Contrats de solidarité				– 1,8		– 5,9
6. Lois Auroux					1,1	
7. Réduction de la durée du travail			24,5	3,3	30,9	8,3
8. Transports collectifs urbains					0,4	0,2
<b>Total</b>			<b>24,8</b>	<b>1,5</b>	<b>38,4</b>	<b>3,8</b>
<b>III. Totaux respectifs</b>	<b>4,7</b>	<b>4,7</b>	<b>44,7</b>	<b>21,4</b>	<b>62,4</b>	<b>27,8</b>

(v.i.) voir *infra*, partie II du tableau.

(v.s.) voir *supra*, partie I du tableau.

**Source :** d'après *Les charges des entreprises françaises*, rapport au Premier ministre, la Documentation française, mars-juin 1983, p. 99.

Mais les divergences majeures ont subsisté sur deux points :

– sur l'incidence des contrats de solidarité « préretraites » : l'administration estimant que les décalages entre les départs et les embauches, et le différentiel de salaire entre l'ancien (parti en préretraite) et le nouveau recruté provoquaient des allègements de salaires substantiels ; le CNPF contestant cette appréciation ;



– sur les effets de la réduction de la durée du travail ; l'administration mettant surtout l'accent sur les emplois créés ou préservés et sur les gains de productivité et le CNPF insistant sur l'alourdissement de la charge salariale et contestant la manière dont l'administration prenait en compte et affectait les gains de productivité.

Au total, même si les évaluations divergent fortement (du simple à plus du double), le fait que les mesures prises en 1981-1982 se soient traduites par un alourdissement des charges pour les entreprises n'est nié par personne.

Mais cet alourdissement des charges – particulièrement sensible, financièrement, mais aussi psychologiquement et politiquement, pour les chefs d'entreprise en 1981 et 1982 – doit être mis en regard du phénomène inverse : le développement des aides, des soutiens, des incitations aux entreprises, et notamment à l'industrie.

Il y a d'abord l'augmentation des aides à l'industrie celles-ci sont en 1982 double de ce qu'elles étaient en 1980.

**Tableau VIII – Flux d'aides à l'industrie (en milliards de F.)**

[Retour à la table des tableaux](#)

	1980	1981	1982
Soutien de l'emploi (hors sidérurgie)	1,3	1,7	4
Aides et soutiens à l'exportation	15,8	27,5	32,5
Recherche et développement	11,9	14,1	17,7
Investissement industriel	3,8	6,5	11,5
Aménagement du territoire	0,9	1	1,5
<b>Total</b>	<b>33,7</b>	<b>30,8</b>	<b>67,2</b>

**Source :** commissariat général du Plan, *Rapport sur les Aides à l'industrie*, avril 1982, ronéotypé, p. 10 et 14.

L'effort est particulièrement important pour l'exportation et la recherche et le développement ; la progression est particulièrement sensible pour l'investissement industriel et le soutien à l'emploi.

En outre le financement des entreprises a été facilité par l'élargissement de l'accès à des concours stables et peu coûteux : prêts bonifiés ou superbonifiés, prêts participatifs et prêts à long terme distribués par les banques, les

établissements financiers spécialisés et le Fonds industriel de modernisation. Leur montant a triplé de 1980 à 1984, passant de 20 milliards de F. en 1980 à 50 en 1983 et 60 en 1984 <sup>1</sup>.

Le financement des entreprises a également été amélioré par la politique de l'épargne : mise en place des comptes d'épargne en actions et des comptes pour le développement industriel (Codevi) ; mesures prises dans la loi de finances de 1983 et dans la loi du 3 janvier 1983 pour la protection de l'épargne et notamment pour favoriser les prêts obligataires et les capitaux à risques. Les Codevi ont drainé une trentaine de milliards de F. en 1983 <sup>2</sup>. Et le marché obligataire a connu une très sensible expansion : 194 milliards de F. en 1983 contre 112 milliards en 1980 <sup>3</sup>.

Plus largement, on assiste à ce phénomène tout de même paradoxal : c'est sous un gouvernement de gauche (avec des ministres communistes), sous un gouvernement qui a réalisé des nationalisations importantes et dont le patronat clame qu'il laisse les entreprises exsangues... que la Bourse de Paris connaît la période la plus forte qu'elle ait connu depuis longtemps ; tandis que les bourses des grandes villes de province bénéficient d'un renouveau d'activité.

Et c'est sous ce même gouvernement que la situation financières des entreprises, qui s'était dégradée depuis le début des années 1970 et s'était encore détériorée après 1978 <sup>4</sup>, a commencé de se rétablir.

**Tableau IX – Activité de la Bourse de Paris**

[Retour à la table des tableaux](#)

	1981	1982	1983
<b>Émissions</b>			
Actions	2,4	2,7	8
Obligations	106,9	154,5	196
<b>Total</b>	<b>109,3</b>	<b>157,2</b>	<b>204</b>
<b>Transactions</b>			
Actions	64,2	65	108
Obligations	83,8	151	222
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>216</b>	<b>330</b>

Source : *Le Monde*, 3 janvier 1984.

<sup>1</sup> *Notes bleues* du ministère de l'Économie, semaine du 14 au 20 mai 1984, p. 7.

<sup>2</sup> *Le Monde* du 22 mai 1984.

<sup>3</sup> *Notes bleues, op. cit.*, p. 6.

<sup>4</sup> Voir *Alternatives économiques*, n° 20, article de G. Le Berre.

Sans doute le fait que les nationalisations conduisent à reverser chaque année une dizaine de milliards aux anciens actionnaires ne doit pas être oublié. Mais au-delà, à travers la politique de développement industriel et de modernisation, ce sont des dizaines de milliards qui ont été orientés ou transférés par l'État vers l'industrie, vers les entreprises : au total, a pu estimer Jacques Delors, alors ministre de l'Économie, c'est environ un pour cent du produit intérieur brut « qui aura ainsi été mis en plus à la disposition des entreprises sous forme de prêts à conditions privilégiées et de capitaux à risques »<sup>1</sup>.

## ENCADRÉ VII

### *La panoplie des aides aux entreprises*<sup>1</sup>

[Retour à la table des encadrés](#)

#### **A. Emploi-formation**

- Prime d'aménagement du territoire.\*
- Prime régionale à l'emploi.\*
- Contrats de solidarité : réduction durée de travail\*, préretraite à 55 ans.
- Plan avenir-jeunes : exonération charges sociales pour l'embauche d'apprentis, contrat emploi-formation, prime d'embauche au premier salarié pour les entreprises artisanales.
- Aides à la formation et aux stages en entreprise.
- Atténuation de l'effet fiscal pour le franchissement du seuil des dix salariés.\*
- Prise en charge partielle des charges sociales pour certaines industries.\*

#### **B. Investissement**

- Prêts à moyen terme : crédits professionnels mutuels\*, crédits innovation.\*
- Prêts à long terme : prêts super-bonifiés\* (innovation, utilisation rationnelle de l'énergie ou des matières premières, commerce extérieur, automatisation, soutien à l'emploi), prêts bonifiés\* (prêts spéciaux à l'investissement, prêts aidés aux entreprises), prêts aux conditions de marché\*, prêts supplémentaires de refinancement\*.

---

<sup>1</sup> Notes bleues, *op. cit.*, p. 7.

- Crédits de politique industrielle (subventions, remboursables ou non, pour certains investissements).
- Aides fiscales : déductions fiscales, détaxation des bénéfices.
- Aides, prêts, assistance à l'équipement pour économie d'énergie, dépollution, retraitement.
- Primes d'orientation agricole (pour entreprises agro-alimentaires).

### **C. Fonds propres**

- Primes de participation (en actions ou obligations convertibles).
- Prêts participatifs du FDES : Fonds de développement économique et social.
- Prêts participatifs de banques ou organismes de crédit.
- Avantages fiscaux : réduction du droit d'enregistrement, déductibilité de certains dividendes.

### **D. Innovation**

- Aides de l'ANVAR (Agence nationale de la valorisation de la recherche) : aides à l'innovation, primes à l'innovation.
- Amortissements spéciaux en faveur de la recherche.\*
- Prêts INODEV (Institut pour le développement de l'innovation) : prêts moyen terme\*, prêts participatifs\*, prêts participatifs technologiques FIM, prêts à long terme superbonifiés\*, prêts spéciaux robotique.\*

### **E. Exportation**

- Crédits : crédits long terme, crédits multiples (acheteurs, fournisseurs), financement stocks à l'étranger.
- Garanties et assurances : assurance-crédit à l'exportation, assurance prospection, garantie risque de change.
- Aides fiscales : avantage fiscal temporaire.

### **F. Difficultés temporaires de trésorerie**

- CODEFI au niveau départemental.
- Avances sur créances de la CEPME.

### **G. Difficultés structurelles**

- CODEFI au niveau départemental (prêts FDES).
- CIAS / CODIS (prêts participatifs, prêts FDES en subventions, industrie).

## H. Création d'entreprises

- Indemnités de décentralisation (primes, allègements fiscaux, subventions).
- Primes de développement régional.
  - Primes régionales de création d'entreprise.
  - Aides et prêts pour les demandeurs d'emploi créateurs d'entreprises.\*
  - Livrets d'épargne manuelle\* ; prêts pour les artisans.

**Source :** ministère de l'Économie, des Finances et du Budget ; Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (avec le concours du ministère de l'Industrie), *Recueil national des aides économiques aux entreprises ; Nouvel économiste*, 11 juin 1984.

\* Procédures nouvelles ou modifiées récemment.

1. Ce tableau est loin d'être exhaustif ; le nombre des aides dépasse la centaine.

À cela s'ajoutent encore d'autres incitations : un mécanisme d'amortissement exceptionnel pour les biens d'équipement créés ou acquis en 1983, 1984 et 1985 contribue à soutenir l'investissement ; et d'autres mesures, notamment un crédit d'impôt pour la recherche, contribuent à stimuler l'effort de recherche et d'innovation des entreprises.

C'est bien là, finalement, que se situe le revirement majeur – bien plus important, quoique occulté par lui, que le passage de la relance à la rigueur : la gauche se présentait avec le drapeau du socialisme, avec un programme anticapitaliste, avec un discours sur la « rupture avec le capitalisme » ; après quelques semestres « aux affaires », elle multiplie les soutiens aux entreprises, les transferts de moyens vers l'industrie, les appels à l'esprit des entrepreneurs et des entreprenants, et finalement elle contribue à une certaine régénérescence du capitalisme en France – de ce capitalisme qu'elle vilipendait quelques années plus tôt.

Et cela sans explication ; sans réflexion collective ; sans le moindre effort pour analyser le décalage et faire comprendre le changement d'attitude.

Comment dès lors s'étonner de la désaffection, de la montée des abstentions, de la nouvelle vigueur de la droite et de la progression de l'extrême droite ?

### *Propos d'étape 3*

[Retour à la table des matières](#)

*Un « squeeze » en cache un autre. Un coincement, apparemment conjoncturel et facile à maîtriser, résulte en fait d'un autre, plus profond, fondamental.*

*Et c'est finalement cet enchaînement de « squeezes » et de coincements qui rend la situation inextricable, et les solutions simplistes inopérantes ou dangereuses. Aussi importe-t-il de démonter cette chaîne pour faire ressortir l'espace du possible et les lieux où il conviendrait de peser.*

*À un premier niveau, la gauche a été prise dans l'étau de la contrainte extérieure. « Pas grave » déclarèrent quelques « yaquistes »... et trois voies se dégagèrent :*

*– celle du renfermement (protectionnisme et reconquête du « marché intérieur », considéré comme un champ clos d'où on peut bouter produits, entreprises et travailleurs étrangers ...)* ;

*– celle de la recherche d'une meilleure insertion dans le marché mondial (dévaluationnisme qui implique, sans l'avouer, l'austérité ; politique de rigueur ; modernisation et productivité) ;*

*– celle de l'attentisme (attente de la reprise, qu'elle soit mondiale, américaine ou européenne ; thème de la parenthèse ...)*

*Le gouvernement fit, en fait, un peu de tout.*

*Mais ces « solutions » révèlent des contradictions plus profondes.*

*D'abord la contradiction entre le national et l'international. L'imbrication des activités repérables à l'intérieur et à l'extérieur des frontières est, depuis les années 1960, infiniment plus profonde et plus complexe qu'avant la deuxième guerre mondiale ; le développement de l'ensemble des nouvelles technologies est impossible à l'échelle d'un pays comme la France. Le choix n'est pas entre dépendance et indépendance ; il est entre une dépendance*

*subie, passive, dominée, et une interdépendance – forme de dépendance, inutile de jouer sur les mots – choisie et maîtrisée. Le lieu d'une telle interdépendance existe : l'Europe. Mais, dès lors que la dynamique européenne ne se développe pas, c'est la dépendance à l'égard des États-Unis et du Japon qui se renforce.*

*Mais en même temps une autre contradiction apparaît. La gauche prône depuis un siècle et demi une autre société : le socialisme. Mais elle n'a nulle part encore découvert la manière socialiste de produire, de vivre, de travailler, de consommer. Donc la gauche doit « faire avec » deux logiques de production : l'une, le capitalisme, qu'elle combat, et avec lequel elle compose, depuis un siècle et demi (et avec lequel le PS voulait encore « rompre » en 1980) ; l'autre, l'étatisme, que rejettent de très larges courants de la gauche et qui a de tels défauts que sa généralisation conduirait à une situation pire que la précédente.*

*Pour éviter le rabougrissement d'un capitalisme national traditionnellement attiré par le malthusianisme, le révélateur et stimulant de la concurrence internationale apparaît aux uns comme un moindre mal, et aux autres comme une indispensable discipline. Ce révélateur et stimulant a été utilisé aussi pour éviter que les secteurs étatisés ne sombrent dans le bureaucratisme, la nonchalance, la routine et l'inefficacité.*

*Dès lors ce qui a été, à un premier niveau, l'obstacle sur lequel a buté la politique économique de la gauche : la contrainte extérieure, l'insertion dans l'économie mondiale, apparaît comme une arme pour combattre un « squeeze » plus profond et infiniment plus redoutable : entre un capitalisme national volontiers malthusien et un étatisme risquant de sombrer rapidement dans l'inefficacité.*

*L'enchaînement est complet : la cause première des difficultés (l'insertion dans le marché mondial) apparaît comme un, moyen de prévenir des difficultés plus graves encore (le malthusianisme).*

*Et finalement dans ce cadre, la gauche qui « parle » socialisme, s'appuie sur l'étatisme (nationalisations, interventions de l'État) tout en s'en méfiant et revivifie le capitalisme (politique industrielle, modernisation) tout en conservant de vieux réflexes profonds d'hostilité.*

*Contrebattre les insuffisances et les méfaits du capitalisme par l'extension de l'étatisme. Contrebattre les vices et les inerties de l'étatisme en restaurant les règles du capitalisme. Cela eût pu être une démarche créative et stimulante. Mais cela risque bien plus d'être une politique de Gribouille, avec pour conséquence confusions, blocages, embrouilles et finalement perte d'efficacité, dès lors que les contradictions ne sont pas analysées et maîtrisées,*

*que les « changements de cap » ne sont pas pris en charge et expliqués et finalement que le tout ne s'inscrit pas dans une stratégie économique et sociale cohérente avec les quelques objectifs fondamentaux de la gauche.*



## CHAPITRE IX

---

### Le porte-à-faux social

[Retour à la table des matières](#)

Entre la générosité, l'espérance du discours socialiste et les limites, les contraintes, les blocages de la réalité économique, le fossé s'est creusé ; avec notamment le jeu combiné de trois nécessités :

1. une collectivité nationale ne peut, pas plus qu'un ménage, consommer et investir durablement plus qu'elle ne produit <sup>1</sup> ;

2. or la production française s'organise principalement selon deux logiques – capitaliste et étatique – dont chacune a sa dynamique, l'une débouchant sur des blocages et des crises et l'autre sur la fonctionnarisation et le risque de sclérose bureaucratique ;

3. et cette économie nationale – à dominante capitaliste et étatique – est prise dans les mouvements impérieux de l'échange international (nécessité d'acheter et de vendre, concurrence internationale, guerre commerciale à la fois destructrice et stimulante) et dans les profonds bouleversements de la crise mondiale.

Un choix a très vite été fait, avec le refus du renfermement national, du protectionnisme, du dirigisme, de la multiplication des contrôles étatiques ; refus d'une dérive qui conduisait au déclin – progressif et douillet ou brutal et douloureux ; refus d'un engrenage dont on pouvait craindre qu'il ne conduise à

---

<sup>1</sup> « Quant à l'économie, lorsqu'on m'aura expliqué comment on peut distribuer ce qu'on ne produit pas (...) cela commencera à m'intéresser ». François Mitterrand, interview à *Libération*, 10 mai 1984.

une généralisation du système étatiste, comme cela s'est déjà produit dans d'autres pays se réclamant du socialisme <sup>1</sup>.

Dès lors que ce choix est fait, le jeu combiné des trois lois d'airain :

1. impose que soient maintenus, ou restaurés, les grands équilibres (équilibres extérieurs, prix) et donc la compétitivité <sup>2</sup> ;

2. implique que soit fait l'effort d'investissement, de modernisation, de maîtrise et de développement des nouvelles technologies <sup>3</sup> ;

3. conduit donc à faire passer l'effort, les sacrifices, les restructurations <sup>4</sup> avant la douce quiétude du relèvement du pouvoir d'achat et de l'abandon aux bons soins de l'État-Providence.

Par à-coups, en trois printemps, cette politique s'est mise en place : printemps 1982, premier dispositif de rigueur ; printemps 1983, austérité renforcée ; printemps 1984, affirmation de la politique de restructuration industrielle pour le secteur public et d'abord pour la sidérurgie.

Dans cette perspective, la politique menée, et dont Jacques Delors a assumé et la nécessité et la responsabilité du printemps 1981 à l'été 1984, a conduit à des résultats qui sont loin d'être négligeables.

## D'indéniables succès

[Retour à la table des matières](#)

L'inflation a été réduite, dès 1982 ; et l'on peut espérer que la réduction du différentiel d'inflation par rapport à l'Allemagne Fédérale et aux États-Unis, amorcée en 1982, va se poursuivre.

Sous le septennat de V. Giscard d'Estaing, le taux d'inflation est toujours resté supérieur à 9 % ; il a progressé sous le gouvernement de R. Barre : de 9 % en 1977 à 12 % en 1979 et 13,5 % en 1980-1981. Et contrairement aux prédictions de la droite – et aux craintes de beaucoup, à gauche – le gouvernement de gauche a réussi à retourner la tendance, à ramener le taux d'inflation en dessous de 10 % en 1982 et 1983, et en-dessous de 7 % en 1984.

---

<sup>1</sup> « Je refuse le collectivisme, ce piège », *ibid.*

<sup>2</sup> « Le seul fait d'équilibrer notre commerce extérieur modifiera du tout au tout la tendance », *ibid.*

<sup>3</sup> « Je veux moderniser la France dans la justice sociale », *ibid.*

<sup>4</sup> « Cela suppose dans un premier temps de douloureuses remises en ordre », François Mitterrand, *idem.*

Certes, la conjoncture mondiale s'était transformée. Néanmoins, ce retournement est significatif : d'abord la gauche a refusé la facilité, a combattu ce mode de prélèvement occulte – qui touche en premier les catégories les plus vulnérables – que constitue l'inflation ; ensuite elle a su apaiser les tensions sociales, les affrontements pour le partage de la valeur produite, dont le durcissement et l'exaspération nourrissent l'inflation <sup>1</sup>.

Le résultat est que, pour la première fois depuis 1975, le différentiel entre l'inflation française et l'inflation allemande a des chances de se réduire sérieusement : ce différentiel, de 5 points en 1975, avait atteint 7 points en 1979 et 8 points en 1980 et 1981 ; ramené à 6 en 1982, remonté à 7 en 1983, il est redescendu en-dessous de 5 en 1984. De même le différentiel par rapport à l'inflation américaine a été réduit à moins de trois points en 1984 <sup>2</sup>.

Le chômage a été pendant deux ans contenu autour de deux millions ; ce fut certes grâce à une gestion sociale du chômage avec l'extension de la formation, la multiplication des préretraites et le maintien d'un certain suremploi dans certaines entreprises ; mais ne s'agit-il pas là de méthodes socialement plus acceptables que ne l'aurait été une brutale montée du chômage à deux millions et demi ou trois millions ?

En grandeurs corrigées des variations saisonnières, le chômage a recommencé à croître à la fin de 1983 et au début de 1984. Beaucoup ont imputé ce mouvement à la « nouvelle politique économique » des printemps 1982 et 1983 : en fait, la montée du chômage est présente dans tous les scénarios chiffrés qui ont éclairé la préparation du IX<sup>e</sup> Plan ; les causes en sont profondes, nombreuses, structurelles <sup>3</sup>.

Et la question majeure là, est : comment le corps social français est-il prêt à prendre en charge, à répartir (ou à laisser se concentrer sur quelques catégories – principalement des jeunes) le chômage des années présentes ? Et comment réagira-t-il aux nouveaux défis, aux nouvelles perspectives de l'emploi et du travail pour les prochaines décennies ?

Enfin, en matière de *déficits* et *d'endettements extérieurs* – on a vu que cela avait constitué le principal point d'achoppement de la politique de la gauche – le gouvernement, après avoir accepté une certaine dégradation, a réussi à la stopper pour tenter de rétablir une meilleure situation.

---

<sup>1</sup> D. Clerc, *L'inflation*, ch. 4. éd. Syros, 1984.

<sup>2</sup> *Le Nouvel Économiste*, 7 mai 1984 et *Le Monde*, 12 janvier 1985.

<sup>3</sup> Voir le Rapport de l'intergroupe emploi pour le IX<sup>e</sup> Plan et *infra* « Chômage : sauve qui peut ! »

Alors que, par rapport aux dernières années du précédent septennat, les résultats peuvent être considérés comme assez bons pour les prix et « moins pires » pour le chômage, ils sont franchement mauvais pour le commerce extérieur : tenu en 1981, le déficit commercial s'est aggravé en 1982, mais a pu être réduit en 1983, et encore en 1984.

**Tableau X – Importations, exportations, déficit commercial  
(en milliards de francs)**

[Retour à la table des tableaux](#)

	1979	1980	1981	1982	1983
Importations (CAF) <sup>1</sup>	457	571	654	758	800
Exportations (FOB) <sup>2</sup>	415	470	549	607	693
Déficit commercial (CAF/FOB)	- 42	- 101	- 105	- 151	- 105

**Source :** Direction générale des douanes. Statistiques du commerce extérieur.

1. CAF : y compris les coûts, assurance et fret.
2. FOB – « free on board », non compris l'ensemble coûts, assurance et fret.

Dans ces conditions, les réserves de change se sont effritées. Et pour éviter qu'elles ne soient trop lourdement amputées, le gouvernement a recouru à l'emprunt extérieur. D'après les chiffres officiels, l'endettement extérieur de la France se montait à 295 milliards de francs au 31 décembre 1982 et 451 milliards de francs au 31 décembre 1983.

**Tableau XI – Évolution de la dette extérieure de la France**

	1980	1981	1982	1983
Emprunts nets contractés dans l'année (milliards de F.)	18	34	78	90
Dette extérieure brute au 31. XII (milliards de F.)	123	188	295	450
<b>Valeur du \$ en F. au 31. XII</b>	4,6	5,7	6,7	8,4
Dette extérieure au 31. XII (milliards de \$)	26,9	32,8	44,2	53,6

**Source :** communiqué du ministère de l'Économie du 22 mars 1984 et *Libération*, 27 février 1984. Certains observateurs estiment ces chiffres minorés du fait qu'ils n'incluent pas une partie de l'endettement à court terme des banques. Le rapport de la commission d'enquête du Sénat estimait à 600 milliards de F. la dette extérieure brute (*Libération*, 16 mai 1984), soit 71 milliards de dollars. Christopher Hughes évalue à 80 milliards de dollars cette dette au 31 décembre 1984 (*Le Monde*, 6-7 janvier 1985).

Le commerce extérieur s'était dégradé, en 1982, en grande partie à cause du décalage des conjonctures entre la France, où l'activité était relativement soutenue, et ses principaux partenaires, où prédominait l'austérité : les importations s'étaient fixées à un niveau élevé, tandis que les exportations ne parvenaient pas à progresser.

Le commerce extérieur s'est rétabli en 1983, en partie sous l'influence du « plan de rigueur » du printemps, mais aussi du fait du décalage des conjonctures – inversé par rapport à 1982 – puisqu'une certaine reprise se manifeste tant aux États-Unis qu'en Allemagne Fédérale. Les importations plafonnent, mais les exportations progressent.

C'est dire que ce résultat, s'il est satisfaisant, reste fragile : un redémarrage de l'activité en France risquerait de creuser à nouveau fortement le déficit commercial. C'est pourquoi la vigilance et l'effort ne doivent pas se relâcher en ce domaine.

Ainsi, sur les trois fronts – inflation, chômage, déséquilibre extérieur – le gouvernement a certainement évité le pire <sup>1</sup>, et même obtenu des résultats positifs.

<sup>1</sup> N'oublions pas que la droite annonçait, en cas de victoire de la gauche, une inflation à deux chiffres, un déséquilibre extérieur qui nous mettrait sous la coupe du Fonds monétaire international (FMI) et l'explosion du chômage...

**Tableau XII – Importations, exportations, déficit commercial  
(en milliards de francs) par trimestre**

[Retour à la table des tableaux](#)

	<b>trim. moyen 1981</b>	<b>4<sup>e</sup> trim. 1982</b>	<b>1<sup>er</sup> trim. 1982</b>	<b>2<sup>e</sup> trim. 1982</b>	<b>3<sup>e</sup> trim. 1981</b>
Importations (CAF) <sup>1</sup>	164	182	183	192	179
Exportations (FOB) <sup>2</sup>	137	149	150	154	138
Déficit commercial (CAF/FOB) <sup>3</sup>	- 27	- 33	- 33	- 38	- 41
	<b>4<sup>e</sup> trim. 1982</b>	<b>1<sup>er</sup> trim. 1983</b>	<b>2<sup>e</sup> trim. 1983</b>	<b>3<sup>e</sup> trim. 1983</b>	<b>4<sup>e</sup> trim. 1983</b>
Importations (CAF) <sup>1</sup>	195	194	193	174	206
Exportations (CAF) <sup>2-3</sup>	174	167	184	167	205
Déficit commercial (CAF/CAF) <sup>3</sup>	21	27	9	7	1

**Source :** comme tableau X *supra*.

<sup>1</sup> et <sup>2</sup>. Voir tableau X *supra*.

<sup>3</sup>. La présentation de la balance commerciale qui utilise la valeur « CAF » des exportations donne un chiffre sensiblement inférieur pour le déficit, mais les tendances dégagées restent les mêmes.

## La rigueur contre « l'esprit de 1981 »

[Retour à la table des matières](#)

Mais le fait même de procéder à cette évaluation exprime l'importance du retournement : au printemps 1981, la relance de la croissance devait permettre de mettre en œuvre un programme ambitieux, tout en se déjouant des écueils <sup>1</sup> ; mais, depuis 1982, la rigueur, l'austérité, doivent permettre d'éviter l'engrenage de l'échec économique qui, comme une fatalité, pèse sur la gauche. Au printemps 1982 prédominait la perspective de « vivre mieux », avec notamment le relèvement du pouvoir d'achat, le recul du chômage et l'amélioration de la protection sociale ; depuis 1983, c'est l'impératif de modernisation et de compétitivité.

Or le discours officiel, le discours gouvernemental, contre toute vraisemblance et toute crédibilité, a trop longtemps affirmé que c'était bien la

<sup>1</sup> Voir le tome I de ce livre, *Le mirage de la croissance*.

même politique qui se poursuivait... Certes, la préoccupation de mener une politique « sociale » s'est maintenue, mais en 1981 il s'agissait d'améliorer la situation de presque toutes les catégories (surtout bien sûr les moins bien loties), ne s'attaquant guère qu'aux « grosses fortunes » et aux très hauts revenus ; depuis 1982, il s'agit de sauvegarder autant que possible la situation des catégories les plus défavorisées, quitte à imposer une amputation du pouvoir d'achat à une très large gamme de titulaires de revenus.

Globalement, le basculement est net. La consommation, pour l'ensemble du pays, avait augmenté de 1,7 % en 1981 et de 3,1 % en 1982 ; elle n'augmente que de 0,9 % en 1983 et stagne en 1984 <sup>1</sup>. La part des revenus des ménages dans le produit intérieur brut, qui avait atteint un sommet en 1981 et 1982, avec 76,3 % (contre 72,3 % en 1973 et 73,7 % en 1980), retombe d'un point en 1983 (75,2 %) ; symétriquement l'épargne des sociétés qui, avec 4,7 % du PIB, avait atteint un creux en 1982 (7,1 % en 1973 et 6,1 % en 1980) remonte d'un point en 1983 (5,6 %) <sup>2</sup>.

Quelque soit leur aridité, les chiffres expriment clairement le changement de perspective : soutien au pouvoir d'achat au printemps et dans l'été 1981 (qui produit encore ses effets en 1982) ; coup de frein contraire à partir du printemps 1982 (qui se manifeste nettement en 1983).

Quelles catégories en ont le mieux tiré avantage ? Et quelles ont été les plus touchées ? Deux extrêmes : le cadre supérieur célibataire dont le pouvoir d'achat avait progressé de 1 à 2 % en 1980 et 1981 a vu son pouvoir d'achat reculer de plus de 5 % de 1981 à 1982 et d'environ 4 % de 1982 à 1983 ; pour les mêmes périodes, le pouvoir d'achat du smicard célibataire a augmenté de 4,9 %, 8,2 % et encore 1,9 % <sup>3</sup>. Ces deux évolutions sont évidemment conformes aux engagements et à l'éthique de la gauche.

Mais la baisse du pouvoir d'achat touche en 1982 et 1983, non seulement les cadres supérieurs, mais l'ensemble des cadres moyens et des employés, ainsi que les familles sans enfant ou avec un seul enfant d'ouvriers qualifiés et même d'ouvriers spécialisés ; elle touche même en 1983 les manœuvres (célibataires ou en couples) sans enfant <sup>4</sup>. Parallèlement, le pouvoir d'achat des fonctionnaires est, pour l'ensemble de la période, un peu mieux que maintenu (sauf pour la catégorie A, la plus élevée, qui subirait un léger tassement <sup>5</sup>.) Et puis, significatif et en quelque sorte symbolique, le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités fléchit (de 0,4 à 1,3 %) en 1983, celui des allocataires

---

<sup>1</sup> *Rapport sur les comptes de la nation*, 1983, collection de l'INSEE, C 117-8, t. 1, p. 5.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 8.

<sup>3</sup> CERC, *Constat de l'évolution récente des revenus en France* (1980-83), ronéotypé, juin 1984, p. 238 et 245.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 229.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 87.

du minimum vieillesse (qui avait fortement augmenté en 1981 et 1982), mais aussi celui des retraités du régime général (qui, ayant déjà un peu fléchi en 1981, avait très peu augmenté en 1982).

Ainsi le SMIC – à la fois symbole et « voiture balai » pour les bas salaires déclarés – a augmenté plus que les prix ; mais c'est l'ensemble du monde salarial qui a eu à subir les effets de la rigueur de 1982-83, notamment les célibataires et les couples sans enfants, et cela jusqu'aux OS et aux manœuvres, mais aussi les retraités et les chômeurs.

**Tableau XIII – Variation du pouvoir d'achat du revenu disponible pour des ménages-types de retraités (en %)**

[Retour à la table des tableaux](#)

	de 1980 à 1981	de 1981 à 1982	de 1982 à 1983
<b>Allocataires du minimum vieillesse</b>			
Personne seule	8,6	18,4	- 0,4
Couple, un seul retraité	4,3	13,3	- 1,5
Couple, deux retraités	8,6	9,6	- 0,9
<b>Retraités du régime général</b>			
<i>Couple, un seul retraité</i>			
Ancien cadre	- 1	0,2	- 1,3
Ancien employé	- 0,5	1,2	- 1,1
Ancien ouvrier (OQ ou OS)	- 0,8	1	- 1,2
Ancien manœuvre	- 1,1	0,7	- 1,3
<i>Couple, deux retraités</i>			
Anciens cadres	- 0,2	1	- 1
Ancien cadre, ancienne employée	- 0,1	1,1	- 0,9
Anciens employés	0,2	1,6	- 0,6
Anciens ouvriers	0,3	1,4	- 0,5

Source : CERC, *Rapport* cité, p. 246.

On est donc, à l'évidence, très loin des promesses et des espérances de 1981. D'autant que, d'après un sondage réalisé en janvier 1983, 9 ouvriers sur 10 considéraient comme prioritaire le maintien de leur pouvoir d'achat ; sans illusion d'ailleurs : presque 5 sur 10 pensaient que celui-ci allait baisser en 1983... ce qui n'empêchait pas 6 ouvriers sur 10 d'être, dans l'ensemble, favorables à l'action que menait le gouvernement depuis vingt mois <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « La classe ouvrière juge la gauche », sondage IPSOS, *L'Expansion*, 4 février 1983.



C'est que le grand problème du monde du travail, le grand problème de la société française, est ailleurs : c'est le chômage.

## Chômage : sauve qui peut !

[Retour à la table des matières](#)

D'après le même sondage, 58 % des ouvriers ne pensaient pas que le gouvernement parviendrait à stabiliser le chômage à 2 millions de chômeurs ; or 36 % allaient d'abord juger le gouvernement en 1983 sur le niveau du chômage – contre 33 % sur le pouvoir d'achat – et 61 % se sentaient – plus ou moins – directement concernés <sup>1</sup>.

**Tableau XIV – Vous arrive-t-il de penser qu'en 1983 vous risquez d'être au chômage ?**

[Retour à la table des tableaux](#)

(En %)	Ensemble ouvriers	Selon la taille de l'entreprise		
		Petite entreprise <sup>1</sup> privée	Grande entreprise	Grande entreprise publique
Jamais	38	31	25	57
Rarement	27	33	27	23
Souvent	34	36	45	20
Ne sait pas	1	–	3	–

Source : sondage cité, *L'Expansion*, 4 février 1983.

<sup>1</sup>. Moins de 50 salariés.

Plus de deux tiers des ouvriers des petites entreprises, plus des trois quarts de ceux des grandes entreprises privées ressentait la menace du chômage.

---

<sup>1</sup> *Idem.*

Schéma IV

*Variation (en %) du pouvoir d'achat du revenu disponible pour des ménages types de salariés et pour les fonctionnaires*

[Retour à la table des schémas](#)

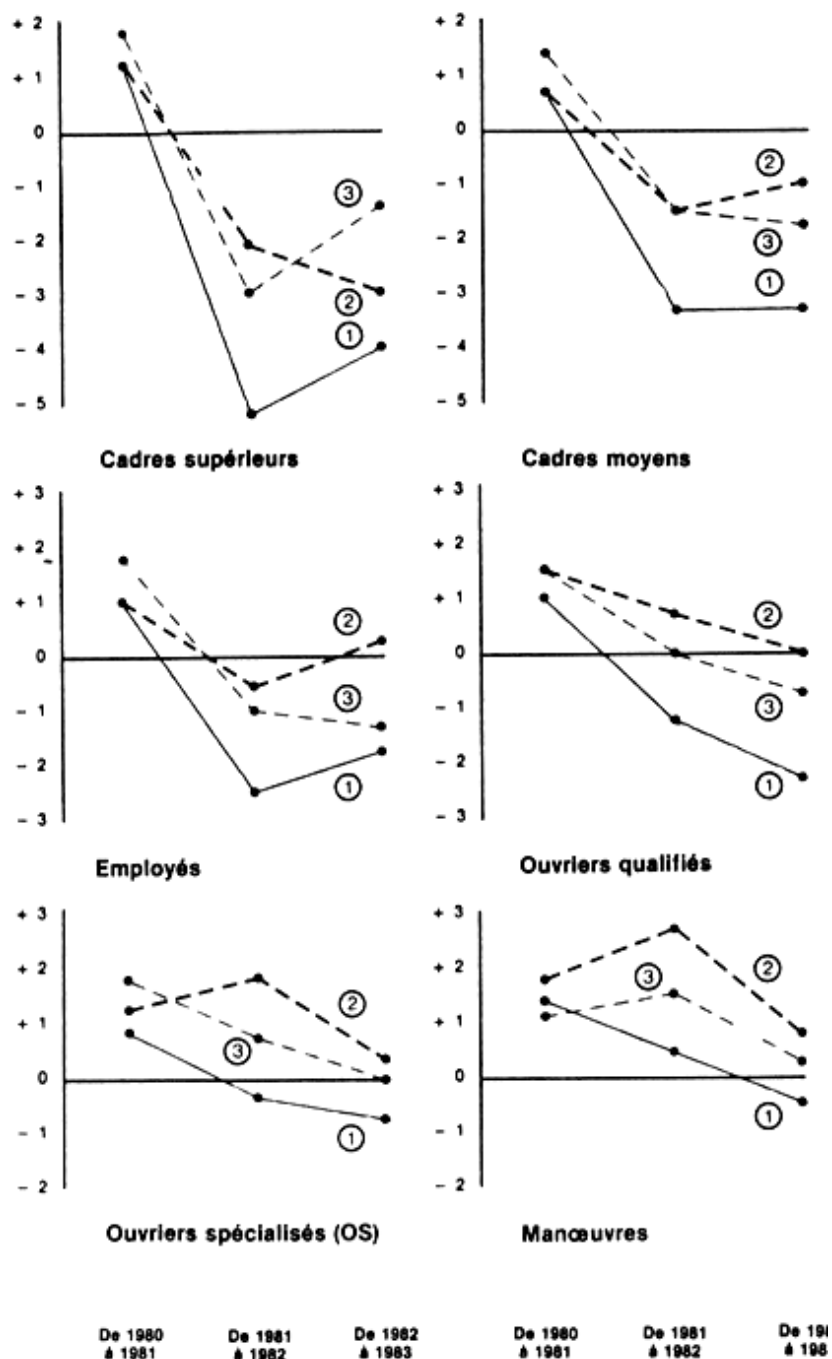
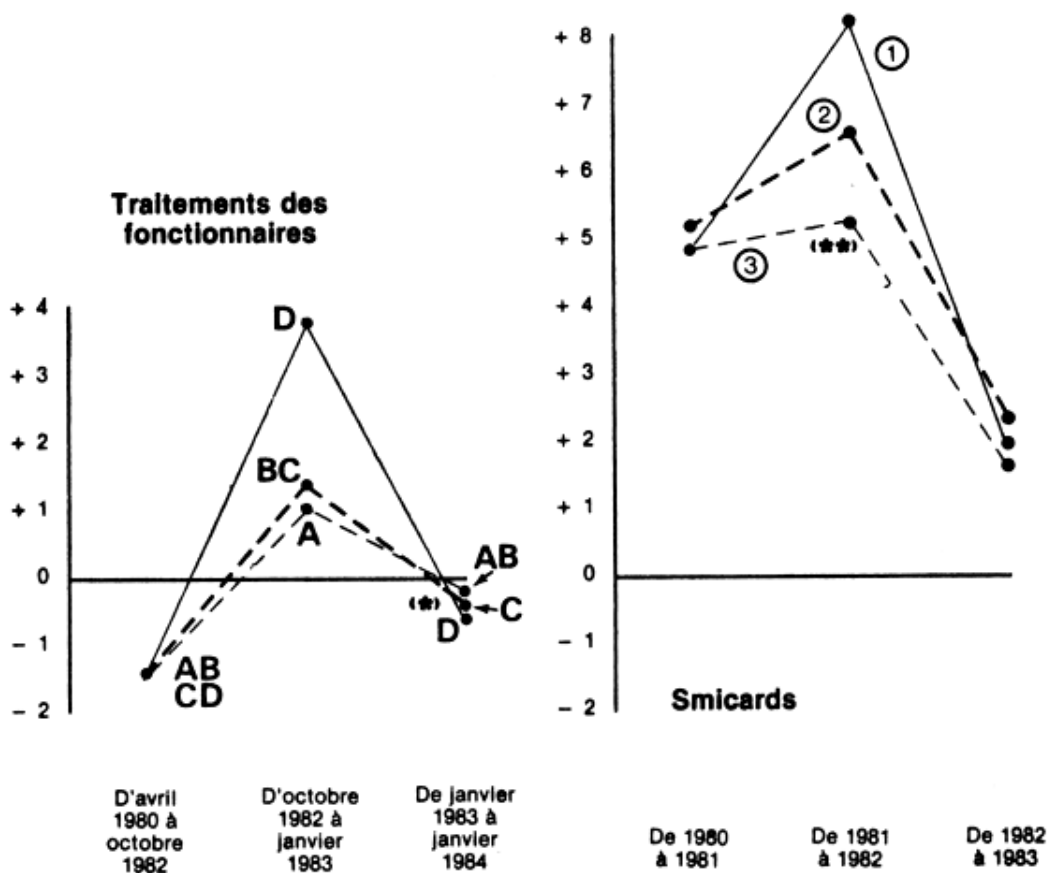


Schéma IV (suite)



- ① Célibataires hommes
- ② Couple, un salarié, deux enfants
- ③ Couple, deux salaires, deux enfants
- (\*) Femme cadre moyen
- (\*\*) Femme rémunérée au SMIC

(1) Pour les cadres supérieurs, prise en compte des revenus du patrimoine.

Source : CERC, *Constat de l'évolution récente des revenus en France (1982-1983)*, ronéotypé, p. 229 et 86.

À cela il faut ajouter que le chômage touche en tout premier lieu une population largement distincte de celle interrogée dans ce sondage : ceux qui n'ayant pas encore de travail cherchent un emploi, « arrivent », comme on dit, sur le marché du travail : jeunes en fin de scolarité ou d'études, femmes décidées à commencer – ou à recommencer – à travailler.

L'aggravation du chômage a été plus aiguë pour les jeunes actifs que pour l'ensemble de la population active : le taux de chômage des 18-24 ans était 2,2 fois plus élevé que le taux de chômage national en 1976, 2,4 fois plus élevé en 1979 et 2,5 fois en 1981 <sup>1</sup> ; ce taux était de 17,4 % en 1981 <sup>2</sup> ; selon une estimation de l'OCDE, il est de 21 % en 1983 et pourrait encore augmenter dans les prochaines années <sup>3</sup>. Le taux de chômage féminin est environ une fois et demie plus élevé que le taux de chômage national : et finalement c'est pour les jeunes femmes de 18 à 24 ans que le taux de chômage est le plus élevé (26 % en octobre 1981) <sup>4</sup>.

En outre les moins de 25 ans sont particulièrement touchés par le « chômage à répétition » : c'est que les emplois qui leur sont offerts sont souvent des petits « jobs », des emplois sous contrat à durée déterminée et des emplois obtenus à travers des entreprises de travail intérimaire. Ainsi, « en devenant un phénomène massif, le chômage change de nature : il aggrave et exacerbe certaines inégalités, frappe de plein fouet les diverses catégories qui cherchent à entrer ou à se réinsérer dans le monde du travail et finalement nourrit des processus de précarisation, de sélection, d'exclusion qui risquent d'entraîner un délabrement de larges zones du tissu social » <sup>5</sup>.

« Mais, à côté de ce large « vivier » de travailleurs précarisés, qui s'agrandit au fur et à mesure que s'accroît le chômage, subsiste un secteur d'emploi que l'on peut qualifier de « secteur abrité » du chômage, où le risque de chômage est quasi nul ; il comprend notamment les salariés de la fonction publique et des entreprises à statut, où la garantie de l'emploi est maximale. Même en dehors de ce secteur, les risques de chômage sont très inégalement répartis entre les emplois permanents de type « classique », qui bénéficient d'une protection relative mais importante, et les emplois de type précaire, qui alimentent directement le chômage. Dans un tel contexte, le taux de chômage calculé sur l'ensemble de la population active est un indicateur de moyenne qui rend mal compte des risques réels de chômage. Dès lors le risque est grand que

---

<sup>1</sup> *Rapport de l'intergroupe emploi pour la préparation du XI<sup>e</sup> Plan*, la Documentation française, 1983, p. 119.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> Toujours selon l'OCDE le taux de chômage des moins de 24 ans est en 1983 de 32 % en Italie, 23,2 % en Grande Bretagne, 19,9 % au Canada, 16,4 % aux États-Unis et 10,8 % en Allemagne Fédérale, *Le Monde*, 24 juillet 1984.

<sup>4</sup> *Rapport de l'intergroupe emploi, op. cit.*, p. 119.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 119.

s'établisse d'une manière plus ou moins inconsciente une sorte de consensus implicite pour laisser porter tout le poids du chômage sur une fraction réduite de la population active, qui contribuerait ainsi à assurer en quelque sorte la sécurité et les droits acquis des autres salariés. »<sup>1</sup>

Ce « risque » s'est déjà concrétisé : d'abord avec le refus net et massif du partage du travail ; ensuite avec les limitations apportées à l'indemnisation du chômage.

Car le partage du travail, dans une situation de compétition internationale et dans une période où est engagé un important effort de modernisation, impliquait partage du pouvoir d'achat et donc redistribution accentuée des revenus. On a vu la « valse hésitation » des responsables de la gauche lors du passage aux 39 heures et finalement, sous la poussée de la CGT et de Force Ouvrière, l'arbitrage de l'Élysée contre la réduction du pouvoir d'achat qu'aurait impliqué une réduction marquée et généralisée de la durée du travail, la seule qui aurait permis un recul significatif du chômage des jeunes<sup>2</sup>.

Alors, bien sûr, le gouvernement n'a pas totalement baissé les bras : une politique active, tenace, a été menée pour prolonger le maintien en formation des jeunes – notamment des jeunes de moins de 18 ans – pour favoriser la libération des postes de travail par les anciens qui les occupaient (retraite à 60 ans et contrats de solidarité-préretraite) et pour relancer malgré tout une dynamique de réduction de la durée du travail (contrats de solidarité – réduction de la durée du travail).

Ces actions n'ont pas été vaines. Dans une période où non seulement l'emploi total, mais aussi les emplois salariés du secteur marchand, tendaient à fléchir, la ligne symbolique des « deux millions de chômeurs » a pu être, pendant 18 mois, défendue. Plus précisément, le chômage des moins de 18 ans a pu être réduit (82 000 à la fin de 1983 contre 122 000 à la fin de 1981) ; celui des jeunes de 18 ans a été stabilisé autour de 150 000 ; mais la croissance du chômage des 19 à 24 ans n'a pu être que ralentie (75 800 à la fin de 1983 contre 65 200 à la fin de 1981)<sup>3</sup>.

Or, pendant cette période, s'est posé le problème du déséquilibre du régime d'assurance et donc des conditions d'indemnisation.

En effet, avec l'augmentation du chômage, avec le développement, en partie encouragé, des départs en préretraite, la charge de l'indemnisation a très

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 122-123.

<sup>2</sup> Voir tome I, p. 93.

<sup>3</sup> Ministère des Affaires sociales, *Bilan de l'emploi 1983*, juin 1984, p. 26.

fortement augmenté : elle a plus que doublé de 1980 à 1982 (avec la part des préretraites qui s'élargissait de un quart à un tiers).

**Tableau XV – Emploi total et emploi salarié (en millions)**

[Retour à la table des tableaux](#)

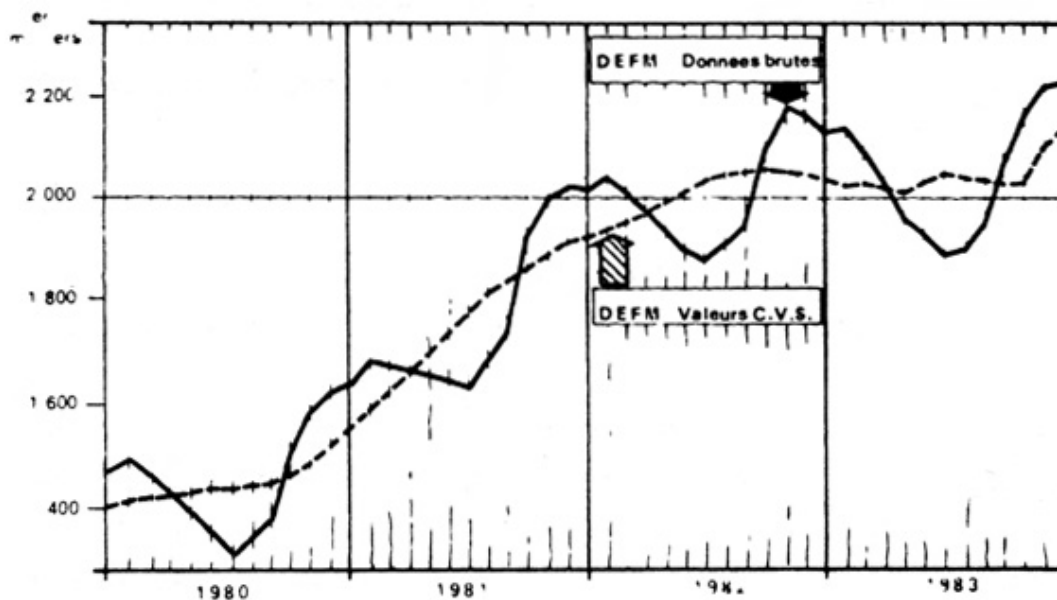
	1974	1980	1981	1982	1983
<b>Emploi total</b> <sup>1</sup>	21,5	21,6	21,5	21,5	21,35
dont salariés	17,9	18,1	18	18,1	18
non salariés	3,6	3,5	3,5	3,4	3,35
<b>Effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles</b> <sup>2</sup>	13,5	13,8	13,7	13,7	13,6
dont industrie	7,6	6,9	6,7	6,6	6,4
tertiaire	5,9	6,9	7	7,1	7,2

Source : INSEE, Rapport sur les comptes de la nation 198.3, t. 111, p. 232-233 et ministères des Affaires sociales, Bilan de l'emploi 1983, juin 1984, p. 16.

1. Moyennes annuelles.
2. Au 31 décembre de l'année.

**Schéma V – Évolution des demandes d'emploi en fin de mois entre 1980 et 1983**

[Retour à la table des schémas](#)



Pour faire face, le poids des cotisations a été relevé de 3,6 % à 4,8 % des salaires en novembre 1982 <sup>1</sup> et à 5,8 % en juillet 1983. Une cotisation de solidarité de 1 % a été instituée sur les traitements des salariés de la fonction publique. Et la subvention de l'État à l'UNEDIC a fortement gonflé : de 9 milliards en 1980, à 16 en 1981 et 30 en 1982 ; et, avec l'aide publique, la part de l'État dans le financement de l'UNEDIC passait d'un quart en 1979 et 1980 à un tiers en 1981 et 1982 <sup>2</sup>. Ainsi étaient mis à contribution à la fois les entreprises et les salariés ayant un emploi – y compris les fonctionnaires – et, à travers l'État, les contribuables.

**Tableau XVI – Coût de l'indemnisation du chômage total et de la préretraite (en millions de francs)**

[Retour à la table des tableaux](#)

	Montant total des allocations versées par les ASSEDIC	dont en préretraite <sup>1</sup>	Montant de l'aide publique	Total des dépenses	Préretraite en % du total
<b>1970</b>	722,4	–	336,1	1 058,5	–
<b>1971</b>	938,6	–	411,1	1 349,7	–
<b>1972</b>	1 250,9	–	511,8	1 762,7	–
<b>1973</b>	1 617,8	442,6	567,4	2 185,2	20,3
<b>1974</b>	2 426,2	819,3	793,3	3 219,5	25,4
<b>1975</b>	5 985,8	1 392,4	1 830,4	7 816,2	17,8
<b>1976</b>	8 295,4	1 986,1	2 624,3	10 919,7	18,2
<b>1977</b>	10 731	2 454,2	3 439	14 170	17,3
<b>1978</b>	15 227	2 935,8	4 684,8	19 911,8	14,7
<b>1979</b>	20 917,9	4 954	5 155,5	26 073,4	19
<b>1980</b>	32 800,9	8 031,1	7,4	32 808,3	24,5
<b>1981</b>	51 879,1	14 664,1	207,9 <sup>2</sup>	52 087	28,4
<b>1982</b>	71 482,4	23 791,4	700,7 <sup>2</sup>	72 183,1	33,7

Source : UNEDIC, in IRES, *La protection sociale*, dossier n° 1, novembre 1983, p. 124.

1. Préretraite : garanties de ressources et allocations conventionnelles (FNE et solidarité).
2. Au titre de l'aide de secours exceptionnel.

<sup>1</sup> IRES, *La protection sociale*, dossier n° 1, novembre 1983, *op. cit.*, p. 126-127.

<sup>2</sup> Une nouvelle répartition 3/4 – 1/4 (au lieu de 4/5 – 1/5) entre employeurs et salariés étant désormais appliquée.

Mais ce n'était pas encore suffisant et, pour éviter le creusement d'un nouveau déficit en 1983, les conditions d'indemnisation ont, dans l'ensemble, été rendues plus sévères à la fin de 1982 : allongement de la durée de cotisation nécessaire pour ouvrir droit à indemnisation ; réduction de certaines périodes d'indemnisation ; nouvelles références ayant en général pour effet d'amenuiser le niveau de l'indemnisation <sup>1</sup>.

La situation des chômeurs demeure donc extrêmement hétérogène, avec :

1. Les chômeurs non indemnisés (975 000 en juillet 1983).
2. Les chômeurs indemnisés (919 000 à la même date), lesquels touchent des allocations très dissemblables :
  - allocations de fin de droits (AFD), en moyenne 1 404 F. par mois ;
  - allocations forfaitaires (AF), en moyenne 1 835 F. par mois ;
  - allocation de base (AB), en moyenne 4 258 F par mois ;
  - allocation spéciale (AS), en moyenne 4 922 F par mois.
3. Les préretraités (686 000 en juillet 1983) qui touchent en moyenne 5 082 F. par mois <sup>2</sup>.

---

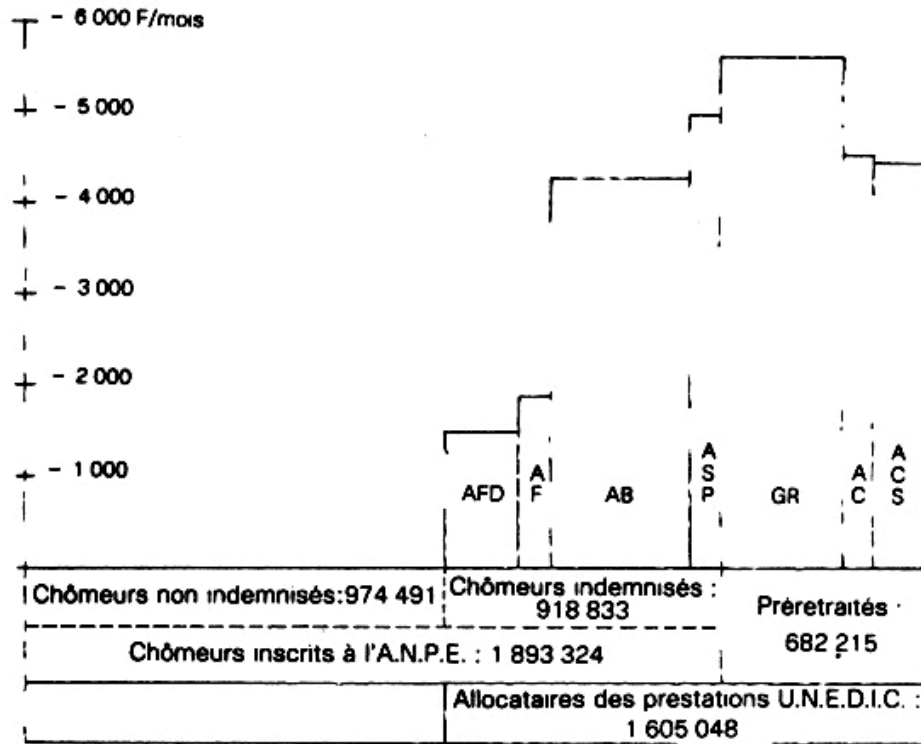
<sup>1</sup> Voir encadré ci-après. Voir aussi IRES, *op. cit.*, p. 126-147.

<sup>2</sup> IRES, *op. cit.*, p. 131.



Schéma VI – *Chômage et indemnisation en juillet 1983*

[Retour à la table des schémas](#)



## ENCADRÉ VIII

### *Les « aménagements » de l'indemnisation du chômage*

[Retour à la table des encadrés](#)

#### **1. Le système mis en place par le décret du 24 novembre 1982**

– Pour les salariés ayant perdu involontairement leur emploi (licenciement « normal »), *l'allocation de base* (42 % du salaire antérieur + une partie fixe) (612 000 bénéficiaires fin 1983) : avant le décret, il suffisait d'avoir cotisé 3 mois pour y avoir droit pendant 12 mois (pour les moins de 50 ans), 26 mois (entre 50 et 55 ans) ou 30 mois (pour ceux de plus de 55 ans). Le décret prend comme salaire de référence celui des 6 derniers mois (au lieu des 3 derniers), et surtout lie la durée d'indemnisation à la durée d'affiliation au régime.

– Pour les salariés licenciés pour « motif économique », *l'allocation spéciale*, dégressive dans le temps (108 000 bénéficiaires fin 1983) : le décret ramène sa durée à 6 mois au lieu d'un an, l'allocation de base prenant le relais au bout des 6 mois.

– Pour certains des chômeurs qui n'ont pas de référence de travail antérieur, *l'allocation forfaitaire* (138 000 bénéficiaires fin 1983) : son montant vaut 1 fois, 1,5 fois ou 2 fois la partie fixe de l'allocation de base selon la catégorie de l'allocataire ; le décret conserve le taux le plus favorable à certaines catégories de femmes seules, et attribue le moins favorable aux chômeurs de moins de 21 ans.

– Pour les chômeurs n'ayant plus aucune allocation, *l'aide de secours exceptionnel* est versée sous condition de ressources.

Le décret introduit enfin des modifications valables pour toutes les allocations : création de délais de carence, interruption des versements à 65 ans au lieu de 65 ans et 3 mois, limitation de l'allocation à 80 % du salaire de référence au lieu de 90 %, limitation de la durée maximale d'indemnisation à 60 mois.

**Source :** CERC, Constat de l'évolution récente des revenus en France (1980-1983), juin 1984.

**ENCADRÉ VIII (suite)**
*Les « aménagements » de l'indemnisation du chômage*
**2. Les régimes de novembre 1982 et avril 1984**
**a. Durées d'indemnisation selon les durées antérieures d'emploi des chômeurs (en mois)**
**Ancien système (novembre 1982)**

Durée minimale d'emploi	Durée d'indemnisation				
	Allocation de base ou allocation spéciale <sup>1</sup>		Allocation de fin de droits		Durée maximale
	Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation	
3 mois de travail au cours des 12 derniers mois	3 mois				
6 mois de travail au cours des 12 derniers mois :					
• moins de 50 ans	9 ou 6 <sup>1</sup> +3	6	9	6	21
• plus de 50 ans	9 ou 6 <sup>1</sup> +3	6 <sup>1</sup> +3	6	9	6
12 mois de travail au cours des 24 derniers mois :					
• moins de 50 ans	12 ou 6 <sup>1</sup> +6	9	12	12	30
• plus de 50 ans	21 ou 6 <sup>1</sup> +15	12	15	12	45
24 mois de travail au cours des 36 derniers mois :					
• moins de 50 ans	21 ou 6 <sup>1</sup> +15	12	15	12	45
• plus de 50 ans	30 ou 6 <sup>1</sup> +24	12	15	15	60

1. Allocation spéciale en cas de licenciement économique.

Source : CERC, Changements intervenus depuis 1982 dans les systèmes d'indemnisation du chômage, ronéotypé, juil. 1984, p. 6.

**ENCADRÉ VIII (suite)**

<i>Les « aménagements » de l'indemnisation du chômage</i>					
<i>a. Durées d'indemnisation selon les durées antérieures d'emploi de chômeurs (en mois) (suite)</i>					
<b>Nouveau système (avril 1984)</b>					
<b>Durée minimale d'emploi</b>	<b>Durée d'indemnisation</b>				
3 mois de travail au cours des 12 derniers mois	3 mois une fois tous les deux ans seulement				
	Allocation de base		Allocation de fin de droits		Durée maximale
	Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation	
6 mois de travail au cours des 12 derniers mois :					
• moins de 50 ans	6	3	6	3	15
• plus de 50 ans	6	6	9	6	21
12 mois de travail au cours des 24 derniers mois ou 6 mois de travail au cours des 12 derniers mois si le salarié a cotisé pendant 10 ans au cours des 15 dernières années :					
• moins de 50 ans	12	6	12	6	30
• plus de 50 ans	15	15	15	12	45
24 mois de travail au cours des 36 derniers mois :					
• moins de 50 ans	12	6	12	6	30
• entre 55 et 55 ans	18	12	15	12	45
• plus de 55 ans	24	18	18	12	60
<i>b. Montant des indemnités de chômage</i>					
	Situation en mars 1984 (ancien système)		Situation à partir du 1 <sup>er</sup> avril 1984 (nouveau système)		
<b>Allocation de base exceptionnelle</b>	37 F. par jour + 42 % du salaire antérieur		30 F. par jour + 30 % du salaire antérieur		
maximum	75 % du salaire de référence		56,25 % du salaire de référence		
minimum	95 F. par jour		72 F. par jour		

ENCADRÉ VIII (suite)

<i>Les « aménagements » de l'indemnisation du chômage</i>		
<b>b. Montant des indemnités de chômage</b>		
	37,80 F. par jour + 42 % du salaire antérieur	40 F. par jour + 42 % du salaire antérieur
<b>Allocation de base</b>		
maximum	80 % du salaire de référence	75 % du salaire de référence
minimum	100,10 F. par jour	95 F. par jour 60 % du salaire de référence
<b>Allocation de fin de droits</b>	37,80 F. par jour	40 F. par jour (60 F. par jour si plus de 50 ans) (80 F. par jour si plus de 55 ans)
	Allocations forfaitaires : 30,43 F. par jour (jeunes 16-17 ans) 34,24 F. par jour (jeunes 17-18 ans) 39,04 F. par jour (jeunes 16-20 ans) 50,57 par jour (jeunes + de 21 ans) 75,86 F. par jour (femmes chef de famille)	Allocations d'insertion 40 F. par jour  80 F. par jour (femmes seules et certains jeunes)
	Allocation de secours exceptionnelle : 37,80 F. par jour	Allocation de solidarité spécifique : 40 F. par jour 60 F. par jour entre 50 et 55 ans et + de 10 ans d'activité salariée 80 F. par jour plus de 55 ans et 20 ans d'activité salariée
<b>Source :</b> CERC, <i>Changements intervenus depuis 1982 dans les systèmes d'indemnisation du chômage</i> , op. cit., p. 8		

Or les mesures prises ont entraîné, alors que le nombre des chômeurs demeurait stable, une diminution de 12,7 %, entre septembre 1982 et septembre 1983 du nombre de chômeurs indemnisés ; cette diminution touchant beaucoup plus les femmes (moins 17,1 %) que les hommes (moins 8,7 %) <sup>1</sup>. Elle touche tout particulièrement les « primo-demandeurs », donc les jeunes, mais aussi des femmes qui, soit n'ont pas droit à l'allocation forfaitaire, soit en perdent le bénéfice au bout de 12 mois. Enfin ces mesures ont été

<sup>1</sup> Bulletin de l'UNEDIC de juin-juillet 1984, analysé in *Libération*, 17 août 1984.

rendues plus strictes encore dans le nouvel accord intervenu au 1<sup>er</sup> semestre 1984.

Ainsi, face à la montée du chômage, le gouvernement de gauche a bien tenté de programmer le partage du travail en mettant en avant l'objectif de la semaine de 35 heures ; mais il s'est heurté, dans l'ensemble, à la défense, par les travailleurs en place, des situations acquises (emploi et pouvoir d'achat), avec le soutien de la plupart des organisations syndicales (la direction de la CFDT ayant seule le courage de défendre l'autre voie).

Le gouvernement a alors poussé aux départs en préretraite ; mais d'une part c'est souvent, humainement, socialement et économiquement absurde ; et d'autre part cela coûte cher. Le gouvernement a largement recouru au maintien en formation, qui en période de chômage massif sert de « sas d'attente ».

Reste que, un effort plus grand n'ayant pu être demandé à la collectivité nationale, la situation des chômeurs a, par touches successives, été rendue plus « austère » et, pour certains, carrément difficile.

C'est donc, d'une certaine manière, le « chacun pour soi ». Pour les salariés ayant un emploi, avec le refus massif de partager le travail pour accueillir les jeunes générations – refus dont sont largement responsables, à nos yeux, les dirigeants politiques et syndicaux de la gauche, qui n'ont pas su susciter la dynamique nécessaire (et possible en 1981). Chacun pour soi aussi des chômeurs : avec ceux qui jouent au mieux du système (même si beaucoup le subissent), avec ceux qui « se débrouillent » avec la famille, le voisinage et les petits boulots ou le travail noir tandis que d'autres se marginalisent, s'isolent, « se paument », parfois se suicident.

Ce « chacun pour soi » nous reviendra en boomerang car ces générations, qui seront adultes au tournant du millénaire, ne seront-elles pas tentées de dire à ceux qui auront besoin de leur solidarité – vieux, handicapés ou malades : « Eh, qu'a-t-on fait pour moi quand, dans les années 80, j'étais pris entre le chômage mal indemnisé et les emplois précaires ? »

À terme, c'est une dégradation du tissu social, avec tous les risques qui en découlent pour la démocratie, qui résultera du choix implicite qui a été fait d'accepter durablement le chômage massif.

## Les trois enfermements

[Retour à la table des matières](#)

Pouvoir d'achat, emploi, retraites, sécurité sociale : mêmes promesses en 1981 ; même repli depuis 1982. Avec parfois de déconcertants retournements.

La lutte contre le chômage ? Elle demeure une priorité première. Mais pour créer de bons emplois d'avenir, il faut accepter la régression des secteurs en difficulté, des restructurations, et donc des suppressions d'emploi. En raccourci, pour lutter contre le chômage (futur), il faut accepter plus de chômage (maintenant).

Et, dans le cadre d'une économie nationale moyenne, à dominante capitaliste et étatiste et prise dans le puissant remuement de la crise mondiale, c'est très largement inéluctable. À un « bémol » près : c'est que l'on ne peut être certain qu'un nouveau retour à la croissance sera créateur d'emplois ; les effets des nouvelles technologies sur l'emploi font l'objet de querelles d'experts, et ne sont probablement pas pré-déterminés ; les parts du marchand et du non marchand, du capitaliste, de l'étatique et du domestique, de l'onéreux et du gratuit, ne sont pas jouées d'avance, notamment pour tout ce qui concerne l'accès à l'information, mais aussi pour de très larges domaines comme celui de la santé, et plus largement de la qualité et des agréments de la vie. Bref, est encore en jeu le mode de développement qui caractérisera les décennies à venir.

Les socialistes l'ont assez dit entre 1972 et 1981. Aura-t-il suffi de trois années de gouvernement pour l'oublier ? Et cela n'est-il pas une facilité criminelle, autodestructrice, que de laisser les jeunes générations supporter en première ligne le poids d'un chômage dont on ne peut savoir s'il se résorbera, ni quand ?

De même pour le pouvoir d'achat. Redisons-le : pour une économie nationale moyenne, capitaliste et étatiste, prise dans la crise mondiale, l'augmentation du pouvoir d'achat (futur) passe par un effort de modernisation et de développement des activités d'avenir, et peut donc impliquer une limitation du pouvoir d'achat (maintenant).

Mais là encore la gauche a oublié ce que, dans son ensemble, elle avait su mettre en lumière depuis 1968 : que l'amélioration du niveau de vie peut aussi ne pas passer par l'augmentation du pouvoir d'achat : économies d'énergie et de matière, allongement de la durée de vie des biens de consommation durable,

politique de la bonne santé (prévention, actions s'attaquant aux racines sociales des maladies et accidents : alcoolisme et tabagisme, embouteillages et stress, accidents de la circulation ... ), reconstitution de nouvelles cellules sociales et de nouvelles solidarités (voisinage, quartier, commune ...) qui permettent de prendre en charge des besoins actuellement soit non satisfaits soit satisfaits plus ou moins bien à travers les logiques marchande ou étatique. Mais cette perspective a largement été occultée, oubliée...

Là réside à coup sûr le premier enfermement : celui qui conduit à voir les solutions principalement dans le cadre des deux logiques dominantes : l'État ou le marché. À la question de Serge July sur le choix de « moins d'État, plus de marché », le Président de la République répondait : « On pourrait aussi bien dire qu'en certains domaines il faudrait moins de marché et plus d'État. La formule est, selon les cas, réversible (...) En tous cas, il faut un État plus proche des gens et un marché plus accueillant aux créateurs d'entreprises et plus sensible aux aspirations des travailleurs »<sup>1</sup>.

Dans les perspectives officielles, l'enfermement est entier : le marché ou l'État.

Or dans la réalité, le renouveau et le foisonnement d'attitudes sociales « différentes » indiquent que quelque chose d'autre se cherche, se constitue : avec certaines réalisations de la vie associative, avec des réseaux (voisinage, personnes âgées, liens familiaux entre « ceux des grandes villes » et « ceux de la campagne »), avec des activités locales et communales, un nouveau bénévolat, les productions domestiques et les travaux pour la maison et le jardin, avec de nouvelles formes d'échange, de troc, et peut-être aussi de travail non officiel.

Comment tout cela peut-il concourir à un nouveau mode de vie et d'organisation de la société, nul ne peut le décrire. Mais il serait paradoxal que l'ignorent ou le négligent ceux-là mêmes qui, pendant des années, ont vu, ont dit que l'issue de la crise passait par l'invention d'un nouveau mode de développement.

Ce repliement, ce rabattement sur les deux formes productives dominantes – capitalisme ou activité étatique – n'est assurément pas fortuit. D'abord ces formes productives ont fait leurs preuves, sont efficaces et sont pour longtemps encore irremplaçables dans de nombreux domaines – même si l'une peut se substituer ou suppléer à l'autre.

Mais surtout : qui pèse dans le débat, dans la définition des perspectives, dans les décisions ? L'Élysée, Matignon, les grands ministères : c'est-à-dire,

---

<sup>1</sup> *Libération*, 10 mai 1984.



derrière les hommes politiques qui occupent le devant de la scène et les écrans, les spécialistes, techniciens, hommes de cabinets ou de haute administration ; pour la plupart hommes et femmes de la haute techno-bureoisie d'État, classe cousine et rivale de la grande bourgeoisie et qui aspire à s'établir en statocratie.

Il y a aussi la grande bourgeoisie, le patronat, qui s'est beaucoup activé dans les mois qui suivirent la victoire de la gauche et qui a continué à s'exprimer, à se lamenter, à annoncer le pire, sur fond de marchandage et de concessions arrachées petit à petit aux responsables gouvernementaux et administratifs.

Il y a enfin le « monde du travail organisé » : syndicats de fonctionnaires, c'est-à-dire de ceux qui assurent l'activité étatique ; syndicats de cadres et syndicats ouvriers, c'est-à-dire de ceux qui, dans les entreprises publiques ou dans les grandes entreprises privées, assurent la grande production industrielle et les activités de transport ou énergétiques majeures.

Ainsi l'horizon est bien borné : compte tenu des forces sociales en présence, l'essentiel se joue entre l'entreprise et l'État. Mais aussi le triangle des forces délimite le champ des réalisations et des concessions. Très vite, la haute techno-bureoisie d'État et la grande bourgeoisie ont stabilisé la frontière entre l'étatique et le capitaliste : ce que François Mitterrand a annoncé dès le début du septennat (« Toutes les nationalisations annoncées et rien qu'elles ») ; ce qu'il a confirmé en freinant les ardeurs et s'il le fallait en mettant sur la touche les tenants d'une étatisation accrue (PC, CERES notamment) ; ce qu'il a reconfirmé, symboliquement, avec l'annonce de la réduction des prélèvements publics en 1985 ou avec la recherche d'une solution privée pour Creusot-Loire.

Les entreprises nationalisées n'ont pas créé de « CNPF bis » ; elles restent au sein d'un CNPF où elles peuvent jouer un rôle à condition d'en accepter la ligne et la démarche.

Pour d'éventuelles rectifications de frontières, on verra en 1986... ou en 1988.

Face à cela, les travailleurs – de l'administration, des entreprises publiques, des grandes entreprises privées – se sont très vite repliés sur la défense des situations acquises : emploi et pouvoir d'achat, pouvoir d'achat et emploi. Pour la plupart « leurs » syndicats ont pesé dans le même sens : il n'était même plus nécessaire de descendre dans la rue ; il suffisait de décrocher le téléphone ou de rencontrer le ministre ou tel conseiller important... Avec, en direction des troupes, de la clientèle et du public, quelques déclarations bien sorties à la télé, quelques « petites phrases » – qui sont à la pensée politique moderne ce que les clips sont à la création artistique.

Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'un accord implicite, inavoué, inavouable, se soit établi pour laisser les jeunes générations supporter en fait le plus gros du chômage ; pour en faire passer, s'il le fallait absolument, une autre part sur les « anciens » ; et pour ne pas trop se préoccuper du pouvoir d'achat des retraités (on a « donné » en 1981-82 ; on y repensera en 1986 ...)

Car une fois fixées les grandes lignes du *modus vivendi* entre l'entreprise privée et l'État, entre la grande bourgeoisie et la haute techno-bourgeoisie d'État, cette dernière avait absolument besoin de conserver la « neutralité bienveillante » – à défaut de confiance ou de soutien – du monde du travail organisé et du mouvement syndical. Là réside le deuxième enfermement.

Et cela s'est accompli, pour l'essentiel au détriment de la jeunesse, des jeunes générations, laissées à l'écart, en dehors ; avec une distanciation, une incompréhension, une non-communication de plus en plus grandes.

Au-delà, on doit se demander si la gauche politique, la gauche syndicale n'ont pas été victimes d'un troisième enfermement : l'enfermement dans le modèle revendicatif forgé au XIX<sup>e</sup> siècle et que l'on s'est contenté de prolonger : semaine de 48, 44, 40, 35 heures : 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> semaine de congés payés ; retraite à 68, 65, 60 ans ; négociations toujours recommencées sur les salaires et le pouvoir d'achat...

Que ces revendications, que les luttes qui les ont soutenues aient permis d'importants progrès sociaux, économiques, culturels, politiques et donc humains, est indéniable.

Mais il faut se poser trois questions.

D'abord, le « toujours plus », dans ces domaines-là aussi, a-t-il un sens ? Et le fait de l'obtenir constitue-t-il encore un progrès social et politique si c'est au détriment de la jeunesse et des jeunes générations ?

Ensuite, le modèle revendicatif de la gauche traditionnelle n'est-il pas voué à créer un redoutable porte-à-faux dès que la gauche arrive au pouvoir ? Car tout le modèle est construit sur la logique revendicative : toutes les forces s'arcbutent, se mobilisent, entrent en lutte pour « arracher » (au capitalisme, à l'entreprise, au patron, au gouvernement) telle ou telle concession, telle ou telle conquête. Cette attitude, tout à fait compréhensible dans une situation d'exploitation et d'écrasement inexorables (comme le monde ouvrier européen en a connu au XIX<sup>e</sup> siècle) fait partie du jeu de la négociation dans une société où la législation et la démarche contractuelle règlent l'essentiel des questions. Mais il y a un moment où le capitalisme, l'entreprise, l'économie nationale, n'en peuvent plus : et dans ces moments-là la gauche au pouvoir est mise en

total déséquilibre – un peu comme un judoka qui s'étant arcbuté contre son adversaire est finalement entraîné par lui dans le sens même où il poussait.

Et il est bien clair que tous les acquis du mouvement ouvrier français voleraient en éclats si devait s'effondrer, ou dégénérer, l'économie (capitaliste et étatiste) française.

Enfin, tout de même, le mouvement ouvrier français, riche de ses multiples traditions et des remarquables avancées qu'il a réalisées, n'avait-il rien de mieux à faire, dans cette période de grande crise, c'est-à-dire de grande mutation et de transformation des rapports sociaux, que de s'arcbuter sur la défense des situations acquises ? N'avait-il pas à oser ouvrir – comme il avait su le faire il y a cent ans – les voies d'une société plus juste et plus conviviale qui maîtrise les technologies nouvelles qui se développent et leurs effets ? N'avait-il pas à le faire avec les travailleurs d'aujourd'hui, mais aussi avec les jeunes, et en s'appuyant sur l'expérience et la mémoire des anciens ?

Là, la carence paraît totale. Et à la lumière de l'imagination et de la générosité qu'ont su avoir les grands socialistes, les fondateurs de syndicats, de coopératives, de bourses du travail, de fraternités et de mutuelles au XIX<sup>e</sup> siècle, elle apparaît : terrible.

## CHAPITRE X

---

### Perspectives ambiguës

[Retour à la table des matières](#)

« Il faut que la social-démocratie ait le courage de s'émanciper de la phraséologie du passé et de vouloir paraître que actuellement elle est en réalité : un parti de réformes démocratiques et socialistes »<sup>1</sup>. Quarante-vingt-cinq ans après cette interpellation, on doit encore en rabattre ; les partis de la gauche française ont accepté de s'affirmer comme des partis de réformes démocratiques et socialistes. Mais il faudrait, aujourd'hui, qu'ils aient le courage de s'émanciper d'une conception purement idéologique de l'opposition capitalisme/socialisme et de se reconnaître pour ce qu'ils sont : les porteurs d'un projet de transformation sociale<sup>2</sup> ; qu'ils aient le courage de reconnaître qu'ils ignorent ce que peut bien être la « production socialiste » et les rapports de production socialistes, et donc qu'ils n'ont guère à mettre à la place du capitalisme que des formes d'organisation et de production étatiques ; et finalement qu'ils aient le courage d'être plus près de la réalité, ce qui leur permettrait d'être moins radicaux dans l'opposition et plus aptes, au pouvoir, à faire ce qu'ils avaient dit... et à expliquer ce qu'ils font.

Ce serait le seul moyen de s'arracher à l'engluement d'une position idéologique qui n'aurait de validité, d'efficacité, que pour une gauche qui s'accepterait comme éternellement vouée à l'opposition : opposition au capitalisme, auquel il s'agirait « d'arracher » des « conquêtes », puis contre

---

<sup>1</sup> E. Bernstein, préface allemande à *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*, 1899, trad. fr. 1900, cité in M. Beaud, *Le socialisme à l'épreuve de l'Histoire*, op. cit., p. 76.

<sup>2</sup> Nous avons dégagé et développé cette thèse in *Le socialisme à l'épreuve de l'Histoire*, op. cit., p. 275.

lequel on « défendrait » les « acquis » ; opposition à la droite, qui incarnerait le réalisme, le pragmatisme, et surtout la capacité de gérer. Dans cette perspective on pourrait continuer à parler de socialisme, d'autogestion, de la même manière qu'on le faisait il y a un siècle ou un siècle et demi...

Mais, dès lors qu'elle refuse ce partage des rôles – la droite assumant le pouvoir, la gauche animant l'opposition – la gauche se doit (et doit à ceux qui la soutiennent) de ne pas se payer de mots ; de réfléchir non seulement sur les acquis du socialisme, mais aussi sur ses échecs et ses impasses ; d'ajuster ses propositions et ses promesses à ses capacités d'action.

Dans cette perspective, nous avons, dès septembre 1981, appelé au réalisme : nous pensions nécessaire de choisir quelques lignes d'action privilégiées, et là d'agir avec fermeté, patience et résolution ; nous avons dégagé quatre lignes fortes :

- restaurer, renforcer, donner une nouvelle vie à la démocratie et aux libertés ;
- engager un processus progressif mais résolu de réduction des inégalités ;
- reprendre progressivement en main la maîtrise des transformations économiques et sociales ;
- enfin contribuer à ouvrir et à élargir dans le monde un espace pour le socialisme et la démocratie » <sup>1</sup>.

## Un bilan mitigé

[Retour à la table des matières](#)

Dans ces quatre domaines, au stade actuel du parcours, le bilan des réalisations serait mitigé.

La démocratie et les libertés ? D'un côté l'effort animé par Robert Badinter en matière de libertés, de droits et de justice, est appréciable ; la décentralisation peut amorcer une mutation importante pour une France depuis si longtemps faite et tenue par l'État central ; et l'élargissement des droits des travailleurs dans les entreprises peut accélérer, ou susciter dans certains secteurs, le recul de paralysants archaïsmes. Mais – est-ce la faute des citoyens ? – la démocratie n'a pu trouver le style ni le souffle dont elle a besoin

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 298-300.

dans la période ; la caste politique apparaît de plus en plus composée d'hommes et de femmes s'y vouant à vie et en faisant profession <sup>1</sup> ; les grands corps de l'État, et plus largement ce que nous appelons la haute technobureaucratie d'État, tire, ou en tout cas contrôle, les principales ficelles ; les discours et le jeu politique appartiennent de plus en plus à un théâtre d'ombres trop décalé par rapport aux préoccupations et à la compréhension que les gens ont de la réalité <sup>2</sup>.

Ce pouvoir, auquel la gauche a accédé par les élections de 1981, quel citoyen a l'impression qu'on lui en a rendu une parcelle et qu'il y participe plus ? Ce sont quelques centaines de statocrates, quelques milliers, quelque dizaines de milliers de spécialistes, de responsables politiques, syndicaux, industriels ou financiers, d'élus et de notables qui en fait y participent, s'y activent ou le partagent. Gagner le pouvoir, pour vous le rendre, disait François Mitterrand en 1974 ; manière imagée d'annoncer plus de démocratie : les voies et les moyens restent à dégager. Il ne s'agit évidemment pas de partir d'une table rase, mais d'inventer, à côté des moyens existants, de nouvelles voies, de nouvelles procédures...

La réduction des inégalités ? L'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes et l'alourdissement du prélèvement fiscal sur les revenus élevés paraissent aller dans ce sens ; mais on peut douter de leur efficacité durable dans la mesure où ils ne s'inscrivent pas explicitement dans une stratégie clairement affichée par le gouvernement, affirmée comme durable et progressive, acceptée et comprise par l'ensemble du corps social ; car une telle transformation implique que se modifient les motivations, que se développent de nouveaux rapports de solidarité, de nouvelles formes de responsabilité, de nouveaux équilibres et de nouvelles cohésions dans la société. Et la réduction des inégalités n'aurait ni le même sens, ni le même impact dans une société où le plus grand nombre serait de plus en plus amené au statut d'assisté, et dans une société où s'épanouiraient des motivations nouvelles et un sens nouveau de la responsabilité sociale.

Mais il y a plus grave : dans la période actuelle, une inégalité fondamentale s'alourdit : entre ceux qui ont un emploi, un emploi plus ou moins assuré, et ceux qui sont pris dans la double moulinette du chômage et de la précarisation.

La maîtrise des transformations économiques et sociales ? Il est difficile encore d'y voir clair. On peut estimer que la gestion des équilibres conjoncturels a prévalu et que l'action transformatrice lui a été sacrifiée. On

---

<sup>1</sup> Voir par exemple les articles de Jean-Marie Colombani et Michel Kajman sur « le rejet de la politique », *Le Monde*, 22 août 1984.

<sup>2</sup> Jean-Marie Belorgey, député socialiste, cherchant comment « démocratiser la démocratie », dégage en premier lieu la nécessité de « changer de langage », *Le Monde*, 21 août 1984.

peut, à l'inverse, penser que la maîtrise des équilibres économiques conjoncturels est la clé de la continuité et de la durée et donc la condition première qui permettra de mener à bien des transformations structurelles.

Avec les nationalisations, les nouveaux droits des travailleurs, la politique industrielle, l'effort de recherche et de formation, beaucoup a été engagé. Jusqu'où l'action pourra-t-elle être menée ? Et finalement dans quelle direction cela nous fera-t-il avancer : simple remise à flot et réorganisation de l'économie (capitaliste/étatiste) française ? ou ouverture de voies d'évolution et de transformation originales ? On cherchera, dans ce dernier chapitre, à éclairer ces questions.

Enfin qu'en est-il de l'action de la France dans le monde ? Certes, elle a affirmé des positions originales tant par rapport à l'URSS qu'aux États-Unis. Mais, seule, elle a bien du mal à peser face aux géants. C'est donc à travers l'Europe, et avec d'autres pays du monde, notamment du tiers-monde, qu'elle peut agir : mais l'Europe est taraudée de problèmes internes et tiraillée par les égoïsmes nationaux. Et le tiers-monde, confronté à des problèmes démesurés, est lui-même en proie à de cruelles rivalités et de terribles divisions.

La France seule ne peut prendre en charge les immenses problèmes des grands pays du tiers-monde. Elle peut au contraire intervenir sur des problèmes plus limités de petits pays, ce qui lui vaut très rapidement l'accusation de néo-colonialisme. Les grandes déclarations de mai-juin 1981 ont suscité de trop grands espoirs par rapport à ce que le gouvernement de gauche pouvait effectivement faire ou en tous cas a fait ; l'idée de co-développement, lancée par Jean-Pierre Cot, s'est ensablée ; la voix, le poids de la France paraissent bien légers à un moment où l'URSS gèle les situations, tandis que les États-Unis mènent une stratégie multiforme de reprise en main.

Comme face à un verre déjà un peu rempli, mais loin d'être plein, et sans connaître exactement le cocktail qu'on y trouvera au bout du compte... il est difficile d'être enthousiaste ; mais il serait prématuré de s'affirmer déçu.

Si l'on s'en tient à la politique économique, la grande question qui doit être éclairée est celle-ci : dans quelle mesure l'action transformatrice va-t-elle dans le sens du projet socialiste entendu au sens large ? Et dans quelle mesure cette action de transformation à moyen et long terme n'a-t-elle pas été sacrifiée à l'impératif de la maîtrise des équilibres conjoncturels ?

## L'autogestion à la trappe

[Retour à la table des matières](#)

Socialisme. Pour des générations d'ouvriers, de travailleurs, d'humanistes, d'« amis des hommes », le mot a signifié liberté, dignité, solidarité.

Mais au nom du socialisme, bien autre chose a été fait prise en charge de tout par un État omnipotent, dictature d'un petit groupe dirigeant, répression, massacres... Il a donc fallu préciser : socialisme à visage humain, socialisme démocratique.

Parallèlement, les partis sociaux-démocrates, dans les pays capitalistes occidentaux, ont pu se fourvoyer, oublier les objectifs, trahir les idéaux, être pris dans l'engrenage du « réalisme » qu'il soit économique, social ou politique, national ou international. Il a donc fallu, pour désigner le même projet, la même intention de socialisme original, inventer de nouveaux noms : autogestion fut celui qui s'imposa dans l'enthousiasme et la générosité de l'après 1968.

Autogestion, socialisme : que les gens, là où ils vivent, où ils travaillent, aient prise sur ce qu'ils sont et ce qu'ils font ; qu'ils trouvent ou retrouvent la dignité des hommes libres, avec bien sûr la protection fondamentale qu'assure la solidarité sociale, avec la responsabilité qu'implique la démocratie, avec l'épanouissement de talents, de capacités et d'initiatives jusque là étouffés ou bloqués. Telle était l'intention.

La motion d'Épinay (juin 1971), motion fondatrice du nouveau Parti socialiste, n'utilisait pas le mot autogestion, mais affirmait : « Ce qui sera déterminant, ce sera que les masses prennent les plus larges responsabilités dans la construction du socialisme »<sup>1</sup>. Le programme du Parti socialiste explicitait la perspective : « vers l'autogestion » ; « le besoin de responsabilité directe et diversifiée s'affirme aussi bien par les revendications dites qualitatives sur les lieux du travail que par l'exigence venue de la base d'une décentralisation sur tous les plans et à tous les niveaux. Il traduit un idéal qui implique que les hommes puissent décider de leur travail, de son produit, bref de leur vie dans tous ses aspects. C'est l'idéal du socialisme, l'autogestion étendue à la société signifie la fin de l'exploitation, la disparition des classes antagonistes, la réalité de la démocratie »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Textes de référence du parti socialiste, Le poing et la rose*, supplément au numéro 73, août 1978.

<sup>2</sup> *Programme de gouvernement du parti socialiste*, Flammarion, 1972, p. 62-63.



La perspective autogestionnaire est renforcée par l'entrée au parti socialiste de militants venus du PSU, de la CFDT et de différents mouvements de terrain (écologie, cadre de vie, associations ...) à la fin de 1974. Et en juin 1975, sont adoptées les « quinze thèses sur l'autogestion ».

Enfin, le projet socialiste, adoptée à Alforville en janvier 1980 oppose, aux voies qui conduisent à la « colossale emprise du monopole d'État », un autre itinéraire – avec la volonté « de le suivre jusqu'à son terme » – « l'autogestion, c'est-à-dire l'État social qui permettra à des hommes et à des femmes responsables, là où ils vivent et travaillent, toute forme de centralisme et de gigantisme cassée, de décider ce qui leur semblera bon pour eux et pour la collectivité »<sup>1</sup>.

Sur cette question, le texte du *Programme commun de gouvernement* explicitait une divergence entre PC et PS : puisque la possibilité ouverte de « formes nouvelles » que pourrait prendre « l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise », dans le secteur public et nationalisé, s'inscrivait pour le PS « dans la perspective de l'autogestion » et pour le PC « dans le développement permanent de la gestion démocratique »<sup>2</sup>. Mais quelques années plus tard, le PC qui, on le sait, n'a pas le « fétichisme des mots », se mit à utiliser aussi le terme autogestion.

Autant le reconnaître d'emblée : pour l'essentiel, le projet autogestionnaire, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, est passé à la trappe.

La décentralisation conduit assurément à une nouvelle répartition des pouvoirs entre les collectivités territoriales et l'État central, entre les élus régionaux et locaux et la haute techno-bureoïsme des ministères et agences implantés à Paris<sup>3</sup>. Mais on ne peut dire vraiment qu'elle concerne les hommes et les femmes, « là où ils vivent et travaillent ». Les nouveaux droits des travailleurs concernent, au moins en principe, l'ensemble des travailleurs. Ils constituent assurément une avancée sociale et démocratique importante ; mais ils restent cantonnés à l'intérieur des logiques dominantes de l'appareil productif français : logique capitaliste et logique étatique ; et on ne voit pas comment ils pourraient, dans la période, contribuer à ce que s'affirme une nouvelle logique économique et sociale. Car finalement ils ressortissent plus de la « réforme de l'entreprise » sur laquelle le centre réformateur a discuté, écrit des rapports, débattu pendant les décennies où la droite était au pouvoir sans

---

<sup>1</sup> *Projet socialiste pour la France des années 80*, Club socialiste du livre, 1980, p. 14.

<sup>2</sup> *Programme commun de gouvernement*, 1972, *op. cit.*, Flammarion, p. 293.

<sup>3</sup> Voir par exemple Georges Gontcharoff et Serge Milano, *La décentralisation*, Syros-Adels, 1983.

réussir à l'engager. Il s'agit plus de « mise à jour », de modernisation des rapports sociaux que de mutation <sup>1</sup>.

Enfin « l'économie sociale » est, actuellement, d'une telle hétérogénéité qu'il est difficile d'y discerner l'émergence d'une nouvelle logique <sup>2</sup>. Trop souvent la structure coopérative est utilisée comme un « radeau de secours » pour permettre la survie, parfois le sauvetage d'une entreprise en difficulté ou en perte. Et même si, dans le foisonnement, on peut trouver quelques réalisations significatives, il est difficile de voir dans le pays l'avancée d'une dynamique autogestionnaire...

Le moins qu'on puisse dire est que, là aussi, on est loin, en 1984, des déclarations de 1980.

Serait-ce que la période n'est pas mûre ? Ou bien que la perspective autogestionnaire n'est qu'une utopique illusion ? Ou qu'elle n'a été qu'un argument – à usage des générations de soixante-huitards – dans la bataille idéologique ?

Pour éclaircir ce point, nous ferons trois remarques.

D'abord, le projet autogestionnaire est fondé sur l'idée que, dans leur ensemble, les gens, où ils sont, aspirent à être responsables, à exercer des responsabilités <sup>3</sup>. C'est évidemment une « vue de l'esprit », mais une vue de l'esprit qui correspond à un choix éthique, à un jugement de valeur : que l'épanouissement de l'homme implique le passage de la situation de serf à celle d'homme libre, de sujet à citoyen, de citoyen passif à citoyen actif, d'assisté ou de subordonné à responsable.

Donc il y a bien là une utopie, une conception de société non encore réalisée, un projet social. Pour autant, il serait absurde, et dangereux, de faire comme si chacun, effectivement, là où il en est, n'aspirait qu'à exercer des responsabilités. Ce n'est évidemment pas le cas : beaucoup préfèrent y échapper, ou s'en défont, craignant de se retrouver pris dans quelque piège ; ce qui n'est pas sot : car les hommes de pouvoir risquent fort d'être tentés de laisser prendre en charge « par les gens eux-mêmes » les situations inextricables ou les problèmes insolubles.

---

<sup>1</sup> Voir *infra*, « Avancée démocratique ».

<sup>2</sup> Voir l'encadré ci-après.

<sup>3</sup> « La plus grande originalité du socialisme français d'aujourd'hui, à travers le nom d'autogestion, est sans doute cette volonté de tirer les conséquences du niveau culturel où est parvenu le peuple français, et de lui donner la responsabilité des affaires dans l'entreprise, la commune, l'association et tous les lieux où se déroule sa vie ». Michel Rocard, préface à J. Gallus et B. Soulage, *Les variables d'Austerlitz*, Flammarion, 1979, p. 9.

Ensuite, le projet autogestionnaire a été pris en charge dans la société relativement bloquée de la France des années 70, par une nouvelle génération montante. Les plus actifs, les plus créatifs et les plus habiles de cette génération ont « fait leur trou » : dans la publicité ou la presse, dans la péri-informatique ou de nouveaux artisanats, dans l'action municipale ou associative, dans les partis ou les syndicats ; et on les retrouve maintenant, dans les entreprises privées ou publiques, dans les administrations, les agences parapubliques et les cabinets ministériels.

Pour la plupart membres de la techno-bureoisie, pour quelques-uns piliers de la statocratie, beaucoup ont participé à la prise de pouvoir de la gauche en 1981. Et la petite parcelle de pouvoir qu'ils ont acquise, ils n'ont envie ni de la rendre, ni de la partager ; cette proximité des détenteurs du pouvoir, cet air particulier qu'on y respire, ces petits privilèges qu'on y cultive, ces facilités et ces futilités qui flattent la vanité et gonflent les grenouilles en les rendant courtisanes et dévotes, ils n'ont aucune raison d'y renoncer. Sans parler bien sûr de ceux, sincères ou convaincus, qui tentent encore, là où ils sont, de faire quelque chose en conformité avec leur engagement.

La perspective de l'autogestion devra donc être reprise, relevée par d'autres générations.

**ENCADRÉ IX L'économie sociale**

<a href="#">Retour à la table des encadrés</a>					
... Telle qu'elle se présente					
Poids socio-économique de l'économie sociale					
Secteur d'activité	Nombre de sociétaires	Nombre d'administ.	Structures	Nombre de salariés	Grandeurs significatives
<b>Coopératives ouvrières</b>	14 999		1 019	34 254	C.A. : 6,6 milliards (1981)
<b>Coopératives de consommateurs</b>	1 185 000 (actifs)	3 500	14 usines 6 421 points de vente	44 000	C.A. : 21,7 milliards (1981)
<b>Coopératives de logements (HLM)</b>	211 600	2 380	237	2 300	C.A. : coop.de production 1,3 milliards, 3 460 construits en 1980
<b>Coopératives maritimes</b>	23 000		111	3 000	C.A. : 800 millions
<b>Coopératives de commerçants détaillants</b>	22 500	1 670	62 coopératives représentant environ 14 600 points de vente	4 100	C.A. : 34,9 milliards (1980)
<b>Coopérative d'artisans</b>	50 000	3 500	1 300	5 000	
<b>Coopératives de transporteurs</b>			24 coopératives	2 300	C.A. : 630 millions (1980)
<b>Coopératives agricoles</b>	2 000 000	60 000 (non compris les CUMA)	4 100  7 300 CUMA	130,000	C.A. : 147 milliards de francs (coopératives de plus de 10 salariés)
... Telle qu'elle se présente (suite)					

Poids socio-économique de l'économie sociale					
Secteur d'activité	Nombre de sociétaires	Nombre d'administ.	Structures	Nombre de salariés	Grandeurs significatives
<b>Mutualité agricole</b>		1 300 pour 68 caisses régionales	20 000 caisses locales		62 milliards d'encaissement des cotisations en 1981
<b>Assurances mutuelles agricoles</b>	3 000 000	200 000 pour les caisses locales		30 000	
<b>Mutualités sociales agricole</b>	6 000 000 de ressortissants	152,000 délégués communaux 1 571 administrateurs (caisses départementales)	85 caisses dep. ou région.		Dépenses de protection sociale 1982 : 77,4 milliards
<b>Crédit agricole</b>	3 500 000	40 000	3 000 caisses locales et 9 800 bureaux permanents et périodiques	68 000	Bilan consolidé (31.12.82) 662 milliards
<b>Crédit mutuel</b>	3 100 000	40 000	3 085 caisses locales	15 000	Bilan : 53 milliards
<b>Crédit coopératif</b>	10 000	140	18	800	Bilan : 7,7 milliards
<b>Groupes des banques populaires</b>	706 000	480	36 banques région 1 750 agences/bureaux	26 500	Bilan consolidé : 90 milliards
<b>Crédit maritime</b>	50 000		100 agences	600	1,7 milliards
<b>Mutualités</b>	30 000 000	100 000	7 500	45 000	18 milliards (81)
<b>Assurances mutuelles</b>	4 500 000			12 000	9 milliards
<b>Associations</b>	20 000		500 000	600 000	
<b>Sources :</b> Délégation interministérielle à l'économie sociale, L'économie sociales, s.d. (publié en 1983), p. 4					

**ENCADRÉ IX (suite)**

**... Et telle qu'on peut l'analyser**

[Retour à la table des encadrés](#)

En fait a l'économie sociale » est d'une extrême hétérogénéité. On y retrouve à l'œuvre des logiques de production et d'activité extrêmement diverses ; avec dans certains cas une très forte intégration par rapport aux logiques dominantes – capitaliste et étatiste – et dans d'autres cas, plus ou moins actifs, un esprit de transformation ou d'innovation sociale.

	<b>Grande production marchande très proche des activités capitaliste et étatiste</b>	<b>Production marchande avec rapport salarial pré-dominant</b>	<b>Petite ou moyenne production marchande collective</b>	<b>Production ou activité non marchande</b>
Coopératives ouvrières de production		X	X	
Coopératives de consommateurs	X	X	X	
Coopératives de logements (HLM)		X	X	
Coopératives maritimes		X	X	
Coopératives de commerçants détaillants	X	X	X	
Coopératives d'artisans		X	X	
Coopératives agricoles	X	X	X	
Mutualité agricole	X			
Crédit agricole	X			
Crédit mutuel	X			
Crédit coopératif	X			
Groupe des banques populaires	X			
Crédit maritime	X			
Mutualité, assurances mutuelles	X			
Associations	X	X	X	X

L'économie sociale bénéficie depuis mai 1981 d'un regain d'initiative et d'une nouvelle sollicitude de la part des pouvoirs publics – notamment, il faut bien le dire, compte tenu du chômage et des problèmes d'insertion de la jeunesse.

En témoigne par exemple l'augmentation du nombre des Scop (sociétés coopératives ouvrières de production). Il y en avait 811 (avec 33 000 personnes employées) en 1981 ; il y en a 1 300 (avec 40 000 personnes employées). Le nombre de création a été de l'ordre de 250 à 300 par an de 1981 à 1983. Et ces créations concernent de plus en plus des activités modernes (informatique, arts graphiques, conseil en marketing ou en publicité ...) <sup>1</sup>.

En témoigne aussi l'accentuation du soutien législatif et institutionnel à l'économie sociale :

- création de la FONDES, Fondation de l'économie sociale, en 1981 ;
- création de la Délégation interministérielle à l'économie sociale en décembre 1981, puis mise en place, auprès du Premier ministre, d'un secrétaire d'État chargé des questions de l'économie sociale en avril 1983 ;
- création de l'IDES, Institut de développement de l'économie sociale, en mars 1983 ;
- vote de la loi relative à certaines activités de l'économie sociale le 20 juillet 1983 ;
- création, par cette loi, des unions d'économie sociale, dans lesquelles des entités du domaine de l'économie sociale pourront s'unir pour la gestion d'activités communes, ou pour la réalisation d'un projet commun (décrets d'application publiés le 9 avril 1984).

1. *Libération* du 23 et 24 Juin 1984 et *Le Monde* du 26 juin 1984.

Enfin le projet autogestionnaire souffre d'une insuffisance fondamentale. Sa richesse vient de ce qu'il se situe au confluent de la dynamique démocratique et de la démarche socialiste, de la tradition décentralisatrice et localiste et des conceptions anarchistes ou conseillistes... Sa faiblesse vient de l'absence d'un liant social assurant la cohésion du tout : le capitalisme a le marché ; l'étatisme a l'administration – des hommes et des choses ; le projet autogestionnaire laisse, entre les petites communautés d'hommes et de femmes qui assumeront eux-mêmes leurs affaires, un vide, une absence de relations cohérentes...

Bien sûr ce vide peut être « habillé », voilé. Les premiers tenants d'un système mondial fondé sur des coopératives imaginaient que chaque coopérative soit en relation « transparente » avec toutes les autres : ce qui est évidemment impraticable. On peut aussi imaginer ces petites communautés

autogérées « flotter » dans un « éther » d'altruisme, de générosité, de solidarité : mais cela ne peut que faire basculer l'utopie et le projet (qui peut être un élément de dynamique sociale) dans l'irréalisme et l'impuissance.

Dès lors, le projet autogestionnaire ne peut aujourd'hui qu'être un élément d'une panoplie idéologique pour réformateurs sociaux ; et il ne peut qu'être laissé de côté par ces mêmes réformateurs sociaux parvenus au pouvoir.

Pire, compte tenu de son absence de « logique centrale forte », de colonne vertébrale, le projet autogestionnaire peut être repris par chacun et mis à toutes les sauces. Les tenants de l'étatisme peuvent reprendre l'idée d'autogestion pour compenser les limites et les inerties, aujourd'hui reconnues, du centralisme, par la multiplication des initiatives, des prises en charge de problèmes et de tâches, marginaux ou difficiles, à la périphérie. Et les tenants du capitalisme peuvent s'emparer des thèmes autogestionnaires, à la fois comme arme contre l'État et comme moyen de promouvoir une nouvelle généralisation du marché. Car le marché peut aussi remplir le « vide » entre les communautés autogérées.

Plutôt que de reprendre inlassablement le thème de l'autogestion, alors que le projet en est encore incomplet et en partie « creux », mieux vaut s'en tenir à ce qui en est à nos yeux l'essentiel : le renforcement, l'élargissement, l'approfondissement, l'enrichissement de la démocratie.

## **Avancées démocratiques**

### [Retour à la table des matières](#)

Or précisément, dans le domaine de la production, un effort de démocratisation a été engagé dans plusieurs voies : avec les lois Auroux qui élargissent les droits des travailleurs dans les entreprises, avec les mesures de démocratisation propres aux entreprises du secteur public, avec l'effort de réanimation de différentes formes d'économie sociale.

Septembre 1981. Jean Auroux, ministre du Travail, présente au Président de la République et au Premier ministre un rapport sur les droits des travailleurs. Les propositions qui y sont rassemblées visent à ouvrir « pour le monde salarié français, un nouvel espace de liberté, de dignité, de responsabilité » ; elles s'organisent autour de quatre axes ;

- « – le rétablissement et l'élargissement des droits des salariés ;
- la reconstitution de la collectivité de travail ;
- le renforcement des instances de représentation des travailleurs ;



- le renouveau de la négociation collective »<sup>1</sup>.

Quatre lois sont votées et promulguées entre août et décembre 1982<sup>2</sup>.

La première, votée le 27 juillet 1982 (J.O. du 6 août) est relative aux *libertés des travailleurs dans l'entreprise*.

Elle définit, ce qui n'avait jamais été fait, le cadre et les limites du *règlement intérieur* d'une entreprise, et, en le rendant obligatoire pour les entreprises de plus de 20 salariés, précise ses modalités d'élaboration : il doit notamment être soumis, pour avis, au comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel, ainsi qu'au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). En même temps, elle précise la nature et les modalités des sanctions qui peuvent être prises à l'encontre d'un salarié, ainsi que les garanties dont celui-ci peut bénéficier.

Cette même loi institue le *droit à l'expression directe et collective des travailleurs*, dans toutes les entreprises, sur le contenu, l'organisation et les conditions de travail. Démarche originale : c'est aux intéressés de définir les modalités d'exercice de ce droit :

- soit à travers un accord entre l'employeur et les organisations syndicales dans les entreprises de plus de 200 salariés ;
- soit par l'employeur, après consultation des organisations syndicales, du comité d'entreprise ou des délégués du personnel, dans les autres.

Après deux années, une analyse des résultats obtenus sera transmise à l'inspecteur du travail ; et, sur la base d'un bilan d'ensemble, le gouvernement devra élaborer avant décembre 1985 un projet de loi sur les modalités d'exercice de ce droit d'expression des travailleurs.

La deuxième loi, votée le 7 octobre 1982 (J.O. du 29 octobre) porte sur les *institutions représentatives du personnel*.

Elle ouvre la possibilité de créer des *sections syndicales* dans les entreprises de moins de 50 salariés et élargit les moyens et les facilités d'action des sections syndicales et des *délégués syndicaux* (crédits d'heures, droit de circuler dans l'entreprise, protection ...)

---

<sup>1</sup> Jean Auroux, Rapport sur *les droits des travailleurs*, Documentation française, 1981, p. 5.

<sup>2</sup> Ces quatre lois ont été présentées par C. Laurent-Atthalin dans *Le Monde* du 22 février 1983. Cette présentation est reprise dans *les nouveaux droits des travailleurs*, *Le Monde*, dossiers et documents, juin 1983 et La Découverte, *Le Monde*, 1983.

Elle étend l'élection de *délégués du personnel* à tous les établissements et la quasi-totalité des organismes de plus de 11 salariés ; elle institue des « délégués de site » et incite à la mise en place de délégués spécifiques (par exemple délégués de chaîne).

Elle accroît les moyens du *comité d'entreprise*, institue une formation pour les membres du CE, ouvre la possibilité de faire appel à des experts extérieurs dans les entreprises de plus de 300 salariés et crée une commission économique du C.E. dans les entreprises de plus de 1 000 salariés. Elle élargit le domaine d'information et de délibération du C.E., notamment en matière d'emploi, de conditions de travail et d'impact de l'introduction des nouvelles technologies, mais aussi en matière de prix.

Enfin, elle crée un *comité de groupe*, au niveau de la direction des groupes d'entreprise, qui doit être informé sur la situation économique du groupe, l'évolution de l'emploi, les relations financières internes et les comptes consolidés du groupe.

La troisième loi, votée le 15 octobre 1982 (J.O. du 14 novembre) porte sur la *négociation collective et le règlement des conflits collectifs du travail*.

*Elle institue l'obligation de négocier :*

- au niveau de la branche, au minimum une fois par an sur les salaires et une fois tous les cinq ans pour réexaminer les classifications ;
- dans les entreprises où il y a au moins une section syndicale, au minimum une fois par an sur les salaires, la durée et l'aménagement du temps de travail ;
- pour les entreprises de moins de 11 salariés, des commissions paritaires locales (professionnelles ou interprofessionnelles) peuvent élaborer des accords collectifs.

Elle augmente les possibilités d'extension, par le ministre du Travail, des *conventions collectives* à des branches qui n'en auraient pas conclu, et étend les compétences de la Commission nationale des conventions collectives.

Enfin, en cas de conflits collectifs du travail, la loi facilite le recours à la procédure de *médiation*.

La quatrième loi, votée le 18 décembre 1982 (J.O. des 25 et 26 décembre) fusionne l'ancien comité d'hygiène et de sécurité et l'ancienne commission pour l'amélioration des conditions de travail en un *Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail* (CHSCT).

Elle renforce les possibilités d'intervention des membres du CHSCT et du comité lui-même en cas de danger immédiat.

Au total, on le voit, les lois Auroux marquent une avancée dans la représentation, l'expression, la protection des travailleurs. Pour beaucoup d'entreprises, leur impact est faible, dans la mesure où elles avaient largement devancé la législation ; mais la pression patronale contre ces lois a été intense, d'abord parce que certains chefs d'entreprises ne conçoivent pas que puissent s'instaurer dans leurs entreprises des rapports autres que d'autorité et de paternalisme ; ensuite, parce que beaucoup ont craint l'extension du pouvoir de syndicats dont ils redoutent l'action (CGT, CFDT).

Pourtant, on est bien loin du « contrôle des travailleurs que prônait, dans la perspective de l'autogestion, le programme du PS de 1972 <sup>1</sup>. On est loin du « pouvoir des travailleurs », de ce « pouvoir réel que les socialistes veulent pour les travailleurs (et qui) passe par la rupture avec le capitalisme <sup>2</sup>. On est sans doute plus près de la « modernisation des rapports sociaux » que Laurent Fabius, Premier ministre depuis juillet 1984, associe à l'effort général de modernisation.

Le programme du PS de 1972 avançait des propositions radicales : « Les représentants des travailleurs et des collectivités publiques autres que l'État seront majoritaires dans les conseils d'administration, qui éliront leurs présidents » <sup>3</sup>. La direction générale sera confiée à des collègues « élus par un électorat qualifié » et « l'élection aux autres échelons de la hiérarchie sera progressivement réalisée » <sup>4</sup>. Il prévoyait même, dans certaines de ces entreprises, des expériences d'autogestion.

Le programme commun de gouvernement était déjà un peu plus prudent : c'étaient les conseils d'administration – où les représentants de l'État ne devaient pas être majoritaires – qui devaient désigner la direction générale de l'entreprise. Les comités d'entreprises devaient disposer de prérogatives plus étendues (en ce qui concerne les questions touchant au personnel : conditions de travail, rémunération, formation, promotion, mais aussi les objectifs de production et l'investissement). Enfin, le programme commun prévoyait que « lorsque les travailleurs de l'entreprise en exprimeront la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indiquera la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 67.

<sup>2</sup> *Projet socialiste, op. cit.*, p. 237.

<sup>3</sup> *Programme de gouvernement du parti socialiste et programme commun de la gauche, op. cit.*, p. 69.

<sup>4</sup> *Idem.*

nouvelles (...) déterminées par accord entre le pouvoir démocratique, la direction de l'entreprise concernée et les syndicats »<sup>1</sup>.

Le projet socialiste de 1980, reprenant les propositions avancées dans la septième thèse sur l'autogestion en 1975, préconisait la possibilité de choix entre divers systèmes :

- conseil d'administration tripartite (État ou collectivité territoriale, travailleurs, usagers) ;
- conseil de gestion entièrement élu par les travailleurs ;
- coexistence de ce conseil d'administration élu par les travailleurs et d'un organe de surveillance tripartite<sup>2</sup>.

Il mettait aussi en avant une autre « innovation fondamentale » avec « la mise en place de conseils d'unité et de conseils d'ateliers et de services » disposant d'un « pouvoir consultatif (*sic*) sur toutes les questions relatives à la gestion et à l'avenir de l'unité (investissement, fabrications, hygiène et sécurité, classifications, conditions de vie et de travail, embauche, licenciements, etc.)<sup>3</sup>.

Finalement, la loi votée du 26 juillet 1983 institue des conseils d'administration composés pour un tiers de représentants de l'État, pour un autre tiers de personnalités compétentes désignées par le gouvernement et pour un tiers de représentants élus des salariés ; formellement les représentants de l'État ne sont donc pas majoritaires ; mais, en fait, l'essentiel du pouvoir est détenu par le président : or celui-ci est en principe nommé par le gouvernement sur proposition du conseil d'administration ; en fait, le gouvernement choisit, le conseil d'administration entérine avant que le gouvernement ne procède à la nomination officielle. Qu'on le veuille ou non, la logique étatiste a balayé les rêves autogestionnaires.

Quant aux conseils d'ateliers et de bureaux, ils s'inscrivent dans le prolongement des lois Auroux : les travailleurs s'y expriment dans tous les domaines intéressant la vie de l'atelier ou du bureau. On comprend la déception d'un militant socialiste s'exprimant au colloque du PS « démocratiser pour réussir » : « Adieu participation, humanisation... je ne parlerai pas d'autogestion, ce serait déplacé (...) Nous ne sommes pas allés aussi loin que les sociaux-démocrates allemands et suédois que nous considérons pourtant comme des minus »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>2</sup> *Projet socialiste, op. cit.*, p. 239.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 240.

<sup>4</sup> Cité in *Le Matin*, 19 mars 1984.

Ainsi, là encore, l'écart est grand entre les textes d'avant mai 1981 et les dispositions qu'il a paru possible, ou raisonnable, de mettre en œuvre une fois en charge des responsabilités gouvernementales. Sans doute la gauche dans l'opposition a-t-elle péché par excès d'imagination et de générosité ; mais ne fallait-il pas appâter les militants, pour beaucoup marqués par les idées de 1968 ? Probablement la gauche au pouvoir a-t-elle péché par excès de prudence : mais elle a dû tenir compte des préventions et des pressions de la haute techno-bureoïsie des années 80, en partie formée d'anciens soixante-huitards...

Il n'empêche : l'ensemble des lois Auroux comme la loi sur la démocratisation du secteur public contribuent incontestablement à élargir et renforcer la démocratie dans les entreprises, à affirmer en France ce que l'on appelle depuis longtemps dans les pays sociaux-démocrates la « démocratie industrielle ». Démocratisation donc, mais démocratisation dans le cadre des deux logiques dominantes : capitaliste et étatiste.

## **La contractualisation en pointillés**

[Retour à la table des matières](#)

Dans le même sens, une autre perspective est régulièrement affirmée dans les discours des socialistes au pouvoir : celle de la contractualisation.

Ainsi Pierre Mauroy, Premier ministre : « Notre société a profondément évolué depuis 1936. Il ne suffit plus au gouvernement d'imposer de nouveaux droits. Aujourd'hui l'essentiel du système de protection sociale, par exemple, est géré par les partenaires sociaux. Ce que le gouvernement peut faire, c'est pousser à la discussion et à la négociation, proposer des pistes, offrir des possibilités d'évolution. À charge pour les forces sociales, associations, syndicats, partis, d'utiliser ou non les nouvelles possibilités offertes. »<sup>1</sup> Et encore : « La politique contractuelle demeure, dans le cadre de l'objectif fixé par le gouvernement en matière de lutte contre l'inflation, l'élément essentiel des relations sociales dans l'entreprise » et il faut « faire redémarrer avec énergie la politique contractuelle »<sup>2</sup>. « Car, à tous les niveaux, nous avons entrepris de lutter contre l'étatisme »<sup>3</sup>.

De même Jacques Delors, ministre de l'Économie : « La réussite ne dépend pas que de la résolution du gouvernement et que de l'action de l'État. Elle résultera de la convergence des efforts de tous, chacun à sa place... et il n'y en a

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 9-10 mai 1982.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 8-9 janvier 1984.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 9-10 mai 1982.

pas de modeste ou de négligeable. Par conséquent, ni étatsisme étouffant, ni laisser-aller aveugle. Sachons, plus qu'hier, agir par la voie du contrat. La politique contractuelle permet, en effet, à chaque groupe, non seulement de défendre ses intérêts dans la limite du raisonnable, mais de débattre des modalités de son concours à l'effort collectif. »<sup>1</sup> De même, Jean Auroux, ministre du Travail définissant l'esprit des lois auxquelles son nom reste attaché : « La politique contractuelle, par la négociation stimulée par l'État à tous les niveaux, constitue (...) la pierre angulaire des nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise, dans le cadre naturellement de la loi »<sup>2</sup>.

Et ce thème est repris dans le discours de politique générale de Laurent Fabius, dans sa nouvelle fonction de Premier ministre : dès lors que « l'efficacité économique est inséparable du dialogue social », l'entreprise est un terrain d'action décisif : c'est là que doit être menée la « modernisation des rapports sociaux » ; et c'est là que doivent être ouverts « de nouveaux espaces aux partenaires sociaux et à la politique contractuelle »<sup>3</sup>.

Politique contractuelle, contractualisation. Ni le thème, ni la réalité ne sont nouveaux dans la société française : pratique de la négociation collective, conventions collectives, participation des « partenaires sociaux » à la gestion des organismes d'allocations familiales, de sécurité sociale et d'assurance chômage, habitude de se rencontrer, de s'écouter au Plan ou au Conseil économique et social, signature de grands accords « historiques » comme ceux de Matignon en 1936 ou ceux de Grenelle en 1968...

Si dans les formulations idéologiques de la gauche les thèmes de la « lutte des classes », du « changement radical de société », du refus de la participation et de la cogestion restent présents – tandis que dans les discours des organisations patronales les références au libéralisme intransigeant restent solides<sup>4</sup> – dans la pratique des organisations professionnelles, syndicales et patronales, la négociation, le compromis, la signature d'accords collectifs et donc la démarche contractuelle sont très largement entrés dans les mœurs.

En un sens, on peut dire que depuis 1981 la démarche contractuelle a progressé et s'est enrichie.

La couverture par les conventions collectives s'était améliorée dans l'industrie entre 1972 et 1981, puisque la proportion d'établissements concernés y était passée de 62,1 % à 86,2 % et celle des salariés couverts de 74,6 % à 90,4 %<sup>5</sup>. Depuis 1981 cette couverture a été améliorée et surtout elle s'est

---

<sup>1</sup> *Notes bleues*, semaine du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 1983, p. 8 et 9.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 8 février 1983.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 27 juillet 1984.

<sup>4</sup> Cf. par exemple, la « Charte » du patronat français de 1965.

<sup>5</sup> *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, supplément n° 100, 1982.

étendue dans les commerces et les services (hôtellerie et restauration notamment)<sup>1</sup>. L'élargissement de la contribution au budget de l'État a permis d'éviter que dans une période d'alourdissement du chômage le système paritaire d'assurance chômage ne se bloque ou ne s'effondre. Et l'organisation d'élections dans les organes de gestion de la Sécurité sociale a contribué à ranimer la conscience qu'il ne s'agit pas tout à fait d'une « administration comme les autres »... Rien de bien spectaculaire, dans ces trois domaines, mais les signes de la volonté du gouvernement d'éviter que les choses ne s'enlisent et, si possible, de faire en sorte qu'elles s'améliorent.

C'est dans d'autres domaines que la démarche contractuelle a le plus nettement progressé : contrats de plan passés avec les entreprises nationales ou avec les régions ; contrats de solidarité, contrats emploi-formation passés avec les entreprises.

Les contrats de plan signés avec les régions ont permis de concilier les choix, effectués au niveau national, de priorités (pour la modernisation, la recherche, la formation, l'emploi ...) et les particularités, les options propres de chaque région. En juillet 1984, toutes les régions, sauf la Corse, avaient signé leur contrat de plan avec l'État : dans ces contrats, pour chaque domaine, apparaissent et les contributions que l'État s'engage à verser et les engagements financiers que prend la région. Du fait qu'ils s'inscrivent dans la dynamique de la décentralisation et de la régionalisation et que les conseils régionaux ont pu imposer leur marque, ces contrats de plan nous paraissent enrichir la panoplie déjà variée du « contrat social » à la française.

S'agissant des contrats de plan signés par les entreprises nationales ou les banques avec l'État, il est permis d'être un peu plus prudent. D'abord parce que, les présidents de ces entreprises et de ces banques étant en fait nommés, mais aussi renouvelables et révocables, par le gouvernement, on les voit mal disposer de l'autonomie, de la marge de manœuvre et des moyens nécessaires pour négocier... avec l'État, dans le cadre d'une démarche qui soit authentiquement contractuelle. D'autre part, il n'est pas sûr que les fonctionnaires de l'économie ou de l'industrie aient les informations et les compétences qui leur permettent de saisir dans le détail les tenants et les aboutissants, pour l'entreprise, de chacune des clauses négociées ; et en tous cas il est certain que les fonctionnaires de l'emploi et du travail ou de l'environnement ne les ont pas. Dès lors, plutôt que de véritables contrats, il nous apparaît que les contrats de plan passés entre l'État et les entreprises ou banques nationales sont plutôt des protocoles d'accord entre l'administration centrale – l'État étant à la fois actionnaire unique, tuteur, apporteur de moyens financiers – et des entités dont l'autonomie de gestion est affirmée, mais dont la sujétion au pouvoir central est indéniable.

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 3 juillet 1984.

Cette démarche a sans aucun doute des aspects positifs. D'abord elle a amené certains groupes à élaborer (CGE, CII – HB) ou à constituer (Thomson, CDF-Chimie) un outil de programmation à moyen terme qui n'existait pas. D'autre part elle a permis de mieux expliciter les perspectives industrielles (ou bancaires) pour chacun des groupes (ou banques) concernés. Enfin elle a conduit à « mettre noir sur blanc » des actions à mener dans des domaines jugés prioritaires au niveau national (investissement, recherche, emploi, équilibre extérieur, relation avec les PME, économies d'énergie... pour les groupes industriels ; soutien à l'investissement productif, à l'exportation, aux PME, réduction des frais généraux et des coûts... pour les banques). Au total, elle a indéniablement une vertu de clarification.

La démarche contractuelle a aussi été utilisée entre pouvoirs publics et entreprises dans la politique de l'emploi : plus de 33 000 contrats de solidarité préretraite ont été signés en 1982 et 1983, correspondant à environ 200 000 départs en préretraites et 150 000 nouvelles embauches effectives pour ces deux années <sup>1</sup>. Au cours de ces deux mêmes années – 1982 et 1983 – plus de 500 contrats de solidarité-réduction de la durée du travail ont été signés, concernant plus de 180 000 salariés et permettant de sauvegarder plusieurs milliers d'emplois et de réaliser quelques milliers d'embauches <sup>2</sup>. De même le nombre de contrats « emploi-formation », « emploi-orientation » et « emploi-adaptation », qui était un peu inférieur à 60 000 en 1982-83 a atteint 63 682 en 1983-84 : près de 80 000 jeunes sont concernés <sup>3</sup>. Mais déjà ces chiffres, s'ils indiquent une réelle vitalité de la démarche, montrent aussi sa dispersion.

Enfin la politique contractuelle a été mise en œuvre, entre partenaires sociaux des entreprises, dans la dynamique de l'élargissement des formes d'expression des travailleurs : sur 6 000 entreprises concernées, 1 036 accords avaient été signés au 1<sup>er</sup> mai 1983.

Ainsi, à côté de la démarche très largement prédominante de l'échange sur le marché ; à côté de la démarche de la décision publique du prélèvement et de l'affectation, une troisième démarche, celle de la contractualisation, a connu, dans certains domaines (plan, emploi, mise en place des formes d'expression des travailleurs), un certain renouveau depuis 1981.

Il ne faut cependant pas forcer le trait. D'une part, les domaines concernés n'ont pas été au centre de la dynamique sociale dans la période ; d'autre part, les effets réels de ce renouveau sont encore bien pâles. Et puis surtout ni sur les enjeux essentiels de la période (mise en œuvre des nouvelles technologies,

---

<sup>1</sup> *Bilan de l'emploi 1983, op. cit.*, p. 22.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 49.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 85 et 87.



choix de stratégies industrielles et productives, transformation des rapports sociaux), ni sur les questions sensibles (partage de la valeur produite et pouvoir d'achat, partage du travail et chômage, maîtrise de l'inflation et des revenus) il n'y a eu véritablement négociation, ni donc, au sens plein du terme, démarche contractuelle.

Certes le gouvernement, les ministres, les cabinets, la haute administration restent à l'écoute, demeurent en contact, expliquent, plaident, mais le plus souvent dans un foisonnement de relations bilatérales, en évitant les risques mais sans susciter les chances d'une véritable négociation. En outre ce dialogue multiple est le plus souvent « non officiel », avec évidemment un décalage entre ce qui peut être dit dans ces entretiens (laissés à l'abri des projecteurs de l'information) et ce qui est régulièrement affirmé publiquement par chacun des partenaires « exerçant sa fonction ». Et finalement tout se passe comme si le gouvernement était en permanence à la recherche d'un point de consensus... mais que le consensus soit tellement friable ou le point tellement fluctuant, qu'il ne soit possible d'en faire état explicitement, et donc de le concrétiser dans un « grand accord » entre partenaires sociaux (type Matignon 1936 ou Grenelle 1968).

Peut-être, tout simplement les organisations syndicales et patronales sentent-elles la situation trop mouvante, trop incertaine pour s'engager explicitement, de crainte d'être lâchées par leurs troupes. Peut-être aussi les responsables gouvernementaux, syndicaux et patronaux ne se sentent-ils pas en mesure de s'engager dans une négociation qui débouche sur un contrat qui explicite les points d'accord existants, les points de compromis et les points de désaccord.

On est donc bien loin de la recherche « d'un profond pacte social sur les objectifs de la transformation de notre société »<sup>1</sup> que Michel Rocard avait appelée de ses vœux. Au contraire, tout se passe comme si la logique de la négociation et du contrat n'était utilisée « qu'à la marge » et que, pour les grands problèmes, pour les choix fondamentaux de notre société, les hommes au pouvoir préféreraient naviguer à l'estime, appréciant en chaque moment les forces, les courants, les vents et les remous...

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 15 septembre 1982.

## Quelle modernisation ?

[Retour à la table des matières](#)

Rupture avec le capitalisme, régulation globale par le plan, autogestion : ces thèmes, qui nourrissaient les discours des instances dirigeantes de la gauche et l'espoir des militants avant 1981 ont été écartés tant de l'arsenal idéologique que des perspectives d'action de la gauche au pouvoir.

Démocratisation de l'entreprise, élargissement de la logique contractuelle, encouragement à la mise en œuvre de formes nouvelles de production ces lignes d'avancées subsistent, mais seulement sur un mode mineur. Comme si l'on ne pouvait, dans la période actuelle, que chercher à amender, par petites touches – améliorations ou expérimentations – la société française.

Deux thèmes surnagent, après trois ans de gouvernement : la rigueur, et la modernisation. La rigueur dont il n'était pas bien vu de parler, à gauche, avant 1981 ; et la modernisation dont on ne parlait guère. La rigueur, préconisée très vite, dès juin 1981 dans le sens de « éviter de faire n'importe quoi » et qui, avec les tours de vis des printemps 1982 et 1983, se mua en austérité. Et la modernisation, parce que, nombre de thèmes transformateurs ayant été reclassés dans les dossiers des congrès, colloques et programmes électoraux, il fallait bien dégager une perspective : et une perspective qui non seulement soit acceptable pour une large portion du « peuple de gauche » mais aussi qui soit susceptible de « parler » à diverses couches de l'électorat du centre et de la droite.

Modernisation, pour l'économique ; rassemblement, pour le politique. Ces deux thèmes constituent l'armature du discours politique de Laurent Fabius depuis sa désignation comme premier ministre. Le rassemblement est évidemment nécessaire, et pas seulement dans une perspective électorale, dès lors que l'état de grâce est oublié, que l'enthousiasme militant est retombé, que l'union de la gauche est cassée et qu'environ un Français sur trois <sup>1</sup>, selon les sondages, accorde sa confiance au Président de la République ; en outre, le rassemblement s'inscrit dans la logique des institutions de la V<sup>e</sup> République : et de Gaulle, puis le mouvement gaulliste, surent en leur temps y recourir.

La modernisation, elle, se situe à la confluence des trois logiques : celle de la volonté formatrice, celle de la « sortie de crise », et celle de la réponse aux grands défis extérieurs de la période.

---

<sup>1</sup> Et seulement un sur quatre en novembre 1984.

La gauche était, est, évidemment porteuse d'un projet de transformation sociale : « changer la vie », disait le programme du PS et pour une de ses parties le programme commun de la gauche ; changer la logique de production, des rapports sociaux, le mode de fonctionnement des entreprises ; inventer, mettre en œuvre un autre monde de développement. Mais ces changements sont difficiles car ils touchent aussi bien aux logiques économiques et sociales qu'aux mentalités, individuelles et collectives, et aux motivations profondes ; en outre ce qui peut être amélioration pour certains peut apparaître comme une menace pour d'autres : les fonctionnaires des administrations centrales se défient de la décentralisation, les notables régionaux ou locaux des nouvelles modalités de la vie démocratique, les cadres et la maîtrise des modifications dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises... Reste la modernisation ; ce changement-là, si beaucoup le redoutent, peu sont prêts à le refuser globalement.

D'autant moins que la modernisation demeure la dernière perspective pour « sortir de la crise ». La relance de l'activité par la consommation populaire que la gauche prônait dans l'opposition a été tentée en 1981 et a fait long feu en 1982. La reconquête du marché intérieur, dès lors qu'a été refusé le repliement protectionniste, implique une amélioration de la productivité, de la compétitivité, donc un effort de modernisation. La lutte contre la marée du chômage, dès lors qu'a été fermée la voie d'un renfermement national sur une base largement étatiste, dès lors d'autre part qu'a été refusé par le monde du travail le partage du travail pour accueillir de nouvelles générations, et dès lors enfin que la croissance créatrice d'emplois n'est pas au rendez-vous, eh bien il ne reste qu'une perspective : celle du développement des nouvelles activités et de la modernisation des activités existantes<sup>1</sup>, donc celle de la modernisation. Ainsi le « sortir du tunnel », la « fermeture de la parenthèse », qui devaient être assurés d'abord par la relance de l'économie nationale, puis par la participation à la reprise mondiale, sont maintenant associés à l'effort plus profond, plus durable – et aux effets moins rapides – de la modernisation.

Or cette modernisation à l'évidence s'impose dans le grand chambardement de la grande crise mondiale à l'œuvre depuis le milieu des années 60. Il ne peut être évidemment question de rester à l'écart des grandes novations technologiques de la période : incessants progrès de l'informatique, des télé-transmissions, du stockage, des traitements et de la circulation des informations ; découvertes et innovations dans le génie biologique qui vont transformer profondément de nombreuses activités industrielles et agricoles, avec des effets notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé, du rapport à l'environnement ; nouvelles énergies, nouveaux matériaux et maîtrise

---

<sup>1</sup> Nous ne faisons ici qu'indiquer comment se dessine la perspective. Nous pensons hélas pour notre part qu'une modernisation « réussie » peut très bien aller de pair avec le maintien d'un niveau élevé de chômage...

de l'utilisation de l'énergie et des matériaux ; conquête spatiale, exploration de la profondeur des océans. Et là, l'enjeu national est immédiat : dans les deux premiers domaines cités, les avancées réalisées au Japon et aux États-Unis sont à la fois incessantes et rapides ; il ne suffit donc pas d'avancer : car quiconque avance moins vite prend du retard ; il ne suffit pas d'être à la page sur le plan scientifique et technique : car quiconque n'a pas les capacités de développement industriel et d'affrontement commercial est laissé sur la touche. Ainsi la modernisation est immédiatement, brutalement un impératif national, même si, compte tenu de la dimension de la France, elle doit s'insérer dans une stratégie multinationale – dont l'Europe devrait constituer un niveau privilégié.

Ainsi, on ne doit pas s'étonner si, du naufrage des illusions et de beaucoup d'idées d'avant mai 1981, surnage aujourd'hui – comme un radeau de la dernière chance – le thème de la modernisation.

Or ce thème était tout à fait mineur dans le programme du PS de 1972 : il y était associé, pour les secteurs traditionnels, à leur nécessaire restructuration<sup>1</sup>. Et si le gouvernement de gauche paraissait appelé à mener « une politique industrielle vigoureuse », c'était « afin d'orienter les activités économiques conformément aux besoins »<sup>2</sup>. Le programme commun de gouvernement, qui ne consacrait que deux pages à la politique industrielle, ne mettait pas non plus au premier plan l'effort de modernisation<sup>3</sup>. Mais le projet socialiste de 1980, lui, reprenait à son compte « l'idée d'un impératif industriel abandonné par la bourgeoisie giscardienne »<sup>4</sup> et affirmait fortement : « ni autarcique, ni ultra-spécialisé, l'appareil industriel sera au cœur de la réorientation du développement économique dans le sens d'une plus grande autonomie »<sup>5</sup>.

Le thème de l'impératif industriel, qui avait été mis en avant sous De Gaulle et Pompidou, avait cédé la place, sous le septennat de V. Giscard d'Estaing, à la formule du « redéploiement industriel », qui implique plus volontiers l'adaptation au monde extérieur. C'est bien dans cette perspective d'un impératif industriel national que s'inscrivait la vision que Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche et de l'Industrie, exposait en novembre 1982 aux journées de politique industrielle : « Notre objectif est clair : nous voulons reconstruire un appareil de production industrielle capable de répondre à nos besoins, cohérent et équilibré. Il n'y a pas de secteur condamné, il n'y a que des technologies dépassées. C'est pourquoi il faut moderniser les industries traditionnelles, diffuser en leur sein les technologies de l'avenir, et non pas se résigner à les laisser disparaître ; et, simultanément, développer les activités

---

<sup>1</sup> *Programme de gouvernement du parti socialiste, op. cit.*, p. 231.

<sup>2</sup> François Mitterrand, présentation du *Programme de gouvernement du Parti socialiste, op. cit.*, p. 32.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 299-300.

<sup>4</sup> *Projet socialiste, op. cit.*, p. 191.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 189.

nouvelles qui sont susceptibles, dans les prochaines années, de créer des emplois, de rétablir l'équilibre extérieur, de maintenir la France au premier rang des puissances technologiques et industrielles et d'assurer ainsi son indépendance. C'est en répondant à ce double impératif que nous parviendrons à recréer en France un tissu industriel diversifié, source de vie et de croissance pour l'ensemble de notre économie ». <sup>1</sup>

Ministre de l'Industrie et de la Recherche, Laurent Fabius, à la fois élargissait et précisait la perspective : « Pourquoi avoir retenu comme première priorité du IX<sup>e</sup> Plan la modernisation industrielle de la France ? La réponse est simple. La France a gagné sa place de grande nation à travers les deux premières révolutions industrielles. La troisième, qui s'organise autour des nouvelles technologies, va redistribuer les cartes. Rien n'est acquis. Les nations qui sauront se moderniser à temps conserveront ou accroîtront leur rôle pour la fin du siècle. Celles qui ne se prépareront pas, qui ne se mobiliseront pas, décrocheront. Ce qui se joue à travers la modernisation de l'appareil de production, c'est donc le sort de notre jeunesse, le rang, le poids et l'indépendance de la France dans les vingt années qui viennent. À cela s'ajoute une raison plus conjoncturelle liée à l'actuel plan de rigueur. Au fond, quel est le sens de notre politique ? Éviter l'effort ? C'est impossible. Aucune nation ne le peut, pas plus la France que les autres. Mais nous pouvons et nous devons apporter au pays deux spécificités, deux « plus » : d'abord une juste répartition de l'effort, ensuite la démonstration que cet effort est utile. Et c'est là où se retrouve la modernisation industrielle. Car elle est une des justifications majeures de l'effort demandé aux Français. Comment réaliser cette modernisation ? J'étonnerai peut-être en disant qu'il s'agit d'abord d'une mutation culturelle. Oui, l'un des plus importants freins à la modernisation de l'industrie est d'ordre culturel. Tout simplement parce que les Français n'aiment pas leur industrie et souvent la connaissent mal. » <sup>2</sup> Cette longue citation éclaire bien notre interprétation en mettant en lumière deux aspects de la modernisation, à la fois enjeu national dans la grande mutation à l'œuvre à l'échelle mondiale et débouché, et même « justification » de l'effort demandé, de la rigueur imposée aux Français.

Pour autant le thème de la modernisation n'appartient pas qu'aux ministres de l'industrie. Il a été mis, on l'a vu, au cœur du IX<sup>e</sup> Plan <sup>3</sup>. Il est affirmé avec constance par le Président de la République ; celui-ci le met en relation avec l'enjeu national du déclin ou de la présence dans le monde : « L'ampleur de la mutation technologique (...) qui s'amorce aura des répercussions bien au-delà des équilibres, au jour le jour, de notre politique économique. De notre aptitude

---

<sup>1</sup> *Une politique industrielle pour la France*, Documentation française, cité in « La politique industrielle », *Les cahiers français*, juillet-septembre 1983, p. 31.

<sup>2</sup> *Le Monde* du 28 mai 1983 ; article repris in *Les cahiers français*, op. cit., p. 36 s.

<sup>3</sup> Voir *supra*, chapitre IV.

à y participer et à en tirer profit dépendra la place de la France dans le monde, la présence de notre pays au rang des grandes puissances indépendantes, la préservation ou la perte de notre identité culturelle »<sup>1</sup>. Et encore : « Ce qu'il faut, c'est que les Français comprennent que nous devons moderniser nos industries pour réussir (...) Parce que lorsqu'on se bat, il faut gagner. La France risque d'être distancée par des concurrents, Japonais, Américains (...) Allemands, d'autres encore, et il ne le faut pas (...) Il faut moderniser, s'adapter. La crise, c'est l'absence d'adaptation à la compétition internationale »<sup>2</sup>. Ou encore : « Moderniser plus tard que nos concurrents, c'est la certitude de l'échec »<sup>3</sup>.

Premier ministre pendant plus de trois ans, Pierre Mauroy avait aussi pris en charge le thème de la modernisation. Il le traite notamment dans un article publié dans *Le Monde* au début de 1984 : le point de départ en est « le phénomène décisif » que constitue « la mutation des technologies » ; l'enjeu, pour la France, pour l'Europe « est donc simple : aller de l'avant ou perdre pied ». Or « le tiers des productions industrielles d'aujourd'hui n'existait pas il y a seulement dix ans ». Et « dans cinq ans, plus de 40 % des produits qui seront sur le marché ne sont pas fabriqués à l'heure actuelle ». Mais la France hésite « devant l'ampleur de la tâche (...) En matière de brevets, par exemple, nous en déposons deux fois moins que les Britanniques, trois fois moins que les Allemands, six fois moins que les Américains, et quinze fois moins que les Japonais ».

Puis il développe deux idées : d'une part « depuis bientôt trois ans le gouvernement s'attache à moderniser la France » ; avec notamment la décentralisation, les droits des salariés, la peine de mort, les juridictions d'exception et l'indemnisation des victimes. D'autre part « la modernisation de notre industrie est incontournable » ; et il plaide en direction de forces de gauche, de couches de travailleurs qu'il sent hésitantes ou réticentes : « La culture de gauche, celle du mouvement ouvrier, n'a-t-elle pas toujours été associée à la notion de progrès, aussi bien technique que social ? »<sup>4</sup>.

Quelques mois plus tard, Laurent Fabius, qui l'a remplacé au poste de Premier ministre, reprend les mêmes thèmes, notamment à « l'heure de vérité » sur Antenne 2 : « Il faut bien comprendre que la modernisation, dont je parle tout le temps, ce n'est pas, simplement, une modernisation économique : la modernisation économique est nécessaire, parce que, si on n'est pas moderne économiquement, on est laminé par la compétition ; on n'existe plus, on ne

---

<sup>1</sup> Allocution aux journées de politique industrielle, novembre 1982, cité in *Les cahiers français, op. cit.*, p. 24.

<sup>2</sup> Intervention à TF1, *Le Monde*, 14 février 1984.

<sup>3</sup> Déclaration du Président de la République au cours de son voyage aux États-Unis, *Le Monde*, 30 mars 1984.

<sup>4</sup> Pierre Mauroy, « Moderniser la France », *Le Monde*, 29 février 1984.

peut pas vendre de produits. La modernisation doit être, aussi, sociale (...) elle doit être, aussi, une modernisation de l'État, pour que les gens aient plus de liberté.

« La modernisation n'est pas un but en soi, c'est un moyen. Il faut moderniser l'État, parce que c'est comme cela qu'on peut atteindre à la liberté ». <sup>1</sup>

Ainsi, ce qui était présenté dans la perspective de « changer la vie » <sup>2</sup> dans les années 1970, puis dans celle de « transformer les structures de la société » <sup>3</sup> en 1980, est ramené sous le thème de la modernisation : thème dont les responsables socialistes peuvent penser qu'il continuera à être reçu à gauche, tout en permettant de se faire mieux entendre au centre et à droite. Et effectivement le thème de la modernisation traverse le clivage gauche-droite : depuis la première guerre mondiale, il est pris en charge aussi bien par des fractions de la haute techno-bureoïsie d'État que par des éléments du patronat, que par des syndicalistes et des hommes de gauche ; et c'est sur de telles bases qu'il s'est imposé, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, et qu'il a largement inspiré les politiques économiques et industrielles tant sous la IV<sup>e</sup> République que sous les deux premières présidences de la V<sup>e</sup> <sup>4</sup>.

Malgré les réactions de ceux qui en subissent directement les effets, une très large majorité des Français accepte la modernisation industrielle : seulement 10 % (26 % des proches du PC) pensent que « c'est un prétexte pour le patronat qui cherche à licencier » ; quatre Français sur cinq pensent qu'elle est souhaitable ou inévitable, à condition qu'on évite les licenciements (24 %) et même s'il doit y avoir des licenciements (56 %). Et dès lors que les licenciements sont indispensables, 35 % des Français préfèrent qu'ils soient étalés dans le temps, et 50 % qu'ils soient menés progressivement <sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 7 septembre 1984.

<sup>2</sup> Titre du programme de gouvernement du Parti socialiste de 1972.

<sup>3</sup> *Projet socialiste*, op. cit., p. 33.

<sup>4</sup> Voir Richard F. Kuisel, *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Gallimard 1984.

<sup>5</sup> Sondage Sofres, *Libération* du 6 février 1984.



## Modernisation industrielle

### [Retour à la table des matières](#)

De toute façon, la politique de modernisation industrielle est à l'œuvre. Elle combine, depuis le début, trois démarches dont chacune apparaît particulièrement marquante à telle ou telle étape :

- la dynamisation sectorielle ;
- la restructuration avec accompagnement social ;
- l'action sur les conditions générales.

*La dynamisation sectorielle* marque l'action volontariste engagée sous l'impulsion de Jean-Pierre Chevènement : annonce de plans sectoriels, mise en œuvre de moyens financiers importants, rôle particulier des entreprises nationales. La présentation des grands axes de l'action en cours par le directeur général de l'industrie, Louis Gallois, aux journées sur la politique industrielle de la France de novembre 1982 en témoigne <sup>1</sup>.

- Premier axe : « Les industries de base dans lesquelles la puissance publique est souvent amenée à intervenir pour fixer de manière volontariste le niveau des capacités de production installées en France, à partir des impératifs du commerce extérieur et de l'emploi » <sup>2</sup> : plan de modernisation de la sidérurgie arrêté en septembre 1982 ; réorganisation et programme d'investissement et de modernisation pour l'industrie des engrais ; répartition des activités et programme d'investissement pour la chimie lourde ; plan de redressement (alors en préparation) dans le domaine du bois-papier. Dans ces industries où le poids des entreprises nationales est important, le rôle des contrats de plan doit être déterminant. <sup>3</sup>

- Deuxième axe : « Les industries de transformation qui obéissent à une logique de marché » et dont il convient d'assurer la compétitivité » <sup>4</sup> ; avec, pour les biens d'équipement, « un plan machine-outil très ambitieux » <sup>5</sup>. la constitution d'un véritable pôle de compétitivité pour le matériel ferroviaire et une démarche analogue (alors en cours) pour les équipements spécialisés (travaux publics, mines) et le machinisme agricole ; et avec, pour les biens de consommation, plusieurs actions sectorielles, notamment pour le cuir, les

---

<sup>1</sup> Contribution de M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, Journées de travail sur la politique industrielle de la France, multigraphié, p. 17.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 7.



jouets, les meubles et le textile ; avec enfin une attention particulière pour l'industrie automobile : programme « véhicule 3 litres », accompagnement de l'introduction de l'électronique dans les véhicules, développement d'un pôle « productique » à partir de Renault <sup>1</sup>.

Troisième axe : « Les activités nouvelles, porteuses dans l'avenir d'emploi, d'équilibre extérieur et de technologie et pour lesquelles il faut articuler le développement de la recherche, celui de la production et la stimulation de la demande » <sup>2</sup> : s'inspirant de ce qui a déjà été accompli dans les domaines du nucléaire, des télécommunications, de l'aéronautique et de l'espace, il s'agit d'impulser ou de soutenir une dynamique, dans la filière électronique, les biotechnologies, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la productique, la chimie fine et la pharmacie et les industries liées au développement des communications <sup>3</sup>.

Cette démarche s'inscrit dans une longue tradition française qui va de Colbert à de Gaulle et Pompidou, en passant par Saint-Simon, la statocratie technicienne et Jean Monnet...

*La restructuration avec accompagnement social* est évidemment présente tout au long de la période ; elle prend un relief particulier au premier semestre 1984, quand, dans le prolongement des plans de rigueur des printemps 1982 et 1983, il apparaît que des perspectives trop volontaristes doivent être révisées en baisse (notamment pour les charbonnages et la sidérurgie) et que de graves difficultés doivent être prises en charge (chantiers navals) ou commencent à apparaître et vont se développer (automobile, téléphone). Il s'agit là d'industries qui ont porté les vagues successives du développement capitaliste depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (charbonnage, sidérurgie) ou depuis la « grande dépression » de la fin du XIX<sup>e</sup> (chantiers navals, automobile, téléphone).

C'est au premier semestre de 1984 qu'est prise la décision – une des dernières stations du long chemin de croix de Pierre Mauroy – de faire ce que la gauche politique et syndicale avait tellement critiqué et combattu : restructurer en modernisant, et donc fermer des usines ou des sites, réduire l'emploi, parfois licencier, souvent porter un coup très dur, dans certains cas mortels, à la vie d'une agglomération, d'une vallée, d'un petit pays.

Face aux réactions, où se mêlent chez les travailleurs concernés le sentiment d'avoir été trahis, le découragement et la révolte, le gouvernement

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 7-9.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 11-15.

est amené à présenter un dossier à trois dimensions, industrielle, sociale et économique <sup>1</sup>.

– Sur le plan industriel, il s'agit de réaliser la modernisation de l'appareil productif ; pour cela, d'une part il convient de définir pour chaque secteur des stratégies réalistes et viables ; d'autre part il faut mettre en place les procédures de concertation et de négociation sur les conversions et mutations à réaliser.

– Sur le plan social, les mesures existantes sont confirmées et dans certains cas adaptées (préretraite à partir de 55 ans, aide à la réduction de la durée du travail, aide à la réinsertion dans le pays d'origine, aides spécifiques au reclassement) ; en outre est institué un congé de conversion pour les travailleurs des secteurs concernés.

– Sur le plan économique enfin, tout un dispositif de mesures et d'incitations doit permettre la création ou l'implantation d'entreprises, la création d'emplois, l'embauche ; les pôles prioritaires de conversion doivent bénéficier de procédures et de moyens exceptionnels.

Face au problème particulièrement crucial de la Lorraine, le ministre de l'Industrie et de la Recherche, Laurent Fabius, est chargé par le Président de la République de coordonner et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires. Et Jacques Chérèque, jusque-là secrétaire général adjoint de la CFDT, est nommé le 3 mai 1984 commissaire de la République chargé de la mission de diversification industrielle et de développement de la Lorraine.

Cette nouvelle vague de transformations industrielles vient après tant d'autres, depuis quelques siècles, qu'il serait dérisoire de vouloir la bloquer. C'est l'esprit et l'honneur de la gauche de vouloir l'accompagner en limitant les coûts sociaux et humains ; et l'on peut penser qu'en 1981, sentant la crise se durcir et l'inéluctable venir, une partie de l'électorat a senti qu'il valait mieux que la gauche soit aux affaires dans cette période traumatisante ; mais des travailleurs, des électeurs ont sans doute aussi été sensibles aux perspectives, aux promesses, dont il apparaît maintenant combien elles étaient illusoires et trompeuses <sup>2</sup>.

Finalement, c'est de plus en plus *l'action sur les conditions générales* du développement industriel qui vont prévaloir.

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 8 février 1984, *Libération*, 7 février 1984.

<sup>2</sup> Ainsi la perspective de moderniser la sidérurgie en accroissant ses capacités productives (Alain Boubilil, *Le socialisme industriel*, PUF 1977, p. 276) ; ou celle d'enrayer le déclin de la production charbonnière (*Projet socialiste, op. cit.*, p. 201).

Cette perspective a évidemment toujours été présente, que ce soit sous la forme de la mobilisation des moyens financiers nécessaires à l'industrie, et qu'illustrent la création des CODEVI et la mise en place du Fonds de modernisation industrielle (FIM) en juillet 1983, sous la forme de marges de manœuvres nouvelles ouvertes pour les entreprises ou les créateurs d'entreprises, ou sous la forme de l'impulsion donnée à la formation et à la recherche dans l'intention de susciter des coopérations, des confluences, des synergies nouvelles.

Ministre de l'Industrie et de la Recherche, Laurent Fabius avait fort clairement exposé cette conception : « Je soutiens qu'une politique industrielle n'est pas faite seulement d'aspects spectaculaires d'ailleurs nécessaires (restructurations, plans sectoriels, décisions d'alliance européenne ou mondiale), mais au moins autant de mesures d'environnement : formation, législation du travail, motivation, recherche, politique budgétaire et du crédit, simplifications administratives. Enfin et surtout réduction de l'inflation au niveau de celle de nos concurrents. Voilà les principales règles du jeu »<sup>1</sup>. À quoi s'ajoute la nécessaire réorientation progressive des moyens de financement vers l'industrie.

Largement mise en œuvre pendant qu'il était en charge de la politique industrielle, cette conception à peu de chances d'être abandonnée, maintenant qu'il est à Matignon.

On est loin, on le voit, de ce qui apparaît un peu comme des rodomontades de la gauche dans l'opposition : changer la vie, rompre avec le capitalisme, promouvoir un nouveau mode de développement...

Les transformations opérées ne sont pas négligeables, mais d'abord sont infiniment plus modestes, et surtout traduisent un net changement d'éclairage : le renouveau du « tiers-secteur » reste marginal ; les nouveaux droits des travailleurs amorcent plus la « réforme de l'entreprise » qu'une mutation des rapports sociaux ; la contractualisation ne se développe vraiment que sur des terrains limités ; et ce qui devient l'objectif central, principal, majeur, décisif... c'est la modernisation et, plus précisément, la modernisation industrielle.

Étrange complexité, déroutante opacité de la société française qui a eu besoin de ce tortueux cheminement fait de face-à-face, de surenchères, d'affrontements, d'appels ardents et de condamnations définitives, pour en arriver là : à un rappel au rassemblement national pour l'effort de modernisation industrielle...

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 28 mai 1983.

## *Propos d'étape 4*

[Retour à la table des matières](#)

*Rupture avec le capitalisme, régulation globale par le plan, nationalisations, droits nouveaux des salariés, contrôle des décisions par les travailleurs, autogestion, vivre mieux, changer la vie, un nouveau mode de développement, une croissance forte et différente, le droit à l'emploi, comprendre, vouloir, agir...*

*C'était en 1980.*

*Quatre ans plus tard, dans les mêmes bouches, sous les mêmes plumes ou les mêmes signatures, les thèmes ont bien changé : effort, rigueur, austérité, modernisation, productivité, compétitivité, présence ou déclin de la France, enjeu national, rassemblement.*

*Le basculement des perspectives est saisissant. Comment s'étonner, dès lors, du désarroi de l'opinion, du désenchantement ou du scepticisme ? Car, si l'on en croit un sondage effectué à la fin d'août 1984, 82 % des Français interrogés estiment que, d'une façon générale, les hommes politiques ne disent « plutôt pas » la vérité <sup>1</sup> et 62 % trouvent que ces mêmes hommes politiques ne traitent « plutôt pas » les grands sujets qui intéressent la vie des Français <sup>2</sup>.*

*Ainsi, au-delà de la crédibilité de la gauche politique, c'est la qualité, la vitalité et le devenir même de la démocratie en France qui sont en jeu.*

*Beaucoup, à gauche, diront : est-ce bien le moment d'évoquer ces questions ? Faut-il ajouter aux difficultés actuelles ? N'est-ce pas donner des armes à la droite pour nous critiquer ?*

*Ce n'est jamais le moment.*

---

<sup>1</sup> 10 % estiment le contraire ; 8 % n'ont pas d'opinion. Sondage Sofres, *Le Monde*, 6 septembre 1984.

<sup>2</sup> 26 % pensent l'inverse ; 12 % sont sans opinion.

*Entre 1979 et 1981, ceux qui essayaient, au sein du parti socialiste, de réfléchir sur l'extrême étroitesse de la marge de manœuvre – entre chômage, inflation et déséquilibre extérieur – étaient semoncés : chaque chose en son temps ; on sait bien, ce ne sera pas facile ; mais pour l'instant nous avons d'autres chats à fouetter ; ce n'est vraiment pas le moment d'attirer l'attention sur les difficultés que nous serons amenés à rencontrer...*

*Après mai 1981, pendant l'état de grâce, à part la poignée de conseillers et de responsables qui avaient conscience des contraintes et des obstacles, trop nombreux étaient ceux qui se laissèrent bercer d'illusions. Car il y a, on le sait, autant d'analyses et de diagnostics que d'économistes. Et pour un responsable au plus haut niveau, n'était-il pas plus tentant d'écouter, plutôt que les Cassandres, ceux qui annonçaient l'avenir en rose : la relance de l'économie française, à partir de l'automne 1981, arrangerait tout ; la reprise de l'économie mondiale, au printemps 1982, arrangerait tout ; puis ce devait être la reprise de l'économie américaine... Un porte-parole du gouvernement a pu lancer le thème du « silence des intellectuels » ; symétriquement a joué, dans la période, une « surdité sélective » des responsables politiques.*

*Enfin, depuis 1982-83, maintenant que les thèmes de la rigueur, de l'effort, des mutations à assumer sont pris en charge par es responsables gouvernementaux, il faudrait se contenter d'apporter de l'eau à leur moulin. « L'explication de ces difficultés, affirmait Pierre Mauroy sur TF1 au début juillet 1984, c'est naturellement une politique de rigueur qui n'est pas suffisamment comprise, qui n'est pas suffisamment admise par l'électorat populaire. Elle n'est pas encore comprise par l'électorat socialiste, moins encore par l'électorat communiste »<sup>1</sup>. Mais comment pouvait-elle l'être ? Alors que par inflexions successives on passait d'une politique de relance par la consommation populaire à une politique d'austérité en vue du rétablissement des grands équilibres, un des thèmes majeurs du gouvernement était... qu'on continuait « la même politique ».*

*La gauche perd toute assise et toute stabilité, à vouloir faire le grand écart entre ce qu'elle annonçait dans l'opposition et ce qu'elle doit accomplir au pouvoir. Elle perdrait toute crédibilité, car elle perdrait son âme, à gommer au pouvoir ses objectifs fondamentaux, pour ne s'en tenir qu'à l'horizon morose du possible immédiat.*

*Après un demi-septennat d'exercice des responsabilités gouvernementales, elle doit dire simplement : parmi les objectifs que nous avons avant mai 1981, certains étaient illusoire ; d'autres sont l'affaire de plusieurs décennies, ou de générations ; mais voici ceux que nous maintenons pour les prochaines années. Elle doit dire aussi : voici ce que nous avons fait, ce que nous sommes*

---

<sup>1</sup> Émission « Politiques » de TF1 du 3 juillet 1984, *Le Monde*, 5 juillet 1984.

*en train de faire, et que nous avons annoncé ; et voici ce que nous sommes obligés de faire, à cause du terrain, des contraintes et des urgences, de l'affrontement économique et technologique mondial dans lequel nous sommes pris.*

*Mais, pour dire ces choses simples, il est nécessaire de prendre un peu de recul.*

*Au premier regard, un simple contretemps : la reprise économique, qui devait permettre de réaliser ensemble la mise en œuvre de mesures sociales en faveur des couches les plus défavorisées et la modernisation de l'économie, n'est pas au rendez-vous.*

*Mais ce premier contretemps fait apparaître un problème plus profond : celui de l'insertion de l'économie française dans le système mondial d'échange et de division du travail ; et plus fondamentalement encore de l'imbrication profonde – scientifique, technologique, productive, commerciale, monétaire, financière, culturelle... – entre la formation économique et sociale située sur le territoire et tout ce qui se fait, se crée, se développe, se transforme hors de l'hexagone.*

*Et ce problème plus profond débouche sur une alternative décisive : acceptation du déclin ou effort national pour rester dans la course.*

*Le Président de la République et le gouvernement tranchent clairement : refus du déclin et de toute dérive – protectionniste, étatique – qui pourrait y conduire ; choix de l'effort, de la compétition et donc de la modernisation. Mais ce choix débouche sur un double porte-à-faux.*

*D'abord un porte-à-faux social : mai, juin 1981, c'est la victoire du « peuple de gauche », après près d'un quart de siècle de gouvernements soutenus par les classes et couches conservatrices ou prudemment réformatrices ; c'est l'espoir que, malgré la crise, sera sauvegardé ou amélioré le pouvoir d'achat, jugulé ou réduit le chômage, préservé ou relancé le progrès social. Dès lors que l'effort national pour la compétitivité et la modernisation vient au centre de ces préoccupations, il se produit un double basculement : c'est désormais l'ensemble du pays, et pas seulement le « peuple de gauche », qu'il convient de mobiliser, et donc de « rassembler » ; et puis, le « peuple de gauche », qui espérait pouvoir bénéficier de nouvelles avancées sociales, se voit appelé à supporter un surcroît d'effort.*

*Ensuite un porte-à-faux tout à fait crucial, puisqu'il se situe au cœur du projet de transformation économique et social de la gauche : le mouvement ouvrier, le mouvement socialiste, se sont constitués au XIX<sup>e</sup> siècle contre le capitalisme et l'exploitation, l'écrasement, les maux sociaux qu'il entraînait ; et l'anticapitalisme restait présent dans les programmes et projets de la gauche*

*française avant 1981 : antimonopolisme du PC et « rupture avec le capitalisme » du PS. En même temps, une partie des mouvements ouvrier et socialiste a choisi la voie du renforcement des pouvoirs et de l'action de l'État, soit comme début de réalisation du socialisme, soit comme étape vers lui ; mais au contraire, et depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres composantes des mouvements ouvrier et socialiste refusent ce choix et considèrent que l'étatisme généralisé serait aussi dangereux que le capitalisme, et peut-être même pire. Or, pour mettre en œuvre, concrétiser l'effort de modernisation, le gouvernement de gauche ne dispose aujourd'hui que de deux moyens principaux : l'entreprise capitaliste et la production étatique.*

*Ainsi, depuis mai 1981, les gouvernements Mauroy successifs ont été amenés à se livrer à divers exercices de « grand écart » :*

- entre les promesses et les écrits d'avant 1981 et certaines décisions gouvernementales ;*
- entre la perspective rose de la relance et la perspective grise de l'austérité ;*
- entre la réponse aux attentes du « peuple de gauche » et la nécessité de gagner l'écoute de l'ensemble des Français ;*
- entre démarche anticapitaliste et nécessité de « faire avec » puis de s'appuyer sur le capitalisme ;*
- entre discours autogestionnaire et recours à cet instrument exceptionnel que constitue l'État ;*
- et puis immédiatement entre élargissement du rôle de l'État et crainte des différentes dérives étatistes ;*
- entre la responsabilité d'une formation économique et sociale nationale et la pression des contraintes et des déterminations extérieures ou internationales.*

*Au début ce pouvait être une saine gymnastique ; mais cela tourna rapidement à une acrobatie de plus en plus périlleuse, pour tendre vers le pénible spectacle d'un écartèlement en place de grève. Et l'on comprend, dans ce cadre, le panonceau d'un manifestant CGT à Lens :*

*« Un an, ça va ; trois ans, bonjour les dégâts » <sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Cité par *L'Expansion*, 25 mai 1984.

*On peut toujours sortir d'un grand écart en se rétablissant sur l'autre pied. Et ce qu'a paru faire, dans un premier temps, le gouvernement dirigé par Laurent Fabius : modernisation, rassemblement, entreprise, profit, compétitivité. Mais outre que cela consacrerait la fracture de la gauche, il en résulterait de sérieuses réactions chez les militants, les sympathisants et les électeurs de la gauche ; et probablement le désenchantement, le sentiment d'avoir été floué serait tel, à gauche, que les partis de droite se verraient remis en selle pour plusieurs lustres*

*On peut aussi, la SFIO avait su le faire, se dédoubler : aux affaires, les « hommes de gouvernement » qui doivent bien faire preuve de réalisme, de pragmatisme, d'un sens du possible et de l'efficace ; au parti, dans la bataille des idées, des hommes de visions lointaines, de doctrines et de tribunes. Un tel partage des rôles ne pourrait pas tenir durablement dans l'actuel face-à-face de la droite et de la gauche ; il n'aurait quelque chance que dans le cadre d'une recomposition de l'échiquier politique français autour d'un nouveau pôle constitué par le regroupement de la gauche transformatrice et des réformateurs modérés.*

*Si l'on veut que la gauche retrouve son âme, il faut choisir une voie plus ardue.*

*Mais d'abord, si certains se posent la question, pourquoi le voudrait-on ? Tout simplement parce que l'essentiel des acquis en matière de libertés et de démocratie, de justice sociale et de sécurité, d'éducation, de santé, de culture viennent de l'action des forces du mouvement, et notamment en France des forces de gauche, face aux craintes, aux réticences, au scepticisme, et parfois aux dénonciations et aux haines des tenants de l'ordre établi. Or dans la période, il y a beaucoup à faire.*

*Et dès lors qu'on le veut, la voie sera ardue : car il convient de marier l'utopie et le réalisme, l'ambition et la modestie.*

*L'utopie, l'ambition, parce que c'est aux audaces de pensée, à la générosité des démocrates et des républicains, des réformateurs sociaux et des socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on doit nombre d'institutions, de lois ou de règles qui nous paraissent aujourd'hui aussi nécessaires que l'air et l'eau ; parce qu'aussi, avec les mutations technologiques, de profondes transformations dans les modes de vie, de production, de consommation sont amorcées, et que nous avons à peser sur des orientations essentielles.*

*Le réalisme, parce qu'on a mesuré combien il coûte de se couper des réalités en se laissant en traîner dans la fascination, parfois la surenchère, du verbe et des formules. La modestie parce que la gauche doit enfin reconnaître que, si elle a un projet, avec des lignes de force à proposer, elle ne dispose ni*



*d'un modèle de société tout élaboré, ni de formes d'organisation sociale à mettre en place, ici et maintenant, en remplacement des entreprises privées ou de la production étatique. La-modestie aussi parce que la gauche doit également reconnaître que, si elle reste attachée à la vision constituée au XIX<sup>e</sup> siècle et sur les bases de laquelle se sont réalisées la plupart des avancées démocratiques et sociales aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, cette vision doit, dans la nouvelle période de mutations en cours, être profondément renouvelée et enrichie.*

*La modestie, enfin et surtout, parce qu'on ne peut qu'être frappé par l'étroitesse des marges de manœuvre, dont dispose le gouvernement en France. La droite au pouvoir avait dû concéder un ensemble considérable d'avantages et d'améliorations pour le monde du travail, et cela, alors même qu'avait éclaté la grande crise qui se développe aujourd'hui<sup>1</sup> ; elle avait contribué, malgré son discours libéral, à élargir le rôle de l'État et à laisser se gonfler la part des prélèvements publics. La gauche au pouvoir a dû être attentive aux humeurs des différentes couches de la petite et de la moyenne bourgeoisie (paysans, commerçants, transporteurs, professions libérales ...) et à l'état d'esprit des cadres ; elle a réorienté d'une manière massive les moyens de financement vers l'industrie et en particulier vers les entreprises privées, elle a fixé des limites aux prélèvements publics, et mis en place des contre-poids à l'étatisme.*

*La pression de la guerre économique, de la compétition internationales, la logique des modes de production (capitaliste et étatique) dominants, le tissu serré, enchevêtré, ultra-sensible de la société française, limitent fortement l'importance des changements que peut mener à bien un gouvernement soucieux de sauvegarder le minimum de cohésion sociale qu'implique la vie démocratique.*

*Utopie et ambition donc, mais aussi réalisme, modestie et prudence...*

*Mais aussi cohérence, adéquation entre ce que l'on dit et ce que l'on fait : et il est patent que de très nombreuses composantes de la société française sont prêtes à entendre ce discours : voici ce à quoi nous aspirons, sur le long terme, en matière de libertés, de solidarité et de justice sociale, en matière d'efficacité économique, de cohésion sociale et de libre épanouissement des individus... Pour la période, voici ce que nous pensons pouvoir accomplir ; et voici aussi les contraintes et les nécessités avec lesquelles nous devons composer.*

*Et dans cette perspective, nous continuons à penser qu'il convient de s'en tenir à quelques lignes de force simples :*

---

<sup>1</sup> Voir le premier tome de ce livre, *Le mirage de la croissance*.

- *consolidation, élargissement, approfondissement de la démocratie et des libertés ;*
- *justice sociale, solidarité, par rapport aux couches défavorisées, mais aussi par rapport aux générations nouvelles et anciennes ;*
- *effort collectif pour maîtriser, infléchir les évolutions, les transformations sociales qui se développent dans le mouvement actuel de mise en place et de développement des nouvelles technologies ;*
- *constitution à partir de pays d'Europe et du Tiers-monde d'un espace d'autonomie renforcée par rapport aux deux super-puissances.*

*Quelques sillons que la gauche, plutôt que de se laisser éblouir par les jongleurs d'idées, les modes et les leurres, ferait bien de continuer à creuser, avec obstination.*